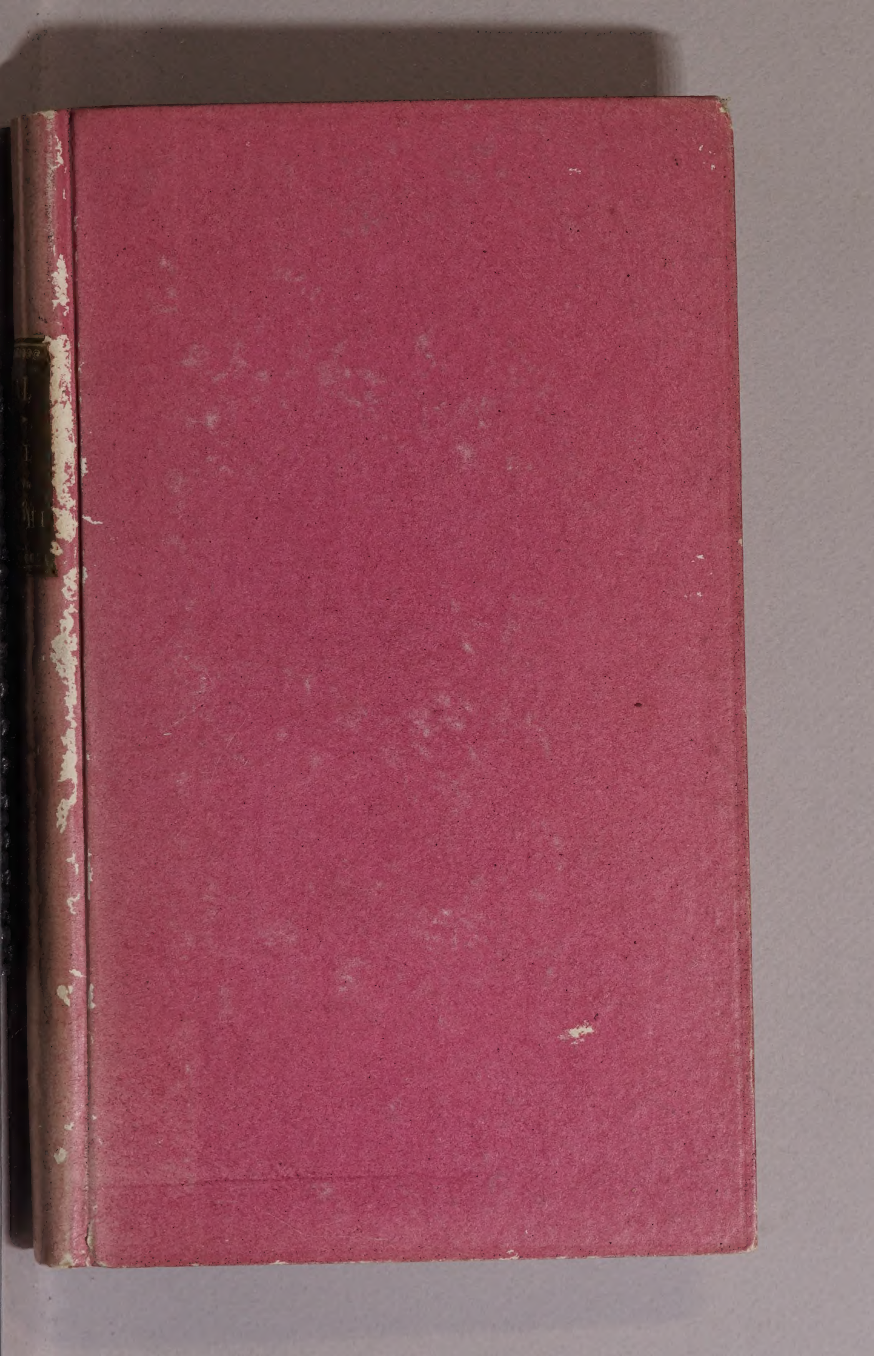
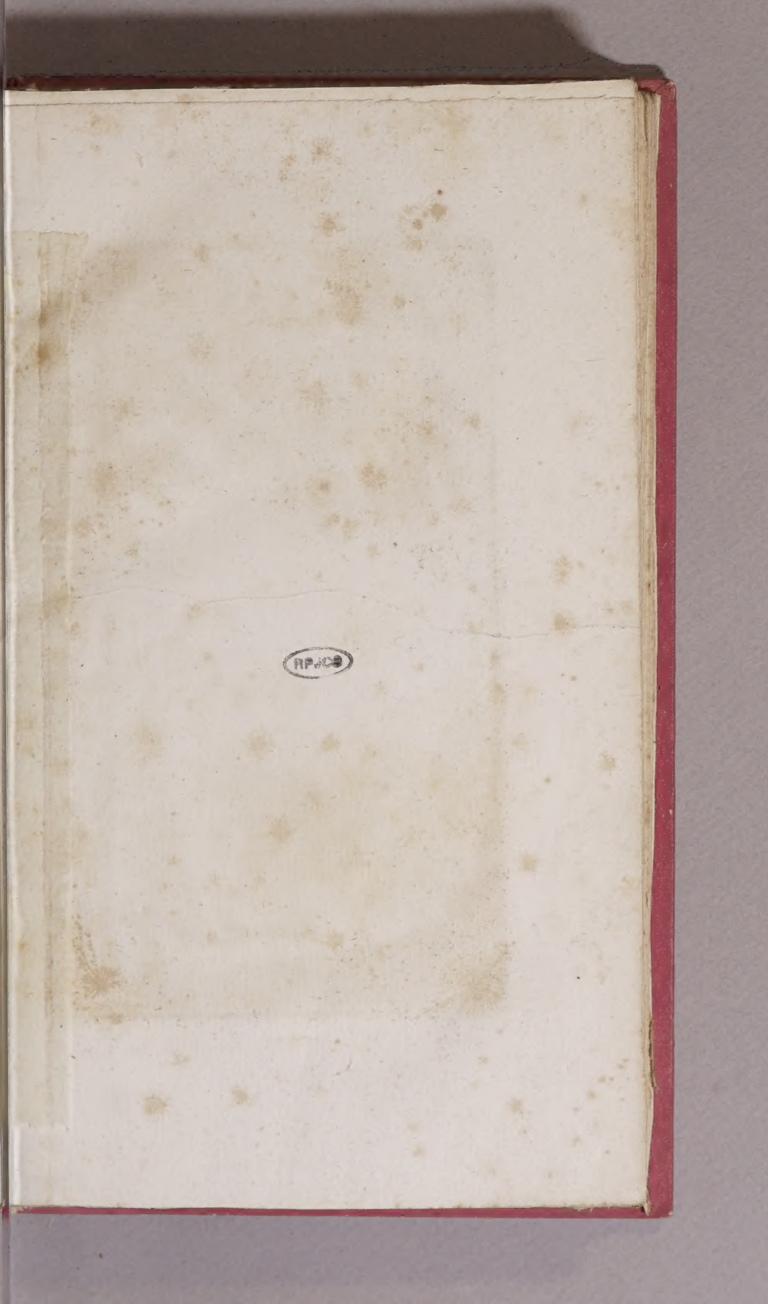


HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS
DANS LES DEUX INDES.

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT LE JEUNE,
RUE DES MAÇONS-SORBONNE, N° 13.




RPJCB



J. M. Moreau le Jeune Del. Villerey Sculp.

Bienfaisance d'une Famille sauvage du Canada, envers des François. Liv. XV

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

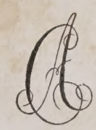
DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS
DANS LES DEUX INDES,

PAR G. T. RAYNAL.

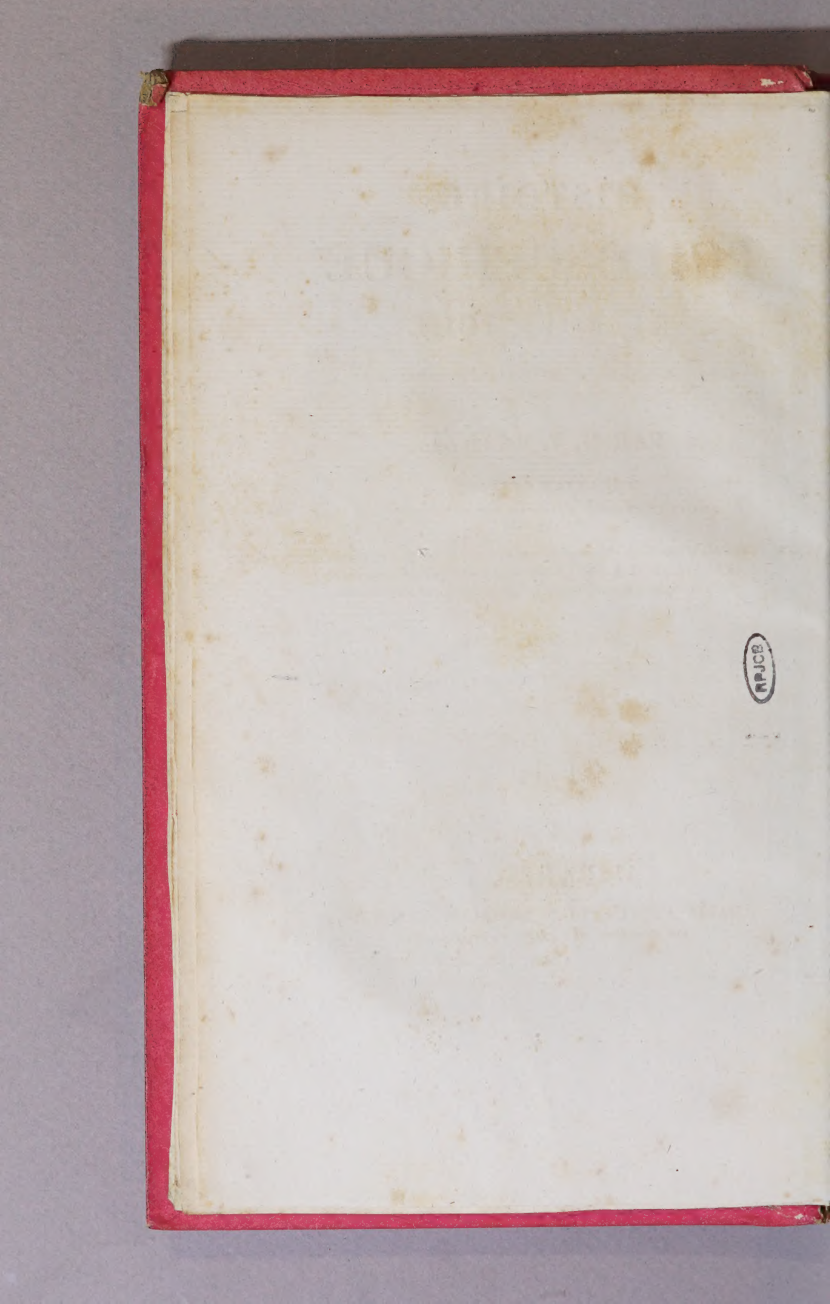
NOUVELLE ÉDITION,
CORRIGÉE ET AUGMENTÉE D'APRÈS LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES
DE L'AUTEUR;

Précédée d'une Notice biographique et de Considérations sur les écrits de Raynal, par M. A. JAY; et terminée par un volume supplémentaire contenant la situation actuelle des colonies, par M. Peuchet.

TOME HUITIÈME.



PARIS,
AMABLE COSTES et C.ie, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DE BEAUNE, N° 2, FAUBOURG SAINT-GERMAIN.
1820.


RPJCB

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS LES DEUX INDES.

LIVRE QUINZIÈME.

COLONIES ANGLAISES FONDÉES DANS LE CANADA, DANS LA BAIE D'HUDSON, A TERRE-NEUVE, DANS L'ÎLE SAINT-JEAN ET DANS LA NOUVELLE ÉCOSSE.

Jusqu'à présent nous avons reçu sur nos têtes les rayons perpendiculaires du soleil. Bientôt nous ne les recevrons qu'obliques. Ce n'est plus que de l'or que nos avides et cruels Européens iront chercher loin de leur patrie. Moins insensés, s'ils franchissent encore les mers, ce sera pour se soustraire aux calamités de leurs propres contrées; ce sera pour trouver le repos et la liberté; pour défricher des terres incultes; pour couvrir de filets des rives poissonneuses; pour chercher sur le haut des montagnes, dans le fond des forêts, des animaux à dépouiller de leurs précieuses fourrures.

Les sauvages possesseurs des contrées où nous allons faire nos premiers pas ne seront point une

race d'hommes abâtardie, sans force de corps et sans élévation d'âme ; mais des chasseurs, des guerriers endurcis aux travaux, braves, éloquens, jaloux de leur indépendance, et présentant alternativement des exemples de la férocité la plus inouïe, de la plus héroïque magnanimité, et de la plus absurde superstition.

La superstition, cette plante funeste, est donc de tous les climats ; elle croît donc également dans les plaines et sur les rochers ; sous les feux de la ligne, sous les frimats du pole, et dans l'intervalle tempéré qui les sépare. La généralité de ce phénomène désignerait-elle partout un élan de l'homme ignorant et peureux vers l'auteur de l'existence et le dispensateur des biens et des maux, l'inquiétude d'un enfant qui cherche son père dans les ténèbres ?

1. Raisons qui détournèrent long-temps les Français du projet de former des établissemens dans le Nouveau-Monde.

L'Espagne était maîtresse des riches empires du Mexique et du Pérou, de l'or du Nouveau-Monde, et de presque toute l'Amérique méridionale. Les Portugais, après une longue suite de victoires, de défaites, d'entreprises, de fautes, de conquêtes et de pertes, avaient conservé les plus beaux établissemens dans l'Afrique, dans l'Inde et dans le Bresil. Le gouvernement de France n'avait pas même pensé qu'on pût fonder des colonies, et qu'il fût de quelque utilité d'avoir des possessions dans ces régions éloignées.

Toute son ambition s'était tournée vers l'Italie. D'anciennes prétentions sur le Milanais et les deux

Siciles avaient entraîné cette puissance dans les guerres ruineuses qui l'avaient long-temps occupée. Des troubles intérieurs la détournaient encore plus des grands objets d'un commerce étendu et éloigné, et de l'idée d'aller chercher des royaumes dans les deux Indes.

L'autorité des rois n'était pas formellement contestée; mais on lui résistait, on l'éludait. Le gouvernement féodal avait laissé des traces; et plusieurs de ses abus subsistaient encore. Le prince était sans cesse occupé à contenir une noblesse inquiète et puissante. La plupart des provinces qui composaient la monarchie se gouvernaient par des lois et des formes différentes. Tous les corps, tous les ordres avaient des priviléges ou toujours attaqués ou toujours poussés à l'excès. La machine du gouvernement était compliquée. Pour la conduire, il fallait manier une multitude de ressorts délicats. La cour était forcée de recourir souvent aux moyens honteux de la faiblesse, à l'intrigue et à la séduction, ou d'employer les armes odieuses de l'oppression et de la tyrannie; la nation négociait sans cesse avec le prince. L'autorité des rois était illimitée sans être avouée par les lois; la nation, souvent trop indépendante, n'avait aucun garant de sa liberté. De là on s'observait, on se craignait, on se combattait sans cesse. Le gouvernement s'occupait uniquement non du bien de la nation, mais de la manière de l'assujettir. Le peuple, sentant toujours

ses besoins, ignorant ses forces et ses ressources, ne voyait que ses droits alternativement blessés et foulés par ses seigneurs et par les rois.

II. Fautes et revers qui rendirent mémorables les premières expéditions des Français dans le nouvel hémisphère.

La France laissa donc les Espagnols et les Portugais découvrir des mondes et donner des lois à des nations inconnues. Un seul homme lui ouvrit enfin les yeux. Ce fut l'amiral de Coligny, un des génies les plus étendus, les plus fermes, les plus actifs qui aient jamais illustré ce puissant empire. Ce grand politique, citoyen jusque dans les horreurs des guerres civiles, envoya, l'an 1562, Jean Ribaud dans la Floride. Cette immense contrée de l'Amérique septentrionale s'étendait alors depuis le Mexique jusqu'au pays que les Anglais ont depuis cultivé sous le nom de Caroline. Les Espagnols l'avaient parcourue en 1512, mais sans s'y établir. On ne sait lequel admirer le plus, ou du motif qui les engagea dans cette découverte, ou de celui qui la leur fit abandonner.

Tous les Indiens des Antilles croyaient, sur la foi d'une ancienne tradition, que la nature cachait dans le continent une fontaine dont les eaux avaient la vertu de rajeunir tous les vieillards assez heureux pour en boire. La chimère de l'immortalité fut toujours la passion des hommes et la consolation du dernier âge. Cette idée enchanta l'imagination romanesque des Espagnols. La perte de plusieurs d'entre eux qui furent victimes de leur crédulité n'ébranla pas la confiance des autres. Plutôt que de soupçonner que les pre-

miers avaient péri dans un voyage où la mort était ce qu'il y avait de plus sûr, on pensa que, s'ils ne reparaissaient plus, c'était parce qu'ils avaient trouvé le secret d'une jeunesse éternelle, et ce séjour de délices d'où l'on ne voulait plus sortir.

Ponce de Léon fut le plus célèbre entre les navigateurs qui s'infatuèrent de cette rêverie. Persuadé qu'il existait un troisième monde dont la conquête était réservée à sa gloire, mais croyant que ce qui lui restait de vie était trop court pour l'immense carrière qui s'ouvrait devant ses pas, il résolut d'aller renouveler ses jours et recouvrer la jeunesse dont il avait besoin. Aussitôt il dirigea ses voiles vers les climats où la fable avait placé la fontaine de Jouvence, et trouva la Floride, d'où il revint à Porto-Rico sensiblement plus vieux qu'il n'en était parti. C'est ainsi que le hasard immortalisa le nom d'un aventurier qui ne fit une véritable découverte qu'en courant après une chimère. Il eut le sort de l'alchimiste qui cherche de l'or qu'il ne trouve pas, et qui trouve une chose précieuse qu'il ne cherchait poini.

Presque tout ce que l'esprit humain a inventé d'utile et d'important a été le fruit d'une inquiétude vague plutôt que d'une industrie raisonnée. Le hasard, qui est le cours inaperçu de la nature, ne se repose jamais, et sert indistinctement tous les hommes. Le génie se fatigue, se rebute, et n'appartient qu'à très-peu d'êtres pour quel-

ques momens. Ses efforts mêmes ne le mènent souvent qu'à se trouver sur la route du hasard pour le saisir. La différence entre les hommes de génie et le vulgaire, c'est que ceux-là savent pressentir et chercher ce que celui-ci trouve quelquefois. Plus souvent encore le génie emploie ce que le hasard a jeté sous sa main. C'est le lapidaire qui met le prix au diamant que le laboureur a déterré sans le connaître.

Les Espagnols avaient méprisé la Floride parce qu'ils n'y avaient trouvé ni la fontaine qui devait les rajeunir, ni l'or qui hâte notre vieillesse. Les Français y découvrirent un trésor plus réel et plus précieux ; c'était un ciel serein, une terre abondante, un climat tempéré, des sauvages amis de la paix et de l'hospitalité.

Ce fut pour se procurer les moyens de tirer un parti convenable de tant d'avantages que Ribaud repassa les mers. Si les ordres de ce guide intelligent avaient été suivis, si l'on eût défriché un sol qui n'attendait que des bras nerveux, si la subordination s'était maintenue, si les droits des naturels du pays n'avaient pas été violés, on aurait pu fonder une colonie dont le temps aurait augmenté l'éclat et assuré la prospérité. Mais la légèreté française ne permettait pas tant de sagesse. On prodigua les vivres, les champs ne furent point ensemencés, l'autorité des chefs fut méconnue par des subalternes indociles, la fureur de la guerre et de la chasse échauffa tous les esprits,

les Indiens n'éprouvèrent que mépris et que cruauté.

Une conduite si extravagante fut punie comme elle devait l'être. Toutes les calamités imaginables affligèrent l'établissement naissant. Pour s'y soustraire, il fut résolu de reprendre la route de l'Europe. Les vaisseaux manquaient, et les mêmes aventuriers qui n'avaient pas eu le courage si facile d'être cultivateurs pour avoir du pain, eurent l'audace d'entreprendre la construction d'un navire sans avoir jamais manié d'outils, sans aucun des secours que les gens de l'art les plus exercés auraient exigés. On façonna grossièrement les bois qui tombaient sous la main ; la mousse tint lieu d'étoupes pour le calfatage ; les chemises et les draps de lit furent convertis en voiles ; les écorces d'arbres devinrent cordages. Le bâtiment fut lancé à l'eau et vogua sur l'Océan.

Assez peu de temps après l'embarquement, survint un long calme, et les vivres manquèrent. Le désespoir fit arrêter qu'un des associés serait tué pour sauver les autres, s'il était possible. Le sort allait décider du choix de la victime, lorsqu'un soldat nommé Lachau offrit sa vie pour reculer de quelques jours la mort de ses compagnons. Sa générosité fut acceptée. On l'égorgea, on but son sang, on dévora ses membres. La boucherie allait devenir plus sanglante, lorsqu'on aperçut une frégate anglaise sur laquelle était un Français parti de la Floride avec Ribaud. On sut

par lui que le brave Laudonière, qui avait été du premier voyage, arrivait avec trois navires, avec de l'argent, avec des ouvriers, avec des troupes, avec tout ce qu'il fallait pour fonder un puissant état. Ces nouvelles rassurérent jusqu'aux plus faibles de ceux qui s'étaient laissé trop facilement abattre. Tous reprirent la route du poste si lâchement déserté. Les anciens et les nouveaux colons construisirent, avec la gaîté particulière à leur nation, le fort de la Caroline, sur les rives du Mai, à deux lieues de la mer, dans une situation plus favorable que celle qui avait été précédemment choisie pour Charles-Fort. Mais, ces travaux finis, recommencèrent les désordres qui avaient tout perdu.

Pour comble de malheur, les troubles civils qui désolaient la France détournèrent les regards des sujets d'une entreprise où l'état n'avait jamais arrêté ses vues. Les querelles absurdes de la théologie aliénaient tous les esprits, divisaient tous les cœurs. Le gouvernement avait violé en même temps la loi sacrée de la nature qui ordonne à tous les hommes de tolérer les opinions de leurs semblables, et les lois de la politique qui défendent d'être tyrans sans intérêt. La religion réformée avait fait en France les plus grands progrès lorsqu'elle y fut persécutée. Une partie considérable de la nation se trouva enveloppée dans la proscription, et elle courut aux armes.

L'Espagne, non moins intolérante, avait pré-

venu les querelles de religion en laissant prendre au clergé cet empire absolu qui alla toujours en se fortifiant, et qui désormais ira toujours en s'affaiblissant. L'inquisition, toujours armée contre la moindre apparence de nouveauté, sut empêcher le protestantisme d'entrer dans l'état, et n'eut point à le détruire. Tout occupé de l'Amérique, accoutumé à s'en attribuer la possession exclusive, instruit des tentatives de quelques Français pour s'y établir, et de l'abandon où les laissait le gouvernement, Philippe II fit partir de Cadix une flotte pour les exterminer. Menendez, qui la commandait, arrive à la Floride. Il y trouve les ennemis qu'il cherchait établis au fort de la Caroline. Il attaque tous leurs retranchemens, les emporte l'épée à la main, et fait un massacre horrible. Tous ceux qui avaient échappé au carnage furent pendus à un arbre avec cette inscription : NON COMME FRANÇAIS, MAIS COMME HÉRÉTIQUES.

Loin de songer à venger cet outrage, le ministère de Charles IX se réjouit en secret de l'anéantissement d'un projet qu'à la vérité il avait approuvé, mais qu'il n'aimait pas, parce qu'il avait été imaginé par le chef des huguenots, et qu'il pouvait donner du relief aux opinions nouvelles. L'indignation publique ne fit que l'affermir dans la résolution de ne témoigner aucun ressentiment. Il était réservé à un particulier d'exécuter ce que l'état aurait dû faire.

Dominique de Gourgue, né à Mont-Marsan en Gascogne, navigateur habile et hardi, ennemi des Espagnols, dont il avait reçu des outrages personnels, passionné pour sa patrie, pour les expéditions périlleuses et pour la gloire, vend son bien, construit des vaisseaux, choisit des compagnons dignes de lui, va attaquer les meurtriers dans la Floride, les pousse de poste en poste avec une valeur, une activité incroyables, les bat partout, et, pour opposer dérision à dérision, les fait pendre à des arbres, sur lesquels on écrit : NON COMME ESPAGNOLS, MAIS COMME ASSASSINS.

Si les Espagnols s'étaient contentés de massacrer les Français, jamais on n'aurait usé contre eux d'une représaille si cruelle. Ce fut l'antithèse de l'inscription qui fit tout le mal. On commit une atrocité effroyable parce qu'on trouva un mot plaisant. L'histoire offre plus d'un exemple où l'on peut soupçonner que ce n'est pas la chose qui a fait le mot, mais le mot qui a fait la chose.

L'expédition du brave de Gourgue n'eut pas d'autres suites. Soit qu'il manquât de provisions pour rester dans la Floride, soit qu'il prévît qu'il ne lui viendrait aucun secours de France, soit qu'il crût que l'amitié des sauvages finirait avec les moyens de l'acheter, ou qu'il pensât que les Espagnols viendraient l'accabler, il fit sauter les forts qu'il avait conquis, et reprit la route de sa patrie. Il y fut reçu de tous les citoyens avec l'admiration qui lui était due, et très-mal par la cour.

Despote et superstitieuse, elle avait trop à craindre de la vertu.

Depuis 1567 que l'intrépide Gascon avait évacué la Floride, les Français oublièrent le Nouveau-Monde. Egarés dans un chaos de dogmes inconcevables, ils perdirent la raison et l'humanité. Le peuple le plus doux et le plus sociable devint le plus barbare, le plus sanguinaire des peuples. Ce n'était pas assez des bûchers et des échafauds ; criminels les uns aux yeux des autres, tous furent bourreaux, tous furent victimes. Après s'être condamnés mutuellement aux flammes de l'enfer, ils s'égorgèrent à la voix de leurs prêtres qui ne criaient que sang et que vengeance. Enfin le généreux Henri toucha l'âme de ses sujets. En pleurant sur leurs maux, il leur apprit à les sentir. Il leur rendit les doux penchans de la vie sociale, leur ôta les armes des mains, et les fit consentir à vivre heureux sous ses lois paternelles.

Alors la nation, tranquille et libre sous un roi en qui elle avait confiance, conçut des projets utiles. On s'occupa de la formation des colonies. Les premières idées devaient se tourner naturellement vers la Floride. A l'exception du fort Saint-Augustin, autrefois construit par les Espagnols, à dix ou douze lieues de la colonie française, les Européens n'avaient pas un seul établissement dans ce vaste et beau pays. On n'en craignait pas les habitans. Tout annonçait sa fertilité. Il passait

même pour riche en mines d'or et d'argent, parce qu'on y avait trouvé de ces métaux, sans soupçonner qu'ils venaient de quelques vaisseaux jetés sur les côtes par le naufrage. Le souvenir des grandes actions que quelques Français y avaient faites ne pouvait pas encore être effacé. Il est vraisemblable qu'on craignit d'aigrir l'Espagne, qui n'était pas disposée à souffrir le moindre établissement dans le golfe du Mexique, ou même dans le voisinage. Le danger qu'il y avait à provoquer un peuple si puissant dans le Nouveau-Monde inspira la résolution de s'éloigner de lui le plus qu'il serait possible. Les contrées plus septentrionales de l'Amérique obtinrent, par cette raison la préférence. La route en était déjà tracée.

III. Les Français tournent leurs vues vers le Canada.

François Ier y avait envoyé en 1523 le Florentin Verazzani, qui ne fit qu'observer l'île de Terre-Neuve et quelques côtes du continent, mais sans s'y arrêter.

Onze ans après, Jacques Cartier, habile navigateur de Saint-Malo, reprit les projets de Verazzani. Les deux nations qui étaient les premières débarquées au Nouveau-Monde crièrent à l'injustice en voyant qu'on y courait sur leurs traces. *Eh quoi!* dit plaisamment François Ier, *le roi d'Espagne et le roi de Portugal partagent tranquillement entre eux toute l'Amérique sans souffrir que j'y prenne part comme leur frère! Je voudrais bien voir l'article du testament d'Adam qui leur lègue ce vaste héritage.*

Cartier alla plus loin que son prédécesseur. Il entra dans le fleuve Saint-Laurent ; mais, après avoir échangé avec les sauvages quelques marchandises d'Europe contre des pelleteries, il se rembarqua pour la France, où l'on oublia par légèreté une entreprise qu'on paraissait n'avoir formée que par imitation.

Heureusement les Normands, les Bretons, les Basques continuèrent à faire la pêche de la morue sur le grand banc, le long des côtes de Terre-Neuve, dans tous les parages voisins. Ces hommes intrépides, qui avaient de l'expérience, servirent de pilotes aux aventuriers qui depuis 1598 tentèrent de fonder des colonies dans ces contrées désertes. Aucun de ces premiers établissemens ne prospéra, parce qu'ils furent tous dirigés par des compagnies exclusives qui n'avaient ni les talens qu'il fallait pour choisir les meilleures positions, ni des fonds suffisans pour attendre le retour de leurs avances. Un monople remplaça rapidement un monopole, mais en vain ; c'était toujours avec une avidité sans vues et sans moyens. Tous ces différens corps se ruinaient l'un après l'autre sans que l'état gagnât rien à leur perte. Tant d'expéditions avaient consommé plus d'hommes, d'argent et de vaisseaux que n'en coûtait à d'autres puissances la fondation de grands empires. Enfin Samuel de Champlain remonta bien avant le fleuve Saint-Laurent, et jeta sur ses bords, en 1608, les fondemens de Québec, qui

devint le berceau, le centre, la capitale de la Nouvelle-France ou du Canada.

L'espace illimité qui s'ouvrait devant cette colonie offrait à ses premiers regards des forêts sombres, épaisses et profondes, dont la seule hauteur attestait l'ancienneté. Des rivières sans nombre venaient de loin arroser ces pays immenses. L'intervalle qu'elles laissaient était coupé d'une multitude de lacs. On en comptait quatre, dont la circonférence embrassait depuis deux cents jusqu'à cinq cents lieues. Ces espèces de mers intérieures communiquaient entre elles, et leurs eaux, après avoir formé le fleuve Saint-Laurent, allaient grossir considérablement le lit de l'Océan. Tout, dans cette région intacte du Nouveau-Monde, portait l'empreinte du grand et du sublime. La nature y déployait un luxe de fécondité, une magnificence, une majesté qui commandait la vénération ; mille grâces sauvages qui surpassaient infiniment les beautés artificielles de nos climats. C'est là qu'un peintre, un poëte aurait senti son imagination s'exalter, s'échauffer et se remplir de ces idées qui deviennent ineffaçables dans la mémoire des hommes. Toutes ces contrées exhalaient, respiraient un air de longue vie. Cette température qui, par la position du climat, devait être délicieuse, ne perdait rien de sa salubrité par la rigueur singulière d'un froid long et violent. Ceux qui n'attribuent cette singularité qu'aux bois, aux sources, aux montagnes dont ce pays

est couvert, n'ont pas tout considéré. D'autres observateurs ajoutent à ces causes du froid l'élévation du terrain, un ciel tout aérien et rarement chargé de vapeurs, la direction des vents qui viennent du nord au midi par des mers toujours glacées.

IV. Gouvernement, habitudes, vertus, vices, guerres des sauvages qui habitaient le Canada.

Les habitans de cet âpre climat étaient cependant peu vêtus. Un manteau de buffle ou de castor serré par une ceinture de cuir, une chaussure de peau de chevreuil, c'était leur habillement avant leur commerce avec nous. Ce qu'ils y ont ajouté depuis a toujours excité les lamentations de leurs vieillards sur la décadence des mœurs.

Peu de ces sauvages connaissaient la culture, encore n'était-ce que celle du maïs, qu'ils abandonnaient aux femmes, comme indignes des soins de l'homme indépendant. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel, c'était qu'il fût réduit à labourer un champ, la même que celle que Dieu prononça contre le premier homme. Quelquefois ils s'abaissaient jusqu'à la pêche ; mais leur vie et leur gloire étaient la chasse. Toute la nation y allait comme à la guerre ; chaque famille, chaque cabane, comme à sa subsistance. Il fallait se préparer à cette expédition par des jeûnes austères, n'y marcher qu'après avoir invoqué les dieux. On ne leur demandait pas la force de terrasser les animaux, mais le bonheur de les rencontrer. Hormis les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous se mettaient en campagne, les hommes pour

tuer le gibier, les femmes pour le porter et le sécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver était la belle saison de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf et l'orignal ne pouvaient fuir alors avec toute leur vitesse à travers quatre à cinq pieds de neige. Ces sauvages, que n'arrêtaient ni les buissons, ni les ravines, ni les étangs, ni les rivières, et qui passaient à la course la plupart des animaux légers, faisaient rarement une chasse malheureuse. Mais, au défaut de gibier, on vivait de gland; au défaut de gland, on se nourrissait de la sève ou de la pellicule qui naît entre le bois et la grosse écorce du tremble et du bouleau.

Dans l'intervalle d'une chasse à l'autre, on faisait, on réparait les arcs et les flèches, les raquettes qui servaient à courir sur la neige, les canots sur lesquels on devait passer les lacs et les rivières. Ces meubles de voyage et quelques pots de terre formaient toute l'industrie, tous les arts de ces peuples errans. Ceux d'entre eux qui s'étaient réunis en bourgades ajoutaient à ces travaux les soins qu'exigeait leur vie plus sédentaire; ils y joignaient la précaution de palissader, de defendre leurs cabanes contre les irruptions. Les sauvages s'abandonnaient alors dans une sécurité profonde à la plus entière inaction. Ce sentiment inquiet de sa propre faiblesse, cette lassitude de tout et de soi-même, qu'on appelle ennui, ce besoin de fuir la solitude et de se décharger sur autrui du fardeau de sa vie, étaient

inconnus à ce peuple, content de la nature et de sa destinée.

Leur stature était taillée en général dans les plus belles proportions; mais plus propres à supporter les fatigues de la course que les peines du travail, ils avaient moins de vigueur que d'agilité. Avec des traits réguliers ils avaient cet air féroce que leur donnaient sans doute l'habitude de la chasse et le péril de la guerre. Leur peau était d'un rouge obscur et sale. Cette couleur désagréable leur venait de la nature, qui hâle tous les hommes continuellement exposés au grand air. Elle était augmentée par la manie qu'ont toujours eue les peuples sauvages de se peindre le corps et le visage, soit pour se reconnaître de loin, soit pour se rendre plus agréables dans l'amour ou plus terribles à la guerre. A ce vernis ils joignaient des frictions de graisse de quadrupède ou d'huile de poisson, usage familier et nécessaire pour se garantir de la piqûre insoutenable des moucherons et des insectes qui couvrent tous les pays que l'homme laisse en friche. Ces onguens étaient préparés et mêlés avec des sucs ou des matières rouges qui peut-être étaneit le poison le plus mortel pour les moustics. Ajoutez à ces enduits, qui pénètrent et dénaturent la couleur de la peau, les fumigations qu'on oppose encore à tous ces insectes, ou que respirent ces peuples dans leurs cabanes, où ils se chauffent tout l'hiver, où ils boucanent leurs viandes. C'en

était assez pour leur donner un teint hideux à nos regards, mais beau sans doute, ou du moins supportable à leurs yeux peu délicats. Du reste, ils avaient la vue, l'odorat, l'ouïe, tous les sens d'une finesse ou d'une subtilité qui les avertissaient de loin sur leurs dangers ou leurs besoins. Ceux-ci étaient bornés; mais leurs maladies l'étaient bien davantage. Ils ne connaissaient guère que celles qui pouvaient naître de leurs exercices quelquefois trop violens, ou de la surabondance de nourriture qu'ils prenaient après des diètes excessives.

Leur population était peu nombreuse, et peut-être n'était-ce pas un malheur. Les nations policées doivent désirer la multiplication des hommes, parce que, gouvernées par des chefs ambitieux d'autant plus portés à la guerre qu'ils ne la font pas, elles sont réduites à la nécessité de combattre pour envahir ou pour repousser, parce qu'elles n'ont jamais assez de terrain et d'espace pour leur vie entreprenante et dispendieuse. Mais les peuples isolés, errans, gardés par les déserts qui les séparent, par les courses qui les dérobent aux irruptions, par la pauvreté qui les garantit de faire ou de souffrir des injustices, ces peuples sauvages n'ont pas besoin d'être multipliés. Pourvu qu'ils le soient assez pour résister aux animaux féroces, pour repousser un ennemi qui n'est jamais fort, pour se secourir mutuellement, tout est bien. Plus ils le seraient

au-delà, plus promptement ils auraient dévasté les lieux qu'ils habitent, plus tôt ils seraient forcés de les quitter pour en aller chercher d'autres, le seul, du moins le plus grand inconvénient de leur vie précaire.

Indépendamment de ces réflexions, qui pouvaient bien ne s'être pas présentées aux sauvages du Canada d'une manière si développée, la nature des choses suffisait seule pour arrêter leur population. Quoiqu'ils habitassent des contrées abondantes en gibier et en poisson, il y avait des saisons et quelquefois des années où cette unique ressource leur manquait : la famine faisait alors d'horribles ravages chez des nations trop éloignées les unes des autres pour se donner des secours. Leurs guerres ou leurs hostilités passagères, mais causées par des haines éternelles, étaient très-destructives. Des chasseurs continuellement exercés à poursuivre leur nourriture qui fuyait devant eux, à déchirer l'animal qu'ils avaient surpris à la course ; des hommes dont l'oreille était familiarisée aux cris de la mort, et la vûe à l'effusion du sang, devaient dans les combats se montrer plus impitoyables encore, s'il est possible, que ne le sont nos peuples frugivores. Enfin, malgré les éloges qu'on donne à l'éducation la plus dure, et qui séduisirent Pierre le Grand au point qu'il ordonna de ne laisser boire que de l'eau de la mer aux enfans de ses matelots, étrange épreuve qui leur coûta la vie

à tous, il est certain qu'un grand nombre de jeunes sauvages périssaient par la faim, par la soif, par le froid, et par les fatigues. Ceux mêmes dont le tempérament était assez vigoureux pour résister aux exercices communs dans ces climats, pour traverser les plus grandes rivières à la nage, pour faire des chasses de deux cents lieues, pour se défendre du sommeil durant plusieurs jours, pour se passer long-temps de nourriture, ces hommes en étaient moins propres à la génération, et sentaient tarir en eux les germes de la vie. Peu parvenaient à la carrière que l'on fournit dans nos sociétés, où les habitudes sont plus uniformes et plus tranquilles.

L'austérité de l'éducation spartiate, la pratique des rudes travaux, et l'usage des nourritures grossières, ont fait une illusion dangereuse. Les philosophes, séduits par le sentiment des maux de l'humanité, ont voulu consoler les malheureux que la fortune avait condamnés à ce genre de vie en leur persuadant que c'était le plus sain et le meilleur. Les gens riches n'ont pas manqué d'adopter un système qui leur endurcissait tranquillement le cœur et les dispensait de la compassion et de la bienfaisance. Non, il n'est pas vrai que les hommes occupés des pénibles arts de la société vivent aussi long-temps que l'homme qui jouit du fruit de leurs sueurs. Le travail modéré fortifie, le travail excessif accable. Un paysan est un vieillard à soixante ans, tandis que les citoyens

de nos villes qui vivent dans l'opulence avec quelque sagesse atteignent et passent souvent quatre-vingts ans. Les gens de lettres même, dont les occupations sont peu favorables à la santé, comptent dans leur classe un assez grand nombre d'octogénaires. Loin des livres modernes ces cruels sophismes dont on berce les riches et les grands qui s'endorment sur les labeurs du pauvre, ferment leurs entrailles à ses gémissemens, et détournent leur sensibilité de dessus leurs vassaux pour la porter tout entière sur leurs chiens et sur leurs chevaux !

On trouva dans le Canada trois langues mères, l'algonquine, la siouse, et la huronne. On jugea que ces langues étaient primitives, parce qu'elles renfermaient chacune un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choses par le son. Les dialectes qui en dérivaient se multipliaient presque autant que les bourgades. On n'y remarquait point de termes abstraits, parce que l'esprit des sauvages, esprit encore enfant, ne s'écarte guère loin des objets et des temps présens ; et qu'avec peu d'idées on a rarement besoin de les généraliser et d'en représenter plusieurs dans un seul signe. Mais d'ailleurs le langage de ces peuples, presque toujours animé d'un sentiment prompt, unique et profond, remué par les grandes scènes de la nature, prenait dans leur imagination sensible et forte un caractère vivant et poétique. L'étonnement et l'admiration, dont leur

ignorance même les rendait susceptibles, les entraînaient violemment à l'exagération. Leur âme s'exprimait comme leurs yeux voyaient : c'était toujours des êtres physiques qu'ils retraçaient avec des couleurs sensibles, et leurs discours devenaient pittoresques. Au défaut de termes de convention pour rendre certaines idées composées ou compliquées, ils employaient des expressions figurées. Le geste, l'attitude ou l'action du corps, l'inflexion de la voix, suppléaient ou achevaient ce qui manquait à la parole. Les métaphores étaient plus hardies, plus familières dans leur conversation qu'elles ne le sont dans la poésie même épique des langues de l'Europe. Leurs harangues dans les assemblées publiques étaient surtout remplies d'images, d'énergie et de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur grec ou romain ne parla avec autant de force et de sublimité qu'un chef de ces sauvages. On voulait les éloigner de leur patrie : *Nous sommes*, répondit-il, *nés sur cette terre; nos pères y sont ensevelis. Dirons-nous aux ossemens de nos pères, Levez-vous, et venez avec nous dans une terre étrangère ?*

Il est aisé de penser que de pareilles nations ne pouvaient pas être aussi douces, aussi faibles que celles du midi de l'Amérique. On éprouva qu'elles avaient cette activité, cette énergie qu'on trouve chez les peuples du nord, à moins qu'ils ne soient, comme les Lapons, d'une espèce fort différente de la nôtre. Elles n'étaient guère par-

venues qu'à ce degré de lumière et de police où l'instinct seul peut conduire les hommes dans un petit nombre d'années ; et c'est chez ces peuples que les philosophes peuvent étudier l'homme de la nature.

Ils étaient divisés en plusieurs petites nations dont le gouvernement était à peu près le même. Quelques-unes reconnaissaient des chefs héréditaires ; d'autres s'en donnaient d'électifs ; la plupart n'étaient dirigées que par leurs vieillards. C'étaient de simples associations fortuites et toujours libres, unies sans aucun lien. La volonté générale n'y assujettissait pas même la volonté particulière. Les décisions étaient de simples conseils qui n'obligeaient personne sous la moindre peine. Si, dans une de ces singulières républiques, on ordonnait la mort d'un homme, c'était plutôt une espèce de guerre contre un ennemi commun qu'un acte judiciaire exercé sur un sujet ou un citoyen. Au défaut du pouvoir coërcitif, les mœurs, l'exemple ; l'éducation, le respect pour les anciens, l'amour des parens, maintenaient en paix ces sociétés sans lois comme sans biens. La raison, qui n'avait pas été comme parmi nous dénaturée par les préjugés et violée par des actes de force, leur tenait lieu de préceptes de morale et d'ordonnance de police. La concorde et la sûretè se maintenaient sans l'entremise du gouvernement. Jamais l'autorité ne blessait ce puissant instinct de la nature, l'amour de l'indé-

pendance, qui, éclairé par la raison, produit en nous celui de l'égalité.

De là ces égards que les sauvages observent réciproquement entre eux. Ils se prodiguent des marques d'estime par un retour de celle que chacun exige pour soi-même. Prévenans et réservés, ils pèsent leurs paroles, ils écoutent avec attention. Leur gravité, qu'on prendrait pour de la mélancolie, est surtout remarquable dans leurs assemblées nationales. Chacun y harangue à son tour, selon son âge, son expérience et ses services. Jamais on n'est interrompu, ni par un reproche indécent, ni par un applaudissement déplacé. Les affaires publiques y sont maniées avec un désintéressement inconnu dans nos gouvernemens, où le bien de l'état ne se fait presque jamais que par des vues personnelles ou par esprit de corps. Il n'est pas rare de voir un orateur sauvage qui est en possession des suffrages avertir ceux qui défèrent à ses conseils qu'un autre est plus digne de leur confiance.

Ce respect mutuel entre les habitans d'une bourgade règne entre les peuples dès que la guerre cesse. Les envoyés sont reçus, sont traités avec l'amitié qu'on doit à des hommes qui viennent parler de paix ou d'alliance. Ce n'est jamais pour un projet de conquête ni pour un intérêt de domination que négocient des nations errantes qui n'ont pas même l'idee d'un domaine. Celles mêmes qui s'arrêtent dans des habitations fixes ne dis-

putent à personne le droit de s'établir dans leur canton, pourvu qu'on ne les inquiète pas. La terre, disent-ils, est faite pour tous les hommes; aucun n'y doit posséder la portion de deux. Toute la politique des sauvages se réduit donc à former des ligues contre un ennemi trop nombreux et trop fort, à suspendre des hostilités trop meurtrières. Est-on convenu de la trève ou de l'union, on s'en donne mutuellement le gage par des colliers de porcelaine. C'est une espèce de coquillage ou de colimaçon. Les blancs sont trop communs; on en fait peu de cas. Les violets, plus rares, et les noirs, qui le sont encore davantage, sont les plus estimés. On leur donne une forme cylindrique; on les perce; on les distribue en branches et en colliers. Les branches, d'environ un pied de long, portent des grains enfilés à la suite les uns des autres. Les colliers sont de larges ceintures où les grains, disposés par rangs, sont assujettis par de petites bandelettes de cuir dont on forme un tissu assez propre. La mesure, le poids et la couleur de ces coquillages décident de l'importance des affaires. Ils servent de bijoux, de registres et d'annales. C'est le lien des peuples et des individus. C'est un gage inviolable et sacré, qui donne la sanction aux paroles, aux promesses, aux traités. Les chefs de bourgades sont les dépositaires de ces fastes de la nation. Ils en connaissent la signification, ils en interprètent le sens. C'est avec ces caractères de convention qu'ils

transmettent l'histoire du pays à la génération naissante.

Comme les sauvages n'ont point de richesses, ils sont bienfaisans. On le voit, on le sent dans le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes. Ils partagent libéralement le peu qu'ils ont de provisions avec ceux dont la chasse, la pêche ou les récoltes ont trompé les espérances. Leurs tables et leurs cabanes sont jour et nuit ouvertes aux étrangers et aux voyageurs. C'est dans les fêtes que brille surtout cette hospitalité généreuse qui fait un bien public des avantages d'un particulier. C'est moins parce qu'il possède que parce qu'il donne qu'un sauvage aspire à la considération. Ainsi la provision d'une chasse de six mois est souvent distribuée en un jour, et celui qui régale a bien plus de plaisir que tous ceux qu'il a invités.

Tous les peintres des mœurs sauvages ne placent point la bienveillance dans leurs tableaux. Mais la prévention ne leur a-t-elle pas fait confondre avec le caractère naturel une antipathie de ressentiment? Ces peuples n'aiment, n'estiment ni n'accueillent les Européens. L'inégalité des conditions, que nous croyons si nécessaire pour le maintien des sociétés, est aux yeux d'un sauvage le comble de la démence. Ils sont également scandalisés que chez nous un homme ait lui seul plus de bien que plusieurs autres, et que cette première injustice en entraîne une seconde, qui

est d'attacher plus de considération à plus de richesses. Mais ce qui leur semble une bassesse, un avilissement au-dessous de la stupidité des bêtes, c'est que des hommes qui sont égaux par la nature se dégradent jusqu'à dépendre des volontés ou des caprices d'un seul homme. Le respect que nous avons pour les titres, les dignités, et surtout pour la noblesse héréditaire, ils l'appellent insulte, outrage pour l'espèce humaine. Quand on sait conduire un canot, battre l'ennemi, construire une cabane, vivre de peu, faire cent lieues dans les forêts sans autre guide que le vent et le soleil, sans autre provision qu'un arc et des flèches, c'est alors qu'on est un homme. Et que faut-il de plus? Cette inquiétude qui nous fait passer tant de mers pour chercher une fortune qui fuit devant nos pas, ils la croient plutôt l'effet de notre pauvreté que de notre industrie. Ils rient de nos arts, de nos manières, de tous ces usages qui nous inspirent plus de vanité à mesure qu'ils s'éloignent plus de la nature. Leur franchise et leur bonne foi sont indignées des finesses et des perfidies qui ont fait la base de notre commerce avec eux. Une foule d'autres motifs, appuyés quelquefois sur le préjugé, souvent sur la raison, ont rendu les Européens odieux aux sauvages. Ils sont devenus par représailles durs et cruels envers nous. L'aversion et le mépris que nous leur avons fait concevoir pour nos mœurs les ont toujours éloignés de notre société. On n'a jamais

pu façonner aucun d'eux aux délices de notre aisance, tandis qu'on a vu des Européens renoncer à toutes les commodités de l'homme civil pour aller prendre dans les forêts l'arc et la massue de l'homme sauvage.

Cependant un sentiment inné de bienveillance les ramène quelquefois à nous. Un bâtiment français s'était brisé, à l'entrée de l'hiver, sur les rochers d'Anticosti. Ceux des matelots qui dans cette île déserte et sauvage avaient échappé aux rigueurs des frimats et de la famine formèrent des débris de leur navire un radeau qui, au printemps, les conduisit dans le continent. Une cabane de sauvages s'offrit à leurs regards expirans. *Mes frères*, leur dit affectueusement le chef de cette famille solitaire, *les malheureux ont droit à notre commisération et à notre assistance ; nous sommes hommes, et les misères de l'humanité nous touchent dans les autres comme dans nous-mêmes.* Ces expressions d'une âme tendre furent suivies de tous les secours qui étaient au pouvoir de ces généreux sauvages.

Européens, si fiers de vos gouvernemens, de vos lois, de vos institutions, de vos monumens, de tout ce que vous appelez votre sagesse, permettez que je vous arrête un moment. Je viens de vous exposer avec simplicité et sans art le tableau de la vie et des mœurs du sauvage. Je ne vous ai ni dissimulé ses vices, ni exagéré ses vertus. La sensation que mon récit vous a fait éprouver, je vous demande de la conserver jusqu'à ce que le plus

beau génie, l'homme le plus éloquent d'entre vous ait apprêté ses crayons et vous ai peint avec toute la force, avec toute la magie de son coloris les biens et les maux de vos contrées si policées. Son tableau vous transportera d'admiration, je n'en doute point : mais croyez-vous qu'il laisse dans vos âmes l'émotion délicieuse que vous ressentez encore? L'estime, l'amour, la vénération que vous venez d'accorder à des sauvages, vous l'inspirera-t-il pour vos compatriotes? Vous ne seriez que de misérables sauvages dans les forêts; le dernier des sauvages serait un homme respectable dans vos cités.

Une seule félicité manquait aux Américains : le bonheur d'aimer passionnément les femmes. En vain ont-elles reçu de la nature une taille avantageuse, de beaux yeux, des traits agréables, des cheveux noirs, longs et bien placés; tous ces agrémens ne sont comptés que durant le temps de leur indépendance. A peine ont-elles subi le joug de l'hymen, que l'époux même qu'elles chérissent uniquement devient insensible à des charmes qu'elles prodiguaient avant le mariage. A la vérité, le genre de vie où cet état les condamne n'est pas favorable à la beauté. Leurs traits s'altèrent; elles perdent en même temps et le désir et le pouvoir de plaire. Laborieuses, actives, infatigables, on les voit labourer la terre, jeter la semence, faire la moisson, tandis que leurs maris, dédaignant de courber la tête et le dos sous

le joug de l'agriculture, s'amusent à chasser, à pêcher, à tirer de l'arc, à exercer sur la terre l'empire de l'homme.

Plusieurs de ces nations ont l'usage de la pluralité des femmes. Les peuples mêmes qui ne pratiquent pas la polygamie se sont du moins réservé le divorce. L'idée d'un lien indissoluble n'est pas encore entré dans l'eprit de ces hommes libres jusqu'à la mort. Quand les gens mariés ne se conviennent pas, ils se séparent de concert, et partagent entre eux les enfans. Rien ne leur paraît plus contraire aux lois de la nature et de la raison que le système opposé des chrétiens. Le grand esprit, disent-ils, nous a créés pour être heureux, et ce serait l'offenser que de vivre dans un état de contrainte et de chagrin. Cette morale est d'accord avec le langage que tenait un miamis à l'un de nos missionnaires. *Nous ne pouvions plus bien vivre ensemble, ma femme et moi. Mon voisin n'était pas mieux avec la sienne. Nous avons changé de femme, et nous sommes tous contens.*

Un écrivain illustre, et qu'il faut encore admirer quand on n'est pas de son avis, pense que l'amour n'est point chez les Américains un principe d'industrie, de génie et de mœurs, comme il l'est en Europe, parce que les Américains, dit-il, ont un sixième sens plus faible qu'il ne l'est chez les Européens. On prétend que ces sauvages ne connaissent ni les tourmens, ni les délices de la plus ardente des passions. L'air et la terre, dont

l'humidité contribue si fort à la végétation, leur donnent peu de chaleur pour la génération. La même sève qui couvre les campagnes de forêts et les arbres de feuilles y fait croître, chez les hommes comme chez les femmes, de longues chevelures, lisses, épaisses, fortes et tenaces. Des hommes qui n'ont guère plus de barbe que des eunuques ne doivent pas abonder en germes reproductifs. Le sang de ces peuples est aqueux et froid. Les mâles y ont quelquefois du lait aux mamelles. De là ce penchant tardif pour les femmes, cette aversion qui les en éloigne dans le flux menstruel et dans les temps de grossesse, cette ardeur faible et passagère qui ne se réveille que dans certaines saisons de l'année. De là cette vivacité d'imagination qui les rend superstitieux, peureux dans les ténèbres comme des enfans, aussi portés à la vengeance que des femmes, poëtes et figurés dans leurs discours, sensibles, en un mot, mais peu passionnés. Enfin de là venait sans doute en partie ce défaut de population qu'on a toujours remarqué chez eux. Ils ont peu d'enfans, parce qu'ils n'aiment pas assez les femmes ; et c'est un vice national que les vieillards ne cessaient de reprocher aux jeunes gens.

Mais ne pourrait-on pas dire que la passion pour les femmes languit moins par le tempérament des sauvages que par leur caractère moral ? Les plaisirs de l'amour y sont trop faciles pour y exciter puissamment les désirs. Parmi nous, en

effet, est-ce dans les siècles où le luxe favorise l'incontinence qu'on voit les hommes aimer le plus les femmes, et les femmes porter le plus d'enfans? Dans quels pays l'amour fut-il une source d'héroïsme et de vertu, quand les femmes n'y encourageaient pas leurs amans par le refus de la pudeur, par la honte qu'elles attachaient aux faiblesses de leur sexe? C'est à Sparte, c'est à Rome, c'est en France même, dans les temps de la chevalerie, que l'amour a fait entreprendre et souffrir de grandes choses. C'est là que, se mêlant à l'esprit public, il aidait ou suppléait au patriotisme. Comme il était plus difficile de plaire toujours à une femme que d'en séduire plusieurs, le règne de l'amour moral prolongeait le pouvoir de l'amour physique, en le réprimant, en le dirigeant, en le trompant même par des espérances qui perpétuaient les désirs et conservaient les forces. Mais cet amour qui jouissait peu produisait beaucoup. Aimer n'était pas un art, c'était une passion. Engendrée par l'innocence même, elle se nourrissait de sacrifices au lieu de s'éteindre dans les voluptés.

Quant aux sauvages, s'ils aiment moins les femmes que ne font les peuples policés, ce n'est pas peut-être faute de vigueur et de penchant à la population; mais le premier besoin de l'homme arrête chez eux les cris du second. Le soin de leur nourriture épuise presque toutes leurs forces. La chasse et les courses ne leur laissent ni les moyens, ni

le loisir de peupler. Toute nation errante ne sera jamais féconde. Que deviendraient des femmes obligées de suivre leurs maris à cent lieues avec des enfans sur leur sein ou dans leurs bras ? Que deviendraient ces enfans eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tarirait en chemin ? La chasse empêche donc la multiplication des hommes, et la guerre la détruit. Un sauvage guerrier résiste aux piéges séducteurs dont les jeunes filles cherchent à l'envelopper. Quand la nature oblige ce sexe à poursuivre celui qui fuit, et qu'elles vont solliciter les hommes jusque dans leur lit, ceux qui sont moins touchés de la gloire militaire que des charmes de la beauté se laissent aller à la tentation. Mais les vrais guerriers, à qui l'on apprend de bonne heure que la fréquentation des femmes énerve le courage et la force, ne se rendent pas. Le Canada n'est donc point désert par l'avarice de la nature, mais par le genre de vie de ses habitans. Aussi propres à la génération que nos peuples du nord, ils usent toute leur vigueur à leur conservation. La faim ne leur permet pas d'écouter l'amour. Si les peuples du midi donnent tout à cette seconde passion, c'est que la première est promptement satisfaite à très-peu de frais. Dans un pays où la nature produit beaucoup et l'homme consomme peu, toute la surabondance des forces se porte vers la population, qui d'ailleurs est secondée par la chaleur du ciel. Dans un climat où les hommes sont plus voraces

que la nature n'est prodigue, le temps et les facultés de l'espèce humaine sont absorbés par des fatigues qui nuisent à la multiplication.

Mais la preuve que les sauvages ne sont pas moins sensibles que nous à la passion des femmes, c'est qu'ils aiment bien plus leurs enfans. Une mère allaite son fils jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept. Dès l'âge le plus tendre on respecte en eux leur indépendance naturelle. Jamais on ne les bat, jamais on ne les gronde, pour ne pas abattre cet esprit libre et martial qui doit former un jour la base de leur caractère. On évite même d'employer des raisons trop fortes pour les persuader, parce que ce serait une espèce de violence qu'on ferait à leur volonté. Comme on ne leur apprend que ce qu'ils doivent savoir, ils sont les enfans les plus heureux de la terre. S'ils viennent à mourir, les parens les pleurent amèrement. On voit quelquefois deux époux aller, après six mois, verser des larmes sur le tombeau d'un enfant, et la mère y faire couler du lait de ses mamelles.

Des liens plus durables encore chez les sauvages, ce sont ceux de l'amitié. L'amitié n'est pas précisément un devoir, puisqu'on ne peut pas la commander; mais c'est une union plus agréable, plus tendre, et même plus forte que celles qui sont formées par la nature ou par les institutions sociales. Tous ceux que ce sentiment délicieux a rapprochés s'accordent réciproquement des con-

seils dans les conjonctures difficiles, des consolations dans les malheurs, de l'appui dans les démarches, des secours dans l'infortune. Loin de chercher à diminuer les obligations de cette vertu, l'imagination se plaît à les exagérer. On veut qu'elle ne puisse pas exister sans un parfait abandon de soi-même, sans une entière renonciation à ses intérêts personnels en faveur de la personne véritablement chérie.

Il n'est pas donné à tous les hommes de jouir des douceurs de l'amitié. Plusieurs, à raison de la froideur et de la sécheresse de leur caractère, ne peuvent ni l'éprouver, ni la faire naître. Comment entrerait-elle dans le cœur d'un riche ? Il n'est touché que de son opulence actuelle, du désir de l'augmenter, de la crainte de la perdre. Il ne faut au puissant que des adulateurs dont l'œil timide n'ose s'élever jusqu'à lui, des âmes avilies qui implorent bassement sa protection. Quel appas pourrait-il trouver dans une communication intime que la dernière classe des citoyens pourrait goûter aussi-bien, ou mieux que lui ? L'homme dissipé est également incapable d'affections profondes et durables : le faste, la variété des plaisirs, c'est tout ce qui l'occupe. Ses jouissances sont extérieures ; son âme n'entre pour rien dans ses attachemens.

Chez les sauvages, l'amitié n'est jamais altérée par cette foule d'intérêts opposés qui, dans nos sociétés, affaiblissent toutes les liaisons, sans en

excepter les plus douces et les plus sacrées. C'est-là que le cœur d'un homme se choisit un cœur pour y déposer ses pensées, ses sentimens, ses projets, ses peines, ses plaisirs. Tout devient commun entre deux amis. Ils s'attachent pour jamais l'un à l'autre; ils combattent à côté l'un de l'autre; ils meurent constamment sur le corps l'un de l'autre : alors même ils ont la douce persuasion que leur séparation ne sera que momentanée, et qu'ils se rejoindront dans un autre monde pour ne plus se quitter, et se rendre à jamais les plus grands services. Un Iroquois chrétien, mais qui ne se conduisait pas selon les maximes de l'Évangile, était menacé des peines éternelles. Il demanda si son ami, enterré depuis peu de jours, était en enfer. J'ai de fortes raisons pour croire qu'il n'y a pas été précipité, répondit le missionnaire. S'il en est ainsi, je ne veux pas y aller, reprit le sauvage. Il s'engagea sur-le-champ à changer de mœurs, et sa vie fut toujours depuis très-édifiante.

Les sauvages ont une pénétration et une sagacité qui étonnent tout homme qui ne sait pas combien nos arts et nos méthodes ont rendu notre esprit paresseux; parce que nous n'avons presque jamais que la peine d'apprendre, et très-rarement le besoin de penser. S'ils n'ont cependant rien perfectionné, non plus que les animaux en qui on remarque le plus d'adresse, c'est peut-être que ces peuples, n'ayant que des idées relatives

aux premiers besoins, l'égalité qui règne entre eux met chaque sauvage dans la nécessité de les acquérir, et de passer toute sa vie à faire son cours de connaissances usuelles : d'où il résulte que la somme des idées de chaque société des sauvages n'est pas plus grande que la somme des idées de chaque individu.

Au lieu de méditations profondes, les sauvages ont des chansons. Leur chant, dit-on, est monotone. Mais ceux qui l'ont jugé tel avaient-ils une oreille propre et faite à les bien entendre ? La première fois qu'on parle devant nous une langue étrangère, tout nous y paraît continu, dit et prononcé du même ton, sans aucune inflexion, sans prosodie. On ne commence à distinguer les mots, les syllabes, à s'apercevoir que les unes sont plus sourdes, les autres plus aiguës, ont plus ou moins de durée, qu'après une assez longue expérience. Ne faudrait-il pas du moins autant de temps pour prononcer sur la mélodie d'un peuple, qui doit être toujours subordonnée à sa langue ?

Leurs danses sont presque toujours une image de la guerre, et communément exécutées les armes à la main. Elles sont si vraies, si rapides, si terribles, qu'un Européen qui les voit pour la première fois ne peut s'empêcher de frémir. Il croit qu'en un instant la terre va être couverte de sang et de membres épars, et que, de tous les danseurs, de tous les spectateurs, il ne restera pas un seul homme. N'est-il pas singulier que

dans les premiers âges du monde et chez les sauvages, la danse soit un art d'imitation, et qu'elle ait perdu ce caractère dans les pays policés où elle semble réduite à un certain nombre de pas exécutés sans action, sans sujet, sans conduite? Mais il en est des danses comme des langues; elles deviennent abstraites, ainsi que les idées dont elles sont composées. Les signes en sont plus allégoriques à proportion que l'esprit des peuples est plus raffiné. De même qu'un mot dans une langue savante exprime plusieurs idées, un pas, une attitude suffit pour rappeler plusieurs sentimens dans une danse raisonnée. C'est la faute des danseurs ou des spectateurs qui n'ont pas d'imagination, quand les uns ne donnent pas et que les autres ne voient point de caractère et d'expression à quelque danse figurée. D'ailleurs les sauvages ne peuvent peindre que des passions fortes et des mœurs féroces; les images en doivent être plus expressives dans leurs danses, qui sont le langage des gestes, le premier et le plus naïf de tous les langages. Les nations policées et paisibles ont à peindre des passions douces avec des images fines, propres à réveiller des idées subtiles. Cependant il faudrait quelquefois ramener les danses à leur origine, y retracer des mœurs simples, y faire revivre les premiers sentimens de la nature par des mouvemens qui les représentent, et s'éloigner des traces antiques et savantes des Grecs et des Romains pour revenir aux images

vigoureuses et parlantes des sauvages du Canada.

Ceux-ci, toujours livrés uniquement à la passion qui les occupe, ont une sorte de fureur pour le jeu comme tous les gens oisifs, et surtout pour les jeux de hasard. Ces hommes, ordinairement si taciturnes, si modérés, si maîtres d'eux-mêmes, si désintéressés, deviennent au jeu forcenés, avides, turbulens; ils y perdent le repos, la raison, et tout ce qu'ils possèdent. Dénués de la plupart des choses, curieux de ce qu'ils voient, et, dès qu'il leur plaît, pressés de l'avoir et d'en jouir, ils se livrent tout entiers aux moyens les plus prompts et les moins pénibles de l'acquérir. C'est une suite de leurs mœurs; c'est encore une suite de leur caractère. L'aspect du bonheur présent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le suivre. Leur prévoyance ne va pas même du jour à la nuit. Ce sont alternativement des enfans imbécilles, et des hommes terribles. Tout dépend du moment.

Le jeu suffirait pour les mener à la superstition, quand ils ne seraient pas sujets par leur nature à ce fléau de l'espèce humaine. Mais, comme ils n'ont pas beaucoup de médecins ou de charlatans en ce genre, ils souffrent moins de cette maladie que les peuples policés; ils y apportent mieux tous les tempéramens de la raison. Les Iroquois supposent confusément un premier être qui règle à son gré le cours du monde. Ils ne s'affligent pas du mal que cet être permet

ou laisse faire. Quand il leur arrive un événement fâcheux : *l'Homme d'en-haut l'a voulu,* disent-ils; et il y a peut-être plus de philosophie dans cette soumission que dans tous les raisonnemens, toutes les déclamations de nos philosophes. La plupart des autres nations sauvages adorent ces deux principes, qui ne tardent pas à naître dans l'esprit humain dès qu'il a conçu des substances invisibles. Quelquefois c'est un fleuve, une forêt, la lune et le soleil qu'ils adorent; en un mot, des êtres en qui ils ont remarqué une certaine puissance et du mouvement, parce que partout où ils voient un mouvement dont ils ignorent la cause, ils supposent une âme.

Ils semblent avoir quelque idée d'une autre vie; mais, comme ils n'ont aucun principe de moralité, ils ne la croient pas destinée à la punition du crime, à la récompense de la vertu. Ils pensent que le chasseur infatigable, le guerrier sans peur et sans pitié, l'homme qui aura tué ou brûlé beaucoup d'ennemis, et rendu sa bourgade victorieuse, à sa mort passera dans une terre abondante, où toutes sortes d'animaux rassasieront sa faim. Mais ceux qui auront vieilli sans gloire et dans l'indolence seront relégués à jamais dans un sol stérile, où la famine et les maladies les assiégeront éternellement. Leurs dogmes sont faits pour leurs mœurs et pour leurs besoins. Ils croient à des plaisirs et à des peines qu'ils connaissent. Ils ont plus d'espérance que de crainte; ils sont

heureux jusque dans leurs erreurs. Cependant ils sont tourmentés par des songes.

Rien n'est si naturel à l'ignorance que d'attacher du mystère aux songes, que de les rapporter à quelque être puissant qui prend le moment où toutes nos facultés sont suspendues et liées par le sommeil pour veiller sur nous en l'absence de nos sens. C'est comme une âme étrangère qui s'introduit en nous pour nous avertir de ce qui se passe au loin dans l'avenir, toujours présent à l'être qui l'a déjà créé, quand nous ne le voyons pas encore. Ce préjugé, qui ne s'élève que dans un état de société commencée, fait chez les peuples policés les révélations, les apparitions, les communications avec la Divinité. Nul ne devient prophète sans avoir eu des songes. C'est le premier pas du métier : celui qui ne rêve pas ne prédit point.

Dans les climats âpres et rudes du Canada, chez des peuples qui ne vivent que de chasse, les nerfs sont quelquefois douloureusement affectés par l'intempérie de l'air, par les fatigues et les longues diètes. Alors les sauvages ont des songes, et ces songes sont tristes et funestes. Ils rêvent qu'ils sont entourés d'ennemis; ils voient leur bourgade surprise nager dans le sang; ils reçoivent des outrages, des blessures; on leur enlève leurs femmes, leurs enfans, leurs amis. A leur réveil ils prennent ces visions pour un avis des dieux; et la crainte, qui met cette opinion dans

leur âme, ajoute à leur férocité par la mélancolie dont elle teint toutes leurs idées et leurs sombres regards. Les vieilles femmes, inutiles au monde, rêvent pour la sûreté de l'état comme parmi nous les indolens prient et chantent. Quelques vieillards imbécilles rêvent avec elles pour les affaires publiques où ils n'ont point d'influence. Des jeunes gens inhabiles à la chasse, à la guerre, à la fatigue, rêvent aussi pour avoir part à l'administration de la peuplade. Vainement on a travaillé durant deux siècles à dissiper des illusions si profondément enracinées. *Vous autres chrétiens*, ont constamment répondu les sauvages, *vous vous moquez de la foi que nous accordons aux songes, et vous exigez que nous croyions des choses infiniment moins vraisemblables.* On voit ainsi toujours chez ces nations le germe du sacerdoce et des plus grands maux.

Sans ces affections mélancoliques et ces rêves, il n'y aurait rien de si rare que les querelles entre les particuliers. Des Européens qui ont vécu longtemps dans ces contrées assurent qu'ils n'ont jamais vu un sauvage en colère. Sans la superstition, il n'y aurait rien de si rare que les querelles de nation à nation.

Les querelles des particuliers sont ordinairement apaisées par le corps de l'état. La considération que la nation témoigne à l'offensé calme son amour-propre et dispose son âme à la paix. Il est plus difficile d'éviter les démêlés

et de pacifier les hostilités entre deux peuples.

La chasse est un germe de guerre. Dès que deux troupes séparées par des forêts de cent lieues viennent à se rencontrer dans leurs courses, à s'intercepter le gibier, elles ne tardent pas à tourner contre elles-mêmes les flèches qu'elles réservaient aux ours. Dès-lors une légère escarmouche est la semence d'une discorde éternelle. Le parti vaincu jure aux vainqueurs une vengeance implacable, une haine nationale qui vivra dans leur sang et renaîtra de leurs cendres. Cependant ces querelles s'éteignent quelquefois dans les blessures des deux bandes, quand de part et d'autre ce n'est qu'une jeunesse bouillante qui, dans l'impatience de son âge, est allée au loin faire l'essai de ses premières armes. Mais la rage des peuples entiers ne s'allume pas légèrement.

Quand il y a sujet de guerre, ce n'est pas un homme qui en juge, qui la décide et la déclare. La nation s'assemble, et le chef parle. Il expose les griefs et les injures. On pèse, on balance les dangers et les suites d'une rupture. Les orateurs vont droit à leur but, sans s'arrêter, sans s'écarter, sans prendre le change. Les intérêts sont discutés avec une force de raison et d'éloquence qui naît de l'évidence et de la simplicité des objets ; avec une impartialité même dont la chaleur des passions laisse encore les esprits plus susceptibles que ne fait parmi nous la complication des idées. Si la guerre est décidée à l'una-

nimité des voix, à l'acclamation universelle, les alliés y sont invités. Rarement ils s'y refusent, parce qu'ils ont toujours quelque injure à venger, des morts à remplacer par des prisonniers.

Ensuite on s'occupe à choisir un chef. Lorsqu'un certain nombre d'hommes se réunissent pour exécuter une entreprise d'un intérêt commun, il faut que quelqu'un d'entre eux soit chargé de diriger les mouvemens de la multitude, dont il faut qu'il soit l'âme commune, l'âme qui commande aussi impérieusement à tous qu'aux membres du corps qu'elle habite, et qu'elle en soit aussi promptement, aussi fidèlement servie. Au moment où cette identité cesse, le désordre s'introduit. Ce n'est plus une armée qui tend au même but, ce sont des officiers isolés, des soldats séparés qui s'abandonnent à des desseins particuliers. Cette subordination, qui lie cent mille têtes, deux cent mille bras à un même général, est la qualité principale qui distingue nos guerriers modernes des guerriers anciens. Chez ces derniers, chacun se désignait son ennemi et allait le défier au milieu de la mêlée. Un combat n'était qu'un grand nombre de duels exécutés en même temps sur un champ de bataille. Il n'en est pas ainsi de nos jours. Ce sont de profondes, larges et denses masses d'hommes alignés et pressés, se mouvant en tous sens comme un seul. Autrefois c'était un duel d'homme à homme; à présent c'est un duel de masse à masse. Le moin-

dre défaut de subordination amenerait la confusion, et la confusion un horrible massacre et une défaite humiliante.

L'éloignement qu'ont les sauvages du Canada pour tout ce qui peut gêner leur indépendance ne les a pas empêchés d'apercevoir la nécessité d'un chef militaire. Des capitaines les ont toujours menés au combat ; et, dans la préférence qu'ils leur accordaient, la physionomie était consultée. Ce moyen de juger des hommes serait peut-être défectueux et ridicule chez des peuples qui, formés dès l'enfance à contraindre leur air et tous leurs mouvemens, n'ont plus de physionomie, sont pleins de dissimulation et de passions factices. Mais le premier coup-d'œil ne trompe guère les sauvages, qui, guidés par la nature seule, en connaissent la marche. Après l'air guerrier, on cherche une voix forte, parce que, dans des armées qui marchent sans tambours, sans clairons, pour mieux surprendre l'ennemi, rien n'est plus propre à sonner l'alarme, à donner le signal du combat que la voix terrible d'un chef qui crie et frappe en même temps. Mais ce sont surtout les exploits qui nomment un général. Chacun a droit de vanter ses victoires pour marcher le premier au péril ; de dire ce qu'il a fait pour prouver ce qu'il veut faire ; et les sauvages trouvent qu'un héros balafré, qui montre ses cicatrices, a très-bonne grâce à se louer.

Celui qui doit guider les autres dans le chemin

de la victoire ne manque jamais de les haranguer. « Camarades, dit-il, les os de nos frères sont « encore découverts. Ils crient contre nous ; il « faut les satisfaire. Jeunesse, aux armes ! rem- « plissez vos carquois ; peignez-vous de couleurs « funèbres qui portent la terreur. Que les bois « retentissent de nos chants de guerre. Désen- « nuyons nos morts par les cris de la vengeance. « Allons nous baigner dans le sang ennemi, faire « des prisonniers, et combattre tant que l'eau « coulera dans les rivières, que l'herbe croîtra « dans nos champs, que le soleil et la lune res- « teront fixés au firmament. »

A ces mots, les braves qui brûlent de courir les hasards de la guerre vont trouver le chef, et lui disent : *Je veux risquer avec toi. Je le veux bien*, répond-il, *nous risquerons ensemble.* Mais, comme on n'a sollicité personne, de peur qu'un faux point d'honneur ne fît marcher des lâches, il faut subir bien des épreuves avant d'être reçu soldat. Si le jeune homme qui n'a pas encore vu l'ennemi témoignait la moindre impatience quand, après de longues diètes, on l'expose à l'ardeur du soleil, aux rudes gelées de la nuit, aux piqûres sanglantes des insectes, on le déclarerait incapable, indigne de porter les armes. Est-ce ainsi que se forment les milices de nos armées ? Quelle cérémonie triste ! Quel présage funeste ! Des hommes qui n'ont pu se dérober par la fuite à ces levées de troupes, ou s'y soustraire par des

priviléges et de l'argent, se traînent l'œil baissé, le visage pâle et consterné, devant un délégué dont les fonctions sont odieuses et la probité suspecte aux peuples. Des parens désolés et tremblans semblent accompagner leurs fils à la mort. Un billet noir sort d'une urne fatale, et désigne les victimes que le prince dévoue à la guerre. Une mère dans le désespoir presse et retient vainement sur son sein le fils qu'on arrache de ses bras. Maudissant le jour de son hymen, de son enfantement, elle dit à ce fils un éternel adieu. Non, ce n'est pas à ce prix qu'on fait de vrais soldats. Ce n'est pas dans cet appareil de deuil et de consternation que les sauvages se présentent à la victoire : c'est du milieu des festins, des chants, des danses qu'ils se mettent en marche. Les jeunes mariées suivent un jour ou deux leurs époux, mais sans donner aucun signe de chagrin ou de tristesse. Des femmes qui ne poussent pas un cri dans les douleurs de l'accouchement oseraient-elles amollir par des pleurs, même de tendresse, les défenseurs, les vengeurs de la patrie?

Ils ont pour toutes armes une espèce de javelot hérissé de pointes d'os ; ils ont un casse-tête. Avant l'arrivée des Européens, ce n'était qu'une petite massue d'un bois très-dur, de figure ronde. avec un côté tranchant. Aujourd'hui c'est une petite hache, qu'ils manient avec une dextérité surprenante. La plupart n'ont aucune arme dé-

fensive ; mais, s'il leur arrive d'attaquer les palissades qui entourent les bourgades, ils se couvrent le corps d'un bois léger. Quelques-uns d'entre eux, qui se faisaient une manière de cuirasse d'un tissu de jonc, y renoncèrent dès qu'ils virent qu'elle n'était pas à l'épreuve des armes à feu.

L'armée se fait suivre dans ses expéditions par les rêveurs, qui, sous le nom de jongleurs, décident trop souvent des opérations. Elle marche sans étendards. Tous les guerriers, presque nus, pour être plus agiles au combat, se barbouillent le corps avec du charbon pour paraître plus terribles, ou avec de la terre, pour se cacher de loin et mieux surprendre l'ennemi. Malgré leur intrépidité naturelle, malgré leur aversion pour le déguisement, les guerres qu'ils se font se tournent en ruses. Cet art de ruser, commun à toutes les nations, soit sauvages, soit policées, quoiqu'il semble contraire à la bravoure, au préjugé de l'honneur ; cet art est devenu nécessaire aux petites nations du Canada. Elles se seraient toutes absolument détruites, si, loin de n'aimer la victoire que teinte du sang des vainqueurs, on n'eût mis la gloire des chefs à ramener tous leurs compagnons. L'honneur est donc d'accabler l'ennemi sans qu'il s'y attende. Une finesse de sens que tout cultive et rien n'émousse apprend à ces peuples à discerner les lieux par où l'on a passé. Par la vue ou l'odorat, ils découvrent, dit-on, des vestiges sur l'herbe la plus courte,

sur la terre sèche et dure, sur la pierre même; ils voient à la manière dont ces traces sont imprimées quelle nation elles désignent. Peut-être ne les reconnaissent-ils qu'aux feuilles dont les forêts jonchent continuellement la terre.

Lorsqu'on a le bonheur d'arriver à l'improviste près de l'ennemi, il se fait une décharge générale de flèches, et l'on fond sur lui le casse-tête à la main. S'il est sur ses gardes, ou trop bien retranché, on se retire, s'il est possible; sinon, il faut se battre jusqu'à la mort ou la victoire. Celui qui l'emporte achève les blessés qu'il ne pourrait emmener, arrache aux morts leur chevelure pour toute dépouille, et fait des prisonniers.

Le vainqueur laisse sur le champ de bataille son casse-tête, où il a eu soin de tracer la marque de sa nation, celle de sa famille, et surtout son portrait; c'est-à-dire un ovale, avec les figures peintes sur son visage. D'autres peignent toutes ces marques d'honneur, ou plutôt de victoire, sur un tronc d'arbre ou sur une écorce, avec du charbon broyé dans un mélange de couleurs. On ajoute à ce trophée l'histoire, non-seulement de la bataille, mais de toute la campagne, en caractères hiéroglyphiques. Après le portrait du général vient le nombre de ses soldats, marqué par autant de lignes; celui des prisonniers par autant de marmousets; celui des morts par des figures humaines sans tête. Ce sont là les signes

parlans et techniques qui ont précédé, chez toutes les sociétés, l'art de l'écriture et de l'imprimerie, et les nombreuses bibliothèques qui surchargent les palais des riches oisifs et la tête des savans.

L'histoire des guerres est courte chez les sauvages : ils se hâtent de l'écrire. Comme les fuyards pourraient revenir en force sur leurs pas, le vainqueur ne les attend point. Sa gloire est de marcher avec précipitation, sans jamais s'arrêter en route, jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur son territoire et dans sa bourgade. C'est là qu'on le reçoit avec les transports de la plus vive joie, avec des éloges qui font sa récompense. Ensuite on s'occupe du sort des prisonniers, unique fruit de la victoire.

Les heureux sont ceux qu'on choisit pour remplacer les guerriers que la nation a perdus dans l'action qui vient de se passer, ou dans des occasions plus éloignées. Cette adoption a été sagement imaginée pour perpétuer des peuples qu'un état de guerre continuelle aurait bientôt épuisés. Les prisonniers incorporés dans une famille y deviennent cousins, oncles, pères, frères, époux; enfin ils y prennent tous les titres du mort qu'ils remplacent; et ces tendres noms leur donnent tous ses droits, en même temps qu'ils leur imposent tous ses engagemens. Loin de se refuser aux sentimens qu'ils doivent à la famille dont ils sont faits membres, ils n'ont pas même d'éloi-

gnement à prendre les armes contre leurs compatriotes. C'est pourtant un étrange renversement des liens de la nature. Il faut qu'ils soient bien faibles pour changer ainsi d'objet avec les vicissitudes de la fortune. C'est que la guerre, en effet, semble rompre tous les nœuds du sang et n'attacher plus l'homme qu'à lui-même. De là vient, chez les sauvages, cette union entre les amis plus forte que celle des parens. Ceux qui combattent et meurent ensemble sont plus étroitement liés que ceux qui sont nés ensemble ou sous le même toit. Quand la guerre ou la mort a brisé la parenté qui est cimentée par la nature, ou celle qui est formée par le choix, le sort qui donne des chaînes au sauvage prisonnier lui donne aussi de nouveaux parens et d'autres amis. La convention générale et l'usage ont fait cette loi singulière, qui sans doute est née de la nécessité.

Mais quelquefois un captif refuse cette adoption, et quelquefois il en est exclu. Un prisonnier, grand et bien fait, avait perdu plusieurs doigts à la guerre. On ne s'en était pas d'abord aperçu. *Mon ami*, lui dit la veuve à laquelle il était destiné, *nous t'avions choisi pour vivre avec nous; mais dans la situation où je te vois, incapable de combattre et de nous défendre, que ferais-tu de la vie. La mort vaut mieux pour toi. Je le crois*, répondit le sauvage. *Eh bien!* répliqua la femme, *tu seras attaché ce soir au poteau du bûcher. Pour ta propre gloire, et pour l'honneur de notre famille*

qui t'avait adopté, souviens-toi de ne pas démentir ton courage. Il le promit, et tint parole. Durant trois jours il souffrit les plus cruels tourmens avec une constance qui les bravait, une gaîté qui les défiait. Sa nouvelle famille ne l'abandonna pas; elle l'encouragea même par des éloges, lui fournissant de quoi boire et de quoi fumer au milieu des supplices. Quel mélange de vertus et de férocité! Tout est grand chez ces peuples qui ne sont pas asservis. C'est le sublime de la nature dans ses horreurs et ses beautés.

Les captifs que personne n'adopte sont bientôt condamnés à la mort. On y prépare les victimes par tout ce qui peut, ce semble, leur faire regretter la vie. La meilleure chère, les traitemens et les noms les plus doux, rien ne leur est épargné. On leur abandonne même quelquefois des filles jusqu'au moment de leur arrêt. Est-ce commisération ou raffinement de barbarie? Un héraut vient enfin dire au malheureux que le bûcher l'attend. *Mon frère, prends patience, tu vas être brûlé. Mon frère,* répond le prisonnier, *c'est fort bien; je te remercie.*

Ces mots sont reçus avec un applaudissement universel. Mais les femmes l'emportent dans la commune joie. Celle à qui le prisonnier est livré invoque aussitôt l'ombre d'un père, d'un époux, d'un fils, de l'être le plus cher qui lui reste à venger. *Approche*, crie-t-elle à cette ombre, *je te prépare un festin. Viens boire à longs traits le*

bouillon que je te destine. Ce guerrier va être mis dans la chaudière. On lui appliquera des haches ardentes sur tout le corps. On lui enlèvera la chevelure. On boira dans son crâne. Tu seras vengée et satisfaite.

Cette furie fond alors sur le patient, qui est attaché à un poteau près d'un brasier ardent; et, frappant ou mutilant sa victime, elle donne le signal de toutes les cruautés. Il n'est pas une femme, il n'est pas un enfant dans la peuplade que ce spectacle assemble qui ne veuille avoir part à la mort, aux tourmens du malheureux captif. Les uns lui sillonnent la chair avec des tisons ardens; d'autres la tranchent en lambeaux; d'autres lui arrachent les ongles; d'autres lui coupent les doigts, les rôtissent, et les dévorent à ses yeux. Rien n'arrête ses bourreaux que la crainte de hâter sa mort : ils s'étudient à prolonger son supplice durant des jours entiers, et quelquefois une semaine.

Au milieu de ces tourmens le héros chante d'une manière barbare, mais héroïque, la gloire de ses anciennes victoires; il chante le plaisir qu'il eut autrefois d'immoler ses ennemis. Sa voix expirante se ranime pour exprimer l'espoir qu'il a d'être vengé, pour reprocher à ses persécuteurs de ne savoir pas venger leurs pères qu'il a massacrés. Il choisit, pour braver ses bourreaux, le moment où leur rage est un peu ralentie; il cherche à la rallumer pour que l'excès de ses souf-

frances déploie l'excès de son courage. C'est un combat de la victime contre ses bourreaux ; c'est un défi horrible entre la constance à souffrir et l'acharnement à torturer. Mais la gloire l'emporte. Soit que l'ivresse de l'enthousiasme ôte ou suspende le sentiment de la douleur, soit que l'habitude et l'éducation opèrent ces prodiges d'héroïsme, le patient meurt sans que le feu ni le fer aient pu lui arracher une larme, un soupir. Fanatiques de toutes les religions vaines et fausses, vantez encore la constance de vos martyrs ! Le sauvage de la nature efface tous vos miracles.

Cette insensibilité vient-elle du climat ou du genre de vie? Un sang plus froid, des humeurs plus épaisses, un tempérament que l'humidité de l'air et du sol rend plus flegmatique, peuvent sans doute émousser au Canada l'irritabilité du genre nerveux. Des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons, aux fatigues de la chasse, aux périls de la guerre, en contractent une rigidité de fibres, une habitude à souffrir qui se change en une sorte d'impassibilité. On dit que les sauvages n'éprouvent presque point les convulsions de l'agonie, soit qu'ils meurent d'une maladie ou d'une blessure. Leur imagination, n'attachant aucune crainte aux approches ni aux suites de la mort, ne leur donne pas une sensibilité factice contre laquelle la nature les a prémunis. Toute leur vie physique et morale les porte à braver cette mort que tout nous apprend

à redouter, à surmonter cette douleur que notre mollesse irrite.

Mais ce qui devrait nous étonner plus encore que l'intrépidité dans les tourmens, c'est la férocité des sauvages dans la vengeance. On frémit de penser que l'homme peut devenir le plus cruel des animaux. En général, soit dans les nations, soit dans les particulicrs, la vengeance n'est point atroce chez les peuples où règnent les bonnes lois, parce que ces lois qui gardent les citoyens les préservent des offenses. La vengeance n'est pas un sentiment fort vif dans les guerres des grands peuples, parce qu'ils ont peu à craindre de leurs ennemis. Mais chez de petites nations où chaque individu tient une grande portion de l'état dans ses mains, où l'enlèvement d'un seul homme menace la société de sa ruine, les guerres ne peuvent être que la vengeance de tous contre tous. Chez des hommes indépendans qui ont une estime d'eux-mêmes que des hommes asservis ne peuvent avoir; chez des sauvages dont les affections sont peu étendues et fort vives, on doit venger sans mesure les outrages, parce qu'ils attaquent toujours la personne dans quelque endroit infiniment sensible ; on doit poursuivre jusqu'à la dernière goutte de sang le meurtrier d'un ami, d'un fils, d'un frère, d'un concitoyen. Ces ombres toujours chéries crient toujours vengeance du fond de leurs tombeaux. Elles errent dans les forêts, parmi les accens lugubres des oiseaux

de la nuit; elles apparaissent dans les phosphores et les éclairs; et la superstition parle pour elles dans les âmes affligées ou courroucées.

Une réflexion se présente. Si l'on considère la haine que les sauvages se portent de horde à horde, leur vie dure et disetteuse, la continuité de leurs guerres, leur peu de population, les piéges sans nombre que nous ne cessons de leur tendre, on ne pourra s'empêcher de prévoir qu'avant qu'il se soit écoulé trois siècles ils auront disparu de la terre. Alors que penseront nos descendans de cette espèce d'hommes, qui ne sera plus que dans l'histoire des voyageurs? Les temps de l'homme sauvage ne seront-ils pas pour la postérité ce que sont pour nous les temps fabuleux de l'antiquité? Ne parlera-t-elle pas de lui comme nous parlons des centaures et des lapithes? Combien ne trouvera-t-on pas de contradictions dans leurs mœurs, dans leurs usages! Ceux de nos écrits qui auront échappé à l'oubli des temps ne passeront-ils pas pour des romans semblables à celui que Platon nous a laissé sur l'ancienne Atlantide? Combien s'élèveront sur les beaux ouvrages de notre siècle de disputes philosophiques! De même que nous inclinons aujourd'hui, malgré l'instabilité dont nous sommes les témoins et le jouet, à croire que l'état actuel d'une espèce quelconque de créatures, surtout lorsqu'il est immémorial et universel, doit être son état nécessaire et primordial, alors il y

aura des esprits systématiques qui prouveront par une infinité de raisons prises de la dignité de l'espèce humaine, de ses hautes destinées, de la noblesse de son sort pendant sa vie, de l'état merveilleux qui l'attend après sa mort, de la sagesse de la Providence, qui ne paraît avoir que des grandes vues sur l'homme, ils prouveront qu'il n'a jamais été nu, errant, sans police, sans lois, réduit enfin à la condition animale. Selon que cette opinion sera contraire ou favorable aux opinions théologiques qui régneront alors, elle sera orthodoxe ou hétérodoxe. On sera peut-être herétique, impie, philosophe, haï, persécuté, flétri, mis aux fers, brûlé même, pour oser assurer un jour que l'homme fut tel qu'il est au Canada, d'après le témoignage même de nos missionnaires. Voilà, gens de foi, gens de loi, fanatiques ou politiques, hommes fourbes ou féroces par état ou par caractère, voilà comme vous vous mentez à vous-mêmes, contre la nature qui vous accuse, contre la terre qui vous confond, contre le Dieu même que vous invoquez pour témoin de vos impostures, pour garant de vos injustices! Prophètes à venir, tyrans de nos neveux, puissent ces lignes, que la vérité inspire à l'écrivain qui vous parle d'avance, durer assez long-temps pour vous démentir!

Sans doute il est important aux générations futures de ne pas perdre le tableau de la vie et des mœurs des sauvages. C'est peut-être à cette

connaissance que nous devons tous les progrès que la philosophie morale a fais parmi nous. Jusqu'ici les moralistes avaient cherché l'origine et les fondemens de la société dans les sociétés qu'ils avaient sous leurs yeux. Supposant à l'homme des crimes pour lui donner des expiateurs, le jetant dans l'aveuglement pour devenir ses guides et ses maîtres, ils appelaient mystérieux, surnaturel et céleste, ce qui n'est que l'ouvrage du temps, de l'ignorance, de la faiblesse ou de la fourberie. Mais, depuis qu'on a vu que les institutions sociales ne dérivaient ni des besoins de la nature, ni des dogmes de la religion, puisque des peuples innombrables vivaient indépendans et sans culte, on a découvert les vices de la morale et de la législation dans l'établissement des sociétés. On a senti que ces maux originels venaient des fondateurs et des législateurs, qui la plupart avaient créé la police pour leur utilité propre, ou dont les sages vues de justice et de bien public avaient été perverties par l'ambition de leurs successeurs, et par l'altération des temps et des mœurs. Cette découverte a déjà répandu de grandes lumières; mais elle n'est encore pour l'humanité que l'aurore d'un beau jour. Trop contraire aux préjugés établis pour avoir pu sitôt produire de grands biens, elle en fera jouir sans doute les races futures; et pour la génération présente, cette perspective riante doit être une consolation. Quoi qu'il en soit, nous pouvons

dire que c'est l'ignorance des sauvages qui a éclairé en quelque sorte les peuples policés.

Le caractère des Américains septentrionaux, tel qu'on vient de le tracer, s'était singulièrement développé dans la guerre des Iroquois et des Algonquins. Ces deux peuples, les plus nombreux du Canada, avaient formé entre eux une espèce de confédération. Les premiers, qui travaillaient la terre, faisaient part de leurs productions à leurs alliés, qui, de leur côté, devaient partager avec eux le fruit de leur chasse. La défense était réciproque entre ces deux nations, liées par leurs besoins. Durant la saison où la neige interrompait tous les travaux de la culture, elles vivaient ensemble. Les Algonquins chassaient, et les Iroquois se contentaient d'écorcher les bêtes, de faire sécher les viandes, de préparer les peaux.

V. Les Français prennent part, mal à propos, aux guerres des sauvages.

Une année il arriva qu'un parti d'Algonquins, peu adroits ou peu exercés à la chasse, y réussit mal. Les Iroquois, qui les suivaient, demandèrent la permission d'essayer s'ils seraient plus heureux. Cette complaisance, qu'on avait eue quelquefois, leur fut refusée. Une dureté si déplacée les aigrit. Ils partirent à la dérobée pendant la nuit, et revinrent avec une chasse très-abondante. La confusion des Algonquins fut extrême. Pour en effacer jusqu'au souvenir, ils attendirent que les chasseurs iroquois fussent endormis, et leur cassèrent à tous la tête. Cet assassinat fit du bruit. La nation offensée demanda justice. Elle

lui fut refusée avec hauteur. On ne lui laissa pas même l'espérance de la plus légère satisfaction.

Les Iroquois, outrés de ce mépris, jurèrent de périr ou de se venger; mais, n'étant pas assez forts pour tenir tête à leur superbe offenseur, ils allèrent au loin s'essayer et s'aguerrir contre des nations moins redoutables. Quand ils eurent appris à venir en renards, à attaquer en lions, à fuir en oiseaux, c'est leur langage, alors ils ne craignirent plus de se mesurer avec l'Algonquin. Ils firent la guerre à ce peuple, ils la firent aux peuples qui avaient pris son parti, avec une férocité proportionnée à leur ressentiment.

C'est dans les temps où le feu de ces haines embrasait le Canada que les Français y parurent. Les Algonquins et ceux de leurs alliés qui occupaient les rives du fleuve Saint-Laurent, ou qui même n'en étaient pas trop éloignés, favorisèrent l'établissement de ces étrangers. Réunies contre les Iroquois sans pouvoir leur résister, ces diverses nations virent dans leurs nouveaux hôtes une ressource inespérée, dont ils se promirent un succès infaillible. Jugeant des Français comme s'ils les avaient connus, ils se flattèrent de les engager dans leur querelle, et ils ne se trompèrent pas. Champlain, qui aurait dû profiter de la supériorité des lumières que les Européens ont sur les Américains, pour chercher des moyens de pacification, ne tenta même pas de les réconcilier. Épousant avec ardeur les intérêts de

ses voisins, il alla chercher avec eux leur ennemi.

Le pays des Iroquois s'étendait près de quatre-vingts lieues en long sur un peu plus de quarante en largeur. Ses limites étaient le lac Érié, le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent, et les contrées fameuses depuis sous le nom de *Nouvelle-Yorck* et de *Pensylvanie.* L'espace compris entre ces vastes bornes était fertilisé par de belles rivières. On y voyait cinq nations qui, réduites de nos jours à moins de quinze cents guerriers, en comptaient alors environ vingt mille. Elles formaient une espèce de ligue ou d'association assez semblable à celle des Suisses ou de la Hollande. Leurs députés s'assemblaient tous les ans pour faire le festin d'union et pour délibérer sur les intérêts de la république. L'ambition de reculer leurs frontières, l'ambition d'asservir d'autres sauvages n'entraient point dans leur plan. Jamais on ne les vit s'agrandir ou se donner des sujets; le soin de leur sûreté, la soif de la vengeance, une passion démesurée pour les exploits guerriers absorbaient toutes leurs pensées.

Quoique les Iroquois ne s'attendissent pas à être provoqués par des ennemis si souvent vaincus, ils ne furent pas surpris. Le combat s'engagea avec une égale confiance de part et d'autre. Les uns la fondaient sur leur supériorité habituelle, les autres sur le secours du nouvel allié, dont les armes à feu ne pouvaient manquer d'entraîner la victoire. En effet, Champlain et les deux Français

qui l'accompagnaient n'eurent pas plus tôt tué à coups d'arquebuse deux chefs iroquois, et blessé mortellement le troisième, que l'armée entière, également étonnée et consternée, prit la fuite.

Un changement d'attaque lui fit changer de défense. Dans la campagne suivante, elle crut devoir se retrancher contre des armes qu'elle ne connaissait pas. Mais cette précaution fut inutile. Malgré l'opiniâtreté de la résistance, les retranchemens furent emportés par les sauvages, soutenus d'un feu plus vif et de plus de Français que dans la première expédition. Presque tous les Iroquois furent tués ou pris. Ceux qui avaient échappé au combat furent culbutés dans une rivière, où ils se noyèrent.

On peut conjecturer que cette nation aurait été détruite ou forcée à vivre en paix, si les Hollandais qui, en 1610, avaient fondé à son voisinage la colonie de la Nouvelle-Belge, ne lui eussent pas fourni des armes et des munitions. Peut-être même l'engageaient-ils sourdement à continuer les hostilités, parce que les pelleteries qu'elle enlevait alors à ses ennemis formaient un plus grand objet que le produit de ses propres chasses. Quoi qu'il en soit, le poids que cette liaison avait mis dans la balance rétablit une égalité de forces entre les deux partis. On se faisait reciproquement beaucoup de mal, sans qu'il en résultât que de l'affaiblissement pour l'un et pour l'autre. Ce flux et reflux perpétuel de succès et de disgrâces qui,

dans les gouvernemens où l'intérêt est plus consulté que la vengeance, aurait infailliblement ramené la tranquillité, ne faisait que nourrir les haines, qu'augmenter l'acharnement d'une infinité de petites peuplades qui n'avaient d'autre but que leur mutuel anéantissement. Les plus faibles nations disparurent en effet de la face de la terre, et les autres se réduisirent insensiblement à rien.

VI. La colonie française ne fait point de progrès. Causes de cette langueur.

Cependant les Français ne s'élevaient pas sur tant de débris. En 1627, ils n'avaient encore que trois misérables établissemens entourés de palissades. Cinquante habitans, hommes, femmes, enfans, composaient la plus grande de ces colonies. Le climat n'avait point dévoré les hommes qu'on y avait fait passer. Il était rigoureux, mais sain, et les Européens y fortifiaient leur tempérament sans risquer leur vie. Cette langueur n'avait d'autre cause que le système d'une compagnie exclusive, qui se proposait moins de créer une puissance nationale au Canada que de s'y enrichir par le commerce des pelleteries. Pour guérir le mal, il n'eût fallu que substituer à ce monopole la liberté. Mais le temps d'une théorie si simple n'était pas venu. Le gouvernement se contenta de substituer à cette compagnie une association plus nombreuse et composée de gens plus accrédités.

On lui donna la disposition des établissemens formés et à former dans le Canada, le droit de les fortifier et de les régir à son gré, de faire la guerre ou la paix selon ses intérêts. A l'excep-

tion de la pêche de la morue et de la baleine, qu'on rendit libre pour tous les citoyens, tout le commerce qui pouvait se faire par terre et par mer lui fut cédé pour quinze ans. La traite du castor et des pelleteries lui fut accordée à perpétuité.

A tant d'encouragemens on ajouta d'autres faveurs. Le roi fit présent de deux gros vaisseaux à la société, composée de sept cents intéressés. Douze des principaux obtinrent des lettres de noblesse. On pressa les gentilshommes, le clergé même, déjà trop riche, de participer à ce commerce. La compagnie pouvait envoyer, pouvait recevoir toutes sortes de denrées, toutes sortes de marchandises, sans être assujettie au plus petit droit. La pratique d'un métier quelconque durant six ans dans la colonie en assurait le libre exercice en France. Une dernière faveur fut l'entrée franche de tous les ouvrages qui seraient manufacturés dans ces contrées éloignées. Cette prérogative singulière, dont il n'est pas aisé de pénétrer les motifs, donnait aux ouvriers de la Nouvelle-France un avantage incomparable sur ceux de l'ancienne, enveloppés de péages, de lettres de maîtrise, de frais de marque, de toutes les entraves que l'ignorance et l'avarice y avaient multipliées à l'infini.

Pour répondre à tant de preuves de prédilection, la compagnie, qui avait un fonds de cent mille écus, s'engagea à porter dans la colonie, dès l'an 1628, qui était le premier de son privilége,

deux ou trois cents ouvriers des professions les plus convenables, et jusqu'à seize mille hommes avant 1643. Elle devait les loger, les nourrir, les entretenir pendant trois ans, et leur distribuer ensuite une quantité de terres défrichées suffisantes pour leur subsistance, avec le blé nécessaire pour les ensemencer la première fois.

La fortune ne seconda pas les avances que le gouvernement avait faites à la nouvelle compagnie. Les premiers vaisseaux qu'elle expédia furent pris par les Anglais, que le siége de la Rochelle venait de brouiller avec la France. Richelieu, Buckingam, ennemis par jalousie, par caractère, par intérêt d'état, par tout ce qui peut rendre irréconciliables deux ministres ambitieux, saisirent cette occasion pour mettre aux prises les deux rois qu'ils gouvernaient, les deux nations qu'ils travaillaient à opprimer. La nation anglaise, qui combattait pour ses intérêts, eut l'avantage sur les Français. Ceux-ci perdirent le Canada en 1629. Le conseil de Louis XIII connaissait si peu l'importance de cet établissement, qu'il opinait à n'en pas demander la restitution; mais l'orgueil de son chef, qui regardait l'irruption des Anglais comme son injure personnelle, parce qu'il était à la tête de la compagnie, fit changer d'avis. On n'éprouva pas autant de difficultés qu'on en craignait; et le traité de Saint-Germain-en-Laye rendit aux Français, en 1631, et la paix et le Canada.

L'adversité ne les corrigea pas. Ce fut, après le recouvrement de la colonie, la même ignorance, la même négligence. Le monopole ne remplissait aucun des engagemens qu'il avait pris. Cette infidélité, loin d'être punie, fut pour ainsi dire récompensée par la prolongation du privilége. Les cris que poussait le Canada se perdaient dans l'immensité des mers ; et les députés chargés d'aller peindre l'horreur de sa situation ne pouvaient jamais arriver au pied du trône, où la prévention ne laisse approcher la vérité tremblante que pour lui imposer silence par des menaces et des châtimens. Cette conduite, qui blessait également l'humanité, les intérêts particuliers et la politique, eut les suites qu'elle devait avoir naturellement.

Les Français avaient mal formé leurs établissemens. Pour paraître régner sur d'immenses contrées, pour se rapprocher des pelleteries, ils avaient placé leurs habitations à une telle distance les unes des autres, qu'elles n'avaient presque point de communication, qu'elles étaient hors d'état de se secourir. Les malheurs dont cette imprudence avait été suivie ne les avaient pas fait changer de conduite. L'intérêt du moment leur avait toujours fait perdre le souvenir du passé, leur avait ôté la prévoyance de l'avenir. Ils n'étaient pas proprement dans un état social, puisque le magistrat ne pouvait pas surveiller leurs mœurs, ni le gouvernement pourvoir à la

sûreté de leurs personnes, à celle de leurs propriétés.

L'audacieux et ardent Iroquois ne tarda pas à démêler le vice de cette constitution, et se mit en mouvement pour en profiter. Aussitôt les faibles hordes de sauvages qu'on avait dérobées à ses fureurs, privées de l'appui qui faisait leur sûreté, s'enfuirent devant lui. Ce premier succès lui fit espérer qu'il réduirait leurs protecteurs à repasser les mers, et que même il enlèverait à ces étrangers leurs enfans pour remplacer les soldats que les guerres précédentes lui avaient fait perdre. Pour éviter ces calamités, ces humiliations, les Français se virent réduits à élever dans chacun des districts qu'ils occupaient une espèce de fort où ils se réfugiaient, où ils retiraient leurs vivres et leurs troupeaux à l'approche de cet ennemi irréconciliable. Ces palissades, communément soutenues de quelques mauvais canons, ne furent jamais forcées, ni peut-être même bloquées; mais tout ce qui était hors des retranchemens était détruit ou emporté par ces barbares. Telles étaient la misère et la dégradation de la colonie, qu'elle ne subsistait que par les aumônes que les missionnaires recevaient d'Europe.

VII. Les Français sortent de l'inaction. Par quels moyens.

Enfin le ministère, tiré de sa léthargie par un mouvement général qui changeait alors l'esprit des nations, fit passer en 1662 quatre cents hommes de bonnes troupes dans le Canada. Ce corps

fut renforcé deux ans après. On reprit par degrés un ascendant décidé sur les Iroquois. Trois de leurs nations, effrayées de leurs pertes, proposèrent un accommodement, et les deux autres y furent amenées en 1668 par les suites de leur affaiblissement. La colonie jouit alors pour la première fois d'une profonde paix. C'était le germe de la prospérité ; la liberté du commerce le fit éclore. Le castor seul resta sous le monopole

Cette révolution dans les affaires fit fermenter l'industrie. Les anciens colons, concentrés par faiblesse autour de leurs palissades, donnèrent plus d'étendue à leurs plantations, et les cultivèrent avec plus de succès et de confiance. Tous les soldats qui consentirent à se fixer dans le Nouveau-Monde obtinrent leur congé et une propriété. On accorda aux officiers un terrain proportionné à leur grade. Les établissemens déjà formés acquirent plus de consistance ; on en forma de nouveaux où l'intérêt et la sûreté de la colonie l'exigeaient. Cet esprit de vie et d'activité multiplia les échanges des sauvages avec les Français, et ce commerce ranima les liaisons entre les deux mondes. Il semblait que ces commencemens de prospérité devaient aller en augmentant, par l'attention qu'avaient les administrateurs de la colonie non-seulement de bien vivre avec les peuples voisins, mais encore d'établir entre eux une harmonie générale. Dans un espace de quatre ou cinq cents lieues il ne se commettait

pas un seul acte d'hostilité, chose peut-être inouïe jusqu'alors dans l'Amérique septentrionale. On eût dit que les Français n'y avaient d'abord échauffé la guerre à leur arrivée que pour l'éteindre plus efficacement.

Mais cette concorde ne pouvait pas durer chez des peuples toujours armés pour la chasse, à moins que la puissance qui l'avait cimentée n'employât à la maintenir une grande supériorité de forces. Les Iroquois, s'apercevant qu'on négligeait ce moyen, revinrent à ce caractère remuant que leur donnait l'amour de la vengeance et de la domination. Ils eurent pourtant l'attention de ne se faire que des ennemis qui ne fussent ni alliés ni voisins des Français. Malgré ce ménagement, on leur signifia qu'il fallait mettre bas les armes, rendre tous les prisonniers qu'ils avaient faits, ou s'attendre à voir leur pays détruit et leurs habitations brûlées. Une sommation si fière irrita leur orgueil. Ils répondirent qu'ils ne laisseraient jamais porter la moindre atteinte à leur indépendance, et qu'on devait savoir qu'ils n'étaient ni des amis à négliger, ni des ennemis à mépriser. Cependant, ébranlés par le ton imposant qu'on avait pris, ils accordèrent en partie ce qu'on exigeait, et l'on ferma les yeux sur le reste.

Mais cette espèce d'humiliation aigrit le ressentiment d'une nation plus accoutumée à faire qu'à souffrir des outrages. Les Anglais, qui en 1664 avaient chassé les Hollandais de la Nouvelle-

Belge, et qui étaient restés en possession de leur conquête, qu'ils avaient nommée la Nouvelle-Yorck, profitèrent des dispositions où ils voyaient les Iroquois. Aux semences de défection qu'ils jetaient dans leur âme ulcérée ils ajoutèrent des présens pour les y engager. On tâcha de débaucher également les autres alliés de la France. Ceux qui résistèrent à la séduction furent attaqués. Tous furent invités, et quelques-uns forcés à porter leur castor et les autres pelleteries à la Nouvelle-Yorck, où elles étaient beaucoup mieux vendues que dans la colonie française.

Denonville, envoyé depuis peu dans le Canada pour faire respecter l'autorité du plus fier des rois, souffrait impatiemment tant d'insultes. Quoiqu'il fût non-seulement en état de couvrir ses frontières, mais d'entreprendre même sur les Iroquois, comme on sentait qu'il ne fallait point attaquer cette nation sans la détruire, on convint de rester dans une inaction apparente, jusqu'à ce qu'on eût reçu d'Europe les moyens d'exécuter une si extrême résolution. Ces secours arrivèrent en 1687; et la colonie eut alors onze mille deux cent quarante-neuf personnes, dont on pouvait armer environ le tiers.

Avec cette supériorité de forces, Denonville eut pourtant recours aux armes de la faiblesse. Il déshonora le nom français chez les sauvages par une infâme perfidie. Sous prétexte de vouloir terminer les différends par la négociation, il abusa

de la confiance que les Iroquois avaient dans le jésuite Lambreville pour attirer leurs chefs à une conférence. A peine ils s'y étaient rendus qu'ils furent mis aux fers, embarqués à Quebec, et conduits aux galères.

Au premier bruit de cette trahison, les anciens Iroquois firent appeler leur missionnaire. « Tout « nous autorise à te traiter en ennemi, lui dirent-« ils, mais nous ne pouvons nous y résoudre. « Ton cœur n'a point eu de part à l'insulte qu'on « nous a faite, et il serait injuste de te punir d'un « crime que tu détestes plus que nous. Mais il « faut que tu nous quittes. Une jeunesse inconsi-« dérée pourrait ne voir en toi qu'un perfide qui « a livré les chefs de la nation à un indigne escla-« vage. » Après ce discours, ces sauvages, que les Européens ont toujours appelés barbares, donnèrent au missionnaire des conducteurs qui ne le quittèrent qu'après l'avoir mis hors de danger, et des deux côtés on courut aux armes.

Les Français portèrent d'abord la terreur chez les Iroquois voisins des grands lacs ; mais Denonville n'avait ni l'activité, ni la célérité propres à faire valoir ce premier succès. Tandis qu'il réfléchissait au lieu d'agir, la campagne se trouva finie sans aucun avantage permanent. L'audace en redoubla parmi les peuplades iroquoises qui n'étaient pas éloignées des établissemens français. Elles y firent à plusieurs reprises les plus horribles dégâts. Les colons, voyant leurs travaux

ruinés par ces dévastations, qui leur ôtaient jusqu'à la ressource d'y remédier, ne soupirèrent que pour la paix. Le caractère de Denonville secondait ces désirs; mais il était difficile d'amener à une conciliation un ennemi que l'injure devait rendre implacable. Lambreville, qui conservait encore son premier ascendant sur des esprits effarouchés, fit des ouvertures de paix : elles furent écoutées.

Pendant qu'on négociait, un Machiavel, né dans les forêts, Le Rat, qui était le sauvage le plus brave, le plus ferme, le plus éclairé qu'on ait jamais trouvé dans l'Amérique septentrionale, arriva au fort de Frontenac avec une troupe choisie de Hurons, bien déterminé à faire des actions dignes de la réputation qu'il avait acquise. On lui dit qu'un traité était entamé, que des députés iroquois étaient en chemin pour le conclure à Montréal, qu'ainsi ce serait désobliger le gouverneur français que de continuer les hostilités contre une nation avec qui l'on était en voie d'accommodement.

Le Rat, vivement offensé de ce que les Français disposaient ainsi de la guerre et de la paix sans consulter leurs alliés, résolut de punir cet orgueil outrageant. Il dressa une embuscade aux députés; les uns furent tués, les autres prisonniers. Quand ceux-ci lui dirent le sujet de leur voyage, il en parut d'autant plus étonné que Denonville, leur répondit-il, l'avait envoyé pour

les surprendre. Poussant la feinte jusqu'au bout, il les relâcha tous sur l'heure, à l'exception d'un seul qu'il garda, disait-il, pour remplacer un de ses Hurons tué dans l'attaque. Ensuite il se rendit avec la plus grande diligence à Michillimakinac, où il fit présent de son prisonnier au commandant français, qui, ne sachant point que Denonville traitait avec les Iroquois, fit casser la tête à ce malheureux sauvage. Dès qu'il fut mort, Le Rat fit venir un vieux Iroquois, depuis long-temps captif chez les Hurons, et lui donna la liberté pour aller apprendre à sa nation que tandis que les Français amusaient leurs ennemis par des négociations, ils continuaient à faire des prisonniers et les massacraient. Cet artifice, digne de la politique européenne la plus consommée en méchanceté, réussit au gré du sauvage Le Rat. La guerre recommença plus vive qu'auparavant. Elle fut d'autant plus durable, que l'Angleterre, depuis peu brouillée avec la France à l'occasion du détrônement de Jacques II, crut de son intérêt de s'allier avec les Iroquois.

Une flotte anglaise partie d'Europe en 1690 arriva devant Quebec au mois d'octobre pour en former le siége. Elle avait dû compter sur une faible résistance, par la diversion que les sauvages feraient en occupant les principales forces de la colonie. Mais elle fut obligée de renoncer honteusement à son entreprise après de grandes pertes, trompée dans son attente par des

causes singulières qui méritent quelque attention.

Le ministère de Londres, en formant le projet d'asservir le Canada, avait décidé que ses forces de terre et celles de mer y arriveraient par des mouvemens parallèles. Cette sage combinaison fut exécutée avec la plus grande précision. A mesure que les vaisseaux remontaient le fleuve Saint-Laurent, les troupes franchissaient les terres pour aboutir en même temps que la flotte au théâtre de la guerre. Elles y touchaient presque, quand les Iroquois, qui leur servaient de guide et de soutien, ouvrirent les yeux sur le danger qu'ils couraient en menant leurs alliés à la conquête de Quebec. Placés, dirent-ils dans leur conseil, entre deux nations européennes, chacune assez forte pour nous exterminer, également intéressées à notre destruction lorsqu'elles n'auront plus besoin de notre secours, que nous reste-t-il, sinon d'empêcher qu'aucune ne l'emporte sur l'autre? Alors elles seront forcées de briguer notre alliance, ou même d'acheter notre neutralité. Ce système, qu'on eût dit imaginé par la politique profonde qui préside à l'équilibre de l'Europe, détermina les Iroquois à reprendre tous, sous divers prétextes, la route de leurs bourgades. Leur retraite entraîna celle des Anglais; et les Français, en sûreté dans les terres, réunirent avec autant de succès que de concert toutes leurs forces à la défense de leur capitale.

Les Iroquois, enchaînant par politique leur res-

sentiment contre la France, et restant attachés plutôt au nom qu'à l'intérêt de l'Angleterre, ces deux puissances de l'Europe, irréconciliables par rivalité, mais séparées par le territoire d'une nation sauvage qui craignait également les succès de l'une et de l'autre, ne se causèrent pas la moitié des maux qu'elles se souhaitaient; et la guerre se réduisit à quelques ravages funestes aux colons, mais presque indifférens pour toutes les nations qui la faisaient. Au milieu des cruautés qu'elle enfanta parmi tous les petits partis combinés d'Anglais et d'Iroquois, de Français et de Hurons, qui couraient faire le dégât à cent lieues de leurs habitations, on vit éclore des actions qui semblaient élever la nature humaine au-dessus de tant de fureurs.

Des Français et des sauvages s'étaient réunis pour une expédition qui demandait une longue marche. Les provisions leur manquèrent en chemin. Les Hurons chassaient, abattaient beaucoup de gibier, et ne manquaient jamais d'en offrir aux Français, moins habiles chasseurs. Ceux-ci voulaient se défendre de cette générosité. *Vous partagez avec nous les fatigues de la guerre*, leur dirent les sauvages, *il est juste que nous partagions avec vous les alimens de la vie; nous ne serions pas hommes d'en agir autrement avec des hommes.* Si quelquefois des Européens ont été capables de cette grandeur d'âme, voici ce qui n'appartient qu'à des sauvages.

Un corps d'Iroquois, averti qu'un parti de Français et de leurs alliés s'avançait avec des forces supérieures, se dispersa précipitamment. Un Onnontagué qui menait cette troupe, âgé de cent ans, dédaigna de fuir, et préféra de tomber entre les mains des sauvages ennemis, quoiqu'il n'en pût attendre que des tourmens horribles. Quel spectacle ce fut de voir quatre cents barbares acharnés autour d'un vieillard qui, loin de pousser un soupir, traitant les Français avec un profond mépris, reprochait aux Hurons de s'être rendus esclaves de ces vils Européens! Un de ses bourreaux, outré de ses invectives, lui donna trois coups de poignard pour mettre fin à tant d'insultes. *Tu as tort*, lui dit froidement l'Onnontagué, *d'abréger ma vie; tu aurais eu plus de temps pour apprendre à mourir en homme.* Et ce sont de tels hommes que les Français et les Anglais conspirent à détruire depuis un siècle! Apparemment qu'ils auraient trop à rougir de vivre au milieu de ces modèles d'héroïsme et de grandeur d'âme.

La paix de Riswick fit cesser tout à la fois les calamités de l'Europe et les hostilités de l'Amérique. A l'exemple des Anglais et des Français, les Iroquois et les Hurons sentirent le besoin qu'ils avaient d'un long repos pour réparer les pertes de la guerre. Les sauvages commencèrent à respirer, les Européens reprirent leurs travaux, et le commerce des pelleteries, le premier qu'on

eût pu faire avec des peuples chasseurs, acquit plus de consistance.

VIII. Les pelleteries sont la base des liaisons des Français avec les sauvages.

Avant la découverte du Canada, les forêts qui le couvraient n'étaient, pour ainsi dire, qu'un vaste repaire de bêtes fauves. Elles s'y étaient prodigieusement multipliées, parce que le peu d'hommes qui couraient dans ces déserts, sans troupeaux et sans animaux domestiques, laissaient plus d'espace et de nourriture aux espèces errantes et libres comme eux. Si la nature du climat ne variait pas ces espèces à l'infini, du moins chacune y gagnait par la multitude des individus. Mais enfin elles payaient tribut à la souveraineté de l'homme, titre si cruel et si coûteux à tous les êtres vivans! Faute d'art et de culture, le sauvage se nourrissait et s'habillait uniquement aux dépens des bêtes. Dès que notre luxe eut adopté l'usage de leurs peaux, les Américains leur firent une guerre d'autant plus vive, qu'elle leur valait une abondance et des jouissances nouvelles pour leurs sens, d'autant plus meurtrière, qu'ils avaient adopté nos armes à feu. Cette industrie destructive fit passer des bois du Canada dans les ports de France une grande quantité, une grande diversité de pelleteries, dont une partie fut consommée dans le royaume, et l'autre alla dans les états voisins. La plupart de ces fourrures étaient connues dans l'Europe. Elle les tirait du nord de notre hémisphère, mais en trop petit nombre pour que l'usage en fût

étendu. Le caprice et la nouveauté leur ont donné plus ou moins de vogue, depuis que l'intérêt des colonies de l'Amérique a voulu qu'elles prissent faveur dans les métropoles. Il faut dire quelque chose de celles dont la mode existe encore.

La loutre est un animal vorace, qui, courant ou nageant sur les bords des lacs et des rivières, vit ordinairement de poisson, et quand il en manque, mange de l'herbe, et l'écorce même des plantes aquatiques. Son séjour et son goût dominant l'ont fait ranger parmi les amphibies qui vivent également dans l'air et dans l'eau : mais c'est improprement, puisque la loutre a besoin de respirer à peu près comme tous les animaux terrestres. On trouve quelquefois celui-ci dans tous les climats arrosés qui ne sont pas brûlans ; mais il est bien plus commun et plus grand dans le nord de l'Amérique. Sa fourrure y est aussi plus noire et plus belle que partout ailleurs ; mais en cela même plus nuisible, puisqu'elle y est l'objet des piéges que les hommes tendent à la loutre.

La fouine a le même attrait pour les chasseurs du Canada. Cet animal y est de trois espèces. La première est la commune ; la seconde s'appelle *vison ;* et la troisième est nommée *puante,* parce que l'urine, que la peur sans doute lui fait lâcher quand elle est poursuivie empeste l'air à une grande distance. Leur poil est plus brun, plus lustré, plus soyeux que dans nos contrées.

Le rat même est utile par sa peau dans l'Amérique septentrionale. Il y en a surtout deux espèces dont la dépouille entre dans le commerce. L'un, qu'on appelle rat de bois, a deux fois la grosseur de nos rats. Son poil est communément d'un gris argenté, quelquefois d'un très-beau blanc. Sa femelle a sous le ventre une bourse qu'elle ouvre et ferme à son gré. Quand elle est poursuivie, elle y met ses petits et se sauve avec eux. L'autre rat, qu'on appelle musqué, parce que ses testicules renferment du musc, a toutes les inclinations du castor, dont il paraît même être un diminutif, et sa peau sert aux mêmes usages.

L'hermine, qui est de la grosseur de l'écureuil, mais un peu moins allongée, a comme lui les yeux vifs, la physionomie fine, et les mouvemens si prompts, que l'œil ne peut les suivre. L'extrémité de sa queue, longue, épaisse et bien fournie, est d'un noir de jais. Son poil, roux en été comme l'or des moissons ou des fruits, devient en hiver blanc comme la neige. Cet animal vif, léger et joli, fait une des beautés du Canada ; mais, quoique plus petit que la martre, il n'y est pas aussi commun.

La martre se trouve uniquement dans les pays froids, au centre des forêts, loin de toute habitation, animal chasseur et vivant d'oiseaux. Quoiqu'elle n'ait pas un pied et demi de long, les traces qu'elle fait sur la neige paraissent être

d'un animal très-grand, parce qu'elle ne va qu'en sautant, et qu'elle marque toujours des deux pieds à la fois. Sa fourrure est recherchée, quoique infiniment moins précieuse que celle de la martre si distinguée sous le nom de *zibeline*. Celle-ci est d'un noir luisant. La plus belle parmi les autres est celle dont la peau la plus brune s'étend le long du dos jusqu'au bout de la queue. Les martres ne quittent communément le fond de leurs bois impénétrables que tous les deux ou trois ans. Les naturels du pays en augurent un bon hiver, c'est-à-dire beaucoup de neige, qui doit procurer une grande chasse.

Un animal que les anciens appelaient lynx, connu en Sibérie sous le nom de loup-cervier, ne s'appelle que chat-cervier dans le Canada, parce qu'il y est plus petit que dans notre hémisphère. Cet animal, à qui l'erreur populaire n'aurait pas donné des yeux merveilleusement perçans, s'il n'avait la faculté de voir, d'entendre ou de sentir de loin, vit du gibier qu'il peut attraper, et qu'il poursuit jusqu'à la cime des plus grands arbres. On convient que sa chair est blanche et d'un goût exquis; mais on ne le recherche à la chasse que pour sa peau, dont le poil est fort long et d'un beau gris-blanc, moins estimée pourtant que celle du renard.

Cet animal carnivore et destructeur est originaire des climats glacés, où la nature, qui fournit peu de végétaux, semble obliger tous les animaux

à se manger les uns les autres. Naturalisé dans les zones tempérées, il n'y a pas gardé sa première beauté. Son poil y a dégénéré. Dans le nord, il l'a conservé long et touffu, quelquefois blanc, quelquefois gris, et souvent d'un rouge tirant sur le roux. Le plus beau, sans comparaison, est le poil tout-à-fait noir; mais c'est un mérite plus rare au Canada que dans la Moscovie, qui est plus septentrionale et moins humide.

On tire de l'Amérique septentrionale, outre ces menues pelleteries, des peaux de cerf, de daim et de chevreuil; des peaux de renne sous le nom de *caribou;* des peaux d'élan sous le nom d'*orignal.* Les deux dernières espèces, qui, dans notre hémisphère, ne se trouvent que vers le cercle polaire, l'élan en-deçà, le renne au-delà, se trouvent dans le Nouveau-Monde à de moindres latitudes, soit parce que le froid est plus vif en Amérique, par des causes singulières d'exception à la loi générale; soit peut-être aussi parce que ces nouvelles terres sont moins habitées par l'homme dépopulateur. Leurs peaux, fortes, douces et moelleuses, servent à faire d'excellens buffles, qui pèsent très-peu. La chasse de tous ces animaux se fait pour les Européens. Mais les sauvages en ont une par excellence, qui fut de tout temps leur chasse favorite. Elle convenait plus à leurs mœurs guerrières, à leur bravoure, et surtout à leurs besoins : c'est la chasse de l'ours.

Sous un climat froid et rigoureux, cet animal est le plus ordinairement noir. Plus farouche que féroce, au lieu de cavernes, il choisit pour retraite un tronc creux et pourri de quelque vieux arbre mort sur pied. C'est là qu'il se loge en hiver, le plus haut qu'il peut grimper. Comme il est très-gras à la fin de l'automne, qu'il est vêtu d'un poil très-épais, qu'il ne se donne aucun mouvement, et qu'il dort presque continuellement, il doit perdre peu par la transpiration, et rarement sortir de son asile pour chercher de la nourriture. Mais on l'y force en y mettant le feu, et dès qu'il veut descendre, il est abattu sous les flèches avant d'arriver à terre. Les sauvages se nourrissent de sa chair, se frottent de sa graisse, se couvrent de sa peau. C'était là le but de la guerre qu'ils faisaient à l'ours, lorsqu'un intérêt nouveau tourna leur instinct vers la chasse du castor.

IX. Forme, caractère, gouvernement des castors.

Cet animal, qui possède les dons secourables de la société sans en éprouver comme nous les vices et les malheurs ; cet animal, à qui la nature donna le besoin, inspira l'instinct de vivre avec ses semblables pour la propagation et la conservation de son espèce ; cet animal doux, touchant, plaintif, dont l'exemple et le sort arrachent des larmes d'admiration et d'attendrissement au philosophe sensible qui contemple sa vie et ses mœurs, le castor, qui ne nuit à aucun être vivant, qui n'est ni carnassier, ni sanguinaire, ni guerrier, est devenu la plus furieuse passion de l'homme

chasseur, la proie à laquelle le sauvage est le plus cruellement acharné, grâce à l'implacable avidité des peuples les plus policés de l'Europe.

Long d'environ trois à quatre pieds, épais dans une proportion qui lui donne entre cinquante et soixante livres de pesanteur, qu'il doit surtout à la grosseur de ses muscles, il a la tête comme un rat, et il la porte baissée avec le dos arqué comme une souris. Lucrèce a dit, non pas que l'homme a reçu des mains pour s'en servir, mais qu'il a eu des mains, et qu'il s'en est servi. De même le castor a des membranes aux pieds de derrière, et il nage; il a des doigts séparés aux pieds de devant, et ceux-ci lui tiennent lieu de mains; il a la queue plate, ovale, couverte d'écailles, et il l'emploie à traîner et à travailler; il a quatre dents incisives et tranchantes, et il en fait des outils de charpente. Tous ces instrumens, qui ne sont presque d'aucun usage quand l'animal vit seul, ou qui ne le distinguent point alors des autres animaux, lui donnent une industrie supérieure à tous les instincts, quand il vit en société.

Sans passions, sans violence et sans ruse, dans l'état isolé, à peine ose-t-il se défendre. A moins qu'il ne soit pris, il ne sait pas mordre. Mais au défaut d'armes et de malice, il a, dans l'état social, tous les moyens de se conserver sans guerre, et de vivre sans faire ni souffrir d'injure. Cet animal paisible et même familier, est d'ailleurs indépendant, et ne s'attachant à personne

parce qu'il n'a besoin que de lui-même, il entre en communauté, mais il ne veut point servir, ni ne prétend commander. Un instinct muet au-dehors, mais qui lui parle en-dedans, préside à ses travaux.

C'est le besoin commun de vivre et de peupler qui rappelle les castors et les rassemble en été pour bâtir leurs bourgades d'hiver. Dès les mois de juin et de juillet, ils viennent de tous les côtés, et se réunissent au nombre de deux ou trois cents, mais toujours sur le bord des eaux, parce que c'est sur l'eau que doivent habiter ces républicains, à l'abri des invasions. Quelquefois ils préfèrent les lacs dormans au milieu des terres peu fréquentées, parce que les eaux y sont toujours à la même hauteur. Quand ils ne trouvent point d'étang, ils en forment dans les eaux courantes des fleuves ou des ruisseaux, et c'est par le moyen d'une chaussée ou d'une digue. La seule pensée de cet ouvrage est un système d'idées très-composées, très-compliquées, qui semble n'appartenir qu'à des êtres intelligens; et si ce n'était la crainte du feu dans ce monde ou dans l'autre, un chrétien croirait ou dirait que les castors ont une âme spirituelle, ou que celle de l'homme n'est que matérielle. Il s'agit d'un pilotis de cent pieds de longueur sur une épaisseur de douze pieds à la base, qui décroît jusqu'à deux ou trois pieds par un talus dont la pente et la hauteur répondent à la profondeur des eaux. Pour épar-

gner ou faciliter le travail, on choisit l'endroit d'une rivière où il y a le moins d'eau. S'il se trouve sur les bords du fleuve un gros arbre, il faut l'abattre, pour qu'il tombe de lui-même en travers sur le courant. Fût-il plus gros que le corps d'un homme, on le scie, ou plutôt on le ronge au pied avec quatre dents tranchantes. Il est bientôt dépouillé de ses branches par le peuple ouvrier, qui veut en faire une poutre. Une foule d'autres arbres plus petits sont également abattus, mis en pièces et taillés pour le pilotis qu'on prépare. Les uns traînent ces arbres jusqu'aux bords de la rivière ; d'autres les conduisent sur l'eau jusqu'à l'endroit où doit se faire la chaussée. Mais comment les enfoncer dans l'eau, quand on n'a que des dents, une queue et des pieds ? Le voici. Avec les ongles on creuse un trou dans la terre ou au fond de l'eau. Avec les dents on appuie le gros bout du pieu sur le bord de la rivière ou contre le madrier qui la traverse. Avec les pieds on dresse le pieu et on l'enfonce par la pointe dans le trou où il se plante debout. Avec la queue on fait du mortier, dont on remplit tous les intervalles des pieux entrelacés de branches, pour maçonner le pilotis. Le talus de la digue est opposé au courant de l'eau pour mieux en rompre l'effort par degrés ; et les pieux y sont plantés obliquement, à raison de l'inclinaison du plan. On les plante perpendiculairement du côté où l'eau doit tomber ; et pour lui ménager un écou-

lement, qui diminue l'action de sa pente et de son poids, on ouvre deux ou trois issues au sommet de la digue, par où la rivière débouche une partie de ses eaux.

Quand cet ouvrage est achevé en commun par la république, le citoyen songe à se loger. Chaque compagnie se construit une cabane dans l'eau, sur le pilotis. Elles ont depuis quatre jusqu'à dix pieds de diamètre, sur une enceinte ovale ou ronde. Il y en a de deux ou trois étages, selon le nombre des familles ou des ménages. Une cabane en contient au moins un ou deux, et quelquefois de dix à quinze. Les murailles, plus ou moins élevées, ont environ deux pieds d'épaisseur, et se terminent toutes en forme de voûte ou d'anse de panier, maçonnées en-dedans et et en-dehors avec autant de propreté que de solidité. Les parois en sont revêtues d'une espèce de stuc impénétrable à l'eau, même à l'air extérieur. Chaque maison a deux portes, l'une du côté de la terre, pour aller faire des provisions; l'autre vers le cours des eaux, pour s'enfuir à l'approche de l'ennemi, c'est-à-dire de l'homme, destructeur des cités et des républiques. La fenêtre de la maison est ouverte du côté de l'eau. On y prend le frais durant le jour, plongé dans le bain à mi-corps. Elle sert en hiver à garantir des glaces, qui se forment épaisses de deux ou trois pieds. La tablette qui doit empêcher qu'elles ne bouchent cette fenêtre est appuyée sur des pieux qu'on coupe

et qu'on enfonce en pente, et qui, faisant un bâtardeau devant la maison, laisse une issue pour s'échapper ou nager sous les glaces. L'intérieur du logis a pour tout ornement un plancher jonché de verdure et tapissé de branches de sapin. On n'y souffre point d'ordures.

Les matériaux de ces édifices sont toujours voisins de l'emplacement. Ce sont des aulnes, des peupliers, des arbres qui aiment l'eau comme les républicains qui s'en construisent des logemens. Ces citoyens ont le plaisir, en taillant ce bois, de s'en nourrir en même temps. A l'exemple de certains sauvages de la mer Glaciale, ils en mangent l'écorce. Il est vrai que ceux-là ne l'aiment que sèche, pilée et apprêtée avec des ragoûts, au lieu que ceux-ci la mâchent et la sucent toute fraîche.

On fait des provisions d'écorce et de branches tendres dans des magasins particuliers à chaque cabane, et proportionnés au nombre de ses habitans. Chacun reconnaît son magasin, et personne ne va piller celui de ses voisins. Chaque tribu vit dans son quartier, contente de son domaine, mais jalouse de la propriété qu'elle s'est acquise par le travail. On y ramasse, on y dépense sans querelles les provisions de la communauté. On se borne à des mets simples, que le travail prépare. L'unique passion est l'amour conjugal, qui a pour base et pour terme la reproduction de l'espèce.

Deux êtres assortis et réunis par un goût, par un choix réciproques, après s'être éprouvés dans une association à des travaux publics pendant les beaux jours de l'été, consentent à passer ensemble la rude saison des hivers. Ils s'y préparent par l'approvisionnement qu'ils font en septembre. Les deux époux se retirent dans leur cabane dès l'automne, qui n'est pas moins favorable aux amours que le printemps. Si la saison des fleurs invite les oiseaux du ciel à se perpétuer dans les bois, la saison des fruits excite peut-être aussi fortement les habitans de la terre à la repeupler. L'hiver donne au moins le loisir d'aimer, et cette douceur vaut toutes celles de l'année. Les époux alors ne se quittent plus. Aucun travail, aucun plaisir ne fait diversion, ne dérobe du temps à l'amour. Les mères conçoivent et portent les doux gages de cette passion universelle de la nature. Si quelque beau soleil vient égayer la triste saison, le couple heureux sort de sa cabane, va se promener sur le bord de l'étang ou de la rivière, y manger de l'écorce fraîche, y respirer les salutaires exhalaisons de la terre. Cependant la mère met au jour, vers la fin de l'hiver, les fruits de l'hymen conçus en automne; et tandis que le père, attiré dans les bois par les douceurs du printemps, laisse à ses petits la place qu'il occupait dans sa cabane étroite, elle les allaite, les soigne, les élève au nombre de deux ou trois. Ensuite elle les mène dans ses promenades, où le besoin de

se refaire et de les nourrir lui fait chercher des écrevisses, du poisson, de l'écorce nouvelle, jusqu'à la saison du travail.

Ainsi vit cette république dans des bourgades qu'on pourrait comparer de loin à des grandes chartreuses. Mais elles n'en ont que l'apparence; et si le bonheur habite dans ces deux sortes de communautés, il faut avouer qu'il ne se ressemble guère à lui-même dans ses moyens, puisque là c'est à suivre la nature qu'on le fait consister, et qu'ici c'est à la contrarier et à la détruire. Mais l'homme, en sa folie, a cru trouver la sagesse. Une foule d'êtres vivent dans une sorte de société qui sépare à jamais les deux sexes. L'un et l'autre, isolés dans des cellules où, pour être heureux, ils n'auraient qu'à se réunir, consument les plus beaux jours de leur vie à étouffer et à détester le penchant qui les attire à travers les prisons et les portes de fer que la peur a élevées entre des cœurs tendres et des âmes innocentes. Où est l'impiété, sinon dans l'inhumanité de ces institutions sombres et féroces qui dénaturent l'homme pour le diviniser, qui le rendent stupide, imbécille et muet comme les bêtes, pour qu'il devienne semblable aux anges? Dieu de la nature, c'est à ton tribunal qu'il faut en appeler de toutes les lois qui violent le plus beau de tes ouvrages en le condamnant à une stérilité que ton exemple désavoue! N'es-tu pas essentiellement fécond et reproductif, toi qui as tiré l'être du néant et du

chaos, toi qui fais sans cesse sortir et renaître la vie du sein de la mort même? Qui est-ce qui chante le mieux tes louanges, l'être solitaire qui trouble le silence de la nuit pour te célébrer parmi les tombeaux, ou le peuple heureux qui, sans se vanter de l'instinct de te connaître, te glorifie dans ses amours en perpétuant la suite et la merveille de tes créatures vivantes?

Ce peuple républicain, architecte, industrieux, intelligent, prévoyant et systématique dans ses plans de police et de société, c'est le castor dont on vient de tracer les mœurs douces et dignes d'envie. Heureux si sa dépouille n'acharnait pas l'homme impitoyable et sauvage à la ruine de ses cabanes et de sa race! Souvent les Américains ont détruit les établissemens des castors, et ces animaux infatigables ont eu la confiance de les réédifier plusieurs étés de suite dans l'enceinte d'où ils avaient été chassés. C'est en hiver qu'on vient les investir. L'expérience les avertit du danger. A l'approche des chasseurs, un coup de queue frappé fortement sur l'eau sonne l'alarme dans toutes les cabanes de la république, et chacun cherche à se sauver sous les glaces. Mais il est bien difficile d'échapper à tous les piéges qu'on tend à ce peuple innocent.

On prend quelquefois le castor à l'affût. Cependant, comme il voit et qu'il entend de loin, on ne peut guère le tirer au fusil sur les bords de l'étang, dont il ne s'éloigne jamais assez pour

être surpris. L'eût-on blessé avant qu'il se fût jeté dans l'eau, il a toujours le temps de s'y plonger; et s'il meurt de sa blessure, on le perd, parce qu'il ne surnage point.

Un moyen plus sûr d'attraper les castors est de dresser des trapes dans les bois où ils vont se régaler d'écorces tendres des jeunes arbres. On garnit ces trapes de copeaux de bois fraîchement coupés; et dès qu'ils y touchent, un poids énorme tombe et leur casse les reins. L'homme, caché dans un lieu voisin, accourt, se jette sur sa proie, achève de la tuer et l'emporte.

D'autres sortes de chasse sont encore plus usitées, et d'un plus grand succès. Quelquefois on attaque les cabanes pour en faire sortir les habitans, et l'on va les attendre au bord des trous qu'on a pratiqués dans la glace, parce qu'ils ont besoin d'y venir respirer l'air. On prend ce moment pour leur casser la tête. D'autres fois l'animal, chassé de son logement, tombe dans des filets dont on l'a environné tout autour, en brisant la glace à quelques toises de sa cabane. Veut-on prendre la peuplade entière, au lieu de rompre les écluses pour noyer les habitans, comme on pourrait le tenter en Hollande, on ouvre la chaussée pour laisser écouler l'eau de l'étang où les castors vivent. Restés à sec, hors d'état de s'échapper ou de se défendre, on les prend à loisir et à volonté. Mais on a soin d'en laisser toujours un certain nombre, mâles et femelles, pour re-

peupler l'habitation ; et cette générosité n'est qu'avarice. La cruelle prévoyance de l'homme ne sait conserver peu que pour avoir plus à détruire. Le castor, dont le cri plaintif semble implorer sa clémence et sa pitié, ne trouve dans le sauvage, que les Européens ont rendu barbare, qu'un implacable ennemi qui ne combat plus tant pour ses propres besoins que pour les superfluités d'un monde étranger. O nature ! où est ta providence, où est ta bienfaisance d'avoir armé les animaux espèce contre espèce, et l'homme contre tous ?

Si l'on compare maintenant les mœurs, la police et l'industrie des castors avec la vie errante des sauvages du Canada, peut-être avouera-t-on que, vu la supériorité des organes de l'homme sur ceux de tous les animaux, le castor s'était bien plus avancé dans les arts de la sociabilité que le chasseur, quand l'Européen alla étendre et porter ses connaissances et ses progrès dans l'Amérique septentrionale.

Plus ancien habitant de ce Nouveau-Monde que l'homme, tranquille possesseur de ces contrées favorables à son espèce, le castor avait mis à profit une paix de plusieurs siècles pour perfectionner l'usage de ses facultés. Sous notre hémisphère, l'homme s'est emparé des régions les plus saines et les plus fertiles ; il en a chassé ou il y a subjugué tous les autres animaux. C'est grâce à leur petitesse que l'abeille et la fourmi ont dérobé leurs lois et leur gouvernement à la

jalouse et destructive domination de ce tyran de la nature vivante. C'est ainsi qu'on voit quelques républiques sans éclat et sans vigueur se soutenir par leur faiblesse même au milieu des vastes monarchies de l'Europe, qui tôt ou tard les engloutiront. Mais les quadrupèdes sociables, relégués dans des climats inhabités et contraires à leur multiplication, se sont trouvés partout isolés, incapables de se réunir en communauté, d'étendre leurs connaissances ; et l'homme qui les a réduits à cet état précaire s'applaudit de la dégradation où il les a plongés pour se croire d'une nature supérieure, et s'attribuer une intelligence qui forme une barrière éternelle entre son espèce et toutes les autres.

Les animaux, dit-on, ne perfectionnent rien: leurs opérations ne peuvent donc être que mécaniques, et ne supposent aucun principe semblable à celui qui meut l'homme. Sans examiner en quoi consiste la perfection; si l'être le plus civilisé se trouve le plus parfait; si ce qu'il gagne en propriété des choses il ne le perd pas en propriété de sa personne; si tout ce qu'il ajoute à ses jouissances n'est pas retranché de sa durée : le castor, qui, parmi nous, est errant, solitaire, timide, ignorant, ne connaissait-il pas dans le Canada le gouvernement civil et domestique ; les saisons du travail et du repos ; certaines règles d'architecture; l'art curieux et savant de construire des digues? Cependant il était parvenu à ce degré de

perfectibilité avec des instrumens faibles et peu maniables. A peine peut-il voir le travail qu'il fait avec sa queue. Ses dents, qui lui servent à la place de mille outils, sont circulaires et gênées par les lèvres. L'homme, au contraire, avec une main qui se plie à tout et se soumet à tout, a dans ce seul organe du tact tous les instrumens réunis de la force et de l'adresse. Mais ne doit-il pas principalement à cet avantage de son organisation la supériorité de son espèce sur toutes les autres? Ce n'est point parce qu'il lève les yeux au ciel comme tous les oiseaux qu'il est le roi des animaux; c'est parce qu'il est armé d'une main souple, flexible, industrieuse, terrible et secourable. Sa main est son sceptre. Ce même bras qu'il lève au ciel comme pour y chercher son origine, il l'étend et l'appesantit sur la terre pour y dominer par la destruction, pour en bouleverser la surface, et dire quand il a tout ravagé : JE RÈGNE. La plus sûre marque de la population de l'espèce humaine est la dépopulation des autres espèces. Ainsi diminue et disparaît insensiblement dans le Canada celle du castor, depuis que les Européens se sont fait un besoin de sa peau.

Celle-ci varie avec le climat, qui change la couleur en modifiant l'espèce. Dans le même canton où sont les peuplades de castors civilisés il y a pourtant des castors sauvages et solitaires. Ces animaux, rejetés, dit-on, de la société pour leurs

défauts, vivent sans maison, sans magasin, dans un boyau sous terre. On les appelle castors terriers. Leur robe est sale ; leur poil est rongé sur le dos par le frottement de leur corps contre la voûte qu'ils se creusent. Ce terrier, qu'ils ouvrent pour l'ordinaire au bord de quelque étang ou d'un fossé plein d'eau, s'étend quelquefois à plus de cent pieds en longueur, et va toujours en s'élevant, pour leur donner la facilité de se garantir de l'inondation dans la crue des eaux. Quelques-uns de ces castors sont assez sauvages pour s'éloigner de toute communication avec l'élément naturel à leur espèce ; ils n'aiment que la terre. Tels sont nos bièvres d'Europe. Ces castors, solitaires et terriers, n'ont pas le poil aussi luisant, aussi poli que ceux qui vivent en société. Leur fourrure se ressent de leurs mœurs.

On trouve des castors en Amérique, depuis le trentième degré de latitude septentrionale jusqu'au soixantième. Toujours clair-semés au midi, leur nombre croît et leur poil brunit en avançant au nord. Jaunes et couleur de paille chez les Illinois, châtains un peu plus haut, couleur foncée de marron au nord du Canada, on en trouve enfin de tout noirs, et ce sont les plus beaux. Cependant sous ce climat, le plus froid qui soit habité par cette espèce, il y en a parmi les noirs de tout-à-fait blancs ; d'autres d'un blanc taché de gris, et quelquefois de roux sur la croupe : tant la nature se plaît à marquer les nuances du

chaud et du froid, et la variété de toutes ses influences, non-seulement dans la figure, mais jusque sur le vêtement des animaux. De la couleur de leurs peaux dépend le prix que les hommes attachent à leur vie. Il y en a qu'ils méprisent jusqu'à ne pas daigner les tuer. Mais ceux-là sont rares.

x. En quels lieux et de quelle maniere se faisait le commerce des fourrures.

La traite des pelleteries fut le premier objet du commerce des Européens au Canada. La colonie française fit d'abord ce commerce à Tadoussac, port situé à trente lieues au-dessous de Quebec. Vers l'an 1640, la ville des Trois-Rivières, bâtie à vingt-cinq lieues plus haut que cette capitale, devint un second entrepôt. Avec le temps, Montréal attira seul toutes les pelleteries. On les voyait arriver au mois de juin sur des canots d'écorce d'arbre. Le nombre des sauvages qui les apportaient ne manqua pas de grossir à mesure que le nom français s'étendit au loin. Le récit de l'accueil qu'on leur avait fait, la vue de ce qu'ils avaient reçu en échange de leurs marchandises, tout augmentait le concours. Jamais ils ne revenaient vendre leurs fourrures sans conduire avec eux une nouvelle nation. C'est ainsi qu'on vit se former une espèce de foire où se rendaient tous les peuples de ce vaste continent.

Les Anglais furent jaloux de cette branche de richesse; et la colonie qu'ils avaient fondée à la Nouvelle-Yorck ne tarda pas à détourner une si grande circulation. Après s'être assurés de leur

subsistance en donnant leurs premiers soins à l'agriculture, ils pensèrent au commerce des pelleteries. Il fut borné d'abord au pays des Iroquois. Les cinq nations de ce nom ne souffraient pas qu'on traversât leurs terres pour aller traiter avec d'autres nations sauvages qu'elles avaient constamment pour ennemies, ni que celles-ci vinssent sur leur territoire leur disputer, par la concurrence, les profits d'un commerce ouvert avec les Européens. Mais le temps ayant éteint ou plutôt suspendu les hostilités nationales entre les sauvages, l'Anglais se répandit de tous côtés, et de tous côtés on accourut à lui. Ce peuple avait des avantages infinis pour obtenir des préférences sur le Français son rival. Sa navigation était plus facile, et dès-lors ses marchandises s'offraient à meilleur marché. Il fabriquait seul les grosses étoffes qui convenaient le mieux au goût des sauvages. Le commerce du castor était libre chez lui, tandis que chez les Français il était et fut toujours asservi à la tyrannie du monopole. C'est avec cette liberté, cette facilité qu'il intercepta la plus grande partie des marchandises qui faisaient la célébrité de Montréal.

Alors s'étendit chez les Français du Canada un usage qu'ils avaient d'abord resserré dans des bornes assez étroites. La passion de courir les bois, qui fut celle des premiers colons, avait été sagement restreinte aux limites du territoire de la colonie. Seulement on accordait chaque année

à vingt-cinq personnes la permission de franchir ces bornes pour aller faire le commerce chez les sauvages. L'ascendant que prenait la Nouvelle-York rendit ces congés beaucoup plus fréquens. C'étaient des espèces de priviléges exclusifs qu'on exerçait par soi-même ou par d'autres. Ils duraient un an, ou même au-delà. On les vendait et le produit en était distribué, par le gouverneur de la colonie, aux officiers ou à leurs veuves et à leurs enfans, aux hôpitaux ou aux missionnaires, à ceux qui s'étaient signalés par une belle action ou par une entreprise utile, quelquefois enfin aux créatures du commandant lui-même, qui vendait les permissions. L'argent qu'il ne donnait pas ou qu'il voulait bien ne pas garder était versé dans les caisses publiques; mais il ne devait compte à personne de cette administration.

Elle eut des suites funestes. Plusieurs de ceux qui faisaient la traite se fixaient parmi les sauvages pour se soustraire aux associés dont ils avaient négocié les marchandises. Un plus grand nombre encore allaient s'établir chez les Anglais, où les profits étaient plus considérables. Sur des lacs immenses, souvent agités de violentes tempêtes; parmi des cascades qui rendent si dangereuse la navigation des fleuves les plus larges du monde entier; sous le poids des canots, des vivres, des marchandises qu'il fallait voiturer sur les épaules dans les *portages*, où la rapidité, le peu de profondeur des eaux obligent de quitter

les rivières pour aller par terre ; à travers tant de dangers et de fatigues, on perdait beaucoup de monde. Il en périssait dans les neiges ou dans les glaces; par la faim ou par le fer de l'ennemi. Ceux qui rentraient dans la colonie avec un bénéfice de six ou sept cents pour cent ne lui devenaient pas toujours plus utiles, soit parce qu'ils s'y livraient aux plus grands excès soit parce que leur exemple inspirait le dégoût des travaux assidus. Leurs fortunes, subitement amassées, disparaissaient aussi vite : semblables à ces montagnes mouvantes qu'un tourbillon de vent élève et détruit tout à coup dans les plaines sablonneuses de l'Afrique. La plupart de ces coureurs, épuisés par les fatigues excessives de leur avarice, par les débauches d'une vie errante et libertine, traînaient dans l'indigence et dans l'opprobre une vieillesse prématurée. Le gouvernement ouvrit les yeux sur ces inconvéniens, et donna une nouvelle direction au commerce des pelleteries.

Depuis long-temps la France travaillait sans relâche à élever une échelle de forts qu'elle croyait nécessaire à sa conservation, à son agrandissement dans l'Amérique septentrionale. Ceux qu'elle avait construits soit à l'ouest, soit au midi du fleuve Saint-Laurent, pour resserrer l'ambition des Anglais, avaient de la grandeur, de la solidité. Ceux qu'elle avait jetés sur les différens lacs, dans les positions importantes, formaient une

chaîne qui s'étendait au nord jusqu'à mille lieues de Quebec; mais ce n'étaient que de misérables palissades destinées à contenir les sauvages, à s'assurer de leur alliance et du produit de leurs chasses. Il y avait dans tous une garnison plus ou moins nombreuse, à raison de l'importance du poste et des ennemis qui le menaçaient. C'est au commandant de chacun de ces forts qu'on jugea devoir confier le droit exclusif d'acheter et de vendre dans toute l'étendue de sa domination. Ce privilége s'achetait; mais, comme il était toujours une occasion de gain, souvent même d'une fortune considérable, il n'était accordé qu'aux officiers les plus favorisés. S'il s'en rencontrait parmi eux qui n'eussent pas les fonds nécessaires pour l'exploitation, ils trouvaient aisément des capitalistes qui s'associaient à leur entreprise. On prétendait que, loin de contrarier le bien du service, ce système lui était favorable, parce qu'il mettait les militaires dans la nécessité d'avoir des liaisons plus suivies avec les naturels du pays, de mieux éclairer leurs mouvemens, de ne rien négliger pour s'assurer de leur amitié. Personne ne voyait ou ne voulait voir que cette disposition ne manquerait pas d'étouffer tout autre sentiment que celui de l'intérêt, et serait la source d'une oppression constante.

Cette tyrannie, devenue en peu de temps universelle, se fit sentir plus fortement à Frontenac, à Niagara, à Toronto. Les fermiers de ces trois forts,

abusant de leur privilége exclusif, estimaient si peu ce qu'on leur présentait, donnaient une si grande valeur à ce qu'ils offraient en échange, que les sauvages perdirent peu à peu l'habitude de s'y arrêter. Ils se rendaient en foule à Choueguen, sur le lac Ontario, où les Anglais leur accordaient des conditions plus avantageuses. On fit craindre à la cour de France les suites de ces nouvelles liaisons. Elle réussit à les affaiblir, en prenant elle-même le commerce de ces trois postes, et donnant un meilleur traitement aux sauvages que la nation rivale.

Qu'en arriva-t-il? Le roi fut seul en possession des pelleteries qu'on rebutait ailleurs; le roi eut sans concurrence les peaux des bêtes qu'on tuait en été ou en automne; ce qu'il y avait de moins beau, de moins garni de poil, de plus sujet à se corrompre, fut pour le compte du roi. Toutes ces mauvaises pelleteries, achetées sans fidélité, étaient entassées sans soins dans des magasins où elles devenaient la proie des vers. Lorsque la saison de les envoyer à Quebec était venue, on les chargeait sur des bateaux, abandonnées à la merci des soldats, des passagers, des matelots, qui, n'ayant aucun intérêt sur ces marchandises, ne portaient pas la moindre attention à les garantir de l'humidité. Arrivées sous les yeux des administrateurs de la colonie, elles étaient vendues la moitié du peu qu'elles valaient. C'est ainsi que les avances considérables faites par le

gouvernement lui retournaient presqu'en pure perte.

Mais si ce commerce ne produisait rien au roi, l'on peut douter qu'il fût beaucoup plus avantageux aux sauvages, quoique l'or et l'argent n'en fussent point le signe dangereux. En échange de leurs pelleteries ils recevaient à la vérité des scies, des couteaux, des haches, des chaudières, des hameçons, des aiguilles, du fil, des toiles communes, de grosses étoffes de laine, premiers instrumens ou gages de la sociabilité. Mais on leur vendait aussi ce qui leur eût été préjudiciable, même à titre de don et de présent, des fusils, de la poudre, du plomb, du tabac, et surtout de l'eau-de-vie.

Cette boisson, le présent le plus funeste que l'Ancien-Monde ait fait au Nouveau, n'eut pas plus tôt été connue des sauvages, qu'elle devint l'objet de leur plus forte passion. Il leur était également impossible et de s'en abstenir et d'en user avec modération. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'elle troublait leur paix domestique; qu'elle leur ôtait le jugement; qu'elle les rendait furieux; qu'elle portait les maris, les femmes, les pères, les mères, les enfans, les sœurs, les frères à s'insulter, à se mordre, à se déchirer. Inutilement quelques Français honnêtes voulurent les faire rougir de ces excès. C'est vous, répondirent-ils, qui nous avez accoutumés à cette liqueur; nous ne pouvons plus nous en passer; et

si vous refusez de nous en donner, nous en irons chercher chez les Anglais. C'est vous qui avez fait le mal ; il est sans remède.

La cour de France, tantôt bien, tantôt mal informée des désordres qu'occasionnait un si funeste commerce, l'a tour à tour proscrit, toléré, autorisé, en raison des biens ou des maux qu'on faisait envisager à ses ministres. Au milieu de ces variations l'intérêt des marchands s'arrêta rarement. La vente de l'eau-de-vie fut à peu près égale dans tous les temps. Cependant les esprits sages la regardaient comme la cause principale de la diminution d'hommes, et par conséquent des peaux de bêtes, diminution qui devenait tous les jours plus sensible.

XI. Guerres dans lesquelles les Français se trouvent engagés dans le Canada.

Cette décadence n'était pas encore arrivée au point où on l'a vue depuis, lorsque l'élévation du duc d'Anjou sur le trône de Charles-Quint remplit l'Europe d'inquiétudes, et la replongea dans les horreurs d'une guerre universelle. Les flammes de l'incendie général allèrent jusqu'au-delà des mers. Il approchait du Canada. Les Iroquois empêchèrent qu'il ne s'y communiquât. Depuis longtemps les Anglais et les Français briguaient à l'envi l'alliance de ce peuple. Ces témoignages ou d'estime ou de crainte avaient enflé son cœur naturellement haut. Il se croyait l'arbitre des deux nations rivales, et prétendait que ses intérêts devaient régler leur conduite. Comme la paix lui convenait alors, il déclara fièrement qu'il pren-

drait les armes contre celui des deux ennemis qui commencerait les hostilités. Cette résolution s'accordait avec la situation de la colonie française, qui n'avait que peu de moyens pour la guerre, et n'en attendait point de sa métropole. La Nouvelle-York, au contraire, dont les forces déjà considérables augmentaient tous les jours, voulait entraîner les Iroquois dans sa querelle. Ses insinuations, ses présens, ses négociations furent inutiles jusqu'en 1709. A cette époque elle réussit à séduire quatre des cinq nations; et ses troupes, restées jusqu'alors dans l'inaction, s'ébranlèrent, soutenues d'un grand nombre de guerriers sauvages.

L'armée s'avançait fièrement vers le centre du Canada, avec l'assurance presque infaillible de le conquérir, lorsqu'un chef iroquois, qui n'avait jamais approuvé la conduite qu'on tenait, dit simplement aux siens : Que deviendrons-nous, si nous réussissons à chasser les Français ? Ce peu de mots, prononcés avec un air de mystère et d'inquiétude, rappela promptement à tous les esprits leur premier système, qui était de tenir la balance égale entre les deux peuples étrangers pour assurer l'indépendance de la nation iroquoise. Aussitôt il fut résolu d'abandonner un parti qu'on avait pris témérairement contre l'intérêt public; mais, comme il paraissait honteux de s'en détacher ouvertement, on crut pouvoir suppléer à une défection manifeste par une tra-

hison secrète. Les sauvages sans lois, les vertueux Spartiates, les religieux Hébreux, les Grecs et les Romains, éclairés et belliqueux, tous les peuples brutes ou policés ont toujours composé ce qu'on appelle le droit des gens, de la ruse et de la force.

On s'était arrêté sur le bord d'une petite rivière où l'on attendait les munitions et l'artillerie. L'Iroquois, qui passait à la chasse tout le loisir que lui laissait la guerre, imagina de jeter dans la rivière, un peu au-dessus du camp, toutes les peaux des animaux qu'il écorchait. Les eaux en furent bientôt infectées. Les Anglais, qui ne se défiaient pas d'une semblable perfidie, continuèrent malheureusement à puiser dans cette source empestée. Il en périt subitement un si grand nombre, qu'on fut obligé de renoncer à la suite des opérations militaires.

Un danger plus grand encore menaça la colonie française. Une flotte nombreuse destinée contre Quebec, et qui portait cinq ou six mille hommes de débarquement, entra l'année suivante dans le fleuve Saint-Laurent. Elle paraissait sûre de vaincre, si elle fût arrivée au terme de sa destination. Mais la présomption de son amiral et le courroux des élémens la firent périr dans la route. Ainsi le Canada, tout à la fois délivré de ses inquiétudes et du côté de la terre et du côté de la mer, eut la gloire de s'être maintenu sans secours et sans perte contre la force et la politique des Anglais.

XII. La France est réduite à céder une partie des provinces qui étaient unies au Canada.

Cependant la France, qui pendant quarante ans avait soutenu seule tous les efforts de l'Europe conjurée, vaincu ou repoussé toutes les nations réunies ; la France qui avait produit dans son sein assez de grands hommes pour immortaliser vingt règnes, et sous un seul règne tout ce qui peut élever la grandeur de vingt peuples ; la France allait couronner tant de gloire et de succès en plaçant une branche de sa maison royale sur le trône des Espagnes. La crainte des suites que pouvait, que devait peut-être avoir une si prodigieuse augmentation de puissance suscita des ennemis sans nombre à cette couronne déjà trop redoutable. Des hostilités embrasèrent toutes les parties du globe où la nôtre a répandu depuis trois siècles l'inquiétude qui la tourmente. On ébranlait tous les trônes pour en disputer un seul qui sous Charles-Quint les avait fait tous trembler. Une maison souveraine de cinq ou six états avait donné à la nation espagnole cette grandeur colossale qui devait enchanter son imagination. Une maison plus puissante encore, parce qu'avec un corps moins grand elle avait plus de bras, ambitionnait de commander cette nation superbe. Les noms d'Autriche et de Bourbon, rivaux depuis deux cents ans, faisaient les derniers efforts pour s'assurer une supériorité qui ne dût plus être incertaine et balancée entre eux. Il s'agissait de savoir lequel se glorifierait de plus de couronnes. L'Europe, partagée entre deux maisons

dont les prétentions avaient quelque fondement, voulait bien qu'elles pussent étendre leurs branches, mais non que plusieurs sceptres fussent réunis, comme autrefois, dans une seule main. Tout s'arma pour disperser ou séparer un vaste héritage; et l'on résolut de le mettre en pièces plutôt que de l'attacher à une puissance qui avec ce nouveau poids dût infailliblement détruire l'équilibre de toutes les autres. Une guerre qui fut longue, parce qu'elle était soutenue de tous côtés par de grandes forces et de grands talens, par des peuples belliqueux et des généraux soldats, désola tous les pays qu'elle devait secourir, ruina même les nations qui n'y avaient aucun intérêt. La victoire devait faire la loi; mais son inconstance ne cessait d'irriter le feu de la discorde. Les mêmes drapeaux prospéraient dans un pays et succombaient dans un autre. Le parti qui triomphait sur mer était défait sur terre. On apprenait en même temps et la perte d'une flotte et le gain d'une bataille. La fortune errait d'un camp à l'autre pour les dévorer tous. A la fin la France succomba, et se vit réduite à recevoir la loi après l'avoir si long-temps et si impérieusement dictée.

Ce ne fut pas la fortune, mais la nature même qui changea les destinées de cette nation. Fière et vigoureuse sous un roi brillant de toutes les grâces et de la force de la jeunesse, après s'être élevée avec lui par tous les degrés de la gloire et

de la grandeur, elle descendit et déclina comme lui par tous les périodes de la décadence attachée à l'humanité. L'esprit de bigoterie qui était entré à la cour avec une prude ambitieuse décida du choix des ministres, des généraux, des administrateurs; et ce choix fut toujours aveugle et malheureux. Les rois qui, comme les autres hommes, s'attachent au ciel quand la terre va leur manquer, semblent chercher dans leur vieillesse une nouvelle espèce de flatteurs qui les bercent d'espérances au moment où toutes les réalités leur échappent. C'est alors que l'hypocrisie, toujours prête à surprendre les deux enfances de la vie humaine, réveille dans l'âme des princes les idées qu'elle y avait semées, et, sous prétexte de les conduire au seul bonheur qui peut leur rester, elle gouverne toutes leurs volontés. Mais, comme ce dernier âge est un état de faiblesse ainsi que le premier, une variation continuelle règne dans le gouvernement. La brigue a plus d'ardeur et de pouvoir que jamais; l'intrigue espère davantage, et le mérite obtient moins; les talens se retirent, et les sollicitations de toute espèce s'avancent; les places tombent au hasard sur des hommes qui, tous également incapables de les remplir, ont la présomption de s'en croire dignes, fondant l'estime d'eux-mêmes sur le mépris qu'ils ont pour les autres. La nation dès-lors perd sa force avec sa confiance, et tout va comme tout est mené, sans dessein, sans vigueur, sans intelligence.

Tirer un peuple de l'état de barbarie, le soutenir dans sa splendeur, l'arrêter sur le penchant de sa chute, sont trois opérations difficiles : mais la dernière l'est davantage. On sort de la barbarie par des élans intermittens; on se soutient au sommet de la prospérité par les forces qu'on a acquises; on décline par un affaissement général auquel on s'est acheminé par des symptômes imperceptibles. Il faut aux nations barbares de longs règnes; il faut des règnes courts aux nations heureuses. La longue imbécillité d'un monarque caduc prépare à son successeur des maux presque impossibles à réparer.

Telle fut la fin du règne de Louis XIV. Après une suite de défaites et d'humiliations, il fut trop heureux d'acheter la paix par des sacrifices qui marquaient son abaissement. Mais il sembla les dérober aux yeux de son peuple en les faisant surtout au-delà des mers. Combien il en dut coûter à sa fierté de céder aux Anglais dans l'Amérique septentrionale la baie d'Hudson, Terre-Neuve et l'Acadie! Il ne lui resta plus dans cette partie du Nouveau-Monde que le Canada, qui ne paraissait guère propre à le consoler de tant de pertes.

A l'époque de la pacification d'Utrecht on ne comptait que vingt mille âmes dans la colonie. La faute en était principalement aux prêtres, auxquels on avait donné ou laissé prendre trop d'autorité. Soit préjugé, soit ambition, les ecclésias-

tiques s'étaient faits inquisiteurs. Ils ne souffraient personne qui ne fût de leur communion, et encore étaient-ils très-difficiles sur la profession de foi qu'ils exigeaient. Inutilement des hommes robustes que la persécution ou la misère avaient poussés vers cette région glaciale disaient-ils : Nous abattrons des forêts, nous ensemencerons les campagnes, nous multiplierons les troupeaux, nous procreerons des enfans, nous observerons les lois, nous suivrons les plus austères maximes de l'Évangile ; ces émigrans, de quelque région qu'ils fussent partis, étaient impitoyablement rejetés, parce qu'ils n'avaient pas le bonheur d'être catholiques ; et on les poussait vers les établissemens anglais, dont ils allaient accélérer les prospérités.

Une intolérance si aveugle et si opiniâtre n'avait pas seulement arrêté la population, elle avait encore beaucoup contribué à perpétuer l'ignorance, l'inertie, la pauvreté des premiers Français qui s'étaient plutôt jetés qu'établis dans la colonie. Un grand nombre s'étaient contentés de courir les bois. D'autres, plus raisonnables, avaient essayé quelques cultures, mais sans choix et sans suite. Un terrain où l'on avait semé à la hâte était aussi legèrement abandonné que défriché. Le temps n'avait que peu changé les personnes et les choses ; et en 1714 les exportations du Canada ne passaient pas cent mille écus. Cette somme, jointe à celle de trois cent cinquante mille

livres que le gouvernement y versait chaque année, était toute la ressource de la colonie pour payer les marchandises qui lui venaient d'Europe. Aussi en recevait-elle si peu, qu'on était assez généralement réduit à se couvrir de peaux à la manière des sauvages.

XIII. Population du Canada, et distribution de ses habitans.

Le bon esprit qui se répandit alors dans une grande partie du globe tira le Canada de l'engourdissement où il avait été si long-temps plongé. On voit par les dénombremens de 1753 et de 1758, qui ont donné à peu près les mêmes résultats, que la population s'y éleva à quatre-vingt-onze mille âmes, indépendamment des troupes réglées, qui furent plus ou moins multipliées selon les circonstances.

Ce calcul ne comprenait pas les nombreux alliés répandus dans un espace de douze cents lieues de long sur une assez grande largeur, ni même les seize mille Indiens domiciliés au centre ou dans le voisinage des habitations françaises. Les uns ni les autres ne furent jamais sujets. Au milieu d'une grande colonie européenne, les moindres peuplades gardaient leur indépendance. Tous les hommes parlent de la liberté ; les sauvages seuls la possèdent. Ce n'est pas simplement la nation entière, c'est l'individu qui est vraiment libre. Le sentiment de son indépendance agit sur toutes ses pensées, sur toutes ses actions. Il entrerait dans le palais d'un despote de l'Asie comme dans la cabane d'un laboureur sans être ébloui ni des

richesses, ni de la puissance. C'est l'espèce, c'est l'homme, c'est son égal qu'il aime et qu'il respecte. Il ne pourrait que haïr un maître et le tuer.

Une partie des habitans de la colonie française était concentrée dans trois villes. Quebec, capitale du Canada, est à quinze cents lieues de la France, et à cent-vingt lieues de la mer. Bâtie en amphithéâtre sur une péninsule formée par le fleuve Saint-Laurent et par la rivière Saint-Charles, elle domine de vastes campagnes qui l'enrichissent, et une rade très-sûre ouverte à plus de deux cents vaisseaux. Son enceinte est de trois milles. Les eaux et les rochers en couvrent les deux tiers, et la défendent encore mieux que les fortifications élevées sur les remparts qui coupent la péninsule. Ses maisons sont d'une assez bonne architecture. On y comptait environ dix mille âmes au commencement de 1759. C'était le centre du commerce et le siége du gouvernement.

La ville des Trois-Rivières, bâtie dix ans après Quebec, et située vingt-cinq lieues plus haut, dut sa naissance à la facilité que les sauvages du nord devaient y trouver pour faire leurs échanges. Mais cet établissement, qui fut brillant dans son origine, n'a jamais pu pousser sa population au-delà de quinze cents habitans, parce que le commerce des pelleteries ne tarda pas à se détourner de ce marché pour se porter tout entier à Montreal.

C'est une île longue de dix lieues, large de quatre au plus, formée par le fleuve Saint-Laurent, soixante lieues au-dessus de Quebec. De tous les pays qui l'environnent, il n'en est point où le climat soit aussi doux, la nature aussi belle, la terre aussi fertile. Quelques cabanes, qui s'y étaient comme formées au hasard en 1640, se changèrent en une ville régulièrement bâtie et bien percée, qui contenait quatre mille habitans. Elle fut d'abord exposée aux insultes des sauvages : mais on l'entoura d'une mauvaise palissade, et bientôt d'un mur crénelé d'environ quinze pieds de hauteur. Elle dégénéra lorsque les incursions des Iroquois obligèrent les Français de jeter des forts plus loin pour s'assurer du commerce des fourrures.

Les autres colons, qui n'étaient point renfermés dans les remparts de ces trois villes, n'habitaient point de bourgades ; mais ils étaient épars sur les rives du fleuve Saint-Laurent. On n'en voyait point auprès de son embouchure. Le sol y était trop ingrat, le climat trop rigoureux pour que les hommes ou les plantes y pussent prospérer. A mesure qu'on remontait la rivière, la nature perdait bien graduellement quelque chose de son âpreté, de son inertie, mais pas encore assez pour attirer et pour fixer des habitans. Ce n'était qu'à l'île aux Coudres, quatorze ou quinze lieues au-dessous de Quebec, que commençaient les vraies cultures, et elles devenaient toujours plus

florissantes jusqu'au coteau des Cèdres, situé quinze lieues plus haut que Montréal. On imaginerait difficilement quelque chose de plus pittoresque que les riches bordures de ce long et vaste canal. Des bois jetés çà et là, qui décoraient des montagnes chevelues, des prairies couvertes de troupeaux, des champs couronnés d'épis, des ruisseaux qui se perdaient dans le fleuve, des églises et des châteaux que l'on découvrait de distance en distance au travers des arbres, tout cela formait une continuité de paysages que l'œil ne se lassait pas d'admirer. Ce spectacle touchant ne s'étendait pas au-delà de deux lieues de chaque côté de la rivière, et voici pourquoi.

Lorsque le ministère de France entreprit de former un établissement dans le Canada, il donna un terrain assez étendu aux hommes actifs ou malheureux qui voulurent s'y fixer. Mais, comme on introduisit à la même époque dans cette région la coutume de Paris qui ordonne que tous les descendans d'un chef de famille aient une part égale à sa succession, ce domaine fut réduit à rien, ou presque rien, par des partages multipliés dans une longue suite de générations.

Si, comme le bien public l'aurait exigé, les lois eussent assuré l'indivisibilité de la possession au fils aîné, la province aurait pris une autre face. Le père, poussé à l'économie et au travail par le désir de préparer un sort heureux à ses autres enfans, aurait demandé de nouvelles terres; et il

les eût couvertes de bâtimens, de troupeaux, de moissons; et y aurait placé sa nombreuse postérité. Les nouveaux propriétaires auraient suivi à leur tour cet exemple d'une tendresse très-bien entendue, et, avec le temps, la colonie entière aurait été peuplée et cultivée.

Les avantages de cette politique, qui avaient échappé à la cour de Versailles, la frappèrent enfin en 1745. Elle défendit la division ultérieure de toute plantation qui n'aurait pas un arpent et demi de front, sur trente ou quarante de profondeur. Ce règlement ne guérissait pas les plaies de deux siècles d'ignorance; mais il arrêtait un désordre qui aurait fini par tout anéantir.

Ce plan d'inégalité dans la répartition des héritages sera regardé par le vulgaire comme un système inhumain et opposé aux lois de la nature; mais ce reproche sera-t-il fondé? Un homme qui a terminé sa carrière peut-il avoir des droits? En cessant d'exister, n'a-t-il pas perdu toutes ses capacités? Le grand être, en le privant de la lumière, ne lui a-t-il pas ôté tout ce qui en était une dépendance? Ses volontés dernières peuvent-elles avoir quelque influence sur les générations qui le suivront? Non. Tout le temps qu'il a vécu, il a joui et dû jouir des terres qu'il cultivait. A sa mort, elles appartiennent au premier qui s'en saisira et qui voudra les ensemencer. Voilà la nature. S'il s'est établi sur le globe presque entier un autre ordre de choses, c'est une suite nécessaire des

institutions sociales. Leurs lois ont dérogé aux lois de la nature pour assurer la tranquillité, pour encourager l'industrie, pour affermir la liberté. Ce que les gouvernemens ont fait, ils seront en droit de le faire encore lorsqu'ils le jugeront convenable à leurs intérêts, au bonheur commun des membres qui les composent, et par conséquent d'une manière plus ou moins favorable à tel ou tel individu. Entre les différentes institutions possibles sur l'héritage des citoyens après leur décès, il en est une qui trouverait peut-être des approbateurs. C'est que les biens des morts rentrassent dans la masse des biens publics pour être employés d'abord à soulager l'indigence, à rétablir perpétuellement une égalité approchée entre les fortunes des particuliers, et, ces deux points importans remplis, à récompenser les vertus, à encourager les talens.

Pour revenir au Canada, la nature elle-même dirigeait les travaux du cultivateur. Elle lui avait appris à dédaigner les terres aquatiques, sablonneuses; celles où le pin, le sapin, le cèdre cherchaient un asile isolé. Mais, quand il voyait un sol couvert d'érables, de chênes, de hêtres, de charmes et de merisiers, il pouvait lui demander d'abondantes récoltes de froment, de seigle, de maïs, d'orge, de lin, de chanvre, de tabac, de légumes et d'herbes potagères de toutes les espèces.

La plupart des habitans avaient une vingtaine

de moutons, dont la toison leur était précieuse; dix ou douze vaches qui leur donnaient du lait; cinq ou six bœufs consacrés au labourage. Tous ces animaux étaient petits, mais d'une chair exquise. Ils faisaient portion d'une aisance inconnue en Europe aux gens de la campagne.

Cette espèce d'opulence permettait aux colons d'avoir un assez grand nombre de chevaux qui n'étaient pas beaux, mais durs à la fatigue, et propres à faire sur la neige des courses prodigieuses. Aussi se plaisait-on à les multiplier dans la colonie, et poussait-on ce goût jusqu'à leur prodiguer pendant l'hiver des grains que les hommes regrettaient quelquefois en d'autres saisons.

Telle était la position des quatre-vingt-trois mille Français dispersés ou réunis sur les rives du fleuve Saint-Laurent. Au-dessus de sa source et dans les contrées connues sous le nom de *pays d'en haut*, on en voyait huit mille plus communément adonnés à la chasse et au commerce qu'à l'agriculture.

Leur premier établissement était Cataracoui ou le fort de Frontenac, bâti en 1671 à l'entrée du lac Ontario pour arrêter les incursions des Anglais et des Iroquois. La baie de ce lieu servait de port à la marine marchande et militaire qu'on avait formée sur cette espèce de mer, où les tempêtes ne sont guère moins fréquentes, guère moins terribles que sur l'Océan.

Entre le lac Ontario et le lac Érié, qui ont cha-

cun trois cents lieues de circuit, est un continent de quatorze lieues. Cette terre est coupée vers le milieu par le fameux saut de Niagara, qui, par sa hauteur, sa largeur, sa forme, et par la quantité, l'impétuosité de ses eaux, passe avec raison pour la plus étonnante cataracte du monde. C'est au-dessus de cette magnifique et terrible cascade que la France avait élevé des fortifications dans le dessein d'empêcher les sauvages de porter leurs pelleteries à la nation rivale.

Au-delà du lac Érié s'étend une terre distinguée sous le nom de *Détroit*. Elle surpasse tout le Canada par la douceur du climat, par la beauté, la variété du paysage, par la fertilité du sol, par l'abondance de la chasse et de la pêche. La nature a tout prodigué pour en faire un séjour délicieux. Mais ce ne fut pas la beauté du lieu qui engagea les Français à s'y établir vers le commencement du siècle : ce fut plutôt le voisinage de plusieurs nations sauvages dont on pouvait tirer beaucoup de fourrures. Ce commerce s'accrut avec assez de rapidité.

Le succès de ce nouvel établissement fit déchoir le poste de Michillimakinac, placé cent lieues plus loin entre le lac Michigan, le lac Huron et le lac Supérieur, tous trois navigables. La plus grande partie du commerce qu'on y faisait avec les naturels du pays se porta au Détroit, où il se fixa.

Outre les forts dont nous venons de parler, on

en voyait de moins considérables élevés çà et là sur des rivières ou dans des gorges de montagnes : car le premier sentiment de l'intérêt est la défiance, et son premier mouvement pour l'attaque ou pour la défense. Chacun de ces forts avait une garnison qui couvrait de ses armes les Français établis aux environs. De leur réunion résultait le nombre de huit mille âmes, qu'on comptait dans les pays d'en haut.

XIV. Mœurs des Français canadiens.

Peu de colons avaient les mœurs qu'on leur aurait désirées. Ceux que les travaux champêtres fixaient à la campagne ne donnaient durant l'hiver que des momens au soin de leurs troupeaux, et à quelques autres occupations indispensables. Le reste du temps était consumé dans l'inaction, au cabaret, ou à courir sur la neige avee des traîneaux comme les citoyens les plus distingués. Quand le printemps les appelait au travail indispensable des terres, ils labouraient superficiellement, sans engrais, ensemençaient sans soin, et rentraient dans leur profond loisir en attendant la saison de la maturité. Dans un pays où les habitans étaient trop glorieux ou trop indolens pour s'engager à la journée, chaque famille était réduite à faire elle-même sa récolte ; et l'on ne voyait point cette vive allégresse qui, dans les beaux jours de l'été, anime des moissonneurs réunis pour dépouiller ensemble de vastes guérets.

D'où venait cet excès de négligence ou de paresse ? De plusieurs causes. Le froid excessif des

hivers qui suspendait le cours des fleuves, enchaînait toute l'activité des hommes. L'habitude du repos, qui durant huit mois était comme la suite d'une saison si rigoureuse, rendait le travail insupportable, même dans les beaux jours. Les fêtes nombreuses d'une religion qui s'est étendue par les fêtes mêmes empêchaient la naissance, interrompaient le cours de l'industrie. Il est si facile, si naturel d'être dévot, quand c'est pour ne rien faire ! Enfin la passion des armes, qu'on avait excitée à dessein parmi ces hommes courageux et fiers, achevait de les dégoûter des travaux champêtres. Uniquement épris de la gloire militaire, ils n'aimaient rien tant que la guerre, quoiqu'ils la fissent sans paie.

Les habitans des villes, surtout de la capitale, passaient l'hiver comme l'été dans une dissipation générale et continuelle. On ne leur trouvait aucune sensibilité pour le spectacle de la nature ni pour les plaisirs de l'imagination ; nul goût pour les sciences, pour les arts, pour la lecture, pour l'instruction. L'amusement était l'unique passion, et la danse faisait, dans les assemblées, les délices de tous les âges. Ce genre de vie donnait le plus grand empire aux femmes qui avaient tous les appas, excepté ces douces émotions de l'âme, qui seules font le prix et le charme de la beauté. Vives, gaies, coquettes et galantes, elles étaient plus heureuses d'inspirer une passion que de la sentir. On remarquait dans les deux sexes

plus de dévotion que de vertu, plus de religion que de probite, plus d'honneur que de véritable honnêteté. La superstition y affaiblissait le sens moral, comme il arrive partout où l'on se persuade que les cérémonies tiennent lieu de bonnes œuvres, et que les crimes s'effacent par des prières.

XV. Gouvernement établi dans le Canada. Quels obstacles il opposait à la culture, à l'industrie et à la pêche.

L'oisiveté, les préjugés, la frivolité n'auraient pas pris cet ascendant au Canada, si le gouvernement avait su y occuper les esprits à des objets utiles et solides. Mais tous les colons y devaient, sans exception, une obéissance aveugle à une autorité purement militaire. La marche lente et sûre des lois n'y était pas connue. La volonté du chef ou de ses lieutenans était un oracle qu'on ne pouvait même interpréter, un décret terrible qu'il fallait subir sans examen. Les délais, les représentations étaient des crimes aux yeux d'un despote qui avait usurpé le pouvoir de punir ou d'absoudre par sa simple parole. Il tenait dans ses mains les grâces et les peines, les récompenses et les destitutions, le droit d'emprisonner sans ombre de délit, le droit plus redoutable encore de faire révérer comme des actes de justice toutes les irrégularités de son caprice.

Cet absolu pouvoir ne se borna pas dans les premiers temps aux choses dépendantes de la guerre et de l'administration politique. Il s'étendit à la juridiction civile. Le gouverneur décidait arbitrairement et sans appel de tous les procès qui

s'élevaient entre les colons. Heureusement ces contestations naissaient rarement dans un pays où tout était pour ainsi dire en commun. Une autorité si dangereuse fut maintenue jusqu'en 1663, époque à laquelle on érigea dans la capitale un tribunal pour juger définitivement tous les procès de la colonie. La coutume de Paris, modifiée par des combinaisons locales, forma le code de ses lois.

Ce code ne fut point mutilé ni défiguré par un mélange de lois fiscales. L'administration des finances ne percevait au Canada que le cinquième du produit des fiefs à chaque vente ; qu'une légère contribution des habitans de Quebec et de Montréal pour l'entretien des fortifications de ces places ; que quelques droits à l'entrée, à la sortie des denrées et des marchandises. Ces objets réunis ne produisaient au fisc, dans les temps les plus florissans de la colonie, que 260,200 livres.

Les terres n'étaient pas imposées par le gouvernement, mais elles étaient grevées d'autres charges. Dès les premiers jours de cet établissement, le roi faisait à ses officiers civils ou militaires, et à d'autres de ses sujets qu'il voulait récompenser ou enrichir, des concessions qui avaient depuis deux jusqu'à six lieues en carré. Ces grands propriétaires, hors d'état par la médiocrité de leur fortune, ou par leur peu d'aptitude à la culture, de mettre en valeur de si vastes possessions, furent comme forcés de les distribuer à des soldats

vétérans ou à d'autres colons pour une redevance perpétuelle.

Chacun de ces vassaux recevait ordinairement quatre-vingt-dix arpens de terre, et s'engageait à donner annuellement à son seigneur un ou deux sous par arpent, et un demi-minot de blé pour la concession entière : il s'engageait à moudre à son moulin, et à lui céder pour droit de mouture la quatorzième partie de la farine ; il s'engageait à lui payer un douzième pour les lods et ventes, et restait soumis au droit de retrait.

Il s'est trouvé des écrivains qui ont applaudi avec enthousiasme à un système qui leur paraissait propre à assurer l'ordre et la subordination ; mais n'était-ce pas introduire en Amérique l'image du gouvernement féodal qui fut si long-temps la ruine de l'Europe ? mais n'était-ce pas faire subsister un grand nombre de gens oisifs aux dépens de la seule classe de citoyens dont il fallait peupler un état naissant ? Ces colons utiles virent encore augmenter le fardeau d'une noblesse rentière par la surcharge des exactions du clergé. Ce corps avide obtint, en 1663, du ministère, qu'il lui serait donné *le treizième de tout ce que la terre produirait par le travail des hommes, de tout ce que la terre produirait d'elle-même*. Cette vexation, intolérable dans un pays mal établi, durait depuis quatre ans, lorsque le conseil supérieur de Quebec prit sur lui, en 1667, de réduire les dîmes au vingt-sixième, et un édit de 1769 confirma

cette disposition, encore trop favorable aux prêtres.

Tant d'entraves jetées d'avance sur l'agriculture mirent la colonie dans l'impuissance de payer ce qu'il lui fallait tirer de la métropole. Le ministère de France en fut enfin si convaincu, qu'après s'être toujours obstinément refusé à l'établissement des manufactures en Amérique, il crut, en 1706, devoir même les y encourager. Mais ses invitations tardives ne produisirent que de faibles efforts. Peu de toiles communes et quelques mauvaises étoffes de laine epuisèrent toute l'industrie des colons.

Les pêcheries ne les tentaient guère plus que les manufactures. La seule qui fût un objet d'exportation, était celle du loup marin. Cet animal a été rangé parmi les poissons, quoiqu'il ne soit pas muet, et que, né constamment à terre, il y vive plus communément que dans l'eau. Sa tête approche un peu de celle du dogue. Il a quatre pattes fort courtes, surtout celles de derrière, qui lui servent plutôt à ramper qu'à marcher. Aussi sont-elles en forme de nageoire, tandis que celles de devant ont des ongles. Il a la peau dure et couverte d'un poil ras. Il naît blanc, mais il devient roux ou noir en croissant. Quelquefois il réunit les trois couleurs.

On distingue deux sortes de loup marin. Ceux de la plus grosse espèce pèsent jusqu'à deux mille livres, et semblent avoir le nez plus pointu que les autres. Les petits, dont la peau est com-

munément tigrée, sont plus vifs, plus adroits à se tirer des piéges qu'on leur tend. Les sauvages les apprivoisent jusqu'à s'en faire suivre.

C'est sur des rochers, et quelquefois sur la glace, que les uns et les autres s'accouplent, et que les mères font leurs petits. Leur portée ordinaire est de deux, et elles les allaitent souvent dans l'eau, mais plus souvent à terre. Quand elles veulent les accoutumer à nager, elles les portent, dit-on, sur le dos, les laissent aller de temps en temps dans l'eau, puis les reprennent, et continuent ce manége jusqu'à ce qu'ils soient en état de braver seuls les flots. La plupart des petits oiseaux voltigent de branche en branche avant de voler dans l'air. L'aigle porte ses aiglons pour les accoutumer à défier les vents. Est-il surprenant que le loup marin, né sur la terre, exerce ses petits à vivre dans l'eau?

On ne pêche cet amphibie qu'à Labrador. Les Canadiens se rendent à cette glaciale et presque inhabitable côte vers le milieu d'octobre, et y séjournent jusqu'au commencement de juin. C'est entre le continent et quelques petites îles peu éloignées qu'ils tendent leurs filets. Les loups marins, qui viennent ordinairement de l'est, et en grandes bandes, veulent passer ces espèces de détroits, et s'y trouvent pris. Portés à terre, ils y restent gelés jusqu'au mois de mai. Alors on les jette dans une chaudière ardente, d'où leur graisse coule dans un autre vase où elle se refroi-

dit. Sept ou huit de ces animaux donnent une barrique d'huile.

La peau des loups marins servit originairement à faire des manchons. On l'employa depuis à couvrir des malles, à faire des souliers et des bottines. Lorsqu'elle est bien tannée, elle a presque le même grain que le maroquin. Si d'une part elle est moins fine, de l'autre elle conserve plus long-temps sa fraîcheur.

On convient généralement que la chair du loup marin n'est pas mauvaise ; mais on gagne davantage à la réduire en huile. Elle est long-temps claire ; elle n'a point d'odeur ; elle ne laisse point de lie ; elle sert à brûler, ou bien à préparer des cuirs.

Le Canada envoyait annuellement à la pêche du loup marin cinq ou six petits bâtimens, et il en expédiait un ou deux de moins pour les Antilles. Il recevait des îles neuf à dix bateaux chargés de tafia, de mélasse, de café, de sucre ; et de France, environ trente navires, dont la réunion pouvait former neuf mille tonneaux.

Durant l'intervalle des deux dernières guerres, qui fut le temps le plus florissant de la colonie, ses exportations ne passèrent pas 1,200,000 liv. en pelleteries, 800,000 liv. en castor, 250,000 liv. en huile de loup marin, une pareille somme en farines ou en pois, et 150,000 livres en bois de toutes les espèces. Ces objets ne formaient chaque année qu'un total de 2,650,000 livres ; somme

insuffisante pour payer les marchandises qui arrivaient de la métropole. Le gouvernement remplissait le vide.

XVI. Impôts exigés dans le Canada. Dépenses qu'y faisait le ministère. De quelle manière elles étaient payées. A quels excès elles furent portées, et comment on s'en déchargea.

Dans les commencemens de la possession du Canada, les Français n'y voyaient presque point d'argent. Le peu qu'en apportaient ceux qui venaient successivement s'y établir n'y séjournait pas long-temps, parce que les besoins de la colonie l'en faisaient promptement sortir. C'était un inconvénient qui ralentissait le commerce et retardait les progrès de l'agriculture. La cour de Versailles fit fabriquer en 1670 pour tous ses établissemens d'Amérique, une monnaie à laquelle on donna un coin particulier et une valeur idéale, d'un quart plus forte que celle des espèces qui circulaient dans la métropole. Mais cet expédient ne procura pas l'avantage qu'on s'en était promis, du moins pour la Nouvelle-France. On jugea donc convenable, vers la fin du siècle dernier, de substituer en Canada le papier aux métaux, pour le paiement des troupes et pour les autres dépenses du gouvernement. Cette invention réussit jusqu'en 1713, où l'on cessa d'être fidèle aux engagemens contractés par les administrateurs de la colonie. Les lettres de change qu'ils tiraient sur le fisc de la métropole ne furent pas acquittées, et dès-lors tombèrent dans l'avilissement. On les liquida en 1720, mais avec perte de cinq huitièmes.

Cet événement fit reprendre au Canada l'usage

de l'argent, qui ne dura qu'environ deux ans. Les négocians, tous ceux des colons qui avaient des remises à faire en France trouvaient embarrassant, coûteux et dangereux d'y envoyer des espèces, et ils furent les premiers à solliciter le rétablissement du papier-monnaie. On fabriqua des cartes qui portaient l'empreinte des armes de France et de Navarre, et qui étaient signées par le gouverneur, l'intendant et le contrôleur. Il y en avait de vingt-quatre, de douze, de six, de trois livres; et de trente, de quinze, de sept sous six deniers. Leurs valeurs réunies ne s'élevaient pas au-dessus d'un million. Lorsque cette somme ne suffisait pas pour les besoins publics, on y suppléait par des ordonnances signées du seul intendant, première faute; et non limitées pour le nombre, abus encore plus criant. Les moindres étaient de vingt sous, et les plus considérables de cent livres. Ces différens papiers circulaient dans la colonie; ils y remplissaient les fonctions de l'argent jusqu'au mois d'octobre. C'était la saison la plus reculée où les vaisseaux dussent partir du Canada. Alors on convertissait tous ces papiers en lettres de change qui devaient être acquittées en France par le gouvernement, qui était censé en avoir employé la valeur. Mais la quantité s'en était tellement accrue, qu'en 1754 le trésor du prince n'y pouvait plus suffire, et qu'il fallut en éloigner le paiement. Une guerre malheureuse qui survint deux ans après en grossit

encore le nombre, au point qu'elle furent décriées. Bientôt les marchandises montèrent hors de prix; et comme, à raison des dépenses énormes de la guerre, le grand consommateur était le roi, ce fut lui seul qui supporta le discrédit du papier et le préjudice de la cherté. Le ministère, en 1759, fut forcé de suspendre le paiement des lettres de change jusqu'à ce qu'on en eût démêlé la source et la valeur réelle. La masse en était effrayante.

Les dépenses annuelles du gouvernement pour le Canada, qui ne passaient pas quatre cent mille francs en 1729, et qui, avant 1749, ne s'étaient jamais élevées au-dessus de dix-sept cent mille livres, n'eurent plus de bornes après cette époque. L'an 1750 coûta deux millions cent mille livres. L'an 1751, deux millions sept cent mille livres. L'an 1752, quatre millions quatre-vingt-dix mille livres. L'an 1753, cinq millions trois cent mille livres. L'an 1754, quatre millions quatre cent cinquante mille livres. L'an 1755, six millions cent mille livres. L'an 1756, onze millions trois cent mille livres. L'an 1757, dix-neuf millions deux cent cinquante mille livres. L'an 1758, vingt-sept millions neuf cent mille livres. L'an 1759, vingt-six millions. Les huit premiers mois de l'an 1760, treize millions cinq cent mille livres. De ces sommes prodigieuses il était dû, à la paix, quatre-vingts millions.

On remonta à l'origine de cette dette impure. Les malversations furent effrayantes. Quelques-

uns de ceux qui étaient devenus prévaricateurs, par l'abus du pouvoir illimité que le gouvernement leur avait accordé, furent flétris, bannis, dépouillés d'une partie de leurs brigandages. D'autres, non moins coupables, répandirent l'or à pleines mains, échappèrent à la restitution, à l'infamie, et jouirent insolemment d'une fortune si criminellement acquise. Les lettres de change furent réduites à la moitié, et les ordonnances au quart de leur valeur. Les unes et les autres furent payées en contrats à quatre pour cent, qui tombèrent dans le plus grand avilissement.

Dans la dette de 80,000,000, les Canadiens étaient porteurs de 34,000,000 d'ordonnances, et de 7,000,000 de lettres de change. Leur papier subit la loi commune; mais la Grande-Bretagne, dont ils étaient devenus les sujets, obtint pour eux un dédommagement de 3,000,000 en contrats, et de 600,000 livres en argent; de sorte qu'ils reçurent cinquante-cinq pour cent de leurs lettres de change, et trente-quatre pour cent de leurs ordonnances.

XVII. Avantages que la France pouvait tirer du Canada. Fautes qui l'en privèrent.

Le Canada méritait-il le sacrifice de ce qu'il coûtait à la métropole? Non; mais c'était la faute de la puissance qui lui donnait des lois. La nature avait disposé cette région pour la production de tous les grains. Ils y sont d'une qualité supérieure et exposés à peu d'accidens, puisque, semés en mai, ils sont cueillis avant la fin d'août. Les besoins des îles de l'Amérique et d'une partie de

l'Europe en assuraient le débit à un prix avantageux. Cependant il ne fut jamais cultivé de blé que ce qu'il en fallait pour les colons, qui même furent quelquefois réduits à tirer leur subsistance des marchés étrangers.

Si la culture s'était étendue et perfectionnée, les troupeaux se seraient multipliés. L'abondance du gland et la quantité des pâturages auraient mis les colons à portée d'élever assez de bœufs et de cochons pour remplacer dans les îles françaises les viandes salées que leur fournissait l'Irlande. Peut-être même leur nombre se serait-il accru avec le temps au point d'approvisionner les navigateurs de la métropole.

On n'aurait pas retiré les mêmes avantages des bêtes à laine, quand même la rigueur du climat ne se serait pas invinciblement opposée à leur multiplication. Leur toison, destinée à être toujours grossière, ne pourra jamais être utilement employée que dans la colonie même à des étoffes plus ou moins communes.

On ne doit pas dire la même chose du gin-seng. Cette plante, que les Chinois tirent de la Corée ou de la Tartarie, et qu'ils achètent au poids de l'or, fut trouvée en 1718 par le jésuite Lafitau, dans les forêts du Canada, où elle est commune. On la porta bientôt à Canton. Elle y fut très-prisée et chèrement vendue. Ce succès fit que la livre de gin-seng, qui ne valait d'abord à Quebec que trente ou quarante sous, y monta jusqu'à

vingt-cinq livres. Il en sortit en 1752 pour cinq cent mille livres. L'empressement qu'excitait cette plante poussa les Canadiens à cueillir dès le mois de mai ce qui ne devait être cueilli qu'en septembre, et à faire sécher au four ce qu'il fallait sécher à l'ombre et lentement. Cette faute décria le ginseng du Canada chez le seul peuple de la terre qui le recherchait; et la colonie fut cruellement punie de son excessive avidité par la perte entière d'une branche de commerce qui, bien dirigée, pouvait devenir une source d'opulence.

Une veine plus sûre encore s'offrait à l'industrie. C'était l'exploitation des mines de fer, si communes dans ces contrées. M. Dantic a travaillé long-temps à découvrir un moyen par lequel on pût sûrement classer tous les fers connus. Après un grand nombre d'expériences, dont les détails seraient ici déplacés, il a trouvé que le fer de Styrie est le meilleur. Viennent ensuite les fers de l'Amérique septentrionale, de Danemara en Suède, d'Espagne, de Bayonne, de Roussillon, du pays de Foix, du Berri, de la Thiérache, de Suède, deuxième marque, les communs de France, et enfin ceux de Sibérie. S'il en est ainsi, quel parti la cour de Versailles aurait pu tirer de la mine découverte aux Trois-Rivières, à la superficie de la terre et de la plus grande abondance! On n'y fit d'abord que des travaux faibles et mal dirigés. Un maître de forge arrivé d'Europe en 1739 les augmenta, les perfectionna. La

colonie ne connut plus d'autres fers ; on en exporta même quelques essais, mais on s'arrêta là. Cette négligence était d'autant plus blâmable, qu'à cette époque on avait pris la résolution, après bien des incertitudes, de former un établissement de marine dans le Canada.

Les premiers Européens qui abordèrent dans cette vaste contrée la trouvèrent couverte de forêts. Les arbres qui y dominaient étaient des chênes d'une hauteur prodigieuse, et des pins de toutes les grandeurs. L'extraction de ces bois était facile par le fleuve Saint-Laurent et par les innombrables rivières qui s'y jettent. On ne sait par quelle fatalité tant de richesses furent long-temps négligées ou méprisées. La cour de Versailles ouvrit enfin les yeux. Par ses ordres s'élevèrent enfin à Quebec des ateliers pour la construction des vaisseaux de guerre. Malheureusement elle plaça sa confiance dans des agens qui n'avaient que leurs intérêts particuliers en vue.

Il fallait couper des bois sur les hauteurs où le froid et l'air rendent les arbres plus durs en resserrant leurs fibres ; on les prit constamment dans les marais et sur le bord des rivières, où l'humidité leur donne un tissu gras et lâche. Au lieu de les transporter dans des barques, on les faisait flotter sur des radeaux jusqu'à l'endroit de leur destination, où ils étaient oubliés et laissés dans l'eau ; ils y contractaient une moisissure, une espèce de mousse qui les échauffait. Il eût

fallu les recevoir à terre sous des hangars; ils restaient exposés au soleil de l'été, aux neiges de l'hiver, aux pluies du printemps et de l'automne. De là traînés dans les chantiers, ils y essuyaient encore pendant deux ou trois ans l'inclémence de toutes les saisons. La négligence ou la mauvaise foi multipliaient les frais au point qu'on tirait d'Europe les voiles, les cordages, le brai, le goudron, pour un pays qui, avec quelques soins et du travail, pouvait approvisionner la France entière de toutes ces matières. Une administration si vicieuse avait totalement décrié le bois du Canada, et anéanti les ressources que cette contrée offrait à la marine.

La colonie présentait aux manufactures de la métropole une branche d'industrie presque exclusive. C'était la préparation du castor. Cette marchandise tomba d'abord sous le joug et dans les entraves du monopole. La compagnie des Indes fit et ne pouvait que faire un usage pernicieux de son privilége. Ce qu'elle achetait des sauvages se payait surtout avec des écarlatines d'Angleterre, étoffes de laine dont ces peuples aimaient à s'habiller et à se parer. Mais, comme ils trouvaient dans les établissemens anglais vingt-cinq et trente pour cent au-dessus du prix que la compagnie mettait à leurs marchandises, ils y portaient tout ce qu'ils pouvaient en dérober à la recherche de ses agens, et prenaient en échange de leur castor des draps d'Angleterre ou des toiles des Indes.

Ainsi la France, par l'abus d'une institution que rien ne l'obligeait de maintenir, s'ôtait à elle-même le double avantage de procurer les matières premières à quelques-unes de ses manufactures, et d'assurer des débouchés aux productions de quelques autres. Cette puissance ne connut pas mieux les facilités qu'elle avait pour établir la pêche de la baleine dans le Canada.

Le détroit de Davis et le Groenland sont les sources les plus abondantes de cette pêche. Le premier de ces parages voit arriver annuellement cinquante navires, et le second cent cinquante. Les Hollandais y concourent pour plus des trois quarts. Le reste est expédié de Brême, de Hambourg, des ports d'Angleterre. On estime que l'armement entier de deux cents bâtimens, qui, l'un dans l'autre, peuvent être de trois cent cinquante tonneaux, coûte 10,000,000 de liv. Le produit ordinaire de chacun est évalué à 80,000 liv., et parconséquent la pêche entière doit monter à 3,200,000 liv. Lorsqu'on a prélevé de cette somme ce qui doit revenir aux navigateurs qui se livrent à ces pénibles et dangereux voyages, il reste fort peu de bénéfice pour les négocians qui les mettent en activité.

Telle est la raison qui peu à peu a dégoûté les Basques d'une carrière où ils étaient entrés les premiers. D'autres Français ne les ont pas remplacés; et il est arrivé que la nation qui faisait la plus grande consommation de l'huile, des fa-

nons et du blanc de la baleine, en a tout-à-fait abandonné la pêche.

Il était aisé de la reprendre dans le golfe Saint-Laurent, et même à l'embouchure du Saguenay, tout près de l'excellent port de Tadoussac. On veut même qu'elle y ait été essayée à l'arrivée des Français dans le Canada, et qu'elle n'ait été interrompue que parce que les fourrures offraient des profits plus faciles et plus rapides. Ce qui est sûr, c'est que les pêcheurs auraient couru moins de risque, auraient été obligés à moins de dépense que ceux qui se rendent annuellement au détroit de Davis ou dans les mers du Groenland. Le destin de cette colonie a toujours voulu que les meilleurs projets n'y eussent point de consistance, et le gouvernement n'a rien fait en particulier pour encourager la pêche de la baleine, qui pouvait former un essaim de navigateurs et donner à la France une nouvelle branche de commerce.

Cette indifférence s'est étendue plus loin. La morue se plaît sur le fleuve Saint-Laurent jusqu'à quatre-vingts lieues de la mer. On peut la prendre passagèrement sur ce vaste espace. Cependant il serait avantageux d'établir une pêche sédentaire au havre de Mont-Louis, placé à l'embouchure d'une jolie rivière qui reçoit des bâtimens de cent tonneaux, et qui les met à l'abri de tous dangers. Le poisson y abonde plus qu'ailleurs ; le rivage offre pour le faire sécher toutes les facili-

tés qu'on peut désirer; et les terres voisines sont très-propres au pâturage et à la culture. Tout porte à croire qu'une peuplade y prospérerait. On le pensa ainsi en 1697. Par les soins de Riverin, homme actif et intelligent, fut formée à cette époque une association pour commencer cette entreprise. Des contrariétés sans nombre la firent échouer. Ce projet fut repris depuis, mais très-mollement exécuté. Ce fut un grand malheur pour le Canada, dont un succès marqué en ce genre aurait beaucoup étendu les liaisons avec l'Europe et avec les Indes occidentales.

Tout concourait donc à la prospérité des établissemens du Canada, s'ils eussent été secondés par les hommes qui semblaient y avoir le plus d'intérêt. Mais d'où provenait l'inaction inconcevable qui les laissa languir dans leur premier néant?

XVIII. Difficultés que la France avait à vaincre pour tirer un parti avantageux du Canada.

On ne peut disconvenir que la nature n'opposât quelque obstacle aux entreprises de la politique. Le fleuve Saint-Laurent est fermé six mois de l'année par les glaces. Le reste du temps, ce sont des brouillards épais, des courans rapides, des bancs de sable et des rochers à fleur d'eau, qui rendent la navigation impraticable durant la nuit, dangereuse pendant le jour. Depuis Quebec jusqu'à Montréal, la rivière n'est praticable que pour des bâtimens de trois cents tonneaux, et encore sont-ils trop souvent contrariés par des vents terribles qui les retiennent quinze jours ou trois

semaines dans ce court trajet. De Montréal au lac Ontario, les voyageurs trouvent jusqu'à six cataractes, qui les réduisent à la triste nécessité de décharger leurs canots, et de les porter avec les marchandises par des routes de terre assez considérables.

Loin d'encourager l'homme à vaincre la nature, un gouvernement mal instruit n'imagina que des projets ruineux. Pour avoir l'avantage sur les Anglais dans le commerce des pelleteries, on éleva trente-trois forts à une grande distance les uns des autres. Le soin de les construire, de les approvisionner détourna les Canadiens des seuls travaux qui devaient les occuper. Cette méprise les jeta dans une route semée d'écueils et de périls.

Les sauvages ne voyaient pas sans inquiétude se former des établissemens qui pouvaient menacer leur liberté. Ces soupçons leur mirent les armes à la main, et la colonie fut rarement sans guerre. La nécessité rendit soldats tous les Canadiens. Une éducation mâle et toute militaire les endurcissait de bonne heure à la fatigue et les familiarisait avec le danger. A peine sortis de l'enfance, on les voyait parcourir un continent immense, l'été en canot, l'hiver à pied au travers des neiges et des glaces. Comme ils n'avaient qu'un fusil pour moyen de subsistance, ils étaient continuellement exposés à mourir de faim. Mais rien ne les effrayait, pas même le danger de tomber

entre les mains des sauvages, qui avaient épuisé tout leur génie à imaginer pour leurs ennemis des supplices, dont le plus doux était la mort.

Les arts sédentaires de la paix, les travaux suivis de l'agriculture ne pouvaient pas avoir d'attrait pour des hommes accoutumés à une vie active, mais errante. La cour, qui ne voit ni ne connaît les douceurs et l'utilité de la vie rustique, augmenta l'aversion que les Canadiens en avaient conçue, en versant exclusivement les grâces et les honneurs sur les exploits guerriers. La noblesse fut l'espèce de distinction qu'on prodigua le plus, et qui eut des suites plus funestes. Non-seulement elle plongea les Canadiens dans l'oisiveté, mais elle leur donna encore un penchant invincible pour tout ce qui avait de l'éclat. Des produits qui auraient dû être consacrés à l'amélioration des terres furent prodigués en vaines parures. Un luxe ruineux couvrait une pauvreté réelle.

XIX. Origine de la guerre des Anglais et des Français dans le Canada.

Tel était l'état de la colonie lorsque le gouvernement en fut confié, en 1747, à la Galissonière, qui joignait à des connaissances étendues un courage actif, et d'autant plus inébranlable qu'il était raisonné. Les Anglais voulaient étendre les limites de la Nouvelle-Écosse, ou de l'Acadie, jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent. Il jugea que ces prétentions étaient injustes, et il résolut de les resserrer dans la péninsule, où il croyait que les traités mêmes les avaient bornées. L'ambition qui les poussait dans l'intérieur des

terres, particulièrement du côté de l'Ohio ou de la Belle-Rivière, ne lui paraissait pas moins outrée. Les Apalaches, à son avis, devaient être les limites de leurs possessions; et il se promit de ne pas leur laisser franchir ces montagnes. Le successeur qu'on lui donna pendant qu'il rassemblait les moyens de soutenir ce vaste dessein embrassa ses vues avec toute la chaleur qu'elles pouvaient inspirer. On vit s'élever de tous côtés des forts qui devaient donner de la solidité à un système que la cour avait adopté, peut-être sans en prévoir, peut-être sans en peser assez les suites.

Alors commencèrent entre les Anglais et les Français de l'Amérique septentrionale des hostilités, plutôt autorisées qu'avouées par leurs métropoles. Cette guerre sourde convenait extrêmement au ministère de Versailles, qui, sans commettre sa faiblesse, réparait peu à peu les pertes qu'il avait faites dans les traités où il avait reçu la loi. Des échecs réitérés ouvrirent enfin les yeux à la Grande-Bretagne sur la politique de sa rivale. Georges II pensa qu'une situation équivoque ne convenait pas à la supériorité de ses forces maritimes. Son pavillon reçut l'ordre d'insulter le pavillon français sur toutes les mers. Il avait pris ou dispersé tous les vaisseaux qu'il avait rencontrés, lorsqu'en 1758 il cingla vers l'Ile-Royale.

XX. Les Anglais attaquent le Canada. Ils y éprouvent

La conquête de cette possession importante ouvrait le chemin du Canada. Dès l'année suivante on y porta la guerre, ou plutôt on y multiplia

les scènes de carnage dont cet immense pays était depuis long-temps le théâtre. Voici quel en était le principe.

d'abord de grands revers. Causes de ces infortunes.

Les Français établis dans ces contrées y avaient poussé leur ambition vers le nord, où les belles pelleteries étaient en plus grande abondance. Lorsque cette veine de richesse tarit ou diminua, le commerce se tourna vers le sud, où l'on découvrit l'Ohio, qui mérita le nom de *Belle-Rivière.* Elle ouvrait la communication naturelle du Canada avec la Louisiane. En effet, quoique les vaisseaux qui entrent dans le fleuve Saint-Laurent s'arrêtent à Quebec, la navigation continue sur des barques jusqu'au lac Ontario, qui n'est séparé du lac Erié que par un détroit sur lequel la France éleva de bonne heure le fort Niagara. C'est là, c'est au voisinage du lac Erié que se trouve la source de l'Ohio, qui arrose le plus beau pays du monde, et qui, grossi par plusieurs rivières, va porter le tribut de ses eaux au Mississipi, dont il augmente la majesté.

Cependant les Français ne faisaient aucun usage d'un canal si magnifique. Les faibles liaisons qui subsistaient entre les deux colonies étaient toujours entretenues par les régions du nord. La nouvelle route, beaucoup plus courte, beaucoup plus facile que l'ancienne, ne commença à être fréquentée que par un corps de troupes qu'on envoya du Canada, en 1739, au secours de la Louisiane, qui était en guerre ouverte avec les sauvages. Après

cette expédition, la route du sud retomba dans l'oubli, dont elle ne sortit guère qu'en 1753. Ce fut l'époque où l'on éleva plusieurs petits forts sur l'Ohio, dont on étudiait le cours depuis quatre ans. Le plus considérable de ces forts reçut le nom du gouverneur Duquesne, qui l'avait fait bâtir.

Les colonies anglaises ne purent voir sans chagrin s'élever derrière eux des établissemens français qui, joints aux anciens, semblaient les envelopper. Elles craignirent que les Apalaches, qui devaient servir de limites naturelles aux deux nations, ne fussent une barrière insuffisante contre les entreprises d'un voisin inquiet et belliqueux. Dans cette défiance, elles passèrent elles-mêmes ces célèbres montagnes pour disputer à la nation rivale la possession de la Belle-Rivière. Cette première démarche ne fut pas heureuse. On battit les détachemens qui se succédaient; on détruisit les forts à mesure qu'ils s'élevaient.

Pour arrêter le cours de ces disgrâces, et venger l'affront qu'elles imprimaient à la nation, la métropole fit passer des forces considérables au Nouveau-Monde sous les ordres de Braddock. Ce général allait attaquer, dans l'été de 1755, le fort Duquesne avec trentre-six canons et six mille hommes, lorsqu'il fut surpris à quatre lieues de la place par deux cent cinquante Français et six cent cinquante sauvages, qui exterminèrent son armée. Ce revers inexplicable arrêta la mar-

che des trois corps nombreux qui allaient fondre sur le Canada. La terreur les obligea de regagner leurs quartiers, et dans la campagne suivante la circonspection la plus timide accompagna tous leurs mouvemens.

Cet embarras enhardit les Français. Malgré l'infériorité prodigieuse de leurs forces, ils osèrent, au mois d'août de l'an 1756, se présenter devant Oswego. C'était originairement un magasin fortifié à l'embouchure de la rivière de Choueguen, sur le lac Ontario. Situé presqu'au centre du Canada, l'avantage de sa position y avait fait élever successivement plusieurs ouvrages, qui l'avaient rendu un des meilleurs postes de ces contrées. Il était défendu par dix-huit cents hommes qui avaient cent vingt et une pièces d'artillerie, et une grande abondance de munitions de toutes les espèces. Malgré tant de soutiens, il se rendit, après quelques jours d'une attaque vive et audacieuse, à trois mille hommes qui en formaient le siége.

Cinq mille cinq cents Français et dix-huit cents sauvages marchèrent dans le mois d'août de l'année suivante au fort George, situé sur le lac Saint-Sacrement, et regardé avec raison comme le boulevard des établissemens anglais, comme l'entrepôt où devaient se réunir les forces destinées contre le Canada. La nature et l'art avaient tout fait pour rendre impraticables les chemins qui conduisaient à cette place. Des corps distri-

bués de distance en distance dans les meilleures positions étaient encore venus au secours de l'art et de la nature. Cependant ces obstacles furent surmontés avec une intelligence, une intrépidité qui ne demandaient qu'un théâtre plus connu pour embellir l'histoire. Les assaillans, après avoir massacré ou mis en fuite un grand nombre de leurs ennemis, arrivèrent devant la place, où ils réduisirent deux mille deux cent soixante-quatre hommes à capituler.

Ce nouveau malheur réveilla les Anglais. Leurs généraux s'appliquèrent durant l'hiver à mettre de la discipline dans les différens corps; ils les accoutumèrent à combattre dans les bois à la manière des sauvages. Au retour de la belle saison, l'armée, composée de six mille trois cents hommes de troupes réglées, et de treize mille hommes des milices des colonies, s'assembla sur les ruines du fort George. Elle s'embarqua sur le lac de ce nom, qui séparait les colonies des deux nations, et se porta sur Carillon, qui n'en était éloigné que d'une lieue.

Ce fort, qui venait d'être bâti au commencement de la guerre pour couvrir le Canada, n'avait pas l'étendue convenable pour arrêter les forces qui l'allaient assaillir. On forma donc à la hâte, sous le canon de la place, des retranchemens de troncs d'arbres couchés les uns sur les autres, et l'on mit en avant de grands arbres renversés, dont les branches coupées et affilées,

faisaient l'effet de chevaux de frise. Les drapeaux étaient plantés sur le sommet des remparts, qui renfermaient trois mille cinq cents hommes.

Cet appareil formidable n'étonna pas les Anglais, résolus à laver la honte qui ternissait depuis si long-temps la gloire de leurs armes, dans un pays où la prospérité de leur commerce tenait au succès de leur bravoure. Le 8 juillet 1758, ils se précipitèrent sur ces palissades avec la fureur la plus aveugle. Inutilement on les foudroyait du haut du parapet sans qu'ils pussent se défendre; inutilement ils tombaient enfilés, embarrassés dans les tronçons d'arbres au travers desquels leur fougue les avait emportés : tant de pertes ne faisaient qu'accroître cette rage effrénée. Elle se soutint plus de quatre heures, et leur coûta plus de quatre mille de leurs braves guerriers avant qu'ils abandonnassent une entreprise aussi téméraire que forcenée.

Les actions de détail ne leur furent pas moins funestes. Ils n'insultaient pas un poste où ils ne fussent repoussés. Ils ne hasardaient pas un détachement qui ne fût battu, pas un convoi qui ne fût enlevé. La rigueur même des hivers, qui devait les garder et les défendre, était la saison où les sauvages et les Canadiens allaient porter le fer et le feu sur les frontières, et jusque dans le centre des colonies anglaises.

Tous ces désastres avaient leur source dans un faux principe du gouvernement. La cour de Lon-

dres s'était toujours persuadée que, pour dominer dans le Nouveau-Monde, elle n'avait besoin que de la supériorité de sa marine, qui pouvait facilement y transporter des secours et intercepter les forces de ses ennemis.

Quoique l'expérience eût démenti cette vaine prétention, le ministère ne chercha pas même à en diminuer les fâcheux effets par le choix de ses généraux. Presque tous ceux qu'il chargea de remplir ses vues manquèrent également d'intelligence, de vigueur et d'activité.

Les armées n'étaient pas propres à réparer les fautes des chefs. Les troupes avaient bien cette fierté de caractère, ce courage invincible que le gouvernement, encore plus que le climat, donne aux soldats anglais ; mais ces qualités nationales étaient contre-balancées ou épuisées par des fatigues excessives, que rien ne soulageait dans un pays dépourvu de toutes les commodités de l'Europe. Quant aux milices des colonies, elles étaient composées de cultivateurs paisibles, qui n'étaient point aguerris au carnage par l'habitude de la chasse et par la vivacité militaire de la plupart des colons français.

A ces inconvéniens, pris dans la nature des choses, il s'en joignit qui provenaient uniquement de la faute des hommes. Les postes élevés pour la sûreté des divers établissemens anglais n'avaient pas cette réciprocité de soutien et de défense, cet ensemble sans lequel il n'y a point de force. Les

provinces, qui avaient toutes des intérêts distincts, et qui n'étaient pas rapprochées par l'autorité d'un chef unique, ne coopéraient pas au bien commun avec ce concours d'efforts et cette unité de sentimens qui seuls peuvent assurer le succès. La saison d'agir se passait en vaines disputes entre les colons et les gouverneurs. Tout plan d'opérations rejeté par quelque assemblée était abandonné. Convenait-on d'en adopter un, il devenait public avant son exécution, et sa publicité le faisait souvent échouer. Enfin on était irréconciliablement brouillé avec les sauvages.

Ces peuples avaient toujours la prédilection la plus marquée pour la France. C'était une sorte de retour qu'ils croyaient devoir à la considération qu'on leur avait témoignée en leur envoyant des missionnaires, qu'ils regardaient plutôt comme des ambassadeurs du prince que comme des envoyés de Dieu. Ces missionnaires, en étudiant la langue des sauvages, en se conformant à leur caractère, à leurs inclinations, en usant de tous les moyens propres à gagner leur confiance, avaient acquis un pouvoir absolu sur leur âme. Les colons français, loin de leur donner les mœurs de l'Europe, avaient pris celles du pays qu'ils habitaient : l'indolence de ces peuples pendant la paix, leur activité durant la guerre, et leur amour constant pour la vie errante et vagabonde. On avait même vu plusieurs officiers distingués se faire adopter parmi ces nations. La haine et la jalousie

des Anglais ont calomnié cette conduite, jusqu'à dire que ces hommes généreux avaient acheté à prix d'argent les crânes de leurs ennemis, avaient mené les danses horribles qui accompagnent chez ces peuples l'exécution des prisonniers, avaient imité leurs cruautés et partagé leurs barbares festins. Mais ces excès d'horreur appartiendraient plutôt à la fureur nationale d'un peuple qui a substitué le fanatisme de la patrie à celui de la religion, et qui sait bien mieux haïr les autres nations qu'aimer son propre gouvernement.

De l'attachement décidé pour les Français naissait dans ces nations l'aversion la plus insurmontable pour les Anglais. C'étaient de tous les sauvages européens les plus difficiles à apprivoiser, si l'on en croyait ceux de l'Amérique. La haine de ceux-ci devint bientôt une rage, une soif de sang, quand ils virent leur tête mise à prix, quand ils se virent proscrits sur leur terre natale par des assassins étrangers. Les mêmes mains qui si long-temps avaient enrichi la colonie anglaise du trafic des pelleteries prirent la hache pour la détruire. Les sauvages coururent à la chasse des Bretons comme à celle des ours. Ce ne fut plus la gloire, ce fut le carnage qu'ils cherchèrent dans les combats. Ils détruisirent des armées que les Français n'auraient voulu que vaincre. Leur fureur était si exaltée, qu'un prisonnier anglais ayant été conduit dans une habitation écartée, la femme lui coupa aussitôt un

bras, et fit boire à sa famille le sang qui en dégouttait. *Je veux*, répondit-elle à un missionnaire jésuite qui lui reprochait l'atrocité de cette action, *je veux que mes enfans soient guerriers; il faut donc qu'ils soient nourris de la chair de leurs ennemis.*

XXI. Prise de Quebec par les Anglais. La conquête de la capitale entraîne, avec le temps, la soumission de la colonie entière.

Telle était la situation des choses lorsqu'une flotte anglaise, où l'on comptait trois cents voiles, et qui était commandée par l'amiral Saunders, se fit voir sur le fleuve Saint-Laurent à la fin de juin 1759. Par une nuit obscure et un vent très-favorable huit brûlots furent lancés pour la réduire en cendres. Tout eût péri infailliblement, hommes et vaisseaux, si l'opération avait été conduite avec l'intelligence, le sang-froid et le courage qu'elle exigeait. Mais ceux qui s'en étaient chargés n'avaient peut-être aucune de ces qualités, ou du moins ne les réunissaient pas toutes. Impatiens d'assurer leur retour à terre, ils mirent beaucoup trop tôt le feu aux bâtimens dont ils avaient la direction. Aussi l'assaillant, averti à temps du danger qui le menaçait, vint-il à bout de s'en garantir par son activité et par son audace. Il ne lui en coûta que deux faibles navires.

Tandis que les forces navales échappaient si heureusement à leur destruction, l'armée, qui était de dix mille hommes, attaquait la pointe de Levy, en chassait les troupes françaises qui y étaient retranchées, y établissait ses batteries, et

bombardait avec le plus grand succès la ville de Quebec, qui, quoique située sur la rive opposée du fleuve, n'était éloignée que de six cents toises.

Mais ces avantages ne conduisaient pas au but qu'on s'était proposé. Il s'agissait de se rendre maître de la capitale de la colonie; et la côte qui y conduisait était si bien défendue par des redoutes, par des batteries et par des troupes, qu'elle paraissait inaccessible. Les assaillans furent de plus en plus confirmés dans cette opinion après qu'ils eurent tâté le saut de Montmorency, où ils perdirent quinze cents hommes, et où ils auraient pu aisément perdre tout ce qui y avait été imprudemment débarqué.

Cependant la saison avançait. Le général Amherst, qui devait faire une diversion du côté des lacs, ne paraissait point. On avait perdu tout espoir de forcer l'ennemi dans ses postes. Le découragement commençait à se manifester, lorsque M. Murray proposa de monter avec l'armée et une partie de la flotte deux milles au-dessus de la place, et de s'emparer des hauteurs d'Abraham, que les Français avaient négligé de garder, parce qu'ils les croyaient suffisamment défendues par les rochers très-escarpés qui les entouraient. Cette idée heureuse et brillante est reçue avec transport. Le 13 décembre, cinq mille Anglais débarquent avant le jour, et sans être aperçus, au pied des hauteurs. Ils y grimpent,

sans perdre un moment, et s'y trouvent en ordre de bataille, lorsqu'à neuf heures ils sont attaqués par deux mille soldats, cinq mille Canadiens et cinq cents sauvages. Le combat s'engage et se décide en faveur de l'Anglais, qui, dès le commencement de l'action, avait perdu l'intrépide Wolf, son général, sans perdre la confiance et la résolution.

C'était avoir remporté un avantage considérable ; mais il pouvait n'être pas décisif. L'espace de douze heures suffisaient pour rassembler des troupes distribuées à quelques lieues du champ de bataille, pour les joindre à l'armée battue, et marcher au vainqueur avec des forces supérieures à celles qu'il avait défaites. C'était l'avis du général Montcalm, qui, blessé mortellement dans la retraite, avait eu le temps, avant d'expirer, de songer au salut des siens en les encourageant à réparer leur désastre. Un sentiment si généreux ne fut pas suivi du conseil de guerre. On s'éloigna de dix lieues. M. le chevalier de Levy, accouru de son poste pour remplacer Montcalm, blâma cette démarche de faiblesse. On en rougit; on voulut revenir sur ses pas et ramener la victoire. Il n'était plus temps. Quebec, quoiqu'aux trois quarts détruit, avait capitulé dès le 17 avec trop de précipitation.

L'Europe entière crut que la prise de cette place finissait la grande querelle de l'Amérique septentrionale. Personne n'imagina qu'une poignée de

Français qui manquaient de tout, à qui la fortune même semblait interdire jusqu'à l'espérance, osassent songer à retarder une destinée inévitable. On les connaissait mal. On perfectionna à la hâte des retranchemens qui avaient été commencés à dix lieues au-dessus de Quebec. On y laissa des troupes suffisantes pour arrêter les progrès de la conquête, et l'on alla s'occuper à Montréal des moyens d'en effacer la honte et la disgrâce.

C'est là qu'il fut arrêté qu'on marcherait dès le printemps en force sur Quebec pour le reprendre par un coup de main, ou par un siége, au défaut d'une surprise. On n'avait encore rien de ce qu'il fallait pour attaquer une place en règle; mais tout était combiné de façon à n'entamer cette entreprise qu'au moment où les secours qu'on attendait de France ne pouvaient manquer d'arriver.

Malgré la disette affreuse de toutes choses où se trouvait depuis long-temps la colonie, les préparatifs étaient déjà faits quand la glace qui couvrait tout le fleuve, venant à se rompre vers le milieu de sa largeur, y ouvrit un petit canal. On fit glisser les bateaux à force de bras pour les mettre à l'eau. L'armée, composée de citoyens et de soldats qui ne faisaient qu'un corps, qui n'avaient qu'une âme, se précipita, dès le 20 avril 1760, dans ce courant du fleuve avec une ardeur inconcevable. Les Anglais la croyaient encore paisible dans ses quartiers d'hiver; et déjà, toute dé-

barquée, elle touchait à une garde avancée de quinze cents hommes qu'ils avaient placée à trois lieues de Quebec. Ce gros détachement allait être taillé en pièces, sans un de ces hasards singuliers qu'il n'est pas donné à la prudence humaine de prévoir.

Un canonnier, en voulant sortir de sa chaloupe, était tombé dans l'eau. Un glaçon se rencontra sous ses mains; il y grimpa, et se laissa aller au gré du flot. Le glaçon, en descendant, rasa la rive de Quebec. La sentinelle anglaise placée à ce poste voit un homme près de périr, et crie au secours. On vole au malheureux que le courant emporte, et on le trouve sans mouvement. Son uniforme, qui le fait reconnaître pour un soldat français, détermine à le porter chez le gouverneur, où la force des liqueurs spiritueuses le rappelle un moment à la vie. Il recouvre assez de voix pour dire qu'une armée de dix mille Français est aux portes de la place, et il meurt. Aussitôt on expédie un ordre à la garde avancée de rentrer dans la ville en toute diligence. Malgré la célérité de sa retraite, on eut le temps d'entamer son arrière-garde. Quelques momens plus tard la défaite de ce corps eût entraîné sans doute la perte de la place.

L'assaillant y marche cependant avec une intrépidité qui semblait tout attendre de la valeur et rien d'une surprise. Il n'en était plus qu'à une lieue lorsqu'il rencontra un corps de quatre mille

hommes sorti pour l'arrêter. L'attaque fut vive, la résistance opiniâtre. Les Anglais furent repoussés dans leurs murailles, après avoir laissé dix-huit cents de leurs plus braves soldats sur la place, et leur artillerie entre les mains du vainqueur.

La tranchée fut aussitôt ouverte devant Quebec. Mais, comme on n'avait que des pièces de campagne, qu'il ne vint point de secours de France, et qu'une forte escadre anglaise remonta le fleuve, il fallut lever le siége dès le 16 mai, et se replier de poste en poste jusqu'à Montréal. Trois armées formidables, dont l'une avait descendu le fleuve, l'autre l'avait remonté, et la troisième était arrivée par le lac Champlain, entourèrent ces troupes, qui, peu nombreuses dans l'origine, excessivement diminuées par des combats fréquens et des fatigues continuelles, manquaient tout à la fois de munitions de bouche et de guerre, et se trouvaient enfermées dans un lieu ouvert. Ces misérables restes d'un corps de sept mille hommes qui n'avait jamais été recruté, et qui, aidé de quelques miliciens, de quelques sauvages, avait fait de si grandes choses, furent enfin réduits à capituler; et ce fut pour la colonie entière. Les traités de paix cimentèrent la conquête. Elle augmenta la masse des possessions anglaises dans le nord de l'Amérique.

XXII. État du Canada depuis qu'il a passé sous la do-

Pendant quatre années la colonie fut divisée en trois gouvernemens militaires. C'étaient les officiers des troupes qui jugeaient les causes ci-

viles et militaires à Quebec et aux Trois-Rivières, tandis qu'à Montréal ces fonctions augustes et délicates étaient confiées à des citoyens. Les uns et les autres ignoraient également les lois. Le commandant de chaque district, auquel on pouvait appeler de leurs sentences, ne les connaissait pas davantage. mination britannique.

L'année 1764 vit éclore un nouveau système. On démembra du Canada la côte de Labrador, qui fut jointe à Terre-Neuve; le lac Champlain, et tout l'espace au sud du quarante-cinquième degré de latitude, dont la Nouvelle-York fut accrue; l'immense territoire à l'ouest du fort de la Golette et du lac Nissiping, qui fut laissé sans gouvernement. Le reste, sous le nom de province de Quebec, fut soumis à un chef unique.

A la même époque on donna à la colonie les lois de l'amirauté anglaise : mais à peine cette innovation fut elle aperçue, parce qu'elle n'intéressait guère que les conquérans en possession de tout le commerce maritime.

On fit plus d'attention aux lois criminelles d'Angleterre. C'était un des plus heureux présens que pût recevoir le Canada.

Auparavant un coupable, vrai ou présumé, était saisi, jeté dans une prison, interrogé, sans connaître ni son délit ni son accusateur, sans pouvoir appeler auprès de lui ou ses parens, ou ses amis, ou ses conseils. On lui faisait jurer de dire la vérité, c'est-à-dire de s'accuser lui-même, et,

pour comble d'absurdité, sans attacher aucune valeur à son témoignage. On s'étudiait ensuite à l'embarrasser de questions captieuses, dont il était plus facile au crime impudent qu'à l'innocence troublée de se démêler. On eût dit que la fonction d'un juge n'était que l'art subtil de trouver des coupables. On ne le confrontait avec ceux qui avaient déposé contre lui qu'un instant avant le jugement qui prononçait ou la punition, ou le plus ample informé, ou la torture et le supplice. Dans le cas d'absolution, l'innocent n'obtenait aucune indemnité. Au contraire, la sentence capitale était toujours suivie de confiscation; car telle est en abrégé la procédure criminelle française. Le Canadien conçut facilement et sentit vivement le prix d'une législation qui ne laissait subsister aucun de ces désordres.

Le code civil de la Grande-Bretagne ne causa pas la même satisfaction. Ces statuts sont compliqués, obscurs, et multipliés; ils sont écrits dans une langue qui alors n'était pas familière au peuple conquis. Indépendamment de ces considérations, les Canadiens avaient vécu cent cinquante ans sous un autre régime. Ils y tenaient par la naissance, par l'éducation, par l'habitude, et peut-être aussi par un certain orgueil national. Pouvaient-ils n'avoir pas un chagrin extrême de voir changer la règle de leurs devoirs, la base de leur fortune? Si le mécontentement ne fut pas porté jusqu'à troubler l'ordre public, c'est que

les habitans de cette région n'avaient pas encore perdu cet esprit d'obéissance aveugle qui avait si long-temps dirigé toutes leurs actions; c'est que les administrateurs et les magistrats qu'on leur avait donnés s'écartèrent constamment de leurs instructions pour se rapprocher autant qu'il était possible des coutumes et des maximes qu'ils trouvaient établies.

Cet ordre de choses ne pouvait pas durer. Le parlement le sentit. Il régla qu'au premier mai 1775 le Canada recouvrerait ses premières limites; qu'il serait régi par son ancienne jurisprudence et par les lois criminelles et maritimes de l'Angleterre; qu'il aurait l'exercice libre de la religion romaine, sans que ce culte pût jamais être un obstacle à aucun des droits du citoyen; que la dime ecclésiastique, que les obligations féodales, si heureusement tombées en désuétude depuis la conquête, recouvreraient leur première force. Un conseil formé par le roi pouvait annuler ces arrangemens, exercer tous les pouvoirs, excepté celui d'imposer des taxes. Il devait être composé de vingt-trois personnes choisies indifféremment dans les deux nations, et assujetties seulement à un serment de fidélité.

Cette aristocratie, très-variable et d'un genre tout-à-fait nouveau, déplut généralement. Les anciens sujets de la Grande-Bretagne, établis depuis peu dans cette nouvelle possession, furent fort mécontens de se voir ravir une partie de leurs

premiers droits. Les Canadiens, qui commençaient à connaître le prix de la liberté, et auxquels on avait promis ou fait espérer le gouvernement anglais, se virent avec douleur déchus de leurs espérances. Il est vraisemblable que la cour de Londres elle-même ne pensait pas plus favorablement de son opération. C'est le mécontentement déjà connu de la plupart de ses provinces du Nouveau-Monde qui lui inspira cet arrangement.

Mais enfin qu'est devenu le Canada durant le cours de ces révolutions trop rapidement arrivées dans le gouvernement?

Les premières années de tranquillité ont servi à tirer la colonie de l'espèce de chaos où une guerre malheureuse et destructive l'avait plongée. Les améliorations n'ont pas tardé à suivre.

Le plus difficile était de tirer les Canadiens de la profonde ignorance où ils croupissaient. Très-peu savaient lire, et aucun n'étendait ses idées au-delà des besoins physiques. Il n'y avait dans la province ni livres, ni imprimeries, ni papiers publics, ni aucune source d'instruction. On faisait machinalement ce qu'on avait vu faire, sans même soupçonner qu'il fût possible de rien ajouter d'utile à ces routines. Le conquérant fit luire un jour pur à ces yeux fermés jusqu'alors à toute lumière. Son exemple entraîna jusqu'aux vieillards qui n'étaient pas en état d'entendre ses principes. Les plus jeunes, les plus intelligens, par-

vinrent à saisir ses théories; et en peu de temps la colonie entière ou presque entière se trouva animée d'un nouvel esprit.

Il n'y avait rien à changer au commerce du castor et des pelleteries, anciennement et encore aujourd'hui la plus grande ressource de la province. Loin de diminuer, comme on le craignait, il a un peu augmenté, parce que les Canadiens, plus actifs que leurs voisins, plus habiles à traiter avec les sauvages, sont parvenus à resserrer les liaisons de la baie d'Hudson et de la Nouvelle-York. Les fourrures ont d'ailleurs doublé de valeur en Europe, tandis que les objets qu'on donne en échange n'ont que peu augmenté de prix.

Depuis assez long-temps le Canada faisait des bas, des dentelles, de grosses toiles, des étoffes communes. On pouvait étendre, on pouvait améliorer ces fabriques généralement abandonnées aux femmes. L'intérêt de la Grande Bretagne s'opposait à l'augmentation de cette industrie, et ces faibles manufactures sont restées dans l'état où on les avait trouvées.

Il n'en a pas été ainsi des troupeaux. Les bêtes à cornes ont été multipliées, ont été perfectionnées. On en a beaucoup salé pour les besoins intérieurs, pour la navigation et pour les Indes occidentales. Les chevaux ont encore plus fixé l'attention. Ils sont généralement petits, mais supérieurs aux plus renommés pour la sûreté, pour la vigueur, pour la célérité et pour la durée.

Aucun soin ne leur est nécessaire ; toute nourriture leur convient ; et le climat, quel qu'il soit, ne fait point impression sur eux. Aussi servent-ils dans tout le continent septentrional pour le renouvellement des races. New-York en faisait un grand commerce dans les îles anglaises. C'est maintenant le Canada qui les y porte.

La culture du lin, du chanvre, du tabac, a reçu des accroissemens sensibles. Celle des grains a surtout prospéré. Avant la conquête, la colonie pouvait à peine se nourrir, et ne connaissait pas même le froment d'hiver. En 1770 elle a commencé à fournir des farines aux Indes occidentales, du blé à l'Italie, au Portugal, à l'Espagne, à l'Angleterre même ; et cette exportation augmente continuellement.

Jamais il n'y eut d'homme plus propre que le Canadien à construire et à réparer des canots, à les faire remonter contre les torrens ou à les faire descendre sur des courans rapides, à les retirer des abîmes ou à les y replonger. Dans toutes ces opérations sa dextérité était aussi étonnante que son audace était effrayante. On l'aurait cru né pour être le premier matelot du monde. Cependant il eut toujours un éloignement marqué pour la mer. Les Anglais ont réussi, quoique lentement, à vaincre cette répugnance. Leurs nouveaux sujets ne craignent plus l'Océan ; et ils ont déjà établi quelques pêcheries dans le golfe Saint-Laurent. Ce mouvement augmentera à mesure que leur navigation

aux iles britanniques deviendra plus vive et plus profitable.

A mesure qu'il s'établissait un meilleur ordre de choses dans la colonie, les hommes devaient s'y multiplier. Aussi une population de quatre-vingt-onze mille âmes, que les combats, la misère et l'émigration devaient avoir beaucoup diminuée, s'y est-elle successivement élevée à cent cinquante-trois mille. La province n'a pas dû cet accroissement à de nouveaux colons. Il y est arrive à peine trois mille Anglais ou protestans étrangers. C'est la paix, c'est l'aisance, c'est l'accroissement des travaux utiles qui ont produit cet heureux événement.

Dès 1769 les exportations du Canada passaient quatre millions de livres. En 1772 ses dettes étaient entièrement payées, et il n'avait point de papier-monnaie. Dans les années suivantes, il vit augmenter son numéraire, et par la multiplication de ses denrées, et par les dépenses du gouvernement. Indépendamment de ce que la Grande-Bretagne dépensait pour ses troupes, son administration civile lui coûtait annuellement 625,000 liv.; tandis qu'elle ne retirait que 225,000 livres des impositions dont en 1765, 1772 et 1773, elle avait chargé les vins, les eaux-de-vie, le rum, les mélasses, les couleurs et les verres.

Tel était le Canada lorsque les animosités qui divisaient la Grande-Bretagne et ses provinces de l'Amérique septentrionale se changèrent en une

guerre ouverte. Ce fut le 18 avril 1775 que coula pour la première fois le sang à Lexington. Le lendemain de cette journée à jamais mémorable, quelques milices de Connecticut, quelques milices de Massachusset, volèrent au lac Champlain, surprirent les forteresses de Ticonderago et de Crown-point, et firent les garnisons prisonnières, s'y emparèrent d'une artillerie nombreuse, et s'établirent solidement sur cette importante frontière du Canada.

Ce succès brillant et inespéré rassura un peu les mécontens, ou, comme on les appelait alors, les rebelles. Ils craignaient de voir fondre à tout moment sur eux les Canadiens, de tout temps passionnés pour les combats, et conduits par leur gouverneur Carleton, le plus sévère et le plus expérimenté des généraux anglais. L'avantage qu'on venait d'obtenir diminuait le danger sans le dissiper entièrement. Le congrès aurait bien souhaité d'occuper chez eux ces voisins inquiets; mais il manquait d'armes, de munitions, de troupes, de tout ce qui paraissait nécessaire pour une invasion éloignée et difficile.

Les obstacles, tout grands qu'ils étaient, ne parurent pas insurmontables à Arnold, qui de marchand de chevaux était devenu soldat. Ce nouveau guerrier, qui tenait de la nature un corps robuste, un esprit tout de feu, un cœur inaccessible à la crainte, et qui, dans les situations souvent fâcheuses où il s'était trouvé, avait acquis une

profonde connaissance des hommes et des choses, offrit d'attaquer lui-même le bas Canada par une route jugée jusqu'alors impraticable, tandis que d'autres feraient une diversion utile en se portant par des chemins connus et fréquentés dans les parties supérieures de la province. Le plan est accepté plutôt par enthousiasme que par réflexion. Son auteur part des environs de Boston à la tête de douze cents hommes, s'embarque à New-Berry sur la rivière Merrimack, et arrive heureusement dans la nouvelle Hampshire, à l'embouchure du Kennebec.

Il fallait remonter ce fleuve, de tous ceux du globe peut-être le moins praticable. La navigation y est sans cesse interrompue par des courans rapides, par des chutes d'eau, par de grands rochers, par des arbres confusément entassés. Les bateaux les mieux construits y font difficilement quatre ou cinq milles par jour; encore faut-il les dégager souvent de la vase où ils se sont enfoncés; encore faut-il souvent les relever après qu'ils ont chaviré; encore faut-il les porter souvent, ainsi que leur charge, dans des espaces quelquefois très-considérables; encore faut-il les traîner du rivage même dans les endroits les plus favorables. Ceux que ce travail seul épuiserait n'en sont pas moins obligés de traverser à terre des marais profonds, et de se faire jour, la hache à la main, à travers des bois touffus et remplis de lianes. L'infatigable Arnold vint à bout de vaincre ces diffi-

cultés ; mais en sacrifiant la plus grande partie de ses munitions et de son bagage ; mais en abandonnant ses subsistances ; mais en vivant de fruits sauvages, de feuilles d'arbre, des objets les plus dégoûtans.

A la source du Kennebec, les malades furent renvoyés, escortés par ceux de leurs compagnons qui, faute de force ou de courage, paraissaient les moins propres à l'expédition qu'on allait poursuivre. La troupe, réduite à six cent cinquante hommes, traversa gaîment les hautes montagnes qui anciennement séparaient les possessions anglaises des possessions françaises, pénétra dans le Canada, et se porta audacieusement devant Quebec, où elle devait être jointe par Mongommery.

Cet autre chef des Américains, qui avait autrefois servi avec quelque distinction dans les armées britanniques, et qui depuis s'était établi dans la Nouvelle-York, traversa le lac Champlain avec trois mille hommes, s'empara des forts qu'il eût été dangereux de laisser derrière lui, battit Carleton, fit prisonnières le peu de troupes régulières qui défendaient le pays, et se réunit dans les premiers jours de décembre à Arnold, qui, depuis le neuf du mois précédent, bloquait la capitale de la province.

Cette ville, d'une grande étendue, n'avait pour défenseurs que quatre cents matelots, quelques bourgeois, quelques artisans ; mais aussi n'étaitelle attaquée que par un très-faible corps améri-

cain, soutenu par un petit nombre de Canadiens, moins abrutis que leurs concitoyens par un long esclavage. Les autres, contenus par la noblesse et le clergé, dont le ministère avait respecté les prérogatives, se contentèrent de rester neutres entre la nation qui, contre ses promesses, perpétuait leur joug, et celle qui, sans leur rien devoir, venait leur donner le plus précieux des biens, la liberté.

On avait compté sur une conduite plus vigoureuse contre l'Angleterre de la part des anciens sujets de la France. Cependant la place n'en fut pas moins sommée le 7 décembre d'ouvrir ses portes. Carleton, qui s'était débarrassé des bouches inutiles, qui pouvait prendre confiance en tout ce qui était resté dans les murs, qui connaissait toute la faiblesse de l'assaillant, rejeta avec hauteur la proposition; et il fallut commencer un siége.

On n'avait pas d'assez grosse artillerie pour faire brèche. Trois pieds de neige couvraient la terre. Une forte glace ne permettait pas d'ouvrir la tranchée. Les troupes, mal nourries et mal vêtues, souffraient plus qu'on ne saurait dire. Il fallait qu'elles périssent toutes de misère sous les murailles, ou qu'on abrégeât la durée de tant de maux. Mongommery ordonna un assaut général pour le 31 décembre. Un boulet de canon le tua lorsque, déjà maître d'un poste, il s'avançait pour en attaquer un second. La majeure partie de ce qui le suivait fut massacrée ou faite prisonnière, et

le reste mis en déroute. La garnison, d'abord obligée de diviser ses forces, eut la liberté de les réunir toutes contre Arnold, qui avait remporté de grands avantages, et qui s'en promettait de plus décisifs. Malgré l'infériorité du nombre, malgré le désavantage du terrain, malgré le carnage que faisaient des siens des batteries très-bien servies, quoique grièvement blessé, cet homme inébranlable continua à se battre pendant trois heures, et fit une retraite aussi brillante que le combat avait été opiniâtre.

Mille ou douze cents Américains avaient à peine échappé au carnage de cette journée. S'éloigner d'un théâtre si sanglant paraissait à la plupart d'entre eux le seul parti raisonnable à prendre. Arnold, que la mort de Mongommery plaçait à la tête de ces faibles débris d'une faible armée, pensa autrement. Il s'éloigna seulement de trois milles de Quebec, et appela à lui quelques petits corps restés sur les derrières pour contenir dans l'obéissance les contrées récemment occupées. Ces renforts le mirent en état de se rapprocher de la place. On commença à la canonner de nouveau le 4 avril de l'an 1776, et à la bombarber le 23 du même mois. Cette attaque, toute vive qu'elle était, n'avait pas déterminé la ville à capituler, lorsque les grands secours qu'elle attendait d'Angleterre abordèrent à ces plages sauvages. Il ne resta alors au général américain, trop peu secouru par le congrès, d'autre parti à prendre que celui de lever le

siége, que celui d'évacuer le Canada : mais, en cédant à la nécessité, il se montra digne d'un meilleur sort; il prouva que le génie peut quelquefois tenir lieu d'expérience ; il présenta toujours un front menaçant; il remporta avec quelques paysans armés depuis peu plusieurs avantages sur des troupes plus nombreuses, et de longue main formées à la discipline de l'Europe.

Cependant Carleton ne donnait pas un moment de relâche aux Américains. Après les avoir chassés de tous les postes qu'ils occupaient dans le continent, il les poursuivit sur le lac Champlain, prit ou brûla leur petite flotte, et se rendit maître de Crow-point. Il aurait bien souhaité d'emporter aussi Ticonderago ; mais la place était susceptible d'une défense opiniâtre; et la saison lui faisait une loi de rentrer sans délai dans le centre de la province confiée à sa vigilance. Son projet était d'attaquer ce poste important au printemps suivant, et d'y borner ses opérations. Une garnison considérable qu'il comptait y laisser devait tenir dans des inquiétudes continuelles les pays voisins, et les forcer à se couvrir de nombreuses troupes. Un plan qui, sans rien compromettre, assurait une forte diversion, lui paraissait préférable à des marches ultérieures, certainement dangereuses, et peut-être impraticables.

Le ministère britannique n'en jugea pas ainsi. Il ordonna à Bourgogne de sortir du Canada avec ce qu'il y avait de troupes régulières, avec ce

qu'on y pourrait assembler de volontaires, et de se porter sur les rives de l'Hudson dans la Nouvelle-York. Le vice de cette conduite ne tarda pas à être puni. Le général, l'armée, furent réduits à capituler et à se rendre prisonniers de guerre.

Cette grande humiliation, cette grande perte, pouvaient être suivies de plus grands malheurs. Le Canada était sans défense, et tout invitait à l'envahir. Le général Schuyler, qui connaissait très-parfaitement les trois routes qui y conduisent, offrait de se charger de l'expédition, et répondait en quelque sorte du succès. Cette ouverture fut d'abord négligée par le congrès pour des raisons qui ne nous sont pas connues; et lorsqu'on voulut y revenir, il n'était plus temps. Par ces circonstances, la province se trouva heureusement délivrée de plus de calamités qu'elle n'en avait éprouvé à la première invasion.

Elle est restée soumise à la Grande-Bretagne, tandis que les autres parties du continent américain s'en détachaient. Ce hasard heureux ou malheureux lui a fait espérer que ses farines, ses bœufs, ses chevaux, ses bois, ses autres productions approvisionneraient exclusivement les îles anglaises des Indes occidentales; et elle a formé de grands établissemens pour suffire à des besoins toujours renaissans. Ses habitans ne se sont pas dissimulé qu'un climat moins dur, des rivières plus navigables, des mers moins orageuses, une plus grande proximité, donnaient sur eux des avantages

marqués aux États-Unis ; mais ils ont pensé que leur métropole n'admettrait pas dans ses possessions des peuples qui venaient de l'abjurer et de se jeter dans les bras de ses ennemis. Qui peut prévoir ce qui arriverait si les anciens et les nouveaux Canadiens étaient trompés dans leur attente? L'utilité n'est-elle pas la mesure de l'attachement et même souvent de l'obéissance? Peut-être n'y a-t-il que des prospérités éclatantes, fondées sur une prédilection bien décidée, qui soient capables de resserrer des liens qu'un exemple récent et d'autres tentations plus fortes encore porteraient à rompre.

Au voisinage du Canada est la baie d'Hudson. Ce détroit, dont la profondeur est de dix degrés, est formé par l'Océan au nord de l'Amérique. Son embouchure a six lieues de largeur. L'entrée n'en est praticable que depuis le commencement de juillet jusqu'à la fin de septembre, encore est-elle alors assez dangereuse. Les vaisseaux ont à s'y préserver des montagnes de glace auxquelles des navigateurs ont donné quinze à dix-huit cents pieds d'épaisseur, et qui, s'étant formées par un hiver permanent de cinq ou six ans dans de petits golfes éternellement remplis de neige, en ont été détachées par le vent du nord-ouest, ou par quelque cause extraordinaire. Le plus sûr moyen d'éviter ce péril est de ranger du plus près qu'il est possible la côte du nord, que la direction des vents et des courans tient sans doute plus libre ou moins embarrassée.

XXIII. Climat de la baie d'Hudson. Habitudes de ses habitans. Commerce qu'on y fait.

Le vent du nord-ouest, qui règne presque continuellement durant l'hiver, et très-souvent en été, excite dans la baie même des tempêtes effroyables. Elles sont d'autant plus à craindre que les bas-fonds y sont très-communs. Heureusement on trouve de distance en distance des groupes d'îles assez élevées pour offrir un asile aux vaisseaux. Outre ces petits archipels, on voit dans l'étendue de ce golfe des masses isolées de rochers nus et sans arbres. A l'exception de l'algue marine, cette mer produit aussi peu de végétaux que les autres mers du nord.

Dans les contrées qui bordent cette baie, le soleil ne se lève, ne se couche jamais sans un grand cône de lumière. Lorsque ce phénomène a disparu, l'aurore boréale en prend la place et blanchit l'hémisphère de rayons colorés et si brillans, que leur éclat n'est pas même effacé par la pleine lune. Cependant le ciel est rarement serein. Dans le printemps et dans l'automne, l'air est habituellement rempli de brouillards épais; et durant l'hiver, d'une infinité de flèches glaciales. Quoique les chaleurs de l'été soient assez vives pendant deux mois ou six semaines, le tonnerre et les éclairs sont rares. Les exhalaisons sulfureuses y sont trop dispersées sans doute. Cependant elles sont quelquefois enflammées par les aurores boréales. Cette flamme légère brûle les écorces des arbres, mais sans en attaquer le corps.

Un des effets du froid rigoureux ou de la neige

qui règne dans ce climat, est de rendre blanc en hiver les animaux qui sont de leur nature bruns ou gris. Tous ont reçu de la nature des fourrures douces, longues, épaisses ; mais dont le poil tombe à mesure que le temps s'adoucit. Les pattes, la queue, les oreilles, toutes les parties où la circulation est moins vive, parce qu'elles sont les plus éloignées du cœur, se trouvent fort courtes dans la plupart de ces quadrupèdes. Si quelques-uns ont ces extrémités plus longues, elles sont extrêmement touffues. Sous ce ciel triste et morne, toutes les liqueurs deviennent solides en se gelant, et rompent leurs vaisseaux, de quelque matière qu'ils puissent être. L'esprit-de-vin même y perd sa fluidité. Il n'est pas extraordinaire de voir des morceaux de roc brisés et détachés de masses plus considérables par la force de la gelée. On a de plus observé que ces effets, assez communs durant tout l'hiver, étaient beaucoup plus terribles à la nouvelle et à la pleine lune, qui, dans ces contrées, a sur le temps une influence dont les causes ne sont pas connues.

On a découvert sous cette zone glaciale du fer, du plomb, du cuivre, du marbre, une substance analogue au charbon de terre. Le sol y est d'ailleurs d'une stérilité extrême. A la réserve des côtes, le plus communément marécageuses, où il croît un peu d'herbe et quelques bois mous, le reste du pays ne présente guère qu'une mousse fort haute, et de faibles arbrisseaux assez clair-semés.

Tout s'y ressent de la stérilité de la nature. Les hommes y sont en petit nombre et d'une taille qui n'excède guère quatre pieds. Comme les enfans, ils ont la tête énorme à proportion de leur corps. La petitesse de leurs pieds rend leur marche vacillante et mal assurée. De petites mains, une bouche ronde, qui seraient un agrément en Europe, sont presque une difformité chez ce peuple, parce qu'on n'y voit que l'effet d'une faiblesse d'organisation, d'un froid qui resserre et contraint l'essor de la croissance, les progrès de la vie animale et végétale. Quoique sans poil et sans barbe, tous les hommes, même les jeunes gens, ont un air de vieillesse. Ce désagrément vient en partie de la conformation de la lèvre inférieure, qu'ils ont grosse, charnue, et plus avancée que la lèvre supérieure. Tels sont les Eskimaux, qui habitent non-seulement le Labrador, où ils ont pris leur nom, mais encore les contrées qui s'étendent depuis la pointe de Belle-Ile jusqu'aux régions les plus septentrionales de l'Amérique.

Ceux de la baie d'Hudson ont, comme ceux du Groenland, le visage plat, le nez petit, mais non écrasé, la prunelle jaunâtre, et l'iris noir. Leurs femmes ont des caractères de laideur qui sont particuliers à leur sexe, entre autres des mamelles longues et molles. Ce défaut, qui n'est pas naturel, provient de l'habitude où elles sont d'allaiter leurs enfans jusqu'à l'âge de cinq ou six ans. Comme elles les portent souvent sur leurs

épaules, ces nourrissons leur tirent fortement les mamelles avec les mains, et s'y tiennent presque suspendus.

Les Eskimaux n'ont, ni des hordes entièrement noires, comme on a prétendu le soutenir et l'expliquer, ni des habitations creusées sous terre. Comment pourraient-ils excaver un sol que le froid rend plus dur que la pierre? Comment vivraient-ils dans des creux où ils seraient submergés à la moindre fonte des neiges?

Croirait-on que ces peuples passent l'hiver sous des huttes construites à la hâte de cailloux liés entre eux par un ciment de glace, sans autre feu que celui d'une lampe allumée au milieu de la cabane, pour y faire cuire le gibier et le poisson dont ils se nourrissent? La chaleur de leur sang et de leur haleine, jointe à la vapeur de cette légère flamme, suffit pour changer leurs cases en étuves.

Les Eskimaux vivent constamment au voisinage de la mer, qui fournit à toutes leurs provisions. Leur sang et leur chair, la couleur et l'épiderme de leur peau se ressentent de la qualité de leur nourriture. L'huile de baleine qu'ils boivent, la chair de chien marin qu'ils mangent, leur donnent un teint olivâtre, une odeur forte de poisson, une sueur grasse et gluante, quelquefois une sorte de lèpre écailleuse. Aussi les mères, à l'exemple des ours, lèchent-elles leurs nouveau-nés.

Cette nation faible et dégradée par la nature est intrépide sur une mer continuellement périlleuse. Avec des bateaux faits et cousus, pour ainsi dire, comme des outres, si bien fermés, que l'eau n'y peut entrer même par-dessus, ils suivent les colonies de harengs dans toutes leurs émigrations du pole; ils affrontent les baleines et les chiens de mer dans une guerre où il y va de la vie pour les combattans. La baleine peut submerger d'un coup de queue une centaine de ses agresseurs; le chien marin a des dents pour déchirer ceux qu'il ne peut noyer. Mais la faim des Eskimaux est plus forte que la rage des monstres. Ils brûlent d'une soif dévorante pour l'huile de baleine. Cette boisson entretient la chaleur de leur estomac, et les défend contre la rigueur du froid. Les hommes, les oiseaux, les quadrupèdes et les poissons du nord sont tous pourvus par la nature d'une graisse qui semble empêcher leurs muscles de se geler, leur sang de se figer. Tout est huileux ou gommé dans ces terres arctiques. Les arbres même y sont résineux.

Cependant les Eskimaux ont deux grands fléaux à craindre : la perte de la vue, et le scorbut. La continuité de la neige, la réverbération des rayons du soleil sur la glace, éblouissent tellement leurs yeux, qu'ils sont obligés de porter presque toujours des garde-vues faits de deux planches minces où l'on pratique avec une arête de poisson deux petites ouvertures au passage de la lumière. Ces

peuples, environnés d'une longue nuit de six mois, voient obliquement l'astre du jour; encore ne semble-t-il les éclairer que pour les aveugler. Le plus doux présent de la nature, la lumière, est pour eux un don funeste. La plupart en sont privés de bonne heure.

Un mal plus cruel encore les consume lentement. Le scorbut s'attache à leur sang, en altère, en épaissit, en appauvrit la masse. Les brumes de la mer qu'ils respirent, l'air épais et sans ressort qui règne dans l'intérieur de leurs cabanes, fermées à toute communication avec l'air du dehors, l'inaction continuelle de leurs longs hivers, une vie tour à tour errante et sédentaire, tout provoque en eux cette maladie scorbutique qui, pour comble de malignité, devient contagieuse, se transmet par la cohabitation, et peut-être aussi par les voies de la génération.

Malgré ces incommodités, aucun peuple n'est plus passionné pour sa patrie que les Eskimaux. L'habitant du climat le plus fortuné ne le quitte pas avec autant de regret qu'un de ces sauvages du nord en ressent quand il s'est éloigné d'un pays où la nature mourante n'a que des enfans débiles et malheureux : c'est que ces peuples ont de la peine à respirer un air plus doux et plus tiède. Londres, Amsterdam, Copenhague, ces villes couvertes de brouillards et de vapeurs fétides, sont un séjour trop délicieux pour des Eskimaux. Peut-être aussi les mœurs des peuples

policés sont-elles plus contraires que leur climat à la santé des sauvages. Il n'est pas impossible que les douceurs d'un Européen soient un poison pour des Eskimaux.

Tels étaient les habitans du pays qui fut découvert en 1607 par Henri Hudson, occupé du soin de chercher au nord-ouest un passage pour entrer dans la mer du Sud. Cet intrépide et habile navigateur parcourait pour la troisième fois, en 1611, ce détroit jusqu'alors inconnu, lorsque ses lâches et perfides compagnons le jetèrent, ainsi que sept matelots animés de son esprit, dans une barque des plus fragiles, et l'exposèrent sans provisions, sans armes, à tous les périls de la mer et de la terre. Les barbares qui lui refusaient les secours de la vie ne purent lui ôter la gloire de sa découverte. La baie où il entra le premier est et sera toujours la baie d'Hudson.

Les calamités inséparables des guerres civiles firent perdre de vue, en Angleterre, une contrée éloignée qui n'avait rien d'attrayant. Des jours plus sereins n'en avaient pas rappelé le souvenir, lorsque Groseillers et Radisson, deux Français Canadiens, mécontens de leur patrie, avertirent les Anglais, occupés à guérir par le commerce les plaies de la discorde, qu'il y avait de grands profits à faire sur les pelleteries qu'ils pouvaient tirer d'une terre où ils avaient des droits. Ceux qui proposaient l'entreprise montrèrent tant de capacité, qu'on les chargea de la commencer. Le pre-

mier établissement qu'ils formèrent surpassa leurs espérances et leurs promesses.

Ce succès chagrina la France, qui craignit avec raison de voir passer à la baie d'Hudson les belles fourrures que lui fournissaient les contrées les plus septentrionales du Canada. Ses inquiétudes étaient fondées sur le témoignage unanime de ses coureurs de bois qui, depuis 1656, s'étaient portés jusqu'à quatre fois sur les bords de ce détroit. On aurait bien désiré de pouvoir aller attaquer la nouvelle colonie par la même route qu'avaient suivie ces traiteurs, mais les distances furent jugées trop considérables, malgré les facilités qu'offraient les rivières. Il fut arrêté que l'expédition se ferait par mer, et elle fut confiée à Groseillers et à Radisson, dont on avait ramené l'inconstance ; soit que tout homme revienne aisément à sa patrie, ou qu'un Français n'ait besoin que de quitter la sienne pour l'aimer.

Ces deux hommes inquiets et audacieux partirent, en 1682, de Quebec, sur deux bâtimens mal équipés. A leur arrivée, ne se trouvant pas assez puissans pour attaquer l'ennemi, ils se contentèrent d'élever un fort au voisinage de celui qu'ils s'étaient flattés d'emporter. Alors on vit naître entre deux compagnies, l'une établie en Canada, l'autre en Angleterre, pour le commerce exclusif de la baie, une rivalité qui devait toujours croître, dans les combats, de cette funeste jalousie. Leurs comptoirs réciproques furent pris

et repris. Ces misérables hostilités n'auraient pas discontinué sans doute, si les droits, jusqu'alors partagés, n'avaient pas été réunis en faveur de la Grande-Bretagne par la paix d'Utrecht.

La baie d'Hudson n'est, à proprement parler, qu'un entrepôt de commerce. La rigueur du climat y a fait périr tous les grains semés à plusieurs reprises; y a interdit aux Européens tout espoir de culture, et par conséquent de population. On ne trouve sur ces immenses côtes que cent cinquante ou deux cents soldats et facteurs, enfermés dans quatre mauvais forts, dont celui d'York est le principal. Leur occupation est de recevoir les pelleteries que les sauvages voisins viennent échanger contre quelques marchandises dont on leur a fait connaître et chérir l'usage.

Quoique ces fourrures soient fort supérieures à celles qui sortent des contrées moins septentrionales, on les obtient à meilleur marché. Les sauvages donnent dix castors pour un fusil; deux pour une livre de poudre; un castor pour quatre livres de plomb; un pour une hache; un pour six couteaux; deux castors pour une livre de grains de verre; six pour un surtout de drap; cinq pour une jupe; un castor pour une livre de tabac. Les miroirs, les peignes, les chaudières, l'eau-de-vie, ne valent pas moins de castors à proportion. Comme le castor est la mesure commune des échanges, un second tarif, aussi frauduleux que le premier, exige deux peaux de loutre ou trois

peaux de martre à la place d'une peau de castor. A cette tyrannie autorisée se joint une tyrannie au moins tolérée. On trompe habituellement les sauvages sur la mesure, sur le poids, sur la qualité de ce qu'on leur livre, et la lésion est à peu près d'un tiers.

Ce brigandage méthodique doit faire deviner que le commerce de la baie d'Hudson est soumis au monopole. La compagnie qui l'exerce est composée de neuf associés, possède un capital qui, originairement de 241,000 livres seulement, s'est successivement élevé à 2,380,500 livres, occupe quatre navires montés par cent cinquante matelots, donne annuellement au fisc 90,000 livres, et exporte pour quatre ou cinq cent mille francs de marchandises. Elle reçoit en retour quarante ou cinquante mille peaux de castor ou d'autres animaux, sur lesquelles elle fait un bénéfice exorbitant qui excite l'envie et les murmures de la nation. Les deux tiers de ces belles fourrures sont consommés en nature dans le royaume, ou employés dans ses manufactures. Le reste passe dans le nord, où le climat lui ouvre un débouché avantageux. Cet établissement n'a jamais essuyé d'autre échec que celui d'être pris, en 1782, par M. de La Peyrouse, qui commandait un vaisseau de soixante-quatorze canons, deux frégates de trente-six, et trois cents hommes de troupes de débarquement; forces avec lesquelles l'intrépide et généreux Français aurait surmonté dix fois

plus d'obstacles qu'on n'était en état de lui en opposer.

XXIV. Y a-t-il dans la baie d'Hudson un passage qui conduise aux Indes orientales.

Mais ce n'est ni l'extraction de ces sauvages richesses, ni l'accroissement que ce commerce pourrait recevoir s'il devenait libre, qui ont seuls fixé l'attention de l'Angleterre sur cette partie glaciale du Nouveau-Monde. La baie d'Hudson a été longtemps regardée, et on la regarde encore comme la route la plus courte de l'Europe aux Indes orientales, aux contrées les plus riches de l'Asie.

Ce fut Cabot qui le premier eut l'idée d'un passage par le nord-ouest à la mer du sud. Ses succès se terminèrent à la découverte de l'île de Terre-Neuve, qu'il fit pour l'Angleterre.

En 1536, Martin Frohisber reprit le projet. Un détroit qu'il trouva sur la pointe la plus méridionale du Groenland lui donna d'abord de grandes espérances; mais il fallut y renoncer, après l'avoir remonté un peu plus de cinquante lieues.

Quelques années après, Humphrey Gilbert entra dans la carrière; sans avoir atteint le but qu'il se proposait, son expédition fut utile à l'Angleterre. Ce fut lui qui avertit sa nation des avantages qu'elle pourrait tirer de l'établissement d'une grande pêcherie à Terre-Neuve.

Le désir d'abréger la navigation aux Indes orientales, dont le commerce échauffait alors toutes les imaginations, détermina en 1585 les négocians de Londres et des autres ports du royaume à faire chercher trois fois le passage. Les trois voyages

furent également malheureux, sans que Jean Davis, qui les avait tous conduits, perdît rien de sa confiance.

Celle du public ne fut ranimée qu'après que Hudson fut entré dans le détroit qui porte son nom. Soit conviction, soit pour se faire pardonner leur crime, les scélérats qui avaient fait périr leur chef assurèrent qu'on trouverait infailliblement ce qu'on cherchait; et leur audace en imposa à la nation entière.

Entraîné par ces rapports unanimes et par l'opinion générale, Henri Button mit à la voile en 1611. Il cingla vers le détroit d'Hudson, pénétra deux cents lieues plus loin que son prédécesseur, et passa l'hiver au port Nelson, où il perdit la moitié de son équipage. Sans avoir fait aucune découverte essentielle, il ne laissa pas d'assurer l'existence du passage.

Button était à peine revenu, que Baffin partit. Le peu de succès d'une tentative ne l'empêcha pas d'en faire une seconde qui eut le sort de la première.

A cette époque, le gouvernement créa un monopole pour la baie d'Hudson, et lui imposa l'obligation de chercher le passage. La même obligation fut imposée aux bâtimens employés à la pêche de la baleine. Des deux côtés ce devoir fut également négligé.

Luc Fox fut blessé de cette indifférence. Il se détermina, en 1631, à cette navigation pénible,

et ne fut pas plus heureux que ceux qui l'avaient précédé.

Le capitaine James, qui suivit immédiatement, parcourut la baie d'Hudson d'une extrémité à l'autre, et il affirma que le passage n'existait pas.

Ce témoignage arrêta les expéditions pendant un siècle. Elles furent reprises en 1745 par Middleton, qui dissipa quelques-unes des ténèbres qui duraient depuis deux siècles. Sur quoi ce navigateur fonde-t-il de meilleures espérances? D'après quelles expériences ose-t-il former ses conjectures? Transcrivons ses raisonnemens.

Trois vérités dans l'histoire de la nature doivent passer désormais pour démontrées. La première est que les marées viennent de l'Océan, et qu'elles entrent plus ou moins avant dans les autres mers, à proportion que ces divers canaux communiquent avec le grand réservoir par des ouvertures plus ou moins considérables; d'où il s'ensuit que ce mouvement périodique n'existe point, ou ne se fait presque pas sentir dans la Méditerranée, dans la Baltique, et dans les autres golfes qui leur ressemblent. La seconde vérité de fait est que les marées arrivent plus tard et plus faibles dans les lieux éloignés de l'Océan que dans les endroits qui le sont moins. La troisième est que les vents violens qui soufflent avec la marée la font monter au-delà de ses bornes ordinaires, et qu'ils la retardent en la diminuant, lorsqu'ils soufflent dans un sens contraire.

D'après ces principes, il est constant que, si la baie d'Hudson était un golfe enclavé dans des terres, et qu'il ne fût ouvert qu'à la mer Atlantique, la marée y devrait être peu marquée, qu'elle devrait s'affaiblir en s'éloignant de sa source, et qu'elle devrait perdre de sa force lorsqu'elle aurait à lutter contre les vents. Or il est prouvé par des observations faites avec la plus grande intelligence, avec la plus grande précision, que la marée s'élève à une grande hauteur dans toute l'étendue de la baie. Il est prouvé qu'elle s'élève à une plus grande hauteur au fond de la baie que dans le détroit même, ou au voisinage. Il est prouvé que cette hauteur augmente encore lorsque les vents opposés au détroit se font sentir. Il doit donc être prouvé que la baie d'Hudson a d'autres communications avec l'Océan que celle qu'on a déjà trouvée.

Ceux qui ont cherché à expliquer des faits si frappans, en supposant une communication de la baie d'Hudson avec celle de Baffin, avec le détroit de Davis, se sont manifestement égarés. Ils ne balanceraient pas à abandonner leur conjecture, qui n'a d'ailleurs aucun fondement, s'ils voulaient faire attention que la marée est beaucoup plus basse dans le détroit de Davis, dans la baie de Baffin que dans celle d'Hudson.

Si les marées qui se font sentir dans le golfe dont il s'agit ne peuvent venir ni de l'Océan Atlantique, ni d'aucune autre mer septentrionale

où elles sont toujours beaucoup plus faibles, on ne pourra s'empêcher de penser qu'elles doivent avoir leur source dans la mer du Sud. Ce système doit tirer un grand appui d'une vérité incontestable ; c'est que les plus hautes marées qui se fassent remarquer sur ces côtes sont toujours causées par les vents du nord-ouest, qui soufflent directement contre ce détroit.

Après avoir constaté, autant que la nature le permet, l'existence d'un passage si long-temps et si inutilement désiré, il reste à déterminer dans quelle partie de la baie il doit se trouver. Tout invite à croire que le Welcome à la côte occidentale, doit fixer les efforts qui ont été dirigés jusqu'ici de toutes parts, sans choix et sans méthode. On y voit le fond de la mer à la profondeur de onze brasses : c'est un indice que l'eau y vient de quelque océan, parce qu'une semblable transparence est incompatible avec des décharges de rivières, de neiges fondues et de pluies. Des courans, dont on ne saurait expliquer la violence qu'en les faisant partir de quelque mer occidentale, tiennent ce lieu débarrassé de glaces, tandis que le reste du golfe en est entièrement couvert. Enfin les baleines, qui cherchent constamment dans l'arrière-saison à se retirer dans des climats plus chauds, s'y trouvent en fort grand nombre à la fin de l'été ; ce qui paraît indiquer un chemin pour se rendre, non à l'océan septentrional, mais à la mer du Sud.

Il est raisonnable de conjecturer que le passage est court. Toutes les rivières qui se perdent dans la côte occidentale de la baie d'Hudson sont faibles et petites ; ce qui fait présumer qu'elles ne viennent pas de loin, et que par conséquent les terres qui séparent les deux mers ont peu d'étendue. Cet argument est fortifié par la hauteur et la régularité des marées. Partout où le flux et le reflux observent des temps à peu près égaux, avec la seule différence qui est occasionnée par le retardement de la lune dans son retour au méridien, on est assuré de la proximité de l'Océan, d'où viennent ces marées. Si le passage est court, et qu'il ne soit pas avancé dans le nord, comme tout annonce qu'il ne l'est point, on doit présumer qu'il n'est pas difficile. La rapidité des courans qu'on observe dans ces parages et qui ne permettent pas aux glaces de s'y arrêter, ne peut que donner du poids à cette conjecture.

L'utilité, les avantages de la découverte qui reste à faire sont si sensibles, qu'il y aurait de l'inconséquence à l'abandonner. Il est de l'intérêt comme de la dignité de la Grande-Bretagne de poursuivre ses tentatives jusqu'à ce qu'elle ait réussi, ou que l'impossibilité du succès lui soit démontrée. La résolution qu'elle a prise en 1745 de promettre une récompense considérable aux navigateurs qui réussiraient dans ce grand projet montre sa sagesse jusque dans sa générosité, mais ne suffit pas pour atteindre au but qu'elle se

propose. Le ministère anglais ne peut ignorer que les efforts de l'état ou des particuliers n'y parviendront pas jusqu'à ce que le commerce de la baie d'Hudson soit entièrement libre. Il doit l'être pour toutes sortes de raisons, et en particulier parce que le terme de l'octroi accordé par Charles II est expiré depuis long-temps, et n'a jamais été légalement prolongé. La compagnie qui l'exerce depuis 1670, non contente de négliger l'objet de son institution, en ne faisant aucune démarche pour découvrir le passage du nord-ouest, a contrarié de toutes ses forces ceux que l'amour de la gloire, ou d'autres motifs, poussaient à cette entreprise. Rien ne peut changer cet esprit d'iniquité qui tient à l'essence même du monopole.

XXV. Le passage de la baie d'Hudson aux Indes orientales a-t-il été cherché convenablement ?

Cependant ce ne serait peut-être pas aux mers septentrionales qu'il faudrait s'attacher principalement pour découvrir le passage si désiré. Un bruit sourd se répandit, il y a deux siècles, qu'il en existait un ailleurs, qu'on désignait quelquefois sous le nom d'*Anian*. Les Espagnols, qui ne connaissaient pas encore la voie du cap de Horn pour entrer dans la mer du Sud, et qui n'y arrivaient que par le détroit de Magellan, décrié par de fréquens naufrages, saisirent avec chaleur cette opinion populaire. Ils firent cinq expéditions aussi dispendieuses qu'inutiles, et finirent par désabuser l'Europe sur une fable qu'on les accusait d'avoir inventée pour détourner les autres nations du dessein de chercher un canal vers le septentrion.

Ce repos ne fut pas, dit-on, de durée. La cour de Madrid, avertie que la Nouvelle-Angleterre prépare, en 1636, un nouvel armement pour découvrir le passage par la mer Glaciale, ordonne de son côté, au Pérou, un autre armement pour aller à la rencontre de ces navigateurs. L'amiral de Fuente, chargé de cette expédition, part vers le milieu de 1640 de Callao avec quatre bâtimens. Il se débarrasse très-rapidement de tous les obstacles que la nature oppose à ses opérations, et arrive lui-même à la baie d'Hudson, tandis que ses lieutenans pénètrent dans le détroit de Davis et dans la mer de Tartarie, à la pointe de l'Asie. Après la découverte de ces trois passages, la petite flotte regagne très-heureusement la mer du Sud, d'où elle était sortie. On a prétendu que le conseil des Indes avait mystérieusement dérobé aux nations la connaissance de cet événement, et qu'il avait supprimé avec le plus grand soin toutes les pièces qui en pourraient un jour rappeler le souvenir. A leur tour, les Espagnols assurent que l'expédition de Fuente, la découverte, tout est également chimérique; et l'on ne saurait douter qu'ils n'aient entièrement raison.

Il est très-possible que les écrits récemment publiés à cette occasion aient excité une curiosité louable. Le gouvernement du Mexique, animé du même feu qui commence à échauffer sa métropole, fit partir, le 13 juin 1773, une frégate dont la mission était de reconnaître l'Amérique à

la plus haute latitude qu'il serait possible. Ceux qui la montaient aperçurent la côte à 40, à 49, et même à 55 degrés 43 minutes, précisément à l'endroit que le capitaine Tichivikow l'avait découverte à sa première expédition du Kamtchatka. Le vaisseau entra dans le port de San-Blas pour y prendre de nouveaux vivres et recommencer ses courses. On ne peut guère douter que le désir d'éclaircir ce qui regarde le passage du nord-ouest ne soit le but principal de tous ses travaux.

Après tant d'agitations infructueuses, qu'il paraisse un navigateur dont l'âme forte ne connaisse point de périls qui ne soient au-dessous d'elle ; que la grandeur et la variété des fatigues n'effraie point son âme ; que leur durée ne puisse lasser sa patience ; qu'il soit animé du sentiment de la gloire, le seul ressort qui ferme les yeux sur le prix de la vie et qui pousse aux grandes entreprises ; qu'il soit instruit pour bien voir ; qu'il soit véridique pour ne dire que ce qu'il aura vu, et ses recherches auront peut-être un meilleur succès.

Cet homme extraordinaire s'est montré. C'est Cook ; Cook qui laisse si loin de lui tous ses émules. Ce n'était pas assez qu'il eût fait connaître aux nations la mer Pacifique du nord et du sud, jusqu'à ses travaux très-imparfaitement connus. Ce n'était pas assez qu'il eût désabusé les savans de l'existence d'un continent austral ou de la possibilité d'y aborder. De nouveaux dangers, de nou-

velles découvertes l'appelaient. Il lui était réservé de nous apprendre si la mer Atlantique et la mer Pacifique communiquaient ou ne communiquaient pas ensemble par le nord-ouest. Pour l'exécution de ce hardi projet, il parcourut avec l'audace, l'exactitude et l'intelligence qui lui étaient particulières, la côte occidentale de l'Amérique, depuis le 42ᵉ degré 27 minutes jusqu'au 70ᵉ degré 41 minutes de latitude septentrionale. Cette longue et pénible navigation, que des glaces éternelles le mirent dans l'impossibilité de pousser plus loin, lui démontra que le détroit qui occupait l'Europe depuis trois siècles n'avait point de réalité, ou du moins ne pouvait pas avoir d'utilité. Ces lumières seront favorables à l'humanité ; elles mettront fin aux funestes et dispendieux voyages entrepris sans interruption pour découvrir un passage chimérique. Les Russes ne craindront plus d'être troublés dans le commerce exclusif qu'ils exercent sous ce ciel sauvage dans deux établissemens récemment formés vers le 50ᵉ degré. Leurs achats d'huile et de fourrures, qui ne passent pas aujourd'hui cinq cent mille livres, acquerront avec le temps une extension dont il serait téméraire de fixer le terme.

Heureux dans sa dernière navigation comme dans celles qui l'avaient précédée, Cook se promettait de soumettre à ses observations le peu qui restait encore à découvrir du globe. Mais, ô incroyable vicissitude des choses humaines ! ô

puissance éternelle du sort qui croise ou favorise, retarde ou accélère, arrête ou suspend nos entreprises ! Cook, que la nature avait doué du génie et de l'intrépidité qu'exigent les choses extraordinaires ; Cook ; qu'une nation généreuse et éclairée avait pourvu de tous les moyens qui peuvent assurer un succès ; Cook, dont un jeune roi, convaincu sans doute que la vertu suit le progrès des lumières, avait ordonné que durant les hostilités on respectât, on secourût le navire comme en pleine paix ; Cook, qui avait parcouru des espaces immenses et touchait à la fin de ses travaux ; Cook trouve le terme de sa vie sous la main d'un sauvage. L'homme dont la cendre devait reposer à côté de celle des rois est inhumé au pied d'un arbre dans une île presque ignorée.

La découverte du passage aux grandes-Indes par le nord-ouest n'occupa pas seule les puissances maritimes de l'Europe ; elles voulurent aussi arriver dans ces opulentes régions par le nord-est. Cette dernière recherche, aussi infructueuse que la première, a été enfin abandonnée aux Russes, que leur position y rendait plus propres. Ceux d'entre eux qui ont tourné leurs vues vers cet objet en divisent la navigation en trois parties : d'Archangel à la Lena ; de la Lena au Kamtchatka ; du Kamtchatka au Japon.

Personne ne doute plus que la navigation du Kamtchatka au Japon ne soit ouverte. Des vaisseaux partis du Japon échouèrent dans les mers

du Kamtchatka au commencement du siècle ; et plusieurs navires partis du Kamtchatka ont depuis montré leur pavillon sur l'Océan japonais.

On assure qu'en 1648 Deshneff alla de Kovyma au Kamtchatka ; et il est prouvé que les expéditions de la Lena au Kovyma sont assez fréquentes. En admettant comme certain un témoignage unique sur lequel il serait facile d'élever des doutes raisonnables, on ne serait pas fort avancé : les tentatives souvent répétées pendant un siècle pour suivre les traces de ce navigateur obscur ont été toutes également infructueuses.

Aucun géographe n'a avancé que le voyage d'Archangel à la Lena ait été achevé dans une seule expédition ; mais plusieurs ont soutenu qu'il avait été fait par parcelles et à différentes reprises. Rien n'est plus faux. Toutes les relations de quelque poids attestent que nul des navigateurs partis d'Archangel n'a jamais pu passer l'embouchure de la Paisida ; toutes les relations de quelque poids attestent que nul des navigateurs partis de la Lena n'a pu arriver jusqu'à Paisida. Assurer, comme on se l'est permis trop légèrement, que les rédacteurs de ces expéditions, Gmelin et Muller, ont altéré les journaux pour les intérêts présens ou futurs de la Russie, c'est substituer à des témoignages authentiques des doutes injurieux et frivoles.

Admettons que le cap qui se prolonge au nord du Paisida a été doublé ; admettons que Deshneff

a fait heureusement le tour du Tschukotskoi-Noss : de ces suppositions mêmes il ne résulterait aucun avantage.

De quelque partie du globe qu'on veuille aborder au Japon, à la Chine, aux Indes, on ne le peut qu'à la faveur des vents de l'ouest au sud-ouest et au sud, qui soufflent régulièrement depuis le milieu de mai jusqu'au milieu d'octobre ; on n'en peut sortir qu'avec les vents qui soufflent le reste de l'année du nord au nord-est et à l'est. En se conformant à ces moussons, les vaisseaux de l'Europe qui doublent le Cap de Bonne-Espérance consomment leur voyage en dix-sept ou dix-huit mois. Il faudrait évidemment le même temps à ceux de nos navires qui prendraient par le nord-est, puisque, soit en allant, soit en revenant, ils auraient à braver les mers glaciales qui ne peuvent être au plus attaquées que dans les mois de juillet et d'août.

XXVI. Description de l'île de Terre-Neuve.

Située entre les 46e et 52e degrés de latitude nord, Terre-Neuve n'est séparée de la côte de Labrador que par un canal de médiocre largeur, connu sous le nom de détroit de Belle-Ile. Sa forme triangulaire renferme un peu plus de trois cents lieues de circonférence. On ne peut parler que par conjecture de son intérieur, parce qu'on n'y a jamais pénétré bien avant, et que vraisemblablement personne n'y pénétrera, vu la difficulté de le tenter, et l'inutilité du moins apparente d'y réussir. Le peu qu'on en connaît est rempli d

rochers escarpés, de montagnes couronnées de mauvais bois, de vallées étroites et sablonneuses. Ces lieux inaccessibles sont remplis de bêtes fauves, qui s'y multiplient d'autant plus aisément, qu'on ne saurait les y poursuivre. Jamais on n'y a vu d'autres sauvages que quelques Eskimaux venus du continent dans la saison des chasses. La côte est partout remplie d'anses, de rades, de ports; quelquefois couverte de mousse, mais plus communément de petits cailloux qui semblent destinés à sécher le poisson qu'on prend aux environs. On éprouve des chaleurs fort vives dans tous les endroits découverts où des pierres plates réfléchissent les rayons du soleil. Le reste du pays est excessivement froid, moins par sa position que par les hauteurs, les forêts, les vents, surtout par ces monstrueuses glaces qui, venues des mers du nord, se trouvent arrêtées sur ses rivages et y séjournent. Les quartiers situés au nord et à l'ouest jouissent constamment du ciel le plus pur: il est beaucoup moins serein à l'est et au sud, trop voisins du grand banc, où il règne un brouillard perpétuel.

XXVII. A quelles époques et de quelle maniere les Anglais et les Français s'établirent-ils à Terre-Neuve?

La découverte de Terre-Neuve fut faite en 1497 par le Vénitien Jean Cabot, au nom et aux frais de Henri VII. Cet événement n'eut aucune suite. Au retour de ce grand navigateur, l'Angleterre était trop occupée de ses démêlés avec l'Écosse pour penser sérieusement à des intérêts si éloignés.

Trente ans après, Henri VIII envoya deux vaisseaux pour étudier l'île, qu'on n'avait fait d'abord qu'apercevoir. L'un des bâtimens périt sur ces côtes sauvages, et l'autre regagna l'Europe sans avoir acquis des lumières.

Un nouveau voyage, entrepris en 1536, fut plus utile. Les aventuriers qui l'avaient tenté avec le secours du gouvernement apprirent à leur patrie qu'on pourrait pêcher à Terre-Neuve une grande abondance de morue. Cette instruction ne fut pas tout-à-fait perdue. Bientôt après de petits bâtimens partis d'Angleterre au printemps y revenaient dans l'automne avec des cargaisons entières de poisson séché ou salé.

Dans les premiers temps, le terrain nécessaire pour préparer la morue appartenait au premier qui s'en emparait. Cet usage était une semence de discordes. Le chevalier Hampshrée, qu'Élisabeth envoya en 1582 dans ces parages avec cinq navires, fut autorisé à assurer à perpétuité à chaque pêcheur la partie de la côte qu'il aurait choisie.

Ce nouvel ordre de choses multiplia tellement les expéditions de Terre-Neuve, qu'on y vit, en 1615, deux cent cinquante navires anglais dont la réunion pouvait former quinze mille tonneaux. Tous ces bâtimens étaient partis d'Europe. Ce ne fut que quelques années après qu'il s'y éleva des habitations fixes. Peu à peu elles occupèrent sur la côte orientale l'espace qui s'étend depuis la baie de la Conception jusqu'au cap de Raze. Les pê-

cheurs, placés à quelque distance les uns des autres par la nature du sol et de leurs occupations, pratiquèrent entre eux des communications faciles par des chemins coupés dans les bois. Leur point de réunion était à Saint-Jean. C'est là que, dans un excellent port ouvert entre deux montagnes très-rapprochées, ils trouvaient des armateurs venus de la métropole, qui, en échange des produits de la pêche, fournissaient à tous leurs besoins.

Les Français n'avaient pas attendu ces progrès du commerce anglais pour tourner leurs regards vers Terre-Neuve. Ils prétendent même avoir fréquenté les côtes de cette île dès le commencement du seizième siècle. Cette époque peut être trop reculée; mais il est certain qu'elle est antérieure à l'année 1634, temps auquel ils obtinrent, selon leurs rivaux, de Charles Ier la liberté de pêcher dans ces parages en lui payant un droit de cinq pour cent, et bientôt après l'exemption de ce tribut, également onéreux et humiliant.

Quoi qu'il en soit de cette particularité, dont aucun monument n'a constaté la certitude, il est démontré que, vers le milieu du dix-septième siècle, Terre-Neuve recevait annuellement les Français. Ils ne s'occupaient pas à la vérité de la côte occidentale de l'île, quoique, formant en partie le golfe Saint-Laurent, elle fût censée leur appartenir; mais ils fréquentaient en assez grand nombre la septentrionale, qu'ils avaient appelée

le petit Nord. Quelques-uns s'étaient même fixés sur la méridionale, où ils avaient formé une espèce de bourgade dans la baie de Plaisance, qui réunissait toutes les commodités qu'on pouvait désirer pour une pêche heureuse.

Entre tous les établissemens dont les Européens ont couvert le Nouveau-Monde il ne s'en trouve point de la nature de celui de Terre-Neuve. Les autres ont généralement servi de tombeau aux premiers colons qu'ils ont reçus, et à un grand nombre de ceux qui les ont suivis : lui seul n'a pas dévoré un seul homme ; il a même rendu des forces à plusieurs de ceux que des climats moins sains avaient épuisés. Les autres ont été un théâtre à jamais odieux d'injustices, d'oppression, de carnage : lui seul n'a point offensé l'humanité, n'a blessé les droits d'aucun peuple. Les autres n'ont donné des productions qu'en recevant en échange des valeurs égales : lui seul a tiré du sein des eaux une richesse formée par la nature seule, et qui sert d'aliment à diverses contrées de l'un et l'autre hémisphère.

Combien il se passa de temps avant qu'on fît ce parallèle ! Qu'était-ce aux yeux des peuples que du poisson en comparaison de l'argent qu'on allait chercher dans le Nouveau-Monde ? Ce n'est que tard qu'on a compris, si même on le comprend bien encore, que la représentation de la chose ne vaut pas mieux que la chose même ; et qu'un navire rempli de morue et un galion son

des bâtimens également chargés d'or. Il y a même cette différence remarquable, que les mines s'épuisent, et que les pêcheries ne s'épuisent pas. L'or ne se reproduit point, et l'animal ne cesse de se reproduire.

La richesse des pêcheries de Terre-Neuve avait si peu frappé la cour de Versailles en particulier, qu'elle n'avait pas songé à ces parages avant 1660, et qu'elle ne voulut s'en occuper alors que pour y détruire ce que ses sujets y avaient fait de bien sans son influence. Elle abandonna la propriété de la baie de Plaisance à un particulier nommé Gargot : mais cet homme avide fut repoussé par les pêcheurs qu'on lui avait permis de dépouiller. L'autorité ne s'opiniâtra point à soutenir l'injustice dont elle s'était rendue coupable ; et cependant la colonie n'en fut pas moins opprimée. Tirés de l'heureux oubli où ils étaient restés, les hommes laborieux que le besoin avait réunis sur cette terre stérile et sauvage furent vexés sans relâche par les commandans qui se succédèrent dans un fort qu'on avait construit. Cette tyrannie, qui ne permit jamais aux colons d'arriver au degré d'aisance nécessaire pour pousser leurs travaux avec succès, devait empêcher aussi qu'ils ne se multipliassent. La pêche française ne put donc atteindre le niveau de la pêche anglaise.

Cependant la Grande-Bretagne n'oublia pas, à Utrecht, que ces voisins entreprenans, soutenus des Canadiens, accoutumés à la chasse et aux

coups de main, avaient porté durant les deux dernières guerres la désolation dans ses divers établissemens. C'en était assez pour lui faire demander la possession entière de Terre-Neuve ; et les malheurs de la France épuisée déterminèrent à ce sacrifice. Cette puissance se réserva pourtant le droit de pêcher dans une partie de l'île, et même sur tout le grand banc, qui en était une dépendance.

XXVIII. C'est la morue seule qui rend Terre-Neuve intéressante. État actuel de cette pêche, divisée en pêche errante et en pêche sédentaire.

Le poisson qui rend ces parages si célèbres, c'est la morue. Jamais il n'a plus de trois pieds, et communément il en a beaucoup moins. L'Océan n'en nourrit aucun dont la gueule soit plus large à proportion de la grandeur, ni qui soit aussi vorace. On trouve dans son corps jusqu'à des pots cassés, du fer et du verre. Son estomac ne digère pas ces matières, comme on l'a cru long-temps; il se retourne, et se décharge ainsi de tout ce qui l'incommode. Si l'estomac de ce poisson n'avait pu se retourner, il aurait été moins vorace. C'est son organisation qui le rend inadvertant sur les subsistances dont il se nourrit. La conformation des organes est le principe des appétits dans toutes les substances vivantes des trois règnes de la nature.

La morue se montre dans les mers du nord de l'Europe. Elle y est pêchée par trente bâtimens anglais, soixante français, et cent cinquante hollandais ; les uns et les autres de quatre-vingts ou cent tonneaux. Ils ont pour concurrens les Islan-

dais, et surtout les Norwégiens. Ces derniers s'occupent, avant la saison de la pêche, à ramasser sur la côte des œufs de morue, appât nécessaire pour prendre la sardine. Ils en vendent, année commune, vingt à vingt-deux mille tonnes à neuf livres la tonne. Si l'on en avait le débit, on en prendrait bien davantage, puisqu'un physicien habile, qui a eu la patience de compter les œufs d'une morue, en a trouvé neuf millions trois cent quarante-quatre mille. Cette générosité de la nature doit être plus grande encore à Terre-Neuve, où la morue est infiniment plus abondante.

Elle est aussi plus délicate, quoique moins blanche; mais elle n'est pas un objet de commerce lorsqu'elle est fraîche. Son unique destination est de servir de nourriture à ceux qui la pêchent. Salée et séchée, ou seulement salée, elle devient précieuse pour une grande partie de l'Amérique et de l'Europe. Celle qui n'est que salée se nomme *morue verte*, et se pêche au grand banc.

Cette bande de terre est une de ces montagnes qui se forment sous les eaux des débris du continent que la mer emporte et accumule. Les deux extrémités de ce banc se terminent tellement en pointe, qu'il n'est pas aisé d'en marquer exactement les bornes. On lui donne communément cent soixante lieues de long sur quatre-vingt-dix de large. Vers le milieu, du côté de l'Europe, est une espèce de baie qui a été nommée *la Fosse*. Les profondeurs, dans tout cet espace, sont fort

inégales. Il s'y trouve depuis cinq jusqu'à soixante brasses d'eau. Le soleil ne s'y montre presque jamais, et le ciel y est le plus souvent couvert d'une brume épaisse et froide. Les flots sont toujours agités, les vents toujours impétueux dans son contour; ce qui doit venir de ce que la mer, irrégulièrement poussée par des courans qui portent tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, heurte avec impétuosité contre des bords qui sont partout à pic, et en est repoussée avec la même violence. Cette cause est d'autant plus vraisemblable, que sur le banc même, à quelque distance des bords, on est tranquille comme dans une rade, à moins d'un vent forcé qui vienne de plus loin.

La morue disparaît presque toujours du grand banc et des petits bancs voisins, depuis le milieu de juillet jusqu'à la fin d'août. A cet intervalle près, la pêche s'en fait toute l'année.

Avant de la commencer on fait une galerie depuis le grand mât en arrière, et quelquefois dans toute la longueur du navire. Cette galerie extérieure est garnie de barils défoncés par le haut. Les matelots s'y mettent dedans la tête garantie des injures du temps par un toit goudronné qui tient à ces barils. A mesure qu'ils prennent une morue ils lui coupent la langue; ensuite ils la livrent à un mousse pour la porter au décolleur. Celui-ci lui tranche la tête, lui arrache le foie, les entrailles, et la laisse tomber par un écoutillon dans l'entrepont, où l'habilleur

lui tire l'arête jusqu'au nombril, et la fait passer par un autre écoutillon dans la cale. C'est là qu'elle est salée et rangée en piles. Le saleur à l'attention d'observer qu'il y ait entre les rangs qui forment les piles assez de sel pour que les couches de poisson ne se touchent pas, mais qu'il n'y en ait que ce qu'il faut. Le trop ou le trop peu de sel est également dangereux : l'un et l'autre excès fait avarier la morue.

Mais un phénomène bien constaté, c'est qu'à peine la pêche de ce poisson est commencée, que la mer s'engraisse, s'adoucit, et que les barques règnent sur la surface des eaux comme sur une glace polie. Lorsqu'on dépèce la baleine, la graisse qui en découle produit le même effet. Un vaisseau nouvellement goudronné apaise la mer sous lui et autour des bâtimens qui l'avoisinent.

Cet effet de l'huile répandue sur l'Océan était connu du temps de Pline. Il devait même avoir été observé beaucoup plus anciennement, puisque ce grand naturaliste n'en parle pas comme d'une nouveauté. Les physiciens qui vécurent après lui perdirent de vue ce phénomène important; mais il resta dans la mémoire d'un grand nombre de navigateurs.

De toute ancienneté les pêcheurs portugais furent dans l'usage de verser de l'huile sur la barre de Lisbonne et sur les autres parages où ils voulaient aborder, lorsque la houle était trop forte pour s'y présenter avec sûreté. C'était aussi la

pratique des Espagnols depuis Gibraltar jusqu'à Barcelonne. Les Hollandais et les Flamands l'ont également suivie ; mais ce qui mérite une attention sérieuse, ils ont soutenu unanimement que les parties de la mer ou l'huile avait été versée devenaient, après une demi-heure de tranquillité, plus orageuses qu'auparavant, par le reflux des vagues vers l'endroit d'où elles avaient été chassées.

Les Bermudiens rendent à l'eau le calme et la transparence avec de l'huile, qui arrête tout à coup l'irrégularité des réfractions des rayons de la lumière, et leur permet d'apercevoir le poisson. Les plongeurs modernes qui vont chercher la perle au fond de la mer ont coutume, à l'exemple des plongeurs anciens, de se remplir la bouche d'huile, qu'ils lâchent goutte à goutte, à mesure que l'obscurité leur dérobe leur proie. Il y en a qui présument la présence du requin et l'abondance du hareng dans les lieux où l'Océan leur offre un calme qui n'existe pas sur le reste du parage. Les uns diront que c'est l'effet de l'huile qui s'échappe du corps des harengs ; et les autres qu'elle en sort sous la dent du requin qui les dévore. Ils usent du même moyen, tantôt pour discerner les pointes de rocher couvertes par l'agitation des flots, tantôt pour arriver à terre avec moins de péril. Quelquefois on leur voit suspendre au derrière de leurs barques un paquet d'intestins remplis de la graisse du fumal ou pétrel, oiseau qui

vomit toute pure l'huile des poissons dont il se nourrit. Dans quelques occasions, ils remplacent ces intestins par une cruche renversée dont l'huile distille à discrétion par une ouverture faite au bouchon.

Pringle et Pennant ont vu les harengs et les autres poissons gras dont les corps répandent des parties huileuses produire un heureux calme à la surface des flots les plus irrités. Le docteur Franklin, qui en 1757 allait à Louisbourg avec une grande flotte, remarqua que la lague de deux vaisseaux était singulièrement unie, tandis que celle des autres était agitée. Il en demanda la raison au capitaine, qui expliqua cette différence par la lavure des ustensiles de cuisine, qui ne satisfit pas d'abord le physicien, mais dont il reconnut après la vérité par une suite d'expériences où il vit quelques gouttes d'huile tempérer les vagues a plus de soixante toises avec une grande célérité. On porte à deux heures le calme qui en résulte; mais il faut pour cela l'effusion d'un volume d'huile considérable. Vous obtiendrez le même succès des huiles animales ou végétales; mais n'en attendez aucun des huiles minérales. Ces dernières, versées dans des eaux douces ou salées, dans des eaux froides ou chaudes, s'y mêlent dans l'instant, et n'y laissent pas la moindre trace d'huile. Ce ne sont proprement que les esprits acides de substances tout-à-fait étrangères à l'objet qui nous occupe.

Voilà donc le terrible élément qui a séparé les continens, qui submerge les contrées, qui chasse devant lui les animaux, les hommes, et qui envahira tôt ou tard leurs demeures, le voilà qui s'apaise dans sa fureur, qui recule en quelque manière devant un liquide commun et faible. Qui sait quelles peuvent être les suites de cette découverte, puisqu'on veut donner ce nom à une connaissance acquise depuis tant de siècles. Si un peu d'huile aplanit les flots, que ne produiraient pas de longues ailes sans cesse humectées du même fluide, et artistement adaptés à nos vaisseaux.

Cette doctrine, concentrée jusqu'ici dans les mains du vulgaire, qui est souvent, sans qu'on s'en doute, le dépositaire des secrets de la nature et de l'expérience de plusieurs âges, cette doctrine commence à occuper les philosophes; et voici ce qu'un d'eux a dit :

Rien n'est mieux constaté que l'attraction qui existe entre l'air et l'eau. Newton l'a comprise le premier, et ses disciples l'ont prouvée par des observations multipliées. C'est par cette affinité que le vent a une si grande prise sur les flots de la mer, qu'il les met en mouvement, et qu'il les soutient en vagues. Mais rien de pareil n'existe entre l'air et les fluides gras. Il glisse sur leurs surfaces, sans pouvoir en accrocher ni en enlever les moindres parties.

Il suit de là que quand une surface d'eau est couverte d'une couche d'huile, cette matière

grasse détruit l'effet de l'attraction qui existe entre l'air et l'eau. Le vent n'a plus alors de prise, soit pour entretenir des vagues déjà soulevées, soit pour en élever de nouvelles. Au contraire, la force du vent s'imprimant presque également sur une assez grande étendue, elle doit comprimer peu à peu les flots et les aplanir sur tout l'espace occupé par l'huile.

Ce phénomène et son explication n'échapperont pas aux plaisanteries de nos esprits superficiels; mais est-ce pour eux qu'on écrit? Nous méprisons trop les opinions populaires. Nous prononçons avec trop de précipitation sur la possibilité ou l'impossibilité des choses. Nous avons passé d'une extrémité à l'autre dans notre jugement de Pline le naturaliste. Nos ancêtres ont trop accordé à Aristote; nous lui avons, nous, plus refusé peut-être qu'il ne convenait à des hommes dont le plus instruit n'en savait pas assez, soit pour approuver, soit pour contredire son livre des Animaux. Ce dédain, je le pardonnerais peut-être à un Buffon, à un Daubenton, à un Linné; mais il m'indigne toujours dans celui qui, sortant de sa véritable sphère, fuyant la gloire qui vient à lui pour courir après celle qui le fuit, se hasardera de prononcer sur le mérite de ces hommes de génie avec une intrépidité qui révolterait, quand même elle serait appuyée sur les titres les plus éclatans et les moins contestés.

Dans le droit naturel, la pêche du grand banc

aurait dû être libre à tous les peuples. Cependant les deux puissances qui avaient formé des colonies dans le nord de l'Amérique étaient parvenues assez facilement à se l'approprier. L'Espagne, qui seule y formait quelques prétentions, et qui, par la multitude de ses moines, semblait y avoir des droits fondés sur leur besoin, les abandonna en 1763. Il n'y a que les Anglais et les Français qui fréquentent ces parages.

En 1773 la France y envoya cent vingt-cinq navires, qui formaient neuf mille trois cent soixante-quinze tonneaux, et qui étaient montés par seize cent quatre-vingt-quatre hommes. On prit deux millions cent quarante-un milliers de morues, qui rendirent cent vingt-deux barriques d'huile. Le produit entier fut vendu 1,421,615 livres.

La nation rivale fit une pêche beaucoup plus considérable. Peu de ceux qui y étaient employés étaient partis d'Europe. La plupart arrivaient de la Nouvelle-Angleterre, de la Nouvelle-Ecosse, de l'île même de Terre-Neuve. Leurs bâtimens étaient petits, faciles à manier, peu élevés sur l'eau, et ne donnaient guère de prise aux vents et à l'agitation des vagues. C'étaient des matelots plus endurcis à la fatigue, plus accoutumés au froid, plus faits à une discipline austère, qui les montaient. Ils portaient avec eux un appât fort supérieur à celui qu'on trouvait sur les lieux. Aussi leur pêche fut elle infiniment supérieure à celle du Français. Mais, comme ils avaient moins

de débouchés que lui pour la morue verte, la plus grande partie du poisson qu'ils prirent fut portée sur les côtes voisines, où on la convertissait en morue sèche.

Cette autre morue s'obtient de deux manières. Celle qu'on nomme pêche errante appartient aux navires expédiés tous les ans d'Europe pour Terre-Neuve à la fin de mars ou dans le courant d'avril. Souvent ils rencontrent au voisinage de l'île une quantité de glaces que les courans du nord poussent vers le sud, qui se brisent dans leur choc réciproque, et qui fondent plus tôt ou plus tard à la chaleur de la saison. Ces pièces de glace ont quelquefois une lieue de circonférence, s'élèvent dans les airs à la hauteur des plus grandes montagnes, et cachent dans les eaux une profondeur de soixante à quatre-vingts brasses. Jointes à d'autres glaces moins considérables, elles occupent une longueur de cent lieues, sur une largeur de vingt-cinq ou trente. L'intérêt, qui porte les navigateurs à toucher le plus promptement aux atterrages, pour choisir les havres les plus favorables à la pêche, leur fait braver la rigueur des saisons et des élémens conjurés contre l'industrie humaine. Les remparts les plus formidables de l'art militaire, les foudres d'une place assiégée, la manœuvre du combat naval le plus savant et le plus opiniâtre, n'ont rien qui demande autant d'audace, d'expérience et d'intrépidité que les énormes boulevarts flottans que la

mer oppose à ces petites flottes de pêcheurs. Mais la plus avide de toutes les faims, la plus cruelle de toutes les soifs, la faim et la soif de l'or, percent toutes les barrières, traversent ces montagnes de glace, et l'on arrive enfin à cette île où tous les vaisseaux doivent se charger de poisson.

Après le débarquement il faut couper du bois, élever ou réparer des échafauds. Ces travaux occupent tout le monde. Lorsqu'ils sont finis, on se partage. La moitié des équipages reste à terre pour donner à la morue les façons dont elle a besoin. L'autre moitié s'embarque sur des bateaux. Pour la pêche du caplan il y a quatre hommes par bateau, et trois pour la pêche de la morue. Ceux-ci, qui font le plus grand nombre, partent dès l'aurore, s'éloignent jusqu'à trois, quatre ou cinq lieues des côtes, et reviennent dans la nuit jeter sur leurs échafauds, dressés au bord de la mer, le fruit du travail de toute la journée.

Le décolleur, après avoir coupé la tête à la morue, lui vide le corps et la livre à l'habilleur, qui la tranche et la met dans le sel, où elle reste huit ou dix jours. Après qu'elle a été lavée, elle est étendue sur du gravier, où on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit bien séchée. On l'entasse ensuite en piles, où elle sue quelques jours. Elle est encore remise sur la grève, où elle achève de sécher, et prend la couleur qu'on lui voit en Europe.

Il n'y a point de fatigues comparables à celles de ce travail. A peine laisse-t-il quatre heures de

repos chaque nuit. Heureusement, la salubrité du climat soutient la santé contre de si fortes épreuves. On compterait pour rien ses peines, si elles étaient mieux récompensées par le produit.

Mais il est des havres où les grèves, trop éloignées de la mer, font perdre beaucoup de temps. Il en est dont le fond de roc vif et sans varec n'attire pas le poisson. Il en est où il jaunit par les eaux douces qui s'y déchargent ; et d'autres où il est brûlé de la réverbération du soleil, réfléchi par les montagnes.

Les havres mêmes les plus favorables ne donnent pas l'assurance d'une bonne pêche. La morue ne peut abonder également dans tous. Elle se porte tantôt au nord, tantôt au sud, et quelquefois au milieu de la côte, attirée ou poussée par la direction du caplan ou des vents. Malheur aux pêcheurs qui se trouvent fixés loin des lieux qu'elle préfère ! Les frais de leurs établissemens sont perdus, par l'impossibilité de la suivre avec tout l'attirail qu'exige cette pêche.

Elle finit dès les premiers jours de septembre, parce que le soleil cesse alors d'avoir la force nécessaire pour sécher la morue. Tous les navigateurs n'attendent pas même cette époque pour mettre à la voile. Plusieurs se hâtent de prendre la route des Indes occidentales, ou des états catholiques de l'Europe, pour obtenir les avantages de la primeur, qu'on perdrait dans une trop grande concurrence.

Des ports de France partirent pour cette pêche, en 1773, cent quatre bâtimens qui composaient quinze mille six cent ving-un tonneaux, et qui avaient sept mille deux cent soixante-trois matelots. Cent quatre-vingt-dix mille cent soixante quintaux et deux mille huit cent vingt-cinq barriques d'huile furent la récompense de leurs travaux. Ces deux objets réunis rendirent 3,816,580 liv.

Mais comment est-il arrivé qu'un empire dont la population est immense, dont les côtes sont très-étendues, qu'un gouvernement qui a de si grands besoins et pour ses provinces d'Europe, et pour ses colonies du Nouveau-Monde, comment est-il arrivé que la plus importante de ses pêcheries ait été réduite à si peu de chose? Des causes intérieures, des causes extérieures ont amené cet événement.

La morue fut long-temps surchargée de droits à l'entrée du royaume. Sa consommation devait de nouvelles taxes. On espérait, en 1764, que ces vexations allaient finir. Le conseil se divisa malheureusement. Quelques-uns de ses membres s'opposèrent à la franchise du poisson salé, parce que d'autres membres s'étaient déclarés contre l'exportation des eaux-de-vie de cidre et de poiré. La raison se fit enfin entendre. Le fisc consentit en 1773 au sacrifice de la moitié des impositions arrachées jusqu'alors à cette branche d'industrie, et deux ans après à l'abandon entier de cette ressource peu considérable.

Le sel est un article principal, et très-principal, dans la pêche de la morue. Cette production de la mer et du soleil était montée à un prix excessif en France. En 1768, en 1770, on accorda pour un an seulement, et en 1774 pour un temps illimité, aux pêcheurs la liberté de s'en pourvoir chez l'étranger. Cette facilité leur a été depuis refusée, mais elle leur sera rendue. Le ministère comprendra que, sans une extrême nécessité, ses navigateurs n'emploieront jamais les sels d'Espagne et de Portugal de préférence aux sels fort supérieurs du Poitou et de la Bretagne.

Lorsque la morue verte arrive du nord de l'Amérique, il reste entre ses différentes couches une quantité considérable de sel non fondu. Les fermiers de la couronne abusèrent long-temps de l'ascendant qu'ils avaient pris dans les résolutions publiques pour le faire proscrire comme inutile, ou même comme dangereux. Ce n'est qu'après un siècle de sollicitations, de démonstrations, qu'il a été permis de l'employer, avec beaucoup d'avantage, dans les pêcheries de morue sèche.

Les voilà donc détruites, la plupart de ces barrières qu'une puissance peu éclairée sur ses intérêts opposait elle-même à ses prospérités. Voyons ce qu'il faut penser de celles qu'une odieuse rivalité a élevées.

Terre-Neuve eut autrefois deux maîtres. La pacification d'Utrecht assura la propriété de cette île à la Grande-Bretagne; et les sujets de la cour

de Versailles ne conservèrent que le droit d'y pêcher depuis le cap Bonaviste, en tournant au nord, jusqu'à la Pointe-Riche. Mais cette dernière ligne de démarcation ne se trouvait dans aucune des cartes qui avaient précédé le traité. Une négligence si difficile à expliquer fit naître des altercations. Les Français prétendirent que la baie des Trois-Iles devait être la limite convenue. Les Anglais la resserraient d'un degré, et ils exclurent par la force leurs rivaux de l'espace contesté.

La cour de France avait un autre sujet de plainte. Les traités assuraient à ses pêcheurs les côtes qui s'étendent depuis le cap Bonaviste jusqu'au cap Saint-Jean; mais trois mille Anglais y avaient formé à différentes époques des établissemens fixes, et en écartaient nécessairement les navigateurs qui arrivaient tous les ans d'Europe. Inutilement le ministère britannique voulut ou parut vouloir que les usurpateurs abandonnassent leurs demeures : les ordres ne furent point exécutés, et ne pouvaient l'être.

La pacification de 1783 a tout arrangé. La France a cédé les droits qui lui appartenaient depuis le cap Bonaviste jusqu'au cap Saint-Jean, situé sur la côte orientale par les cinquante degrés de latitude septentrionale; et l'Angleterre a consenti de son côté que la pêche française, commençant au cap Saint-Jean, passant par le nord, et descendant par la côte occidentale, s'étendît

jusqu'au cap de Raye, situé au quarante-septième degré cinq minutes de latitude.

Il eût été encore à souhaiter qu'on eût assuré aux navigateurs français la pêche exclusive sur la partie de Terre-Neuve qu'ils sont autorisés à fréquenter. Ce droit ne leur avait pas été contesté avant 1763. Jusqu'alors les Anglais s'étaient bornés à y aller pêcher le loup marin durant l'hiver : ils avaient toujours fini leurs opérations et quitté la contrée avant le printemps. A cette époque, ils commencèrent à fréquenter les mêmes havres que leurs concurrens occupaient seuls auparavant. Il fallait que la cour de Versailles eût été réduite à l'humiliation de sacrifier les côtes poissonneuses de Labrador, de Gaspé, de Saint-Jean, de Cap-Breton, pour qu'une nation trop fière de ses triomphes osât former cette nouvelle prétention. Ses amiraux portèrent même l'insolence de la victoire jusqu'à défendre aux pêcheurs français de suivre la morue le dimanche, sous prétexte que les pêcheurs anglais s'abstenaient d'en prendre ce jour-là. Nous sommes autorisé à penser que le conseil de Saint-James n'approuvait pas des entreprises si visiblement contraires à l'esprit des traités. Il sentait que la réserve mise par la France à la cession de la propriété de Terre-Neuve devenait illusoire, si ses pêcheurs pouvaient trouver les lieux abondans en poisson occupés par des rivaux qui, fixés sur les côtes voisines, arriveraient toujours les premiers. Cependant il se dé-

termina à soutenir qu'en toute rigueur la jouissance devait être commune aux deux peuples. Il lui aurait fallu plus de force et plus de courage qu'il n'en avait pour braver les cris de l'opposition. On doit croire pourtant qu'il chargea secrètement ses agens d'empêcher la continuation des injustices, puisque enfin elles s'arrêtèrent. Des circonstances malheureuses pourraient faire revivre un jour ces contestations, et il eût été sage de les prévenir dans les derniers traités. Ce qui regarde les pêcheries sédentaires paraît mieux fixé.

Il faut entendre par pêche sédentaire celle que font les Européens établis sur les côtes de l'Amérique où la morue abonde. Elle est infiniment plus utile que la pêche errante, parce qu'elle exige moins de frais et qu'elle peut être continuée plus long-temps. Les Français jouissaient de ces avantages avant que les fautes de leur gouvernement leur eussent fait perdre les vastes territoires qu'ils avaient dans cette région. La paix de 1763 réduisit leurs établissemens fixes à l'île de Saint-Pierre et aux deux îles de Miquelon, qu'il ne leur fut pas même permis de fortifier.

Il est simple et naturel qu'un conquérant s'approprie autant qu'il peut ses conquêtes, qu'il affaiblisse son ennemi en s'agrandissant; mais il ne doit jamais laisser des sujets permanens d'humiliation qui ne lui servent de rien, et qui mettent la rage dans le cœur de ceux dont il a triomphé. Le regret d'une perte s'affaiblit et se passe avec le

temps ; le sentiment de la honte s'irrite de jour en jour et ne cesse point. Le moment de se développer est-il arrivé ? il se manifeste avec d'autant plus de fureur, qu'il a duré plus long-temps. Puissances de la terre, soyez donc modestes dans les conditions que vous imposerez au vaincu, et dans les monumens par lesquels vous vous proposerez d'éterniser la mémoire de vos succès ! Il est impossible de souscrire avec sincérité à un pacte déshonorant. On ne trouve déjà que trop de faux prétextes, de motifs injustes pour enfreindre les traités, sans y en ajouter un aussi légitime et aussi pressant que celui de se soustraire à l'ignominie. N'exigez, dans la prospérité, que les sacrifices auxquels vous vous résoudriez sans rougir dans le malheur. Un monument qui insulte, et sur lequel un ennemi qui traverse votre capitale ne peut tourner les yeux sans éprouver un mouvement profond d'indignation, est une perpétuelle exhortation à la vengeance. S'il était jamais possible qu'une des nations outragées à la place des Victoires, où on les voit indignement enchaînées par la plus vile et la plus impudente des flatteries, entrât victorieuse dans Paris, je n'en doute point, la statue du monarque orgueilleux qui agréa cet indiscret hommage serait en un clin-d'œil mise en pièces ; peut-être même un ressentiment long-temps étouffé réduirait-il en cendres la superbe cité qui la renferme. Qu'on vous montre couronné par la victoire, mais ne souffrez pas

qu'on pose votre pied sur la tête de votre ennemi. Si vous avez été heureux, songez que vous pouvez cesser de l'être, et qu'il y a plus de honte à détruire soi-même un monument que de gloire à l'avoir élevé. Les Anglais auraient peut-être retiré leur inspecteur d'un des ports de France, s'ils avaient pu savoir avec quelle impatience il y était regardé, et combien de fois les Français ont dit au fond de leurs âmes, avons-nous encore longtemps à souffrir cet avilissement?

Saint-Pierre a vingt-cinq lieues de circonférence; un port où trente petits bâtimens trouvent un asile sûr; une rade qui peut contenir une quarantaine de vaisseaux, de quelque grandeur qu'ils soient; des côtes propres à sécher beaucoup de morue. En 1773, il y avait six cent quatre domiciliés, et un nombre à peu près égal de matelots y passèrent l'intervalle d'une pêche à l'autre.

Les deux Miquelons, moins importantes sous tous les points de vue, ne comptoient que six cent quarante-neuf habitans, et cent vingt-sept pêcheurs étrangers seulement y demeurèrent pendant l'hiver.

Les travaux de ces insulaires, joints à ceux de quatre cent cinquante hommes arrivés d'Europe sur trente-cinq navires, ne produisirent que trente-six mille six cent soixante et dix quintaux de morue, et deux cent cinquante-trois barriques d'huile, qui furent vendus 805,490 livres.

Cette valeur, ajoutée à celle de 1,421,615 li-

vres que rendit la morue verte prise au grand banc, à 3,816,580 livres qu'on tira de la morue séchée sur l'île même de Terre-Neuve, éleva, en 1773, la pêche française à la somme de 6,043,685 livres.

De ces trois produits, il n'y eut que ceux de Saint-Pierre et de Miquelon qui reçurent les années suivantes quelque augmentation.

Ces îles ne sont éloignées que de trois lieues de la partie méridionale de Terre-Neuve. Par les traités, la possession des côtes emporte cette étendue. L'espace devait donc être en commun ou partagé entre les pêcheurs français et les pêcheurs anglais, dont le droit était le même. La force, qui prend rarement conseil de la justice, s'appropria tout. La raison ou la politique lui inspirèrent à la fin des sentimens plus modérés, et en 1776 elle consentit à une distribution égale du canal. Ce changement mit Saint-Pierre et les Miquelons en état de pêcher l'année suivante soixante-dix mille cent quatre quintaux de morue, et seize mille sept cent quatre-vingt-quatorze morues vertes.

Mais cet accroissement ne mit pas la France en état d'alimenter les marchés étrangers comme elle le faisait vingt ans auparavant. A peine sa pêche suffisait-elle à la consommation du royaume. Il ne restait rien ou presque rien pour ses colonies, dont les besoins étaient si étendus.

Cet important commerce était passé tout entier

à ses rivaux, depuis que la victoire leur avait donné le nord de l'Amérique. Ils fournissaient la morue au midi de l'Europe ; ils la fournissaient aux îles anglaises des Indes occidentales ; ils la fournissaient aux îles des autres nations ; ils la fournissaient même aux îles françaises. La Grande-Bretagne voyait avec une douce satisfaction qu'indépendamment des consommations faites dans ses divers établissemens, cette branche d'industrie donnait à ses sujets de l'ancien et du nouvel hémisphère une masse considérable de métaux, une grande abondance de denrées.

La défection des meilleures provinces du continent américain a beaucoup diminué les avantages que l'Angleterre tirait de ses pêcheries. Il lui est pourtant resté des ressources importantes. Terre-Neuve seule occupe annuellement quatre cents navires, deux mille bateaux, vingt mille hommes ; obtient trois cents tonneaux de morue et trois mille tonneaux d'huile, ce qui lui fait un revenu de huit millions de livres.

XXIX. Établissement des Français dans l'île Saint-Jean. But de cette entreprise.

L'île de Saint-Jean, située dans le golfe Saint-Laurent, a vingt-deux lieues de long sur une dans sa plus grande largeur. Une courbure naturelle, qui se termine en pointe aux deux extrémités, lui donne la figure d'un croissant. Les arbres y sont élevés, les champs fertiles, les pâturages excellens et les sources multipliées. Ses côtes sont remplies de baies, de havres et de ports. On ne connaît point de rivages plus abon-

dans en huîtres et en poissons de toutes les espèces. Malgré la rigueur des hivers, malgré l'humidité du climat, ce serait une possession précieuse, si elle n'était infestée d'une quantité incroyable d'insectes, et particulièrement de moustiques, qui font une guerre cruelle et sans cesse renaissante aux hommes et aux animaux.

Quoique la propriété de Saint-Jean n'eût jamais été disputée à la France, cette couronne semblait l'avoir dédaignée avant la pacification d'Utrecht. La perte de l'Acadie et de Terre-Neuve lui ouvrit les yeux sur ce faible reste. Il se forma en 1719 une compagnie qui avait le double projet de le défricher et d'y établir de grandes pêcheries. Malheureusement l'intérêt, qui avait uni les associés, les divisa, avant même qu'ils eussent mis la main à l'exécution de leur entreprise. L'île était retombée dans l'oubli lorsque les Acadiens commencèrent à y passer en 1749. Avec le temps ils s'y réunirent au nombre de trois mille cent cinquante-quatre. Comme ces bonnes gens étaient la plupart cultivateurs ou habitués à élever des troupeaux, le gouvernement crut devoir les fixer à ces occupations paisibles. Ainsi la pêche ne fut permise qu'à ceux qui s'établirent à la Tracadie et à Saint-Pierre.

Borner les habitans de Saint-Jean à l'agriculture, c'était les priver de toute ressource dans les années trop répétées où les moissons étaient dévorées par les mulots et les sauterelles; c'était

réduire à rien les échanges que la métropole pouvait et devait faire avec sa colonie ; c'était enfin arrêter la culture même qu'on voulait favoriser, par l'impossibilité où étaient réduits ceux qu'on y fixait d'acquérir des moyens de l'étendre.

L'île ne recevait annuellement d'Europe qu'un ou deux petits bâtimens qui abordaient au Port-la-Joie. C'est Louisbourg qui fournissait à ses besoins. Elle les payait avec ses grains, ses légumes et ses bestiaux. Un détachement de cinquante hommes veillait à sa police plutôt qu'à sa sûreté.

XXX. Ce que les îles Saint-Jean, de la Madeleine et du cap Breton sont devenues depuis qu'elles ont subi le joug anglais.

Tel était Saint-Jean lorsque les hasards de la guerre le firent passer sous la domination britannique, à laquelle il resta attaché par les traités de 1763. Comme une politique défiante en avait fait chasser les Français qui y étaient fixés, le comte d'Egmont désira de s'en voir seul propriétaire. Il s'engageait à fournir douze cents hommes armés à ses frais pour la défense de la colonie, pourvu qu'il lui fût permis de céder en arrière-fiefs des portions considérables de son territoire. Ces offres étaient agréables à la cour de Londres; mais une loi portée à l'époque mémorable du rétablissement de Charles II avait défendu la cession du domaine de la couronne, sous la redevance d'un service militaire ou d'un hommage féodal. Les jurisconsultes prononcèrent que ce statut regardait le Nouveau-Monde comme l'ancien, et cette décision fit naître d'autres idées au gouvernement.

Une longue et cruelle tempête avait agité le globe. La plupart des officiers, dont le sang avait scellé les triomphes de l'Angleterre, étaient sans occupation et sans subsistance. On imagina de leur partager le sol de Saint-Jean, sous la condition qu'après dix ans d'une jouissance gratuite ils paieraient chaque année au fisc, comme dans quelques autres colonies, 2 livres 10 sous 7 deniers pour chaque centaine d'acres qu'ils posséderaient. Très-peu de ces nouveaux propriétaires avaient la volonté de s'établir dans ces régions lointaines ; très-peu étaient en état de faire les avances qu'exigeaient des travaux un peu étendus. Presque tous cédèrent, pour plus ou moins de temps, pour une rente plus ou moins modique, leurs droits à des Irlandais, à des Écossais, à tous ceux qui se présentaient pour les exercer. Le nombre de ces hommes laborieux s'éleva assez rapidement jusqu'à cinq mille, répartis sur trois comtés et sur quatorze paroisses. La-Joie, qui prit le nom de Charlotte-Town, devint le chef-lieu de la colonie.

Les occupations champêtres étaient exposées à trop de dangers, à trop d'inconvéniens pour beaucoup tenter des aventuriers qui venaient de loin chercher la fortune. La plupart se décidèrent pour la pêche de la morue, du loup marin, de la baleine, et ils la firent très-avantageusement sur leurs propres rives, sur tout le golfe, sur les côtes de Labrador, de Terre-Neuve, du cap Breton et

de l'Acadie. Ce succès donna de l'importance à leur nouvelle patrie. Jusqu'en 1772, elle avait été une dépendance de la Nouvelle-Écosse. A cette époque, Saint-Jean devint un état particulier. On lui donna un gouverneur, un conseil, une assemblée, une douane, une amirauté; et pour qu'il pût soutenir sa dignité, on lui soumit les îles de la Magdeleine, où étaient déjà établis quelques pêcheurs, et même le cap Breton, qui avait eu autrefois quelque célébrité.

Cette île déserte et presque inconnue devint, en 1713, le refuge des Français que les traités forçaient d'évacuer Terre-Neuve. Elle est située entre les quarante-cinq et les quarante-sept degrés de latitude nord. Sa longueur est d'environ trente-six lieues, et sa plus grande largeur de vingt-deux. De petits rochers, séparés par les vagues au-dessus desquelles plusieurs élèvent leur sommet, l'entourent presque généralement. Tous ses ports sont ouverts à l'orient, en tournant au sud. A l'exception d'un petit nombre de lieux montueux, le reste du pays a peu de solidité. Ce n'est partout qu'une mousse légère et de l'eau. La grande humidité du terrain s'exhale en brouillards, sans rendre l'air malsain. Du reste le climat est très-froid, ce qui doit provenir, soit de la prodigieuse quantité de lacs long-temps glacés qui couvrent plus de la moitié de l'île, soit des forêts qui la rendent inaccessible aux rayons du soleil, d'ailleurs affaiblis par des nuages continuels.

Un lieu qu'on appela Fort-Dauphin fut choisi pour le principal établissement du cap Breton, qui fut nommé l'Ile-Royale. Ce havre avait un circuit de deux lieues. Les vents s'y faisaient à peine sentir aux vaisseaux qui pouvaient facilement amarrer à terre. Tout près se trouvaient les bois nécessaires pour élever une cité. La terre y paraissait moins stérile qu'ailleurs, et la pêche y était plus abondante. On pouvait à peu de frais rendre ce port imprenable ; mais la difficulté d'y arriver, qui avait d'abord moins frappé que ses avantages, le fit abandonner. Les vues se tournèrent vers Louisbourg, dont l'abord était plus facile; et la commodité fut préférée à la sûreté.

Le port de Louisbourg, situé sur la côte orientale de l'île, a pour le moins une lieue de profondeur, et plus d'un quart de lieue de largeur dans l'endroit où il est le plus étroit. Le fond en est bon. On y trouve ordinairement depuis six jusqu'à dix brasses d'eau; et il est aisé d'y louvoyer, soit pour entrer, soit pour sortir, même dans les mauvais temps. Il renferme un petit golfe très-commode pour le radoub des vaisseaux de toute grandeur, qu'on peut même y faire hiverner avec quelques précautions. Le seul inconvénient de ce havre est de se trouver fermé par les glaces dès le mois de novembre, et de ne s'ouvrir qu'en mai et en juin. Son entrée, naturellement fort resserrée, est encore gardée par l'Ile-aux-Chèvres, dont l'artillerie, battant à fleur d'eau,

coulerait immanquablement à fond tous les bâtimens, grands ou petits, qui voudraient y forcer le passage. Deux batteries placées vis-à-vis, sur les côtes opposées, fortifieraient et croiseraient ce feu terrible.

La ville, édifiée sur une langue de terre qui s'avance dans la mer, était de figure oblongue. Elle avait une demi-lieue de long; ses rues étaient larges et régulières. On n'y voyait guère que des maisons de bois. Celles qui étaient de pierre avaient été bâties aux dépens du gouvernement pour loger les troupes. On y avait construit des cales : c'étaient des ponts qui, avançant considérablement dans le port, étaient très-commodes pour charger et pour décharger les navires.

Ce ne fut qu'en 1720 qu'on commença à fortifier Louisbourg. Cette entreprise fut exécutée sur de très-bons plans, avec tous les avantages qui rendent une place respectable. Il fut laissé seulement sans rempart un espace d'environ cent toises, qui fut jugé suffisamment défendu par sa situation. Un simple bâtardeau le fermait. La mer y était si basse, qu'elle formait une espèce de lagune inaccessible par ses écueils à toute sorte de bâtimens. Le feu des bastions collatéraux achevait de mettre cette estacade à couvert d'une descente.

La nécessité de transporter d'Europe les pierres et beaucoup de matériaux nécessaires pour ces grandes constructions retarda quelquefois les tra-

vaux, mais ne les fit pas abandonner. Il y fut dépensé trente millions. On ne crut pas que ce fût trop pour soutenir les pêcheries, pour assurer la communication de la France avec le Canada, pour ouvrir, en temps de guerre, un asile aux vaisseaux qui viendraient des Indes occidentales.

L'agriculture n'occupa jamais les habitans de l'île : la terre s'y refusait. Elle se refusait également à la multiplication des troupeaux, par le vice, par la rareté de ses pâturages. Ses bois, la plupart trop poreux, n'entraient guère dans le commerce. La traite des pelleteries était un objet peu important. Ce qui s'en exportait était fourni en partie par une peuplade sauvage de Mikmaks, qui s'était établie dans l'île avec les Français, et qui n'eut jamais plus de soixante hommes en état de porter les armes. Le reste venait de Saint-Jean ou du continent voisin.

Toute l'activité de la colonie, qui s'éleva peu à peu jusqu'à quatre mille âmes, se tourna constamment vers la morue sèche. Les habitans moins aisés y employaient deux cents chaloupes, et les plus riches cinquante à soixante bateaux ou goelettes de trente à cinquante tonneaux. Les chaloupes ne s'éloignaient jamais au-delà de quatre ou cinq lieues de la côte, et revenaient tous les soirs porter leur poisson, qui, préparé sur-le-champ, avait toujours le degré de perfection dont il était susceptible. Les bâtimens plus considérables allaient faire leur pêche plus loin, gardaient

plusieurs jours leur morue ; et comme elle prenait souvent trop de sel, elle en était moins recherchée. Mais ils étaient dédommagés de cet inconvénient par l'avantage de suivre leur proie à mesure que le défaut de nourriture lui faisait abandonner l'Ile-Royale, et par la facilité de porter eux-mêmes durant l'automne le produit de leurs travaux aux îles méridionales, ou même en France.

Indépendamment des pêcheurs fixés dans l'île, il en arrivait tous les ans d'Europe qui séchaient leur morue, soit dans des habitations où ils s'arrangeaient avec les propriétaires, soit sur les grèves, dont l'usage leur était toujours réservé.

La métropole envoyait aussi régulièrement des bâtimens chargés de vivres, de boissons, de vêtemens, de meubles, de toutes les choses qui étaient nécessaires aux habitans de la colonie. Les plus grands de ces navires, se bornant au commerce, reprenaient la route d'Europe aussitôt qu'ils avaient échangé leurs marchandises contre la morue. Ceux de cinquante à cent tonneaux, après avoir débarqué leur petite cargaison, allaient faire la pêche eux-mêmes, et ne repartaient pas qu'elle ne fût finie.

L'Ile-Royale n'envoyait pas toute sa pêche en Europe. Une partie passait aux Indes occidentales, sur vingt ou vingt-cinq bâtimens, qui portaient depuis soixante-dix jusqu'à cent quarante tonneaux. Outre la morue, qui devait former au

moins la moitié de leur cargaison, on exportait de cette colonie aux autres des madriers, des planches, du merrain, du saumon et du maquereau salés, de l'huile de poisson, du charbon de terre. Tous ces envois étaient payés avec du sucre et du café, mais plus encore avec des sirops et des tafias.

L'Ile-Royale ne consommait pas tous ces retours, et le Canada ne s'en appropriait que peu. La plus grande partie était enlevée par les navigateurs de la Nouvelle-Angleterre, qui donnaient des fruits, des légumes, des bois, des briques, des bestiaux. A ces échanges autorisés ils ajoutaient en fraude des farines et de la morue.

Malgré cette circulation, qui se faisait tout entière à Louisbourg, la plupart des colons languissaient dans une misère affreuse. Ce mal tirait sa source de la dépendance où leur état de pauvreté les avait jetés en arrivant dans l'île. Dans l'impuissance de se pourvoir d'ustensiles et des premiers moyens de pêche, ils les avaient empruntés à un intérêt excessif. Ceux mêmes qui n'avaient pas eu d'abord besoin de ces avances ne tardèrent pas à subir la dure loi des emprunts. La cherté du sel et des vivres, les pêches malheureuses les y réduisirent peu à peu. Des secours qu'il fallait payer vingt à vingt-cinq pour cent par année les ruinèrent sans ressource.

Telle est à chaque instant la position relative de l'indigent qui sollicite des secours, et du ci-

toyen opulent qui ne les accorde qu'à des conditions si dures, qu'elles deviennent en peu de temps fatales à l'emprunteur et au créancier ; à l'emprunteur, à qui l'emploi du secours ne peut autant rendre qu'il lui a coûté ; au créancier, qui finit par n'être plus payé d'un débiteur que son usure ne tarde pas à rendre insolvable. Il est difficile de trouver un remède à cet inconvénient ; car enfin il faut que le prêteur ait ses sûretés, et que l'intérêt de la somme prêtée soit d'autant plus grand que les sûretés sont moindres.

Il y a de part et d'autre un vice de calcul, qu'un peu de justice et de bienfaisance de la part du prêteur pourrait réparer. Il faudrait que celui-ci se dît à lui-même : Ce malheureux qui s'adresse à moi est intelligent, laborieux, économe. Je veux lui tendre la main pour le tirer de la misère. Voyons ce que son industrie la plus avantageuse lui rendra, et ne lui prêtons point, ou si nous nous déterminons à lui prêter, que l'intétêt que nous exigerons de la somme prêtée soit au-dessous du produit de son travail. S'il y avait égalité entre l'intérêt et le produit, mon débiteur resterait constamment dans la misère, et le moindre accident inattendu emmenerait sa faillite et la perte de mon capital. Au contraire, si le produit excède l'intérêt, la fortune de mon débiteur s'accroît d'année en année, et avec elle la sûreté du fonds que je lui aurai confié. » Mais malheureusement l'avidité ne raisonne pas comme la prudence et

l'humanité. Il n'y a presque point de pactes et de baux entre le riche et le pauvre auxquels ces principes ne soient applicables. Voulez-vous être payé de votre fermier dans les bonnes et les mauvaises années, n'en exigez pas à la rigueur tout ce que votre terre peut rendre ; sans quoi, si le feu prend à vos granges, c'est à vos dépens qu'elles seront incendiées. Si vous voulez prospérer seul, la prospérité vous échappera souvent. Il est rare que votre bien puisse se séparer absolument du bien d'un autre. Vous serez la dupe de celui qui s'engage à plus qu'il ne peut, s'il le sait ; il sera la vôtre, s'il l'ignore ; et l'homme qui réunit la prudence à l'honnêteté ne veut ni duper ni être dupe.

L'Ile-Royale fut attaquée en 1745 par les Anglais. On forma à Boston le plan de cette invasion, et la Nouvelle-Angleterre en fit les frais. Le négociant Pepperel, qui avait allumé, nourri, dirigé l'enthousiasme de la colonie, eut le commandement de l'armée de six mille hommes levés pour l'expédition.

Quoique ces forces, convoyées par neuf vaisseaux de guerre, portassent elles-mêmes à l'Ile-Royale le premier avis du danger qui la menaçait, quoique l'avantage d'une surprise eût assuré leur débarquement sans opposition, quoiqu'elles n'eussent à combattre que six cents hommes de troupes réglées, et huit cents habitans qui s'étaient armés à la hâte, on pouvait douter du succès de l'en-

treprise. Quels exploits devait-on attendre d'une milice assemblée avec précipitation, qui n'avait point vu de siége, qui même n'avait jamais fait la guerre, et qui n'était dirigée que par des officiers de marine? L'inexpérience de ces troupes avait besoin de quelques faveurs du hasard. Elle en fut singulièrement secourue.

La garnison de Louisbourg avait toujours été chargée de la construction, de la réparation des fortifications. Elle se livrait d'autant plus volontiers à ces travaux qu'elle les regardait comme un principe de sûreté, comme un moyen d'aisance. Lorsqu'elle s'aperçut que ceux qui devaient la payer s'appropriaient le fruit de ses sueurs, elle demanda justice. On osa la lui refuser, et elle ne craignit pas de se la faire à elle-même. Comme les chefs de la colonie avaient partagé avec les subalternes le prix de cette déprédation, il ne se trouva personne qui pût rétablir l'ordre. L'indignation des soldats contre ces avides concussionnaires leur fit mépriser toute autorité. Depuis six mois ils vivaient dans une révolte éclatante lorsque l'ennemi se présenta devant la place.

C'était le moment de rapprocher les esprits. Les troupes firent les premiers pas; mais leurs commandans se méfièrent d'une générosité dont ils n'étaient point capables. Si ces lâches oppresseurs avaient pu supposer dans le soldat assez d'élévation pour sacrifier son ressentiment au bien de la patrie, ils auraient profité de cette chaleur

pour fondre sur l'assaillant pendant qu'il formait son camp et qu'il commençait à ouvrir ses tranchées. Un assiégeant qui n'avait aucun principe militaire aurait été déconcerté par des attaques régulières et vigoureuses. Les premiers échecs pouvaient le décourager et lui faire abandonner ses vues. Mais on s'obstina à croire que la garnison ne demandait à faire des sorties que pour déserter ; et ses propres chefs la tinrent comme prisonnière jusqu'à ce qu'une si mauvaise défense eût réduit la ville à capituler. L'île entière suivit le sort de Louisbourg, son unique boulevart.

Une possession si précieuse, restituée à la France par le traité d'Aix-la-Chapelle, fut attaquée de nouveau par les Anglais en 1758. Ce fut le deux de juin qu'une flotte composée de vingt-trois vaisseaux de ligne, de dix-huit frégates qui portaient seize mille hommes de troupes aguerries, jeta l'ancre dans la baie de Gabarus, à une demi-lieue de Louisbourg. Comme il était démontré qu'un débarquement fait à une plus grande distance ne pouvait servir de rien, parce qu'il était impossible de transporter l'artillerie et les choses nécessaires pour un grand siége, on s'était attaché à le rendre impraticable au voisinage de la place. L'assaillant vit la sagesse des mesures, qui lui annonçaient des difficultés et des périls. Son courage n'en fut pas affaibli. Mais, appelant la ruse à son secours, pendant que par une ligne prolongée il menaçait et couvrait toute la côte,

il descendit en force sur le rivage de l'Anse, au Cormoran.

Cet endroit était faible par sa nature. Les Français l'avaient étayé d'un bon parapet, fortifié par des canons dont le feu se soutenait, et par des pierriers d'un gros calibre. Derrière ce rempart étaient deux mille bons soldats et quelques sauvages. En avant, on avait fait un abattis d'arbres si serré, qu'on aurait eu bien de la peine à y passer, quand même il n'aurait pas été défendu. Cette espèce de palissade, qui cachait tous les préparatifs de défense, ne paraissait dans l'éloignement qu'une plaine ondoyante.

C'était le salut de la colonie, si on eût laissé à l'assaillant le temps d'achever son débarquement et de s'avancer avec la confiance de ne trouver que peu d'obstacles à forcer. Alors, accablé tout à coup par le feu de l'artillerie et de la mousqueterie, il eût infailliblement péri sur le rivage ou dans la précipitation de l'embarquement, d'autant plus que la mer était dans cet instant fort agitée. Cette perte inopinée aurait pu rompre le fil de tous ses projets.

Mais l'impétuosité française fit échouer toutes les précautions de la prudence. A peine les Anglais eurent fait quelque mouvement pour s'approcher du rivage, qu'on se hâta de découvrir le piége où ils devaient être pris. Au feu brusque et précipité qu'on fit sur leurs chaloupes, et plus encore à l'empressement qu'on eut de déranger les branches

d'arbres qui masquaient les forces qu'on avait tant d'intérêt à cacher, ils devinèrent le péril où ils allaient se jeter. Dès ce moment, revenant sur leurs pas, ils ne virent plus d'autre endroit pour descendre qu'un seul rocher, qui même jusqu'alors avait paru inaccessible. Wolf, quoique fortement occupé du soin de faire rembarquer ses troupes et d'éloigner les bateaux, fit signe au major Scott de s'y rendre.

Cet officier s'y porte aussitot avec les soldats qu'il commande. Sa chaloupe étant arrivée la première, et s'étant enfoncée dans le moment qu'il mettait pied à terre, il grimpe sur les rochers tout seul. Il espérait d'y trouver cent des siens qu'on y avait envoyés depuis quelques heures. Il n'y en avait que dix. Avec ce petit nombre, il ne laisse pas de gagner les hauteurs. Dix sauvages et soixante Français lui tuent deux hommes et en blessent trois mortellement. Malgré sa faiblesse, il se soutient dans ce poste important à la faveur d'un taillis épais. Enfin ses intrépides compatriotes, bravant le courroux de la mer et le feu du canon pour le joindre, achèvent de le rendre maître de la seule position qui pouvait assurer leur descente.

Dès que les Français virent l'assaillant solidement établi sur le rivage, ils prirent l'unique parti qui leur restait, celui de s'enfermer dans Louisbourg. Ses fortifications étaient défectueuses, parce que le sable de la mer, dont on avait été obligé de se servir pour leur construction, ne

convient nullement aux ouvrages de maçonnerie. Les revêtemens des différentes courtines étaient entièrement écroulés. Il n'y avait qu'une casemate et un petit magasin à l'abri des bombes. La garnison qui devait défendre la place n'était que de deux mille neuf cents hommes.

Malgré tant de désavantages, les assiégés se déterminèrent à la plus opiniâtre résistance. Tant de résolution fut soutenue par le courage d'une femme. Madame de Drucourt, continuellement sur les remparts, la bourse à la main, tirant elle-même trois coups de canon chaque jour, semblait disputer au gouverneur, son mari, la gloire de ses fonctions. Rien ne décourageait les assiégés, ni le mauvais succès des sorties qu'ils tentèrent à plusieurs reprises, ni l'habileté des opérations concertées par l'amiral Boscawen et le général Amherst. Ce ne fut que la veille d'un assaut impossible à soutenir qu'on parla de se rendre. La capitulation fut honorable; et le vainqueur sut assez estimer son ennemi, s'estimer assez lui-même pour ne souiller sa gloire par aucun trait de férocité ou d'avarice.

L'Ile-Royale resta aux Anglais par la pacification de 1763; mais, en changeant de domination, elle perdit son ancienne importance. Bientôt sa redoutable capitale ne fut plus qu'un amas de ruines. Les établissemens subalternes déchurent aussi fort rapidement. Peu d'émigrans se présentèrent pour remplacer les Français, que des motifs peu

réfléchis avaient fait proscrire. Ce défaut de population locale ne fut pas couvert par des navigateurs arrivés d'Europe dans la saison des pêches. Le ministère s'occupa moins qu'il n'était naturel de l'espérer du soin de rendre cette acquisition profitable. Ses mines de charbon de terre parurent seules fixer son attention.

Ces mines sont très-abondantes, d'excellente qualité, et d'une exploitation facile. Il y régnait sous les anciens possesseurs un désordre que le nouveau gouvernement a voulu prévenir, en s'en réservant la propriété, pour ne l'abandonner qu'à ceux qui auraient des moyens suffisans pour en tirer un parti avantageux. Ceux qui formeront cette entreprise avec les fonds nécessaires trouveront un débouché utile dans les Indes occidentales. Ils le trouveront même sur les côtes et dans le continent septentrional, où l'on éprouve déjà la cherté du bois, et où elle se fera toujours sentir davantage. A raison de la proximité, la Nouvelle-Écosse en profitera la première.

XXXI. Idée de la Nouvelle-Écosse. Les Français s'y établissent. Leur conduite dans cette possession.

Le nom de Nouvelle-Écosse, qui désigne aujourd'hui la côte de trois cents lieues comprise depuis les limites de la Nouvelle-Angleterre jusqu'à la rive méridionale du fleuve Saint-Laurent, ne paraît avoir exprimé dans les premiers temps qu'une grande péninsule de forme triangulaire, située vers le milieu de ce vaste espace. Cette péninsule, que les Français appelaient *Acadie*, est très-propre par sa position à servir d'asile

aux bâtimens qui viennent des Antilles. Elle leur montre de loin un grand nombre de ports excellens, où l'on entre et d'où l'on sort par tous les vents. On voit beaucoup de morue sur ses rivages, et encore davantage sur de petits bancs qui n'en sont éloignés que de quelques lieues. Le continent voisin attire par l'appât de quelques pelleteries. L'aridité de ses côtes offre du gravier pour sécher le poisson; et la bonté des terres intérieures invite à toutes sortes de cultures. Ses bois sont propres à beaucoup d'usages. Quoique son climat soit dans la zone tempérée, on y éprouve des hivers longs et rigoureux, suivis tout à coup de chaleurs excessives, d'où se forment d'épais brouillards, qui, rarement, ou du moins lentement dissipés, ne rendent pas ce séjour malsain, mais peu agréable.

Ce fut en 1604 que les Français s'établirent en Acadie. Au lieu de se fixer à l'est de la péninsule qui présentait des mers vastes, une navigation facile, une grande abondance de morue, ils préférèrent une baie étroite, qui n'avait aucun de ces avantages. On a prétendu qu'ils avaient été séduits par le Port-Royal, qui peut contenir mille vaisseaux à l'abri de tous les vents, dont le fond est partout excellent, et qui a toujours quatre ou cinq brasses d'eau, et dix-huit à son entrée. Il est plus naturel de penser que les fondateurs de la colonie choisirent cette position parce qu'elle les approchait des lieux où abondaient les pelle-

teries, dont la traite exclusive leur était accordée. Ce qui fortifie cette conjecture, c'est que les premiers monopoleurs et ceux qui les remplacèrent prirent toujours à tâche d'éloigner de l'exploitation des forêts, de l'éducation des bestiaux, de la pêche, de la culture, tous ceux de leurs compatriotes que leur inquiétude ou des besoins avaient amenés dans cette contrée ; aimant mieux tourner l'activité de ces aventuriers vers la chasse et vers la traite avec les sauvages.

Un désordre, né d'un faux système d'administration, ouvrit enfin les yeux sur les funestes effets des priviléges exclusifs. Ce serait outrager la vérité de dire que l'autorité commença à respecter en France les droits de la nation dans un temps où ils étaient le plus ouvertement violés. Mais, dans les gouvernemens les plus absolus, on fait quelquefois par esprit d'ambition ce que les gouvernemens justes et modérés font par principe de justice. Les ministres de Louis XIV, qui voulaient faire jouer un grand rôle à leur maître pour représenter eux-mêmes avec quelque dignité, s'aperçurent qu'il n'y réussiraient point sans l'appui des richesses ; et qu'un peuple à qui la nature n'avait pas accordé des mines ne pouvait avoir de l'argent que par l'agriculture et par le commerce. L'un et l'autre avaient été jusqu'alors étouffés dans les colonies par les entraves qu'on met à tout en voulant se mêler de tout. Elles furent heureusement rompues ; mais l'Acadie ne

put ou ne sut pas faire usage de cette liberté.

La colonie était encore au berceau lorsqu'elle vit naître à son voisinage un établissement qui devint depuis si florissant sous le nom de Nouvelle-Angleterre. Le progrès rapide des cultures dans cette peuplade attira faiblement l'attention des Français. Mais, dès qu'ils purent soupçonner qu'ils auraient bientôt un concurrent dans le commerce du castor et des fourrures, ils cherchèrent le moyen d'en être seuls les maîtres; et ils furent assez malheureux pour le trouver.

Lorsqu'ils arrivèrent en Acadie, la péninsule et le continent voisin étaient remplis de petites nations sauvages. Ces peuples avaient le nom général d'*Abenaquis*. Quoique aussi guerriers que les autres Américains septentrionaux, ils étaient plus sociables. Les missionnaires, s'étant insinués aisément auprès d'eux, vinrent à bout de les entêter de leurs dogmes jusqu'à les rendre enthousiastes. Avec la religion qu'on leur prêchait ils prirent la haine du nom anglais, si familière à leurs apôtres. Cet article fondamental de leur nouveau culte était celui qui parlait le plus à leurs sens, le seul qui favorisât leur passion pour les combats : ils l'adoptèrent avec la fureur qui leur était naturelle. Non contens de se refuser à tout commerce d'échange avec les Anglais, ils troublaient, ils ravageaient souvent les frontières de cette nation. Les attaques devinrent plus continuelles, plus opiniâtres et plus régulières, depuis qu'ils

eurent choisi pour leur chef Saint-Casteins, capitaine du régiment de Carignan, qui s'était fixé parmi eux, qui avait épousé une de leurs femmes, et qui se conformait en tout à leurs usages.

Le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre n'ayant pu ni ramener les sauvages par des présens, ni les détruire dans leurs forêts où ils s'enfonçaient, d'où ils revenaient sans cesse, tourna toute son indignation contre l'Acadie, qu'il regardait avec raison comme le foyer de ses infortunes. Dès que la moindre hostilité commençait à diviser les deux métropoles, on attaquait la péninsule. On la prenait toujours, parce que toute sa défense résidait dans le Port-Royal, faiblement entouré de quelques palissades, et qu'elle se trouvait trop éloignée du Canada pour en être secourue. C'était sans doute quelque chose aux yeux des nouveaux Anglais de ravager cette colonie et de retarder ses progrès; mais ce n'était pas assez pour dissiper les défiances qu'inspirait une nation toujours plus redoutable par ce qu'elle peut que par ce qu'elle fait. Obligés à regret de rendre leur conquête à chaque pacification, ils attendaient impatiemment que la supériorité de la Grande-Bretagne fût montée au point de les dispenser de cette restitution. Les événemens de la guerre pour la succession d'Espagne amenèrent ce moment décisif; et la cour de Versailles se vit à jamais dépouillée d'une possession dont elle n'avait point soupçonné l'importance.

XXXII. La France est forcée de céder la Nouvelle-Écosse à l'Angleterre.

La chaleur que les Anglais avaient montrée à s'emparer de ce territoire ne se soutint pas dans les soins qu'on prit de le garder ou de le faire valoir. Après avoir légèrement fortifié Port-Royal, qui prit le nom d'*Annapolis*, en l'honneur de la reine Anne, on se contenta d'y envoyer une garnison médiocre. L'indifférence du gouvernement passa dans la nation; ce qui n'est pas ordinaire aux pays où règne la liberté. Il ne se transporta que cinq ou six familles anglaises dans l'Acadie. Elle resta toujours habitée par ses premiers colons. On ne réussit même à les y retenir qu'en leur promettant de ne les jamais forcer à prendre les armes contre leur ancienne patrie. Tel était l'amour que l'honneur et la gloire de la France inspiraient alors à tous ses enfans. Chéris de leur gouvernement, honorés des nations étrangères, attachés à leur roi par une suite de prospérités qui les avait illustrés et agrandis, ils avaient ce patriotisme qui naît des succès. Il était beau de porter le nom français, il eût été trop affligeant de le quitter. Aussi les Acadiens, qui avaient juré en subissant un nouveau joug de ne jamais combattre contre leurs premiers drapeaux, furent-ils appelés les Français neutres.

Quelle puissante exhortation que cet exemple d'attachement et mille autres qui l'ont précédé, qui l'ont suivi, au monarque de la France de travailler sans cesse au bonheur d'une pareille nation, d'une nation si douce, si fière et si géné-

reuse. Un forfait fut quelquefois le crime d'un individu ou d'une société particulière, mais jamais il ne fut celui des sujets. Ce sont les Français qui savent souffrir avec une patience infinie les plus longues, les plus cruelles vexations, et montrent les plus sincères, les plus éclatans transports de la reconnaissance au moindre signe de la clémence de leur souverain. Ils l'aiment, ils le chérissent; il ne tient qu'à lui d'en être adoré. Le souverain qu'ils mépriseraient serait le plus méprisable des hommes; le souverain qu'ils haïraient seraient le plus méchant des souverains. Malgré tous les efforts que l'on a faits pendant des siècles pour éteindre dans nos âmes le sentiment patriotique, il n'existe peut-être chez aucune nation plus vif et plus énergique. J'en atteste notre allégresse dans les événemens glorieux qui ne soulageront point notre misère. Que ne serions-nous point, si la félicité publique devait succéder à la gloire de nos armes!

Il y avait douze à treize cents Acadiens dans la capitale; les autres étaient répandus dans les campagnes. On ne leur donna point de magistrat pour les conduire. Ils ne connurent pas les lois anglaises. Jamais il ne leur fut demandé ni cens, ni tribut, ni corvée. Leur nouveau souverain paraissait les avoir oubliés, et lui-même, il leur était tout-à-fait étranger.

XXXIII. Mœurs des Français qui,

La chasse, qui avait fait anciennement les délices de la colonie, et qui pouvait encore la nour-

dans la Nouvelle-Écosse, restent soumis au gouvernement d'Angleterre.

rir, ne touchait plus un peuple simple et bon qui n'aimait point le sang. L'agriculture était son occupation. On l'avait établie dans des terres basses, en repoussant à force de digues la mer et les rivières dont ces plaines étaient couvertes. Ces marais desséchés donnaient du froment, du seigle, de l'orge, de l'avoine et du maïs. On y voyait encore une grande abondance de pommes de terre dont l'usage était devenu commun.

D'immenses prairies étaient couvertes de troupeaux nombreux. On y compta jusqu'à soixante mille bêtes à cornes. La plupart des familles avaient plusieurs chevaux, quoique le labourage se fît avec des bœufs.

Les habitations, presque toutes construites de bois, étaient fort commodes et meublées avec la propreté qu'on trouve quelquefois chez nos laboureurs d'Europe les plus aisés. On y élevait une grande quantité de volailles de toutes les espèces. Elles servaient à varier la nourriture des colons, qui était généralement saine et abondante. Le cidre et la bière formaient leur boisson. Ils y ajoutaient quelquefois de l'eau-de-vie de sucre.

C'était leur lin, leur chanvre, la toison de leurs brebis, qui servaient à leur habillement ordinaire. Ils en fabriquaient des toiles communes, des draps grossiers. Si quelqu'un d'entre eux avait un peu de penchant pour le luxe, il le tirait d'Annapolis ou de Louisbourg. Ces deux villes recevaient en retour du blé, des bestiaux, des pelleteries.

Les Français neutres n'avaient pas autre chose à donner à leurs voisins. Les échanges qu'ils faisaient entre eux étaient encore moins considérables, parce que chaque famille avait l'habitude et la facilité de pourvoir seule à tous ses besoins. Aussi ne connaissaient-ils pas l'usage du papier-monnaie, si répandu dans l'Amérique septentrionale. Le peu d'argent qui s'était comme glissé dans cette colonie n'y donnait point l'activité qui en fait le véritable prix.

Leurs mœurs étaient extrêmement simples. Il n'y eut jamais de cause civile ou criminelle assez importante pour être portée à la cour de justice établie à Annapolis. Les petits différends qui pouvaient s'élever de loin en loin entre les colons étaient toujours terminés à l'amiable par les anciens. C'étaient les pasteurs religieux qui dressaient tous les actes, qui recevaient tous les testamens. Pour ces fonctions profanes, pour celles de l'Église, on leur donnait volontairement la vingt-septième partie des récoltes.

Elles étaient assez abondantes pour laisser plus de faculté que d'exercice à la générosité. On ne connaissait pas la misère, et la bienfaisance prévenait la mendicité. Les malheurs étaient pour ainsi dire réparés avant d'être sentis. Les secours étaient offerts sans ostentation d'une part; ils étaient acceptés sans humiliation de l'autre. C'était une société de frères, également prêts à don-

ner ou à recevoir ce qu'ils croyaient commun à tous les hommes.

Cette précieuse harmonie écartait jusqu'à ces liaisons de galanterie qui troublent si souvent la paix des familles. On ne vit jamais dans cette société de commerce illicite entre les deux sexes. C'est que personne n'y languissait dans le célibat. Dès qu'un jeune homme avait atteint l'âge convenable au mariage, on lui bâtissait une maison, on défrichait, on ensemençait des terres autour de sa demeure; on y mettait les vivres dont il avait besoin pour une année. Il y recevait la compagne qu'il avait choisie, et qui lui apportait en dot des troupeaux. Cette nouvelle famille croissait et prospérait à l'exemple des autres. Toutes ensemble composaient une population de dix-huit mille âmes.

Qui est-ce qui ne sera pas touché de l'innocence des mœurs et de la tranquillité de cette heureuse peuplade? Qui est-ce qui ne fera pas des vœux pour la durée de son bonheur? Qui est-ce qui n'élève pas par la pensée une muraille inexpugnable qui sépare ces colons de leurs injustes et turbulens voisins? On ne voit point de terme au mal-être des peuples; le terme de leur bien-être est au contraire toujours prochain. Il faut une longue suite d'événemens favorables pour les tirer de la misère; il ne faut qu'un instant pour les y précipiter. Puissent les Acadiens être exceptés de cette malédic-

tion générale. Hélas! je crains bien qu'il n'en soit rien.

En 1749, on se souvint en Angleterre que la Nouvelle-Écosse pouvait devenir une possession utile. La paix, qui devait laisser beaucoup de bras dans l'inaction, donnait par la réforme des troupes un moyen de les peupler. Le ministère britannique offrit à tout soldat, à tout matelot, à tout ouvrier qui voudrait s'y aller établir, cinquante acres de terre, et dix pour toute personne que chacun d'eux amènerait de sa famille; quatre-vingts acres aux bas-officiers, et quinze pour leurs femmes et pour leurs enfans; deux cents aux enseignes; trois cents aux lieutenans, quatre cents aux capitaines, six cents aux officiers d'un grade supérieur, avec trente pour chacune des personnes qui dépendraient d'eux. Avant le terme de dix ans, le terrain défriché ne devait être sujet à aucune redevance, et l'on ne pouvait, à perpétuité, être taxé à plus d'une livre deux sous six deniers d'impôt pour cinquante acres. Le trésor public s'engageait d'ailleurs à avancer ou rembourser les frais du voyage, à élever des habitations, à fournir tous les outils nécessaires pour la culture ou pour la pêche, à donner la nourriture de la première année. Ces encouragemens déterminèrent, au mois de mai, trois mille sept cent cinquante personnes à se rendre aux invitations du gouvernement.

La nouvelle peuplade était destinée à former un établissement au sud-est de la péninsule, dans

un lieu que les sauvages appelèrent autrefois *Chibouctou*, et les Anglais ensuite *Halifax*. C'était pour y fortifier le meilleur port de l'Amérique, pour établir au voisinage une excellente pêcherie de morue, qu'on avait préféré cette position à toutes celles qui s'offraient dans un sol plus abondant. Mais, comme c'était la partie du pays la plus favorable à la chasse, il fallut la disputer aux Mikmacks, qui en étaient en possession. Ces sauvages défendirent avec opiniâtreté un territoire qu'ils tenaient de la nature ; et ce ne fut pas sans avoir essuyé d'assez grandes pertes que les Anglais vinrent à bout de chasser ces légitimes possesseurs.

Cette guerre n'était pas encore terminée lorsqu'on aperçut de l'agitation parmi les Français neutres. Ces hommes simples et libres avaient déjà senti qu'on ne pouvait s'occuper sérieusement des contrées qu'ils habitaïent sans qu'ils y perdissent de leur indépendance. A cette crainte se joignit celle de voir leur religion en péril. Des pasteurs échauffés par leurs propres principes et par des insinuations étrangères leur persuadèrent tout ce qu'ils voulurent contre les Anglais, qu'ils appelaient hérétiques. Ce mot, qui fut toujours si puissant pour faire entrer la haine dans des âmes séduites, détermina la plus heureuse peuplade de l'Amérique à quitter ses habitations pour se transplanter dans différentes parties du Canada, où on lui offrait des terres. La plupart exécutèrent cette résolution du moment sans

aucune précaution pour l'avenir. Le reste se disposait à les suivre, quand il aurait pris ses sûretés. Le gouvernement anglais, soit humeur ou politique, voulut prévenir cette désertion par une sorte de trahison, toujours lâche et cruelle dans ceux à qui l'autorité donne les moyens de la douceur et de la modération. Les Français neutres qui n'étaient pas encore partis furent rassemblés, sous prétexte de renouveler le serment qu'ils avaient fait autrefois à la Grande-Bretagne. Dès qu'on les eut réunis, on les embarqua sur des navires qui les transportèrent dans d'autres colonies, où le plus grand nombre périt de chagrin encore plus que de misère.

Tel est le fruit des jalousies nationales, de cette cupidité des gouvernemens qui dévore les terres et les hommes. On compte pour une perte tout ce que gagne un voisin, pour un gain tout ce qu'on lui fait perdre. Quand on ne peut prendre une place, on l'affame pour en faire mourir les habitans. Si l'on ne peut la garder, on la met en cendres, on la rase. Plutôt que de se rendre, on fait sauter un vaisseau, une fortification par le jeu des poudres et des mines. Le gouvernement despotique met de grands déserts entre ses ennemis et ses esclaves pour empêcher l'irruption des uns et l'émigration des autres. L'Espagne a mieux aimé se dépeupler elle-même, et faire de l'Amérique un cimetière que d'en partager les richesses avec les Européens. Les Hollandais ont commis

tous les crimes secrets et publics pour dérober aux autres nations commerçantes la culture des épiceries : souvent ils en ont jeté des cargaisons entières dans la mer plutôt que de les vendre à bas prix. Les Français ont livré la Louisiane aux Espagnols, de peur qu'elle ne tombât aux mains des Anglais. L'Angleterre fit périr les Acadiens pour qu'ils ne retournassent pas à leurs premiers maîtres. Et l'on dit ensuite que la police et la société sont faites pour le bonheur de l'homme ! Oui, de l'homme puissant ; oui, de l'homme méchant.

XXXIV. État actuel de la Nouvelle-Écosse.

Depuis l'émigration d'un peuple qui devait son bonheur et ses vertus à son obscurité, la Nouvelle-Ecosse ne fit que languir. L'envie qui avait dépeuplé cette terre sembla l'avoir flétrie : du moins la peine de l'injustice retombait-elle sur les auteurs de l'injustice. Les calamités si multipliées en Europe y poussèrent à la fin quelques malheureux. On en comptait vingt-six mille en 1769. La plupart étaient dispersés. On ne les voyait réunis en quelque nombre qu'à Halifax, à Annapolis et à Lunebourg. Cette dernière peuplade, formée par des Allemands, était la plus florissante. Elle devait ses progrès à cet amour du travail, à cette économie bien ordonnée, caractères distinctifs d'une nation sage et belliqueuse, qui, contente de défendre son pays, n'en sort guère que pour aller cultiver des contrées qu'elle n'est point jalouse de conquérir.

Cette année la colonie expédia quatorze navires et cent quarante-huit bateaux, qui formaient sept mille trois cent vingt-quatre tonneaux. Elle reçut vingt-deux navires et cent vingt bateaux, qui formaient sept mille tonneaux : elle construisit trois chaloupes, qui ne passaient pas cent dix tonneaux.

Ses exportations pour la Grande-Bretagne et pour toutes les autres parties du globe ne passèrent pas 729,850 livres 12 sous 9 deniers.

Malgré les encouragemens que la métropole prodiguait depuis quelques années à cet établissement pour accélérer ses pêches et ses cultures, il avait lui-même emprunté 450,000 livres, dont il payait un intérêt de six pour cent. Il n'avait pas encore de papier monnaie, et on n'en a pas depuis imaginé.

Les troubles qui depuis ont détaché de la Grande-Bretagne les États-Unis ne sont pas arrivés jusqu'à la Nouvelle-Écosse. Elle est restée fidèle à ses maîtres, et cet attachement lui a procuré des avantages remarquables. Pendant la guerre, beaucoup de nouveaux Anglais, circonspects ou pusillanimes, y sont venus chercher un asile ; et à la paix sa population a été encore plus augmentée par des hommes blancs, par des hommes noirs que les républiques récemment formées croyaient devoir rejeter de leur sein. Cette multiplication de bras, et l'immense numéraire qui y a été versé durant tout le cours des hostilités,

doivent mettre la colonie en état de sortir d'une inertie long-temps prolongée.

On ne niera pas que d'assez grands obstacles ne s'opposent aux prospérités du pays. Il est trop généralement coupé par des lacs, par des rivières, par des golfes, et par des montagnes. Le sol qui se trouve dans ces intervalles est souvent mauvais ou médiocre. Une humidité habituelle, des brouillards qui se dissipent rarement, nuisent quelquefois aux plantes, et enfantent toujours des nuées d'insectes incommodes et dégoûtans. Des marées qui s'élèvent fort haut et jusqu'à vingt-cinq pieds dans la baie de Fondi laissent d'immenses plages découvertes. Par la nature des choses, les habitans ne peuvent que difficilement communiquer entre eux; et rien ne nuit plus que cette séparation forcée à la sociabilité, aux secours mutuels, à l'ordre public, aux affaires. Tout cela doit sans doute contrarier la fortune de la colonie; mais aussi combien n'a-t-elle pas d'encouragemens!

La culture du lin et du chanvre, à laquelle son terrain est propre, et que les besoins de la métropole ne cessent de solliciter, peut s'élever aussi haut qu'on le voudra. Rien ne peut limiter ses pêcheries, sur ses propres côtes, dans les îles voisines, particulièrement au grand banc de Terre-Neuve, où ses bateaux peuvent faire aisément sept voyages, pendant que ceux de la Nouvelle-Angleterre n'en font que cinq avec beaucoup de difficulté. Elle peut multiplier à son gré ses cou-

pes de bois, ses farines, ses troupeaux, ses salaisons, ses fruits, ses légumes, assurée d'un débouché sûr, facile, presque exclusif dans les possessions anglaises des Indes occidentales.

La crainte d'une invasion ne tiendra pas les esprits dans l'inquiétude. Halifax, qui n'était autrefois protégé que par quelques batteries bien ou mal disposées, est maintenant entouré de bonnes fortifications et défendu par une garnison nombreuse. Ces moyens de sécurité peuvent être encore augmentés ; et ils le seront sûrement, si jamais les besoins l'exigent.

C'est ici que se terminera ce que nous avions à dire des domaines possédés par la Grande-Bretagne dans le nord de l'Amérique, depuis que treize provinces ont secoué un joug qu'elles trouvaient insupportable. On observera que cette nation n'a guère conservé dans cette partie du Nouveau-Monde que ce qu'elle y avait usurpé ou conquis sur les Français, qui lui étaient si suspects. Aucune de ces possessions n'enrichira le fisc ou les particuliers; mais la plupart ou toutes lui formeront des hommes de mer, et contribueront ainsi plus ou moins efficacement au maintien de sa puissance.

LIVRE SEIZIÈME.

COLONIES ESPAGNOLES FONDÉES DANS LA LOUISIANE ET DANS LA FLORIDE.

L'homme n'est pas né pour le repos. Il ne devient intéressant que par ses facultés actives, et n'arrive à la gloire que par des efforts. Ses vertus ne brillent qu'autant de temps que dure son mouvement. L'époque de son inaction devient pour lui le moment de l'obscurité. Mais il peut être trop remué aussi-bien que trop peu ; et rien ne serait plus difficile que de déterminer le point fixe où il doit continuer sa marche, et celui où il lui convient de s'arrêter. Tout ce qu'on peut assurer, c'est que sa nature exige qu'il soit occupé, et son bonheur qu'il soit juste.

Les Espagnols franchirent-ils, ne franchirent-ils pas ces bornes salutaires dans le Nouveau-Monde? La philosophie et l'humanité ont depuis long-temps résolu le problème. Il suffira d'observer ici que, quoique dominateurs sans contradiction dans le golfe du Mexique, leurs navigateurs ne tentèrent pas de remonter le Mississipi, ni peut-être même d'y aborder. Du moins n'existe-t-il pas de monument qui nous autorise à penser que la passion des richesses ou le désir de se faire un nom en aient poussé aucun à cette entreprise.

Le fleuve fut également inconnu pendant cinquante ans aux Français établis dans le Canada, quoique l'inquiétude de leur caractère, leurs habitudes avec les naturels du pays, la mauvaise organisation de leur établissement, les poussassent sans interruption à des courses prodigieuses. Ce ne fut qu'en 1660 qu'ils en soupçonnèrent l'existence. Avertis à cette époque par les sauvages qu'il y avait à l'occident de la colonie un grand fleuve qui ne coulait ni à l'est ni au nord, ils en conclurent qu'il devait se rendre au golfe du Mexique, s'il coulait au sud, ou dans l'Océan pacifique, s'il se déchargeait à l'ouest. Le soin d'éclaircir ces faits importans fut confié en 1673 à Joliet, habitant de Quebec, homme très-intelligent, et au jésuite Marquette, dont les mœurs douces et compatissantes étaient généralement chéries.

I. Découverte du Mississipi par les Français.

Aussitôt ces deux hommes, également désintéressés, également actifs, également passionnés pour leur patrie, partent ensemble du lac Michigan, entrent dans la rivière des Renards qui s'y décharge, et la remontent jusque vers sa source, malgré les courans, qui en rendent la navigation difficile. Après quelques jours de marche, ils se rembarquent sur le Ouisconsing, et, naviguant toujours à l'ouest, ils se trouvent sur le Mississipi, qu'ils descendent jusqu'aux Akansas, vers les trente-trois degrés de latitude. Leur zèle les poussait plus loin; mais ils manquaient de subsis-

tances; mais ils se trouvaient dans des régions inconnues; mais ils n'avaient que trois ou quatre hommes avec eux; mais l'objet de leur voyage était rempli, puisqu'ils avaient découvert le fleuve qu'on cherchait, et qu'ils étaient assurés de sa direction. Ces considérations les déterminèrent à reprendre la route du Canada à travers le pays des Illinois, peuple assez nombreux et très-disposé à s'allier avec leur nation. Sans rien cacher, sans rien exagérer, ils communiquèrent au chef de la colonie les lumières qu'ils avaient acquises.

La Nouvelle-France comptait alors au nombre de ses habitans un Normand nommé Lasale, possédé de la double passion de faire une grande fortune et de parvenir à une réputation brillante. Ce personnage avait acquis dans la société des jésuites, où il avait passé sa jeunesse, l'activité, l'enthousiasme, le courage d'esprit et de cœur que ce corps célèbre savait si bien inspirer aux âmes ardentes, dont il aimait à se recruter. Lasale, prêt à saisir toutes les occasions de se signaler, impatient de les faire naître, audacieux et entreprenant, voit enfin dans la découverte qui vient d'être faite une vaste carrière ouverte à son ambition et à son génie. De concert avec Frontenac, gouverneur du Canada, il s'embarque pour l'Europe, se présente à la cour de Versailles, s'y fait écouter, presque admirer, dans un temps où la passion des grandes choses échauffait à la fois le monarque et la nation. Il en revient comblé de

faveurs, et avec l'ordre d'achever ce qu'on avait si heureusement commencé.

C'était un beau projet. Pour en rendre l'exécution utile et solide, il fallait, par des forts placés de distance en distance, s'assurer des contrées qui séparaient le Mississipi des établissemens français; il fallait gagner l'affection des peuplades errantes ou sédentaires dans ce vaste espace. Ces opérations, lentes de leur nature, furent encore retardées par des accidens inattendus, par la malveillance des Iroquois, par les émeutes répétées des soldats, que le despotisme et l'inquiétude de leur chef aigrissaient continuellement. Aussi Lasale, qui avait commencé ses préparatifs au mois de septembre 1678, ne put-il naviguer que le 2 février 1682 sur le grand fleuve qui fixait ses vœux et ses espérances. Le 9 avril il en reconnut l'embouchure, qui, comme on l'avait prévu, se trouva dans le golfe du Mexique; et il était de retour à Quebec au printemps de l'année suivante.

Il part aussitôt pour aller proposer en France la découverte du Mississipi par mer, et l'établissement d'une grande colonie sur les fertiles rives qu'arrose ce fleuve. La cour se rend à son éloquence ou à ses raisons. On lui donne quatre petits bâtimens avec lesquels il vogue vers le golfe du Mexique. Pour avoir trop pris à l'ouest, la petite flotte manque son terme, et se trouve au mois de février 1685 dans la baie Saint-Bernard, à cent lieues de l'embouchure où l'on s'était proposé

d'entrer. La haine irréconciliable qui s'est formée entre le chef de l'entreprise et Beaujeu, commandant des vaisseaux, rend cette erreur infiniment plus funeste qu'elle ne devait l'être. Impatiens de se séparer, ces deux hommes altiers se décident à tout débarquer sur la côte même où le hasard les a conduits. Après cette opération désespérée, les navires s'éloignent, et il ne reste sur ces plages inconnues que cent soixante-dix hommes, la plupart très-corrompus, et tous mécontens avec raison de leur situation. Ils n'ont que peu d'outils, peu de vivres, peu de munitions. Le reste de ce qui devait servir à la fondation du nouvel état a été englouti dans les flots par la perfidie ou la maladresse des officiers de mer chargés de le mettre à terre.

Cependant l'âme fière et inébranlable de Lasale n'est pas abattue par ces revers. Soupçonnant que les rivières qui se déchargent dans la baie où l'on est entré peuvent être des branches du Missisipi, il emploie plusieurs mois à éclaircir ses doutes. Désabusé de ces espérances, il perd sa mission de vue. Au lieu de chercher parmi les sauvages des guides qui le conduiraient à sa destination, il veut pénétrer dans l'intérieur des terres, et prendre connaissance des fabuleuses mines de Sainte-Barbe. Cette idée folle l'occupait uniquement, lorsqu'au commencement de 1687 il fut massacré par quelques-uns de ses compagnons, irrités de ses hauteurs et de ses violences.

La mort du chef disperse la troupe. Les scélérats qui l'ont assassiné périssent par les mains les uns des autres. Plusieurs s'incorporent aux tribus indiennes. La faim et les fatigues en consument un assez grand nombre. Les Espagnols voisins chargent de fers quelques-uns de ces aventuriers, qui finissent leurs jours dans les mines. Les sauvages surprennent le fort qu'on avait construit, et immolent à leur rage ce qui s'y trouve. Il n'échappe à tant de désastres que sept hommes, qui, ayant erré jusqu'au Mississipi, se rendent au Canada par les Illinois. Ces malheurs font oublier en France une région encore peu connue.

D'Iberville, gentilhomme canadien, qui avait fait à la baie d'Hudson, en Acadie et à Terre-Neuve des coups de main très-hardis et non moins heureux, réveille en 1697 l'attention du ministère. On le fait partir de Rochefort avec deux vaisseaux. Il découvre le Mississipi en 1699, le remonte jusqu'aux Natchez, et, après s'être assuré par lui-même de tout ce qu'on avait publié d'avantageux, il construit à son embouchure un petit fort qui ne subsiste que quatre ou cinq ans. Cependant il va établir ailleurs sa colonie.

II. Les Français s'établissent dans le pays arrosé par le Mississipi, et l'appellent *Louisiane*.

Entre le fleuve et Pensacole, que les Espagnols venaient d'élever dans la Floride, est une côte d'environ quarante lieues d'étendue, où aucun bâtiment ne peut aborder. Le sol en est sablonneux et le climat brûlant. On n'y voit que quelques cèdres, quelques pins épars. Dans ce grand

espace est un canton nommé Biloxi. Cette position, la plus triste, la plus stérile de ces contrées, est celle qu'on choisit pour fixer le petit nombre d'hommes qu'Iberville avait amenés sous l'appât des plus grandes espérances.

Deux ans après arrive une nouvelle peuplade. On retire la première des sables arides où elle avait été jetée, et toutes deux sont réunies sur les bords de la Maubile. Cette rivière n'est navigable que pour des pirogues; les terres qu'elle arrose ne sont pas fertiles. C'étaient des motifs suffisans pour abandonner l'idée d'un pareil établissement. Il n'en fut pas ainsi. On décida que ces désavantages seraient compensés par la facilité des communications avec les sauvages voisins, avec les Espagnols, avec les îles françaises et avec l'Europe. Le port qui devait former ces liaisons ne tenait pas au continent. Un hasard heureux ou malheureux l'avait placé à quelques lieues de la côte, dans une île déserte, ingrate et sauvage, qu'on décora du grand nom d'*île Dauphine*.

Une colonie fondée sur de si mauvaises bases ne pouvait prospérer. La mort d'Iberville, qui en 1706 termina sa carrière devant la Havane en servant glorieusement sa patrie dans la marine, acheva d'éteindre le peu d'espoir qui restait aux plus crédules. On voyait la France trop occupée d'une guerre désastreuse pour en pouvoir attendre des secours. Les habitans se croyaient à la veille d'un abandon total; et ceux qui se flattaient de

pouvoir trouver ailleurs un asile s'empressaient de l'aller chercher. Il ne restait que vingt-huit familles, plus misérables les unes que les autres, lorsqu'on vit avec surprise Crozat demander en 1712 et obtenir pour quinze ans le commerce exclusif d'une région qu'on appelait *Louisiane.*

C'était un négociant célèbre, qui, par de vastes entreprises sagement combinées, avait élevé l'édifice d'une fortune immense. Il n'avait pas renoncé à augmenter ses richesses, mais il voulait que ses nouveaux projets contribuassent à la prospérité de la monarchie. Une ambition si noble tourna ses regards vers le Mississipi. Le soin d'en défricher le sol fertile ne l'occupa pas. Son but était d'ouvrir par terre et par mer des communications avec l'ancien et le nouveau Mexique, d'y verser des marchandises de toutes les espèces, et d'en tirer le plus qu'il pourrait de métaux. La concession qu'il avait désirée lui paraissait l'entrepôt naturel et nécessaire de ses vastes opérations; et les démarches de ses agens furent dirigées sur ce plan magnifique. Mais diverses tentatives, toutes infructueuses, l'ayant désabusé de ses espérances, il se dégoûta de son privilége, et le remit en 1717 à une compagnie dont le succès étonna toutes les nations.

III. La Louisiane a une grande célébrité au temps du système imagi-

Elle fut formée par Law, ce célèbre Écossais, sur lequel on n'eut pas, dans le temps, des idées bien arrêtées, et dont le nom paraît aujourd'hui placé entre la foule des simples aventuriers et le

né par Law. Pourquoi.

petit nombre des grands hommes. L'occupation de ce génie hardi était, depuis son enfance, de porter un œil curieux et réfléchi sur toutes les puissances de l'Europe, d'en approfondir les ressorts, d'en calculer les forces. L'état où l'ambition désordonnée de Louis XIV avait plongé la France fixa singulièrement ses regards. Ils s'arrêtèrent sur des ruines. Un empire qui, durant quarante ans, avait causé tant de jalousie, tant d'inquiétude à tous ses voisins, ne montrait plus ni vigueur, ni vie. La nation était écrasée par les besoins du fisc, et le fisc par l'énormité de ses engagemens. En vain on avait réduit la dette publique dans l'espoir de redonner du prix aux créances respectées. Cette banqueroute du gouvernement n'avait produit que très-imparfaitement l'espèce de bien qu'on en attendait. Les papiers royaux étaient encore infiniment au-dessous de leur valeur originaire.

Il fallait ouvrir un débouché aux effets pour prévenir leur discrédit total. La voie du remboursement était impraticable, puisque les intérêts pour les sommes dues absorbaient presque entièrement les revenus du gouvernement. Law imagina un autre expédient. Au mois d'août 1717 il fit créer, sous le nom de *compagnie d'occident*, une association dont les fonds devaient être faits avec des billets d'état. Ce papier était reçu pour sa valeur entière, quoiqu'il perdît cinquante pour cent dans le commerce. Aussi le capital, qui n'était que de cent millions, fut-il rempli dans peu

de jours. Il est vrai qu'avec ces singuliers moyens on ne pouvait pas fonder une puissante colonie dans la Louisiane, comme le privilége exclusif semblait l'exiger : mais un espoir d'un autre genre soutenait l'auteur de ces nouveautés.

Ponce de Léon n'eut pas plus tôt abordé à la Floride en 1512, qu'il se répandit dans l'Ancien et le Nouveau-Monde que cette région était remplie de métaux. Ils ne furent découverts ni par François de Cordoue, ni par Velasquez de Ayllon, ni par Philippe de Narvaez, ni par Ferdinand de Soto, quoique ces hommes entreprenans les eussent cherchés pendant trente ans avec des fatigues incroyables. L'Espagne avait enfin renoncé à ses espérances ; elle n'avait même laissé aucun monument de ses entreprises ; et cependant il était resté vaguement dans l'opinion des peuples que ces contrées renfermaient des trésors immenses. Personne ne désignait le lieu précis où ces richesses pouvaient être ; mais cette ignorance même servait d'encouragement à l'exagération. Si l'enthousiasme se refroidissait par intervalles, ce n'était que pour occuper plus vivement les esprits quelque temps après. Cette disposition générale à une crédulité avide pouvait devenir un merveilleux instrument dans des mains habiles.

Dans les temps malheureux, il en est des espérances du peuple comme de ses terreurs, comme de ses fureurs. Dans ses fureurs, en un clin-d'œil les places sont remplies d'une multitude qui s'a-

gite, qui menace et qui hurle. Le citoyen se barricade dans sa maison ; le magistrat tremble dans son hôtel ; le souverain s'inquiète dans son palais. La nuit vient, le tumulte cesse, et la tranquillité renaît. Dans ses terreurs, en un clin d'œil la consternation se répand d'une ville dans une autre ville, et plonge dans l'abattement toute une nation. Dans ses espérances, le fantôme du bonheur, non moins rapide, se présente partout ; partout il relève les esprits, et les bruyans transports de l'allégresse succèdent au morne silence de l'infortune. La veille tout était perdu ; le jour suivant tout est sauvé.

De toutes les passions qui s'allument dans le cœur de l'homme il n'y en a point dont l'ivresse soit aussi violente que celle de l'or. On connaît le pays des belles femmes, et l'on n'est point tenté d'y voyager. L'ambition sédentaire s'agite dans une enceinte assez étroite. La fureur des conquêtes est la maladie d'un seul homme, qui en entraîne une multitude d'autres à sa suite. Mais supposez tous les peuples de la terre également policés, et l'avidité de l'or déplacera les habitans de l'un et l'autre hémisphère. Partis des deux extrémités du diamètre de l'équateur, ils se croiseront sur la route d'un pole à l'autre.

Law, auquel ce grand ressort était bien connu, persuada aisément aux Français, la plupart ruinés, que les mines de la Louisiane, dont on avait si long-temps parlé, étaient enfin trouvées ; qu'elles

étaient même plus abondantes que la renommée ne l'avait publié. Pour donner plus de poids à cette fausseté déjà trop accréditée, on fit partir les ouvriers destinés à mettre en valeur une découverte si précieuse, avec les troupes nécessaires pour les soutenir.

L'impression que fit ce stratagème sur un peuple singulièrement passionné pour les nouveautés est inexprimable. Chacun s'agitait pour acquérir le droit de puiser dans cette source, regardée comme inépuisable. Le Mississipi devint un centre où tous les vœux, toutes les espérances, toutes les combinaisons se réunissaient. Bientôt des hommes riches, puissans, et qui la plupart passaient pour éclairés, ne se contentèrent pas de participer au gain général du monopole, ils voulurent avoir des propriétés particulières dans une région qui passait pour le meilleur pays du monde. Pour l'exploitation de ces domaines, il fallait des bras : la France, la Suisse et l'Allemagne fournirent avec abondance des cultivateurs qui, après avoir travaillé trois ans gratuitement pour celui qui aurait fait les frais de leur transplantation, devaient devenir citoyens, posséder eux-mêmes des terres et les défricher.

Durant les accès de cette fièvre ardente, ou dans les années 1718 et 1719, on entassait sans soin et sans choix, dans des navires, tous ces malheureux. Ils n'étaient pas déposés à l'île Dauphine, dont des monceaux de sable venaient de

combler la rade. Ils n'étaient pas jetés à la Maubile, à laquelle il ne restait plus rien depuis qu'elle avait perdu son port. C'était le Biloxi, cet affreux Biloxi, qui recevait tous les nationaux, tous les étrangers qu'on avait séduits. Ils y périssaient par milliers, de faim, d'ennui et de chagrin. Pour les conserver, il n'aurait fallu que les faire entrer dans le Mississipi, que les placer sur les terrains qu'ils devaient mettre en valeur. Mais telle était l'impéritie ou la négligence de ceux qui dirigeaient l'entreprise, qu'ils ne firent jamais construire les bateaux nécessaires pour une opération si simple. Après même qu'on se fut assuré que les navires qui arrivaient d'Europe pouvaient la plupart remonter le fleuve, le Biloxi continua à être le tombeau des tristes victimes d'une imposture politique. On ne transféra le quartier général de la colonie à la Nouvelle-Orléans qu'au bout de cinq ans, c'est-à-dire lorsqu'il ne restait presque aucun des infortunés qui s'étaient si légèrement expatriés.

Mais, à cette époque trop tardive, le charme était rompu. Les mines avaient disparu. Il ne restait que la confusion d'avoir embrassé des chimères. La Louisiane éprouvait le sort de ces hommes singuliers dont on s'est fait d'abord une idée trop avantageuse, et qu'on punit de cette renommée en les rabaissant au-dessous de leur valeur réelle. On cherche par l'excès du blâme à persuader qu'on n'a pas donné dans l'erreur commune. Comment en effet imaginer qu'on s'acharnât à

dire du mal de soi? Ce pays d'enchantement fut en exécration : son nom devint un nom d'opprobre. Le Missisipi fut la terreur des hommes libres. On ne lui trouva plus de colons que dans les prisons, que dans les lieux de débauche. Ce fut un cloaque où aboutirent toutes les immondices du royaume.

Que pouvait-on espérer d'un édifice élevé avec ces matériaux? Le vice ne peuple point, ne travaille point, ne se fixe point. Plusieurs des misérables qui avaient été transplantés dans ces climats sauvages allèrent étaler dans les établissemens anglais ou espagnols le dégoûtant spectacle de leur nudité. D'autres périrent très-rapidement du poison dont ils avaient apporté le germe. Le plus grand nombre erra dans les forêts, jusqu'à ce que la faim et les fatigues eussent terminé son sort. Rien n'était commencé dans la colonie, et cependant on y avait enterré vingt-cinq millions. Les administrateurs de la compagnie, qui faisaient ces énormes avances, avaient la folle prétention de former dans la capitale de la France le plan des entreprises qui convenaient à ce Nouveau-Monde. Paris, qui ne connaît pas même les provinces, qu'il dédaigne et qu'il épuise, Paris voulait tout soumettre aux opérations de ses frivoles et rapides calculateurs. De l'hôtel de la compagnie, on arrangeait, on façonnait, on dirigeait chaque habitant de la Louisiane, avec les gênes et les entraves qu'on jugeait bien ou mal favorables au

monopole. De légers encouragemens accordés à des citoyens qu'on aurait appelés dans la colonie en leur assurant cette liberté que tout homme désire, la propriété qu'il a droit d'attendre de son travail, et la protection que toute société doit à ses membres ; ces encouragemens, donnés à des propriétaires guidés par les circonstances locales, éclairés par l'intérêt personnel, auraient produit des effets infiniment plus grands et plus durables, des établissemens plus étendus, plus solides et plus utiles que tous ceux qu'un privilége exclusif avait pu faire avec ses trésors administrés et distribués par des agens qui ne pouvaient avoir ni toutes les connaissances nécessaires à tant d'opérations différentes, ni même un intérêt immédiat au succès.

Cependant le ministère croyait important au bien de l'état de laisser la Louisiane entre les mains de la compagnie. Ce corps eut besoin de tout son crédit pour obtenir la permission d'aliéner cette portion de son privilége. On lui fit même acheter en 1731 cette faveur par le sacrifice d'une somme de 1,450,000 livres : car il est des empires où l'on vend également le droit de se ruiner, celui de se libérer, et celui de s'enrichir, parce que le bien et le mal, soit public, soit particulier, peuvent y devenir un objet de finance.

Tout le temps que le privilége exclusif avait tenu la Louisiane dans les fers, il avait exigé, selon les distances, cinquante, soixante, quatre-vingts,

cent pour cent de bénéfice sur les marchandises qu'il y faisait passer; il avait réglé par un tarif plus oppresseur encore le prix des denrées que la colonie lui livrait. Comment un établissement naissant aurait-il pu faire des progrès sous le joug d'une tyrannie si atroce? Aussi le découragement était-il universel. Pour redonner du ressort et de l'énergie aux esprits, le gouvernement voulut qu'une possession devenue vraiment nationale, éprouvât de plus heureuses influences. Dans cette vue, il régla que tout ce que le commerce de France porterait dans cette contrée, que tout ce qu'il en rapporterait serait exempt pendant dix ans de tous les droits d'entrée et de sortie. Voyons à quel degré de prospérité une disposition si sage éleva cette région célèbre.

IV. Étendue, sol et climat de la Louisiane.

La Louisiane est une vaste contrée bornée au midi par la mer, au levant par la Floride et la Caroline, au couchant par le Nouveau-Mexique, au nord par le Canada et par des terres inconnues qui doivent s'étendre jusqu'à la baie d'Hudson. Il n'est pas possible de fixer sa longueur avec précision; mais sa largeur commune est de deux cents lieues.

Le climat varie beaucoup dans un si grand espace. A la basse Louisiane, les brouillards sont trop communs au printemps et durant l'automne; l'hiver est pluvieux, et accompagné de loin en loin de faibles gelées; la plupart des jours d'été sont gâtés par de violens orages. Sur ce vaste espace,

les chaleurs ne sont nulle part telles qu'on devrait les attendre de sa latitude. Les épaisses forêts qui empêchent les rayons du soleil d'échauffer ce sol ; des rivières innombrables qui y entretiennent une humidité habituelle ; les vents qui, par une longue continuité de terres, arrivent du nord : toutes ces raisons expliquent aux yeux des physiciens ce phénomène étonnant pour le vulgaire.

Quoique les maladies ne soient pas communes dans la haute Louisiane, elles sont peut-être plus rares dans la basse. Ce n'est toutefois qu'une langue de terre de deux ou trois lieues de largeur, remplie d'insectes, d'eaux stagnantes, de matières végétales qui croupissent dans une atmosphère humide et chaude, principe constant de la dissolution des corps. Sous ce ciel, où tous les êtres morts subissent généralement une putréfaction rapide, l'homme jouit d'une santé plus affermie que dans les régions que tout porterait à croire plus salubres. A l'exception du tétanos, qui emporte avant le douzième jour la moitié des enfans noirs, et un grand nombre d'enfans blancs, on ne connaît guère d'autres infirmités dans cette contrée que des affections vaporeuses, et des obstructions, qu'on pourrait même regarder comme une suite du genre de vie qu'on y mène. D'où peut venir cette salubrité dans l'air? peut-être des fréquens tonnerres qui se font entendre sur ce sol étroit ; peut-être des vents qui y règnent presque continuellement ; peut-être des feux qu'il y faut

allumer sans cesse pour réduire en cendres les nombreux roseaux qui s'opposent à la culture.

Antérieurement à tous les essais, on devait croire cette région susceptible d'une grande fécondité. Elle était remplie de fruits sauvages. Une multitude prodigieuse d'oiseaux et de bêtes fauves y trouvaient une subsistance abondante. Ses prairies, formées par la nature seule, étaient couvertes de chevreuils et de bisons. Les arbres étaient remarquables par leur grosseur, par leur élévation; et il n'y manquait que les bois de teinture, qui ne croissent qu'entre les tropiques. D'heureuses expériences ont depuis confirmé ces augures favorables.

On n'a pas encore découvert la source du fleuve qui coupe du nord au sud ce pays immense. Les voyageurs les plus déterminés ne l'ont guère remonté que deux cents lieues au-dessus du saut Saint-Antoine, qui en barre le cours par une cascade assez haute, vers les quarante-six degrés de latitude. De là jusqu'à la mer, c'est-à-dire dans un circuit de sept cents lieues, la navigation n'est pas interrompue. Le Mississipi arrive sans obstacle à l'Océan, après avoir été grossi par la rivière des Illinois, par le Missouri, par l'Ohio, par cent rivières moins considérables. Tout concourt à démontrer que le fleuve a lui-même beaucoup étendu son lit, formé en partie d'un terrain assez nouveau, puisqu'on n'y trouve pas une seule pierre. La mer rejetant cette quantité prodigieuse de vase,

de feuilles, de troncs et de branches d'arbres que le Mississipi roule continuellement avec ses ondes, il s'assemble et se lie, de tous ces matériaux poussés et repoussés, une masse ferme et solide qui prolonge toujours ce vaste continent. Le fleuve n'a pas des époques bien déterminées pour augmenter ou pour décroître. Cependant il est communément plus majestueux depuis le mois de janvier jusqu'à celui de juin que dans le reste de l'année. Profondément encaissé dans sa partie supérieure, il ne se déborde guère qu'à soixante lieues du côté de l'est, et à cent du côté de l'ouest, c'est-à-dire dans les terres basses, et que nous croyons nouvelles. Ces terres vaseuses, comme celles qui n'ont pas acquis toute leur consistance, produisent une quantité prodigieuse de gros roseaux qui, embarrassant les corps étrangers que charrie le fleuve, manquent rarement de les arrêter. L'amas de tous ces débris, dont les intervalles se remplissent successivement de limon, compose avec le temps des bords plus élevés que les parties latérales qui forment des deux côtés un plan incliné. Il arrive de là que les eaux, une fois sorties de leur cours naturel, n'y rentrent jamais, et qu'elles sont réduites à s'écouler vers l'Océan, ou à former de petits lacs.

Quand on ne considère que la largeur et la profondeur du Mississipi, on est porté à croire que la navigation y est très-facile. Cependant elle est lente, même en descendant, parce qu'il y

aurait du danger à la continuer pendant la nuit dans des temps obscurs; et qu'au lieu de ces légers canots d'écorce qui sont d'un usage si commode dans le reste de l'Amérique, il faut employer des pirogues plus solides, et par conséquent plus lourdes, plus difficiles à manier. Sans ces précautions on serait sans cesse exposé à heurter contre les branches ou contre les racines des arbres entraînés en foule par le fleuve, et souvent arrêtés sous l'eau. Les difficultés augmentent encore quand il s'agit de remonter.

A une assez grande distance des terres, il faut, avant que d'entrer dans le Mississipi, se débarrasser des bois flottans qui sont descendus de la Louisiane. La côte est si plate, qu'on l'aperçoit à peine de deux lieues, et qu'il n'est pas facile d'y aborder. Les embouchures du fleuve sont multipliées; elles changent d'un moment à l'autre, et la plupart n'ont que fort peu d'eau. Lorsque les navires ont heureusement franchi tant d'obstacles, ils naviguent assez paisiblement dix ou douze lieues à travers un pays noyé, où l'œil n'aperçoit que des joncs et quelques arbustes. Ils trouvent alors sur les deux rives des forêts épaisses qu'ils franchissent en deux ou trois jours, à moins que des calmes, assez ordinaires durant l'été, n'arrêtent leur marche. Il faut ensuite se faire touer ou attendre un nouveau vent pour passer le détroit à l'Anglais et arriver à la Nouvelle-Orléans. Le reste de la navigation sur un fleuve si rapide, si

rempli de courans, se fait avec des bateaux à rame et à voiles, qui sont forcés d'aller de pointe en pointe, et qui, partis dès l'aurore, ont beaucoup avancé quand à l'entrée de la nuit ils se trouvent avoir fait cinq ou six lieues. Les Européens qui y sont embarqués se font suivre par terre de chasseurs sauvages qui fournissent à leur subsistance pendant un espace d'environ trois mois et demi que dure la navigation d'une extrémité de la colonie à l'autre.

Ces difficultés locales furent les plus grandes que la France eut à surmonter dans la formation de ses établissemens à la Louisiane.

Les Anglais fixés à l'est étaient uniquement occupés du soin d'étendre, de perfectionner leurs cultures. L'esprit de conquête ou de ravage ne les détournait pas de leurs travaux. Eussent-ils eu du penchant à la jalousie, les Français ne se conduisaient pas de manière à la provoquer.

Les Espagnols, pour leur malheur, furent plus entreprenans du côté de l'ouest. L'envie d'éloigner du Nouveau-Mexique un voisin actif leur fit former, en 1720, le projet de pousser une peuplade considérable fort au-de là des limites dans lesquelles ils s'étaient jusqu'alors renfermés. La nombreuse caravane qui devait la composer partit de Santa-Fé. Elle dirigea sa marche vers les Osages, qu'on voulait armer contre leurs éternels ennemis les Missouris, dont on avait résolu d'occuper la place. Les Espagnols s'égarèrent. Ils arrivèrent précisé-

ment chez la nation dont ils méditaient la ruine, et, se croyant où ils avaient voulu se rendre, ils expliquèrent sans détour le sujet qui les amenait.

Le chef des Missouris, instruit par cette méprise singulière du danger que lui et les siens avaient couru, dissimula son ressentiment. Il promit de concourir avec joie au succès de l'entreprise qui lui était proposée, et ne demanda que quarante-huit heures pour rassembler ses guerriers. Lorsqu'ils se virent armés au nombre de deux mille, ils fondirent sur les Espagnols qu'on avait amusés par des jeux, et les égorgèrent dans le sommeil. Tout fut massacré, hommes, femmes, enfans. L'aumônier seul échappa au carnage, et encore ne dut-il sa conservation qu'à la singularité de ses vêtemens. Cette catastrophe ayant rassuré la Louisiane du côté qui paraissait le plus menacé, la colonie ne pouvait plus être troublée que par les naturels du pays. Quoique plus nombreux alors que de nos jours, ils n'étaient pas fort redoutables.

V. Caractère général des sauvages de la Louisiane, et celui des Natchez en particulier.

Ces sauvages se trouvaient divisés en plusieurs nations, toutes très-faibles, toutes ennemies, quoique séparées par des déserts immenses. Quelques-unes avaient une demeure fixe. Des feuillages entrelacés, étendus sur des pieux, formaient leurs habitations. Des peaux de bêtes fauves couvraient les tribus qui n'allaient pas tout-à-fait nues. La chasse, la pêche, le maïs, quelques fruits fournissaient à leur nourriture. On leur trouvait les

mêmes habitudes qu'aux peuples du Canada, mais avec moins de force et de courage, moins d'énergie et d'intelligence, moins de caractère.

Entre ces nations, la plus remarquable était celle des Natchez. Elle obéissait à un homme qui s'appelait GRAND SOLEIL, parce qu'il portait sur sa poitrine l'image de cet astre brillant, dont il prétendait descendre. La police, la guerre, la religion, tout dépendait de lui. Peut-être le globe entier n'eût-il pas offert un souverain plus absolu. Sa compagne jouissait de la même autorité, des mêmes honneurs. Dès qu'un de ces sauvages esclaves avait eu le malheur de déplaire à l'un ou l'autre de ses maîtres : *Qu'on me défasse de ce chien*, disaient-ils à leurs gardes, et ils étaient obéis. C'était une obligation de leur apporter tout ce que la chasse, la pêche, la culture offraient de meilleur. Lorsqu'il mourait, lui ou sa femme, il fallait que plusieurs de leurs sujets terminassent aussi leur carrière pour les aller servir dans un autre monde. La religion des Natchez se bornait à l'adoration du soleil; mais cette croyance était accompagnée de beaucoup de culte, et par conséquent suivie de mauvais effets. Cependant il n'y avait qu'un temple pour toute la nation. Il fut embrasé un jour par le feu qu'on y entretenait perpétuellement, et laconsternation fut générale. On faisait de vains efforts pour arrêter l'incendie. Quelques mères y jetèrent leurs enfans, et le feu s'éteignit enfin. L'éloge de ces

barbares héroïnes fût prononcé le lendemain par le pontife despote : c'est ainsi qu'il régnait. On s'étonne qu'un peuple aussi pauvre, aussi sauvage, fût si cruellement asservi; mais la superstition explique tout ce que la raison trouve inconcevable. Elle seule pouvait ôter la liberté à des hommes qui n'avaient guère à perdre que la liberté.

La plupart des relations assurent, sur la foi douteuse de quelques traditions, que les Natchez occupèrent long-temps la rive orientale du Missisipi, depuis la rivière d'Iberville jusqu'à l'Ohio, c'est-à-dire un espace de quatre cents lieues. Alors, ils devaient former la nation la plus florissante de l'Amérique septentrionale. On peut soupçonner que le joug sous lequel un gouvernement oppresseur et arbitraire les faisait gémir, les dégoûta de leur patrie. Ils dûrent se disperser; et quelques traces de leur culte, qu'on trouve de loin en loin dans ces régions, paraissent donner du poids à ces conjectures. Ce qui est sûr, c'est que, lorsque les Français parurent à la Louisiane, ce peuple ne comptait que deux mille guerriers, et ne formait que quelques bourgades placées à une assez grande distance les unes des autres, mais toutes rapprochées du Missisipi.

Ce défaut de population n'empêchait pas que le pays des Natchez ne fût excellent. Le climat en est sain et tempéré; le sol se prête à des cultures riches et variées; le terrain est assez élevé

pour n'avoir rien à craindre des inondations du fleuve. Cette contrée est généralement ouverte, étendue, arrosée, couverte de jolis coteaux, d'agréables prairies, de bois délicieux jusqu'aux Apaches. Aussi les premiers Français qui la reconnurent jugèrent-ils que, malgré l'éloignement où elle était de la mer, ce serait, avec le temps, le centre de la colonie. Cette opinion les y attira en foule. Ils furent accueillis favorablement et soulagés par les sauvages dans l'établissement des plantations qu'ils voulaient former. Des échanges réciproquement utiles commencèrent entre les deux nations une amitié qui paraissait sincère. Elle serait devenue solide, si les liens n'en avaient été chaque jour affaiblis par l'avidité des Européens. Ces étrangers n'avaient d'abord demandé les productions du pays qu'en négocians honnêtes. Ils dictèrent depuis impérieusement les conditions du commerce. A la fin ils ravirent ce qu'ils étaient las de payer, même à vil prix. Leur audace s'accrut au point de chasser le cultivateur indigène des champs qu'il avait défrichés.

Cette tyrannie était atroce. Pour en arrêter le cours, les Natchez employèrent, mais sans succès, les plus humiliantes supplications. Dans leur désespoir, ils tentèrent d'associer à leur ressentiment les peuples de l'est, dont les dispositions leur étaient connues; et ils réussirent à former sur la fin de 1729 une ligue presque universelle, dont le but était d'exterminer en un seul jour la race

entière de leurs oppresseurs. La négociation fut si heureusement conduite, que le secret n'en fut pénétré ni par les sauvages amis des Français, ni par les Français eux-mêmes. Le complot ne pouvait être déconcerté que par un hasard heureux : il arriva.

Selon les relations du temps, les Natchez envoyèrent aux nations conjurées, qui ne connaissaient pas mieux qu'eux l'art de l'écriture, des paquets composés d'un égal nombre de buchettes. Pour ne pas se méprendre sur l'époque où la haine commune devait éclater, on convint d'en brûler une tous les jours dans chaque bourgade, et que la dernière donnerait partout le signal de la sanglante tragédie qu'on voulait jouer. Il arriva que la femme ou la mère du grand chef fut instruite de la conspiration par un fils qu'elle avait eu d'un Français. Elle en avertit à plusieurs reprises l'officier de cette nation qui commandait à son voisinage. L'indifférence ou le mépris qu'on montra pour ses avis n'étouffa pas dans son cœur l'affection qu'elle avait pour ces étrangers. Sa dignité l'autorisait à entrer dans le temple du soleil aux heures qui lui convenaient. Cette prérogative la mettait à portée d'enlever successivement les buchettes qu'on y avait déposées, et elle s'y détermina pour déranger les calculs de la ligue, au risque d'avancer, puisqu'il le fallait, la perte des Français qu'elle aimait pour assurer le salut de ceux qui lui étaient inconnus. Ce qu'elle

avait prévu se vérifia. Au signal convenu, les Natchez fondirent inopinément sur leur ennemi, persuadés que la même scène se répétait chez leurs alliés; mais, comme il n'y avait pas eu ailleurs de perfidie, tout fut tranquille et devait l'être.

Ces détails paraissent bien fabuleux. Mais il est très-vrai que l'époque convenue entre tous les membres de la confédération pour délivrer la Louisiane d'un joug étranger fut prévenue par les Natchez. Peut-être ne purent-ils pas contenir plus long-temps leur haine; peut-être furent-ils entraînés par des facilités inattendues; peut-être craignirent-ils, bien ou mal à propos, qu'on ne commençât à soupçonner leurs intentions? Ce qui est sûr, c'est que, sur deux cent vingt Français qui étaient alors dans cet établissement, il y en eut deux cents de massacrés; que les femmes enceintes ou qui avaient des enfans en bas âge n'eurent pas une destinée plus heureuse; et que les autres, restées prisonnières, furent exposées à la brutalité des assassins de leurs fils et de leurs époux.

Au bruit de cet événement la colonie entière se crut perdue. Elle ne pouvait opposer à la foule d'ennemis qui la menaçaient de toutes parts que quelques palissades à demi-pourries, qu'un petit nombre de vagabonds mal armés et sans discipline. Perrier, en qui résidait l'autorité, n'avait pas une meilleure opinion de la situation des choses. Cependant il montra de l'assurance, et

cette audace lui tint lieu de forces. Les sauvages ne le crurent pas seulement en état de se défendre, mais encore de les attaquer. Pour écarter les soupçons qu'on pouvait avoir conçus contre eux, ou dans l'espoir d'obtenir leur grâce, plusieurs de ces nations joignirent leurs guerriers aux siens pour assurer sa vengeance.

Il eût fallu, pour réussir, d'autres troupes que des alliés malintentionnés, et des soldats qui servaient par force. Cette milice marcha vers le pays des Natchez avec une lenteur qui n'était pas d'un bon augure; elle attaqua leurs forts avec une mollesse qui ne promettait aucun succès. Heureusement les assiégés offrirent de relâcher tous les prisonniers qu'ils avaient en leur puissance, si l'on consentait à se retirer; et cette proposition fut acceptée avec une extrême joie.

Mais Perrier, ayant reçu quelques secours d'Europe, recommença les hostilités dans les premiers jours de 1731. A la vue de ce nouveau péril, la division se mit parmi les Natchez, et cette mésintelligence entraîna la ruine de la nation entière. Quelques faibles corps de ces sauvages furent passés au fil de l'épée; un grand nombre furent envoyés esclaves à Saint-Domingue. Ce qui avait échappé à la servitude et à la mort se réfugia chez les Chicachas.

C'était le peuple le plus intrépide de ces contrées. On connaissait ses liaisons intimes avec les Anglais. Sa vertu chérie était l'hospitalité. Pour

toutes ces raisons, on craignit de lui proposer d'abord de livrer ceux des Natchez auxquels il avait accordé asile. Mais le successeur de Perrier, Bienville, se crut autorisé à demander cette lâcheté. La réponse des Chicachas fut celle de l'indignation et du courage. Des deux côtés on courut aux armes en 1736. Les Français furent battus en rase campagne, et repoussés avec perte sous les palissades de leur ennemi. Encouragés, quatre ans après, par les secours qu'ils avaient reçus du Canada, ils voulurent tenter de nouveau la fortune. Ils succombaient encore, lorsque des circonstances favorables les réconcilièrent avec ces sauvages. Depuis cette époque, la tranquillité de la Louisiane ne fut plus troublée. On va voir à quel degré de prospérité cette longue paix a élevé la colonie.

VI. Établissemens formés par les Français à la Louisiane.

Ses côtes, toutes situées sur le golfe du Mexique, sont généralement basses et couvertes d'un sable aride. Elles sont inhabitées et inhabitables. On n'a jamais songé à y élever aucune fortification.

Quoique les Français dussent souhaiter de s'approcher du Mexique, ils ne formèrent aucun établissement sur la côte qui est à l'ouest du Missisipi. On aurait craint sans doute d'offenser l'Espagne, qui n'aurait pas souffert patiemment ce voisinage.

A l'est du fleuve était le fort la Maubile, élevé sur les bords d'une rivière qui prend sa source

dans les Apalaches. Il servait à contenir dans l'alliance des Français les Chactas, les Alimabous, d'autres peuplades moins nombreuses, et à s'assurer de leurs pelleteries. Les Espagnols de Pensacole tiraient de cet établissement quelques denrées, quelques marchandises.

L'embouchure du Mississipi offre un grand nombre de passes qui n'ont point de stabilité. Plusieurs sont quelquefois à sec. Il y en a qui ne peuvent recevoir que des canots ou des chaloupes. Celle de l'est, la seule aujourd'hui fréquentée par des navires, est très-tortueuse, n'offre qu'une voie infiniment étroite, et n'a que onze ou douze pieds d'eau dans les plus hautes marées. Le petit fort, nommé *la Balise*, qui défendait autrefois l'embouchure de la rivière, a perdu toute son utilité depuis que son canal s'est comblé et que les bâtimens naviguent hors de la portée de son canon.

La Nouvelle-Orléans, située à trente lieues de l'Océan, est le premier établissement qui se présente. Cette ville, destinée à être l'entrepôt de toutes les liaisons que la métropole et la colonie formeraient entre elles, fut bâtie sur le bord oriental du fleuve, autour d'un croissant accessible à tous les navires, et où ils jouissent d'une sûreté entière. On en jeta les fondemens en 1717; mais ce ne fut qu'en 1722 qu'elle prit quelque consistance, qu'elle devint la capitale de la Louisiane. Jamais elle ne compta plus de seize cents

habitans, partie libres, et partie esclaves. Les cabanes qui la couvraient originairement furent successivement remplacées par des maisons commodes, mais bâties de bois sur brique, parce que le sol n'avait pas assez de solidité pour soutenir des édifices plus pesans.

La ville s'élève dans une île qui a soixante lieues de long, sur une largeur médiocre. Cette île, dont la plus grande partie n'est pas susceptible de culture, est formée par l'Océan, par le Mississipi, par le lac Pontchartrain, et par le Manchac, ou la rivière d'Iberville, canal que le Mississipi s'est creusé pour y verser le superflu de ses eaux dans la saison de sa trop grande abondance. Il pouvait y avoir sur ce territoire une centaine de possessions où l'on trouvait quatre à cinq cents blancs et quatre mille noirs que des indigoteries occupaient principalement. Quelques propriétaires entreprenans tentèrent d'y naturaliser le sucre; mais de petites gelées, destructives de cette riche production, rendirent ces essais infructueux. Les plantations étaient rarement contiguës. Des eaux stagnantes et marécageuses les séparaient le plus souvent, surtout dans la partie inférieure de l'île.

Vis-à-vis l'île de la Nouvelle-Orléans, et sur la rive occidentale du Mississipi furent établis en 1722 trois cents Allemands, restes infortunés de plusieurs mille qu'on avait arrachés à leur patrie. Leur nombre tripla assez rapidement, parce que c'étaient les hommes les plus laborieux de la

colonie. Aidés par environ deux mille esclaves, ils cultivaient du maïs pour leur nourriture, du riz et de l'indigo pour l'exportation. Ils s'occupaient autrefois du coton; mais ils l'abandonnèrent après que l'Europe l'eut trouvé trop court pour ses fabriques.

Un peu plus haut, sur la même côte, furent placés huit cents Acadiens, arrivés à la Louisiane immédiatement après la paix de 1763. Leurs travaux se bornèrent à l'éducation des bestiaux, à la culture des denrées les plus nécessaires. Ils attendaient une augmentation de facultés pour demander à leur sol des productions vénales.

Toutes celles qui enrichissaient le bas de la colonie se terminaient à l'établissement de la Pointe coupée, formé à quarante-cinq lieues de la Nouvelle-Orléans. Il fournissait de plus la majeure partie du tabac qui se consommait dans le pays, et beaucoup de bois pour le commerce extérieur. Ces travaux occupaient cinq ou six cents blancs, et douze cents noirs.

Sur toute la longueur des terres cultivées dans ces divers établissemens, qui appartiennent à la basse Louisiane, règne une chaussée destinée à les garantir des inondations du fleuve. De larges et profonds fossés, dont chaque champ est entouré, assurent une issue aux fluides qui auraient percé ou surmonté la digue. Ce sol est entièrement vaseux. Lorsqu'il doit être mis en valeur, on coupe par le pied les grosses cannes dont il est couvert.

Dès qu'elles sont sèches, on y met le feu. Alors, pour peu qu'on fouille la terre, elle ouvre un sein fécond à toutes les productions qui demandent un terrain humide. Le blé n'y prospère pas, et il ne pousse que des épis sans grain. La plupart des arbres fruitiers ne réussissent pas davantage. Ils croissent fort vite ; ils fleurissent deux fois chaque année ; mais le fruit, piqué des vers, sèche et tombe généralement avant d'avoir atteint sa maturité. Il n'y a que le pêcher, l'oranger et le figuier, dont on ne peut assez vanter la fertilité.

On trouve une nature différente dans la haute Louisiane. A l'est du Missisipi, cette région commence un peu au-dessus de la rivière d'Iberville. Son terrain, anciennement formé, assez élevé pour être à l'abri des inondations, et qui n'a que le degré d'humidité convenable, exige moins de soins et promet une plus grande variété de productions. Ainsi le pensèrent les premiers Français qui parurent dans ces contrées. Ils s'établirent aux Natchez, y essayèrent plusieurs cultures qui réussirent toutes, et se fixèrent enfin à celle du tabac, qui ne tarda pas à avoir dans la métropole la réputation dont il était digne. Le gouvernement s'attendait à voir arriver bientôt de cet établissement l'approvisionnement entier de la monarchie, lorsque la tyrannie de ses agens en causa la ruine. Depuis cette funeste époque, ce sol inépuisable resta toujours en friche.

Un peu plus haut, mais sur la rive occiden-

tale, se décharge dans le Mississipi la rivière Rouge. C'est à trente lieues de son embouchure et sur les terres des Natchitoches que les Français, à leur arrivée dans la Louisiane, élevèrent quelques palissades. Ce poste avait pour objet de tirer du Nouveau-Mexique des bêtes à poil et à cornes, dont une colonie naissante a toujours besoin, et celui d'ouvrir un commerce interlope avec le fort espagnol des Adayes, qui n'en est éloigné que de sept lieues. La multiplication des troupeaux, dans les campagnes où il fallait les naturaliser, fit bientôt cesser la première liaison; et on avait encore plus tôt compris que la seconde avec un des plus pauvres établissemens du monde n'aurait jamais d'utilité réelle. Aussi les Natchitoches ne tardèrent-ils pas à être abandonnés par ceux que l'espoir d'une grande fortune y avait attirés. Il n'y resta que les descendans de quelques soldats qui s'y étaient fixés à la fin de leur engagement. Leur nombre ne passa jamais deux cents. Ils vivaient du maïs ou des légumes qu'ils cultivaient, et vendaient le superflu de ces productions à leur indolent voisin. L'argent qu'ils recevaient de cette faible garnison leur servait à payer les boissons et les vêtemens qu'ils étaient obligés de tirer d'ailleurs.

L'établissement formé aux Akansas était plus misérable encore. Infailliblement il serait devenu très-florissant, si les troupes, les armes, les engagés, les vivres et les marchandises que Law y

faisait passer pour son compte particulier n'eussent été confisqués après la disgrâce de cet homme entreprenant. Il ne se fixa depuis dans cet excellent pays que quelques Canadiens, qui prirent pour compagnes des femmes indigènes. De ces liaisons sortit bientôt une race presque sauvage. Les familles en étaient très-peu nombreuses; elles vivaient dispersées et ne s'occupaient guère que de la chasse.

Pour arriver des Akansas aux Illinois, il faut faire trois cents lieues; car les peuples ne se touchent pas en Amérique comme en Europe, et n'en sont que plus indépendans. Ils n'ont point de chefs liés entre eux pour se les arracher, se les sacrifier tour à tour, et les rendre si malheureux qu'ils n'aient rien à gagner ou à perdre en changeant de patrie et de maître. Les Illinois, placés dans la partie la plus septentrionale de la Louisiane, étaient continuellement battus, et toujours à la veille d'être détruits par les Iroquois ou par d'autres nations belliqueuses. Il leur fallait un défenseur, et le Français le devint, en occupant une partie de leur territoire à l'embouchure de leur rivière et sur les rives plus riantes, plus fécondes du Mississipi. Rassemblés autour de lui, ils évitèrent la destinée de la plupart des peuplades de ce Nouveau-Monde, dont il reste à peine quelque souvenir. Cependant leur nombre diminua à mesure que celui de leurs protecteurs s'accroissait. Ces étrangers formèrent peu à peu une

population de deux mille trois cent quatre-vingts personnes libres, et de huit cents esclaves distribués dans six bourgades, dont cinq étaient situées sur le bord oriental du fleuve.

Malheureusement la plupart d'entre eux eurent la passion de courir les bois pour y acheter des pelleteries, ou d'attendre dans leurs magasins que les sauvages leur apportassent le produit de leurs chasses. Ils auraient travaillé plus utilement pour eux, pour la colonie et pour la France, s'ils eussent fouillé le sol excellent où la fortune les avait placés, s'ils lui avaient demandé les grains de l'Ancien-Monde, que la Louisiane fut toujours obligée de tirer de l'Europe ou de l'Amérique septentrionale. Mais combien l'établissement formé par les Français au pays des Illinois, combien leurs autres établissemens restèrent loin de cette prospérité!

Jamais, dans son plus grand éclat, la colonie n'eut plus de sept mille blancs, sans y comprendre les troupes, qui varièrent depuis trois cents jusqu'à deux mille hommes. Cette faible population était dispersée sur les bords du Mississipi, dans un espace de cinq cents lieues, et soutenue par quelques mauvais forts situés à une distance immense l'un de l'autre. Cependant elle n'était point engendrée de cette écume de l'Europe que la France avait comme vomie dans le Nouveau-Monde au temps du système. Tous ces misérables avaient péri sans se reproduire. Les colons étaient

des hommes forts et robustes sortis du Canada, ou des soldats congédiés qui avaient su préférer les travaux de l'agriculture à la fainéantise où le préjugé les laissait orgueilleusement croupir. Les uns et les autres recevaient du gouvernement un terrain convenable, et de quoi l'ensemencer, un fusil, une hache, une pioche, une vache et son veau, un coq et six poules, avec une nourriture saine et abondante durant trois ans. Quelques officiers, quelques hommes riches avaient formé des plantations assez considérables qui occupaient huit mille esclaves.

Cette peuplade envoyait à la France quatre-vingts milliers d'indigo, quelques cuirs, et beaucoup de pelleteries. Elle envoyait aux îles du suif, des viandes fumées, des légumes, du riz, du maïs, du brai, du goudron, du merrain et des bois de charpente. Tant d'objets réunis pouvaient valoir 2,000,000 de liv. Cette somme lui était payée en marchandises d'Europe et en productions des Indes occidentales. La colonie recevait même beaucoup plus qu'elle ne donnait; et c'étaient les frais de souveraineté qui lui procuraient ce singulier avantage.

Les dépenses publiques furent toujours trop considérables à la Louisiane. Elles surpassèrent souvent, même en pleine paix, le produit entier de cet établissement. Peut-être les agens du gouvernement auraient-ils été plus circonspects, si les opérations eussent été faites avec des métaux.

La malheureuse facilité de tout payer avec du papier qui ne devait être acquitté que dans la métropole les rendit généralement prodigues. Plusieurs même furent infidèles. Pour leur intérêt particulier ils ordonnèrent la construction de forts qui n'étaient d'aucune utilité, et qui coûtaient vingt fois plus qu'il ne fallait. Ils multiplièrent sans motif comme sans mesure les présens annuels que la cour de Versailles était dans l'habitude de faire aux tribus sauvages.

Les exportations et les importations de la Louisiane ne se faisaient pas sur des navires qui lui fussent propres. Jamais elle ne s'avisa d'en avoir un seul. Il lui arrivait quelquefois de faibles embarcations des ports de France. Quelquefois les îles à sucre lui envoyaient de gros bateaux. Mais le plus souvent des vaisseaux partis de la métropole pour Saint-Domingue déposaient dans ce riche établissement une partie de leur cargaison, allaient vendre le reste au Mississipi, et s'y chargeaient en retour de ce qui pouvait convenir à Saint-Domingue, de ce qui pouvait convenir à la métropole.

VII. La France pouvait retirer de grands avantages de la Louisiane. Fautes qui empêchèrent ce succès.

La Louisiane, que la nature semblait appeler à une grande prospérité, y serait sans doute arrivée, si l'on eût eu la sagesse d'écouter les vœux des protestans français réfugiés dans les colonies établies par les Anglais au nord du Nouveau-Monde.

Sous le règne le plus brillant et sous l'époque la

plus heureuse de ce règne, trois cent mille familles calvinistes jouissaient paisiblement en France des droits de l'homme et du citoyen, droits confirmés par l'édit fameux qui avait assoupi tant de troubles et terminé tant de malheurs, l'édit de Nantes. L'effroi de ses voisins et l'idole de ses sujets, Louis XIV n'avait à redouter ni des ennemis au-dehors, ni des rebelles au-dedans de ses provinces. Les protestans, tranquilles par devoir et par intérêt, ne songeaient qu'à servir l'état et qu'à contribuer à sa puissance et à sa gloire. On les voyait à la tête de beaucoup de nouvelles manufactures; et, répandus dans les contrées maritimes, une marine formidable à sa naissance trouvait sa force principale dans leurs bras. Où règne une aisance honnête, fruit du travail et de l'industrie, là sont ordinairement les bonnes mœurs. Elles distinguaient les protestans, parce qu'ils étaient les plus faibles, les plus laborieux, et qu'ils avaient encore à justifier leur croyance par leurs vertus.

Je le répète. Tout était tranquille dans l'intérieur du royaume; mais l'orgueil sacerdotal, mais l'ambition pharisienne ne l'étaient pas. Le clergé de France, Rome et les jésuites, obsédaient le trône de leurs calomnieuses remontrances. Des Français qui ne s'humiliaient pas aux pieds d'un confesseur; qui ne voyaient que du pain dans la sainte hostie; qui se passaient de messes; qui n'apportaient aucune offrande à l'autel; qui épou-

saient leurs cousines sans acheter des dispenses, ces Français ne pouvaient aimer ni la patrie ni le souverain. Ce n'étaient au fond du cœur que des traîtres hypocrites qui, pour secouer le joug de l'obéissance, n'attendaient qu'une circonstance favorable que tôt ou tard ils sauraient bien faire naître.

Lorsque l'imposture alarmera le souverain sur la fidélité de ses sujets, il est difficile qu'elle ne soit pas attentivement écoutée. Cependant nous oserons demander si Louis XIV fut excusable lorsqu'il parut ignorer combien ses sujets protestans lui étaient utiles; s'il pouvait croire sérieusement qu'ils le seraient davantage en devenant catholiques; et si la tolérance d'un maître aussi puissant, aussi absolu, pouvait jamais amener aucune de ces fâcheuses conséquences dont on ne cessait de le menacer. Les protestans avaient été séditieux, il est vrai; mais persécutés, mais alternativement avec les catholiques le jouet de l'ambition turbulente des grands. Tant de sang versé sous les règnes précédens ne devait-il pas lui faire craindre d'en verser encore; les événemens passés lui apprendre qu'un roi ne peut rien sur les opinions religieuses; que les consciences ne se forcent point; que la fortune, la vie, les dignités ne se comparent point avec les peines éternelles; et que, s'il est bon de fermer l'entrée d'un pays où l'on n'observe qu'un seul culte à toute superstition étrangère, la force n'en exclura jamais celle

qui y est établie? Louis XIV l'éprouva. Vous qui êtes chargés du soin de conduire les hommes, souverains, apprenez à les connaître. Etudiez leurs passions pour les régir par leurs passions. Sachez qu'un prince qui dit à ses sujets, votre religion me déplaît, vous l'abjurerez, je le veux, peut faire dresser des potences et des roues : que ses bourreaux se tiennent prêts.

Louis XIV chargea de l'exécution de son projet impie en religion, absurde en politique, deux ministres impérieux comme lui, deux hommes qui haïssaient les protestans, parce que Colbert s'en était servi; un Letellier, homme dur et fanatique; un Louvois, homme cruel et sanguinaire : c'est celui-ci qui opinait à submerger la Hollande, et qui depuis fit réduire le Palatinat en cendres. Sur le moindre prétexte, on ferme au calviniste son temple; on l'exclut des fermes du roi; il ne peut être admis dans aucune corporation; on inscrit ses ministres sur le rôle de la taille; on prive ses maires de la noblesse; on applique aux hôpitaux les legs faits à ses consistoires; les officiers de la maison du prince, les secrétaires du roi, les notaires, les avocats, les procureurs ont ordre de quitter leurs fonctions ou leur croyance. L'absurdité succède à la violence. Une déclaration du conseil de 1681 autorise les enfans à l'âge de sept ans de renoncer à leur foi. Des enfans de sept ans qui ont une foi! qui ont une volonté civile! qui en font des actes publics! Ainsi donc le souverain et

le prêtre peuvent également et des enfans faire des hommes, et des hommes faire des enfans!

Mais il fallait soustraire les enfans à l'autorité de leurs parens. La force y pourvoit. Des soldats les enlèvent de la maison paternelle et s'installent à leur place. Le cri de la désolation retentit d'un bout du royaume à l'autre. On songe à s'éloigner de l'oppresseur. Des familles entières désertent leurs foyers transformés en corps-de-garde. Les puissances rivales de la France leur offrent des asiles. Amsterdam s'agrandit de mille maisons qui les attendent. Les provinces se dépeuplent. Le gouvernement voit ces émigrations, et il en est troublé. Les galères sont décernées contre l'artisan et le matelot fugitifs. On ferme les passages. On n'oublie rien de ce qui pouvait accroître le mérite du sacrifice, et plus de cinq cent mille citoyens utiles s'échappent au hasard de recevoir en chemin la couronne du martyre.

C'est en 1685, au milieu de ces horreurs, que paraît la fatale révocation de l'édit de Nantes. Il est ordonné aux ministres opiniâtres de sortir du royaume dans l'intervalle de quinze jours, sous peine de mort. Les enfans sont arrachés d'entre les bras de leurs pères et de leurs mères. Et ce sont des hommes réfléchis, une assemblée de graves personnages, une cour suprême qui légitiment de pareilles horreurs! ils étaient pères, et ils ne frémirent pas en ordonnant l'infraction des lois les plus sacrées de la nature!

Cependant les esprits s'échauffent. Les protestans s'assemblent. On les attaque. Ils se défendent. On envoie contre eux des dragons. Et voilà les hameaux, les villages, les champs, les grands chemins, les entrées des villes hérissés d'échafauds et trempés de sang. Les intendans des provinces se disputent de barbarie. Quelques ministres osent prêcher, osent écrire. Ils sont saisis et mis à mort. Bientôt le nombre des cachots ne suffit plus au nombre des persécutés ; et c'est la volonté d'un seul qui peut faire tant de malheureux ! Il parle, et les liens civils et moraux se brisent ! Il parle, et mille citoyens révérés par leurs vertus, leurs dignités, leurs talens, sont dévoués à la mort et à l'infamie. O peuples ! ô troupeau d'imbécilles et de lâches !

Et toi, tyran aveugle ! parce que tes prêtres n'ont pas l'art persuasif qui ferait triompher leurs raisons ; parce qu'ils ne peuvent effacer de l'esprit de ces innocens les traces profondes que l'éducation y a gravées ; parce que ceux-ci ne veulent être ni des lâches, ni des hypocrites, ni des infâmes ; parce qu'ils aiment mieux obéir à leur dieu qu'à toi, il faut que tu les spolies, que tu les enchaînes, que tu les brûles, que tu les pendes ; que tu traînes leurs cadavres sur une claie ! Lorsque tu retires d'eux ta protection parce qu'ils ne pensent pas comme toi, pourquoi ne retirent-ils pas de toi leur obéissance parce que tu ne penses pas comme eux ? C'est toi qui romps le pacte.

Les temples des protestans sont détruits. Leurs ministres ont été mis à mort ou se sont enfuis. La désertion des persécutés s'est-elle arrêtée? Non. Quel parti prendra-t-on? On imaginera que la fuite sera moins fréquente lorsque la sortie sera libre. L'on se trompera ; et, après avoir ouvert les passages, on les refermera une seconde fois avec aussi peu de succès que la première.

L'horrible plaie que le fanatisme fit alors à la nation a saigné jusqu'à nos jours et saignera longtemps encore. Des armées détruites se refont; des provinces envahies se reprennent; mais l'émigration d'hommes utiles qui, en portant chez des nations étrangères leur industrie et leurs talens, les élèvent tout à coup au niveau de la nation qu'ils ont abandonnée, est un mal qui ne se répare point. Le cosmopolite, dont l'âme vaste embrasse les intérêts de l'espèce humaine, s'en consolera peut-être. Pour le patriote, il ne cessera jamais de s'en affliger.

Ce patriote, c'est lui qui dit aux rois dans ce moment : Maîtres de la terre, lorsqu'un homme, sous le nom de prêtre, aura su lier ses intérêts aux prétendus intérêts d'un dieu, quand sa haine ombrageuse pourra faire servir le nom de ce dieu qu'il ne manquera pas de peindre jaloux et cruel pour allumer la persécution contre celui qui ne pensera pas comme lui, ou, pour parler plus exactement, qui ne pensera pas comme il veut que l'on pense; malheur à vous et à vos sujets si vous l'écoutez !

Cependant les protestans français dispersés dans les différentes parties du globe tournaient partout de tristes regards vers leur ancienne patrie. Ceux qui avaient trouvé un asile au nord de l'Amérique, désespérant de revoir jamais leurs premiers foyers, voulaient du moins être réunis à la nation aimable dont la tyrannie les avait séparés. Ils offraient de porter leur industrie et leurs capitaux à la Louisiane, pourvu qu'il leur fût permis d'y professer leur culte. Le malheur de l'état voulut que la superstition de Louis XIV, que la faiblesse du régent fissent rejeter ces propositions.

Cependant quel rapport y a-t-il entre les dogmes de la religion et les spéculations du ministère? pas plus, ce me semble, qu'entre l'ordonnance du médecin et les dogmes qu'il professe. Le malade s'est-il jamais avisé de demander à Dumoulin s'il allait au sermon ou au prêche, s'il croyait en Dieu ou s'il n'y croyait pas? Maîtres de la terre, celui qui fait luire indistinctement son soleil sur les contrées orthodoxes et sur les contrées hérétiques, celui qui laisse également tomber la rosée féconde sur leurs champs ne vous dit-il pas avec assez d'évidence et de force combien il doit vous être indifférent par quels hommes elles soient peuplées, par quels bras elles soient cultivées? c'est à vous de les protéger tous; c'est à vous à animer leurs travaux; c'est à vous à encourager leur industrie et leurs vertus. C'est à lui à lire au fond

de leurs cœurs et à les juger. Rend-il les mères des calvinistes stériles ? ou étouffe-t-il l'enfant dans le sein des mères luthériennes lorsqu'elles sont fécondes ? Comment osez-vous donc condamner à l'exil, à la mort, à la misère, pire qu'elle, celui à qui le souverain des souverains, votre père et le leur, permet de vivre et de prospérer ? Parce qu'on n'aurait pas célébré la messe et chanté vêpres à la Louisiane, les productions du sol en auraient-elles été moins abondantes, moins précieuses et moins utiles ? Si cette contrée eût été peuplée d'orthodoxes, et que quelque raison d'état vous en eût fait tenter la conquête, vous les eussiez tous égorgés sans scrupule : et vous en avez à confier sa culture à l'hérétique ! De quelle étrange manie êtes-vous donc tourmentés ? La conformité du culte n'arrête point votre férocité ; la diversité l'excite. Est-il de la dignité du chef d'un état de régler sa conduite sur l'esprit fanatique et les vues étroites d'un directeur de séminaire ? Est-il de sa sagesse de n'admettre au nombre de ses sujets que les esclaves de ses prêtres ? Qu'après avoir déterminé un vieux monarque pusillanime et humilié par une longue suite de calamités à y mettre le comble en révoquant un édit salutaire, les superstitieux et les hypocrites qui l'environnaient l'aient amené de conséquence en conséquence à rejeter les propositions avantageuses des religionnaires du Nouveau-Monde, je n'en serai point étonné ; mais que des considérations qu'on peut

appeler monacales, aient eu la même autorité sur le prince éclairé qui tenait les rênes de l'empire après le vieux monarque, et qui certes ne fut jamais soupçonné de bigoterie, c'est ce que je ne saurais expliquer.

Indépendamment de ce fatal système, peut-être la Louisiane n'aurait-elle pas langui si long-temps, sans la faute qu'on fit dès l'origine d'accorder des terres au hasard et selon le caprice de ceux qui les demandaient. Des déserts immenses n'auraient pas séparé les colons les uns des autres. Rapprochés d'un centre commun, ils se seraient prêté des secours mutuels, et auraient heureusement joui de tous les avantages d'une société régulière et bien ordonnée. A mesure que la population aurait augmenté, le cercle des défrichemens se serait étendu. Au lieu de quelques hordes de sauvages, on eût vu s'élever une riche colonie qui serait peut-être devenue avec le temps une nation puissante. Que d'avantages il en eût résulté pour la France même?

Ce royaume, qui achète chaque année dix-huit à vingt milllions pesant de tabac, aurait pu le faire cultiver dans la Louisiane, et tirer de cette possession tout ce qu'il lui en fallait pour sa consommation. Ainsi le pensait et l'espérait le gouvernement, quand il fit arracher cette plante en France. Convaincu que les terres de ses provinces étaient propres à des cultures plus riches et plus importantes, il crut servir à la fois la métropole

et la colonie en assurant à cet établissement naissant le débouché de la production qui demandait le moins d'avance, le moins de temps et le moins d'expérience. Le discrédit où tomba Law, auteur du projet, fit tomber dans l'oubli cette vue, dont les avantages étaient si sensibles, avec celles qui n'avaient pour base qu'une imagination déréglée. L'aveuglement du ministère fut perpétué par les intérêts particuliers des agens du fisc, et ce n'est pas un des moindres maux que la finance ait faits à la monarchie.

Les richesses que le tabac eût fait entrer dans la colonie lui auraient ouvert les yeux sur l'utilité des vastes et belles prairies dont elle est remplie. Bientôt elles se fussent couvertes de nombreux troupeaux dont les cuirs auraient dispensé la métropole d'en acheter de plusieurs nations, et dont la chair préparée et salée aurait remplacé le bœuf étranger dans les îles. Les chevaux et les mulets, qui s'y seraient multipliés dans la même proportion, eussent tiré les colonies françaises de la dépendance où elles ont toujours été, où elles sont encore, des Américains et des Espagnols pour cet objet indispensable.

Une fois mis en action, les esprits seraient montés d'une branche d'industrie à l'autre. Auraient-ils pu se refuser à la construction des vaisseaux? Le pays était couvert des bois propres pour le corps du navire. La mâture et le goudron se trouvaient dans les pins qui remplissaient les

côtes. Le chêne ne manquait pas pour le bordage, et il pouvait être remplacé par le cyprès, moins sujet à se fendre, à se courber, à se rompre, et rachetant par un peu d'épaisseur ce que la nature lui refusait de force et de dureté. Il était facile de faire croître du chanvre pour les voiles et pour les cordages. On n'eût été réduit qu'à tirer du fer des autres contrées; et encore paraît-il prouvé qu'il en existe des mines dans la Louisiane.

Les forêts ainsi défrichées sans frais, et même avec profit, auraient laissé le sol libre aux grains, à l'indigo, même à la soie, lorsqu'une population abondante aurait permis de se livrer à une occupation à laquelle la douceur du climat, la multitude des mûriers, quelques expériences heureuses ne cessaient d'inviter. Que n'eût-on pas fait d'une possession où le ciel est tempéré, où le terrain est uni, vierge, fertile, et qui avait été moins habité que parcouru par quelques vagabonds aussi inappliqués que malhabiles!

Si la Louisiane fût parvenue à la fécondité que la nature y semblait attendre de la main des hommes, on n'aurait pas tardé à s'occuper du soin de rendre son entrée plus accessible. Peut-être y eût-on réussi en bouchant les petites passes avec les arbres flottans que les eaux entraînent, et en réunissant toute la force du courant dans un seul canal. Si la mollesse du terrain, si la rapidité du fleuve, si le refoulement de la mer eussent opposé à ce projet des obstacles insurmon-

tables, le génie eût trouvé des ressources. Tous les arts, tous les biens seraient nés les uns des autres pour former dans cette vaste plaine de l'Amérique une colonie florissante et vigoureuse.

Cette perspective, qu'on n'avait jamais entrevue que dans le lointain, semblait se rapprocher à la paix de 1748, qui rendit au globe une tranquillité dont depuis trop long-temps il était privé. L'activité, qui à cette époque redoubla partout dans le Nouveau-Monde, s'accrut principalement à la Louisiane. Ses apathiques habitans ouvrirent les yeux et sortirent enfin de leur léthargie. On les vit demander à un sol jusqu'alors généralement inculte tout le sucre qu'exigeait leur consommation. Ils essayèrent la culture du coton. Pour la première fois des vers à soie trouvèrent leur nourriture dans les mûriers qui couvraient les campagnes. Les plantations d'indigo obtinrent des soins plus suivis et mieux ordonnés. Des chantiers furent formés, et déjà les matériaux pour un vaisseau de soixante-quatorze canons étaient assemblés. Tous les bras étaient en action, tous les esprits en mouvement.

Ce commencement de bien fut étouffé par les hostilités qui, en 1757, embrasèrent l'univers. Pendant leur durée, aucun pavillon n'aborda à la Louisiane, nul navire ne sortit de ses ports. Tout lui manqua; et tel sera éternellement sa destinée durant la guerre, à moins qu'elle ne soit soumise à une nation qui domine sur les mers.

Les pertes et les humiliations qu'essuya la France pendant ce carnage laisseront vraisemblablement un long souvenir; mais on oubliera que les désastres de la métropole parurent un moment devoir tourner au profit de sa colonie. Les habitans, auxquels le fisc devait sept millions, acquis la plupart par des manœuvres criminelles, désespérant d'être jamais payés de cette dette impure, tournaient heureusement leurs travaux vers des cultures importantes. Ils voyaient grossir leur commerce d'une partie des pelleteries qu'attirait autrefois le Canada. Les îles françaises, dont les besoins augmentaient continuellement et les ressources venaient de diminuer, leur demandaient plus de bois et de subsistances. Les liaisons frauduleuses avec le Mexique, interrompues par la guerre, reprenaient leur cours. Les navigateurs de la métropole, exclus d'une partie des marchés qu'ils avaient fréquentés, tournaient leurs voiles vers le Mississipi, dont les bords trop long-temps déserts allaient enfin être habités. Déjà deux cents familles acadiennes s'y étaient fixées; et les restes infortunés de cette nation, dispersés dans les établissemens anglais, faisaient leurs arrangemens pour les suivre. Les mêmes dispositions se remarquaient dans plusieurs colons de Saint-Vincent et de la Grenade, mécontens de leurs nouveaux maîtres. Douze ou quinze cents Canadiens s'étaient mis en marche pour la Louisiane, et ils devaient être suivis par beaucoup d'autres. On a

même de fortes raisons pour croire qu'un assez grand nombre de catholiques allaient passer des possessions britanniques dans cette vaste et belle contrée.

VIII. Le ministère de France cède la Louisiane à l'Espagne. En avait il le droit ?

Tel était l'état des choses lorsque la cour de Versailles annonça le 21 avril 1764 aux habitans de la Louisiane que, par une convention secrète du 3 novembre 1762, on avait abandonné à celle de Madrid la propriété de leur territoire. La langueur de cette colonie, les obstacles qui s'opposaient à son amélioration, l'impossibilité de la mettre en état de résister à la masse des forces ennemies réunies sur sa frontière, ces considérations durent aisément déterminer le ministère de France à cette cession, en apparence si considérable. Mais quel fut le motif qui porta l'Espagne à l'accepter? Ne valait-il pas mieux qu'elle sacrifiât gratuitement la Floride au rétablissement de la tranquillité publique que de recevoir en échange une possession dont la défense lui était impossible? Si c'était une barrière contre les entreprises qu'une nation ambitieuse, active et puissante, pouvait projeter contre le Mexique, n'était-il pas de son intérêt qu'un allié fidèle eût à soutenir un premier choc qui l'avertirait de l'orage et lui donnerait peut-être le temps de le conjurer?

Mais, de quelque manière que la politique veuille envisager cet événement, ce sera toujours au tribunal de la morale un crime d'avoir vendu ou donné des citoyens à une puissance étrangère.

De quel droit, en effet, un prince dispose-t-il d'un peuple qui ne consent pas à changer de maître ?

Les nations doivent-elles tout aux rois? et les rois ne doivent-ils rien aux nations? Que signifie donc le droit des gens? N'est-il que le droit des princes? Ceux-ci ne tiennent, disent-ils, leur pouvoir que de Dieu seul. Cette maxime, imaginée par le clergé, qui ne met les rois au-dessus des peuples que pour commander aux rois mêmes au nom de la Divinité, n'est donc qu'une chaîne de fer qui tient une nation entière sous les pieds d'un seul homme? Ce n'est donc plus un lien réciproque d'amour et de vertu, d'intérêt et de fidélité, qui fait régner une famille au milieu d'une societé? Si l'obéissance des peuples est une loi de conscience imposée par Dieu seul, ils peuvent donc en appeler aux interprètes de cette volonté éternelle, contre l'abus de l'autorité subordonnée à ce grand être ? Si l'on fait de l'obéissance passive une loi de religion, dès-lors elle est soumise, comme toutes les autres lois religieuses, au tribunal de la conscience; et, dans un état où l'on reconnaît la loi de Dieu pour la première, il faut attendre que la décision de l'Église éclaire et dirige les consciences sur l'étendue et la nature du pouvoir des rois. En vain dira-t-on que les livres saints ordonnent eux-mêmes d'obéir aux puissances de la terre. C'est à l'Église que la lettre et le sens de ces livres ont été révélés, et par

l'Église aux nations qui les ont adoptés. Elle seule peut donc savoir jusqu'à quel point et à quel dessein Dieu a confié son autorité aux puissances de la terre. Les rois, en s'appuyant des textes de la Bible, se remettent dès-lors sous la tutelle des ministres de l'Évangile. Ainsi, quand ils empruntent les armes du clergé pour tenir les peuples dans les fers, le clergé peut retirer ses propres armes et s'en servir contre les rois. Il trouvera dans l'Évangile même, où ils ont pris le droit de régner, un bouclier à opposer contre l'épée, et le glaive contre le glaive.

C'est donc en vain que les princes ont recours au ciel pour rappeler leurs droits, quand ils manquent à leurs devoirs. La loi qu'ils invoquent s'élève contre eux. Elle tonne, et les foudroie par la bouche des pontifes. Elle crie au fond des cœurs d'un peuple qui gémit. Ainsi leur puissance n'en est pas moins conditionnelle, précaire, interprétative ; elle n'est pas moins limitée par le code religieux où ils l'ont puisée, qu'elle ne doit l'être par le code naturel des nations ; car, la religion étant l'unique frein du despotisme, seul pouvoir qui se croie établi de Dieu même, et les fondemens de ce pouvoir n'étant pas plus évidens que les dogmes et les principes de la religion qui lui sert de base, le despote tombe entre les mains du clergé, si le peuple est dirigé par des prêtres, ou à la discrétion de ses sujets, parce qu'au défaut de pontifes ils sont eux-mêmes les juges de la foi.

Mais pourquoi l'autorité voudrait-elle se déguiser qu'elle vient des hommes? La nature, l'expérience, l'histoire, le sentiment intérieur, apprennent assez aux rois qu'ils tiennent des peuples tout ce qu'ils possèdent, soit qu'ils l'aient conquis par les armes, soit qu'ils l'aient acquis par des traités. Puisqu'on reçoit du peuple tous les fruits de l'obéissance, pourquoi ne pas accepter de lui seul tous les droits de l'autorité? Qu'a-t-on à craindre des volontés qui se donnent, et que gagne-t-on à l'abus d'une puissance qu'on usurpe? Ne faut-il pas la retenir par la violence quand on s'en est emparé par surprise? Et quel est le bonheur d'un prince qui ne commande que par la force, et qui n'est obéi que par la crainte? Est-il tranquille sur le trône lorsqu'il se voit forcé de dire, pour régner, que c'est de Dieu seul qu'il a reçu sa couronne? Tout homme ne tient-il pas encore plus de Dieu sa vie et sa liberté, le droit imprescriptible de n'être gouverné que par la raison et par la justice?

Mais qu'a-t-on besoin d'invoquer le nom sacré de Dieu, dont il est si facile d'abuser? Dans les siècles malheureux de l'enthousiasme de religion on a pu repaître de mots ambigus les esprits égarés par un fanatisme épidémique. Mais, dans le calme de la paix et de la raison, lorsqu'un état s'est policé, agrandi, affermi par l'esprit de discussion et de calcul, par les recherches et la découverte des vérités utiles que la physique offre

à la morale pour le maintien de la politique, est-ce alors qu'il faut encore chercher dans les ténèbres de l'ignorance et de l'erreur les fondemens d'une autorité légitime ? Le bien et le salut des peuples, voilà la suprême loi d'où toutes les autres dépendent, et qui n'en reconnaît point au-dessus d'elle. C'est là sans doute la véritable loi fondamentale de toutes les sociétés. C'est par elle qu'il faut interpréter les lois particulières qui doivent toutes émaner de ce principe, en être le développement et le soutien.

Or, en appliquant cette règle aux traités de partage et de cession que les rois font entre eux, voit-on qu'ils aient le droit d'acheter, de vendre et d'échanger les peuples sans les consulter? Quoi, les princes s'arrogeront le droit barbare d'aliéner ou d'hypothéquer leurs provinces et leurs sujets comme des biens meubles et immeubles, tandis que les apanages de leur maison, les forêts de leur domaine, les joyaux de leur couronne, sont des effets inaliénables et sacrés, auxquels on n'ose toucher dans les besoins les plus pressans d'un état!... J'entends une voix qui crie du fond de l'Amérique ; c'est la voix d'une nombreuse colonie. Elle dit à sa métropole :

« Que t'ai-je fait pour me livrer à un étran-
« ger? Ne suis-je pas sortie de ton sein ? N'ai-je
« pas semé, planté, cultivé, moissonné pour toi
« seule? Quand tes vaisseaux m'exportèrent sur
« ces rivages si différens de ton heureux climat,

« ne me promis-tu pas de me couvrir toujours « de tes armes et de tes voiles? N'ai-je pas com- « battu pour tes droits et défendu le sol que tu « m'avais donné? Après l'avoir fertilisé de mes « sueurs, ne l'ai-je pas arrosé de mon sang pour « te le conserver? Tes enfans sont mes pères ou « mes frères; tes lois faisaient ma gloire et ton « nom mon bonheur. J'ai tâché de l'illustrer, ce « nom, chez les nations mêmes qui ne le con- « naissaient pas. Je t'avais fait des amis et des al- « liés parmi les sauvages. J'aimais à croire qu'un « jour je pourrais être l'égale de tes rivaux, la ter- « reur de tes ennemis. Mais non; tu m'as aban- « donnée. Tu m'as engagée à mon insu par un « marché dont le secret même était une trahi- « son. Mère insensible, ingrate, as-tu pu rompre « contre le vœu de la nature les nœuds qui m'at- « tachaient à toi par ma naissance même? Quand « je te rendais par le tribut de mes pénibles la- « beurs le sang et le lait que j'avais reçu de tes « veines, je n'aspirais qu'à la consolation de vivre « et de mourir sous ta loi. Tu ne l'as pas voulu. « Tu m'as arrachée à ma famille pour me donner « à un maître qui n'était pas de mon choix. Rends- « moi mon père, cruelle; rends-moi à celui dont « j'ai appris à bégayer le nom dès ma plus tendre « enfance. Tu peux bien me soumettre malgré « moi-même au joug que mon cœur repousse; « mais ce ne sera que pour un temps. Je langui- « rai, je périrai de douleur et de faiblesse; ou si

« je reprends de la vie et des forces, ce sera pour « me soustraire aux liens que je déteste ; dussé-« je me livrer à tes ennemis.

IX. Conduite des Espagnols à la Louisiane.

Cette aversion des habitans de la Louisiane pour la domination espagnole ne fit rien changer aux arrangemens des cours de Madrid et de Versailles. Le 28 février 1766, M. Ulloa arriva dans la colonie avec quatre-vingts hommes de sa nation. La prise de possession devait, dans les règles ordinaires, suivre son débarquement. Il n'en fut pas ainsi. Les ordres continuèrent à être donnés au nom du roi de France ; la justice fut rendue par ses magistrats, et les troupes ne cessèrent point de faire le service sous ses enseignes. C'était le représentant de Louis XV qui avait toujours le commandement. Toutes ces raisons persuadèrent aux habitans que Charles III faisait étudier le pays, et qu'il se déterminerait à l'accepter ou à le rejeter, selon qu'il le croirait utile ou nuisible à sa puissance. Cet examen était fait par un agent qui paraissait prendre une idée peu favorable de la région qu'il était venu reconnaître, et il était raisonnable d'espérer qu'il en dégoûterait son maître.

On était assez généralement dans cette illusion lorsqu'une loi arrivée d'Espagne défendit à la Louisiane toute liaison de commerce avec les marchés qui avaient servi jusqu'alors au débouché de ses productions. Ce funeste décret fut suivi, selon tous les témoignages, d'une hauteur intolérable, d'odieux monopoles, d'actes répétés d'une auto-

rité arbitraire ; maux d'autant plus fâcheux, qu'ils paraissaient l'ouvrage du commandant français qu'Ulloa avait subjugué au point de le rendre le servile instrument de tous ses caprices. Peut-être les accusations étaient-elles exagérées ; mais il ne fallait pas dédaigner toutes les mesures qui auraient pu détromper les esprits prévenus qui auraient pu ramener des cœurs aigris.

Ce mépris, qui fut regardé comme le plus grand des outrages, comme le comble de la tyrannie, poussa les peuples au désespoir. Un moyen infaillible d'arriver au bonheur et au repos se présentait à eux. Ils n'avaient que le fleuve à traverser pour le trouver. Le gouvernement anglais les pressait d'accepter un excellent territoire, des encouragemens à la culture, toutes les prérogatives de la liberté ; mais un lien cher et sacré les attachait à leur patrie. Ils aimèrent mieux demander au conseil qu'Ulloa fût obligé de se retirer, et que la prise de possession, qu'il avait différée jusqu'alors, ne lui fût pas permise avant que la cour de Versailles eût écouté les représentations de la colonie. Le tribunal prononça, le 28 octobre 1768, l'arrêt qu'on lui démandait, et les Espagnols s'embarquèrent paisiblement sur la frégate qui les avait amenés. Pendant trois jours que dura cette grande crise il n'y eut pas le plus léger tumulte, il n'y eut pas la moindre indécence à la Nouvelle-Orléans. Lorsqu'elle fut finie, les habitans de la ville et ceux de la basse Louisiane qui avaient uni leurs

ressentimens pour opérer la révolution reprirent leurs travaux avec l'espoir consolant que la conduite qu'ils avaient tenue serait approuvée par la cour de France.

Le succès ne répondit pas à leur attente. Les députés de la colonie n'arrivèrent en Europe que six semaines après Ulloa, et ils trouvèrent le ministère de Versailles très-mécontent de ce qui s'était passé, ou affectant de l'être. Ces dispositions furent hautement blâmées par la nation, qui ne voyait dans les colons de la Louisiane que des hommes généreux, dont tout le crime était d'avoir eu un attachement sans borne pour leur métropole. Il s'éleva en leur faveur un cri si unanime et si éclatant, que le gouvernement ne put se dispenser avec bienséance de montrer quelque intérêt pour ces malheureux. Cette compassion tardive ne produisit rien. La cour de Madrid, qui l'avait prévue, avait fait partir rapidement M. Orelly pour l'île de Cuba. Là, ce général avait pris trois mille hommes de troupes réglées ou de milices, qu'il embarqua sur vingt-cinq bâtimens de transport ; et le 25 juillet 1769, il fit voir son pavillon à l'embouchure du Missisipi.

A cette nouvelle tous les cœurs se livrent à une rage inexprimable contre une patrie qui sacrifie librement une colonie affectionnée, contre une puissance qui prétend régner sur un peuple qui repousse son joug inhumain. On se dispose à empêcher le débarquement des troupes et à brûler

les navires qui les portent. Rien n'était plus facile, s'il en faut croire ceux qui ont bien connu la disposition des lieux. Les suites de cette résolution hardie n'étaient pas aussi dangereuses qu'elles le pourraient paraître au premier coup-d'œil. Les habitans de la Louisiane pouvaient espérer de former une république indépendante. Si l'Espagne et la France les attaquaient avec de trop grandes forces, ils se mettaient sous la protection de l'Angleterre ; et si enfin la Grande-Bretagne se trouvait dans une position qui ne lui permît pas de leur accorder son appui, il leur restait pour dernière ressource de passer sur la rive orientale du fleuve avec leurs esclaves, leurs troupeaux et leur mobilier.

On était dans l'attente d'événemens terribles, lorsque les promesses du général espagnol, les supplications d'Aubry, ce faible commandant français dont l'imbécillité avait tout perdu ; les discours pleins de véhémence d'un magistrat éloquent calmèrent la fermentation. Personne ne s'opposa à la marche de la petite flotte, qui arriva devant la Nouvelle-Orléans le 17 août. Le lendemain, tous les citoyens furent déchargés de l'obéissance qu'ils devaient à leur première patrie. On prit possession de la colonie au nom de son nouveau maître ; et les jours suivans ceux des habitans qui consentaient à porter le joug de la Castille prêtèrent leur serment.

Tout était consommé, tout, excepté les ven-

geances. On voulait des victimes. Il en fut choisi douze dans ce que le militaire, la magistrature et le commerce avaient de plus distingué. Six de ces hommes généreux payèrent de leur tête la considération dont ils jouissaient. Les autres, plus infortunés peut-être, allèrent languir dans les cachots de la Havane; et le ministère espagnol avait ordonné cette terrible tragédie ! et le ministère français n'en conçut aucune indignation !

Maîtres inhumains ! maîtres cruels ! qui sera tenté de vous appartenir ? qui sera tenté de s'appeler votre sujet ? qui voudra vous servir ? Contre le droit de la nature, contre le droit des gens, vous disposez de vos colons comme d'un troupeau de bêtes, vous les cédez sans leur consentement. Et s'ils étaient accourus la torche dans une main et le poignard dans l'autre ; s'ils avaient brûlé les vaisseaux espagnols; s'ils avaient assassiné le porteur des ordres de la cour de Madrid, quelle est la bouche assez vile pour oser les blâmer ? Le gouvernement français aurait-il pu s'offenser d'un soulèvement dont la violence n'aurait été que la mesure de l'attachement qu'on avait pour lui ? Le gouvernement espagnol n'aurait-il pas reçu le châtiment qu'il méritait ? Mais ils sont demeurés tranquilles ; mais ils se sont présentés avec résignation au nouveau joug qu'on leur imposait ; mais ils ont étouffé le murmure de leur cœur pour prêter le serment qu'on leur demandait. Barbares, sanguinaires, perfides Espagnols, ils juraient

de vous être fidèles ; et c'est dans ce moment que vos yeux désignaient dans la foule les premières victimes de votre autorité.

Et toi, colon stupide, où es-tu? que fais-tu? La conscience, ce juge sévère de tous les devoirs, ne te crie-t-elle pas sans interruption : « Tu avais « des magistrats intègres et vertueux, qui veil- « laient le jour à ton bonheur, la nuit à ta sûreté « pendant tout le cours de l'année, à tes intérêts. « Tu avais à tes côtés des citoyens qui t'aimaient « et te secouraient. Ils t'étaient la plupart atta- « chés par les liens les plus sacrés. C'étaient ton « père, ton frère, ton enfant, et tu les as vus tran- « quillement conduire à l'échafaud ou chargés de « chaînes! et tu marches froidement sur la pierre « qu'ils ont teinte de leur sang! et tu t'inclines « devant leurs bourreaux! et tu obéis à leurs or- « dres! Lâche, il faut que tu subisses le sort du « lâche, et que tu le subisses jusqu'à ce qu'un « noble ressentiment t'absolve à tes yeux et aux « nôtres. »

Toute la vengeance des habitans de la Louisiane se réduisit à demander un asile dans la partie de Saint-Domingue soumise à la France. Après des irrésolutions trop long-temps continuées, les chefs de ce grand établissement ne se décidèrent qu'à l'offre d'un sol sec, d'un sol aride, que le désespoir même se vit forcé de refuser.

Heureusement pour ces infortunés, le traité de 1763 avait assuré à la Grande-Bretagne une

des rives du Mississipi, et la liberté de naviguer sur ce grand fleuve. Les sujets de cette puissance vinrent au secours de leurs nouveaux voisins. Ils leur firent de grosses avances, les débarrassèrent secrètement de leurs productions, et fournirent avec le même mystère à tous leurs besoins.

Ces importans services furent mal payés. La cour de Madrid n'eut pas plus tôt épousé, en 1779, les intérêts de l'Amérique septentrionale, que les Français de la Louisiane, oubliant également les atrocités et les bons offices, prirent généralement les armes pour aider leurs tyrans à exterminer leurs bienfaiteurs. Cette soif ardente du sang anglais se communiqua aux esclaves, qui, comme leurs maîtres, abandonnèrent le soin des plantations. La terre refusa de nourrir des hommes qui ne sollicitaient plus sa fécondité; et pour qu'il ne manquât rien à leur misère, le gouvernement, qui jusqu'alors avait fait ses dépenses avec des piastres, leur substitua trente millions de papier-monnaie, qui perdit jusqu'à quatre-vingt-dix pour cent.

A la pacification de 1783 le ministère montra enfin quelque pitié pour des malheurs regardés avec raison comme son ouvrage. Avant cette époque il avait, à la vérité, ouvert toutes ses rades de l'ancien hémisphère aux denrées de la colonie; mais il n'y en avait pas été porté une seule cargaison. Toutes avaient été clandestinement livrées avec plus de gène et de perte qu'on

ne saurait dire aux anciens possesseurs de la Louisiane. La nécessité d'accorder la sanction des lois à ces liaisons frauduleuses parut indispensable. Les habitans du Mississipi furent donc autorisés à envoyer leurs productions en France ; mais seulement dans les ports de ce royaume où résidaient des consuls espagnols, et à condition qu'ils remettraient à ces agens de la couronne une facture exacte de tous les objets qu'ils déchargeraient ou qu'ils chargeraient ; qu'ils affirmeraient sous serment que les navires leur appartenaient, et qu'aucun étranger n'était intéressé dans leurs expéditions ; que, sans se permettre de relâche, ils feraient leur retour au lieu d'où ils étaient partis ; qu'ils paieraient au fisc six pour cent pour leurs importations, comme ils avaient dû le faire pour leurs exportations. Il leur était défendu, sous des peines capitales, de livrer de l'argent aux marchés qu'ils fréquenteraient, quoique toutes les autres possessions espagnoles du Nouveau-Monde jouissent de cet avantage moyennant un indult de neuf pour cent.

Ces arrangemens étaient vicieux, et très-vicieux : ils réduisaient à ses seuls moyens une colonie qu'il fallait regarder comme naissante, et qui n'avait rien de ce qui lui aurait été nécessaire pour tirer quelque utilité des faveurs qu'on semblait lui faire. Ses administrateurs aperçurent bientôt le mal, et obtinrent de leur souverain que la liberté accordée pour la France seule s'etendrait

à sa belle colonie de Saint-Domingue. Alors le commerce de la Louisiane tomba tout entier aux navigateurs de cette puissance, et y est toujours resté depuis.

Des navires expédiés d'Europe arrivent à Saint-Domingue, dressent très-rapidement une facture des marchandises qu'on suppose achetées dans l'île même, arborent pavillon espagnol, tournent leurs voiles vers le Mississipi, regagnent Saint-Domingue, où ils échangent contre des denrées coloniales le riz et le bois dont ils sont chargés, et repartent pour notre hémisphère avec les piastres, les indigos, les fourrures qu'ils ont reçus en paiement.

Vainement des lois très-sévères ont interdit la sortie des piastres. Cette défense a toujours été illusoire, et le sera sans interruption jusqu'à ce que ce pays ait assez de productions, et des productions assez riches pour compenser ce qu'il est obligé de tirer de l'étranger.

L'indigo de la Louisiane fut d'abord assez recherché. On le falsifia, et tous les marchés le repoussaient. Il a depuis recouvré sa réputation, et ne se vend plus qu'un dixième de moins que celui de Saint-Domingue. Si ce prix se soutient, la culture en sera doublée et peut-être triplée avec le temps.

Les fourrures fixèrent trop long-temps toute l'attention de la colonie. Seules elles devaient fournir à ses besoins. Aux causes physiques qui en

diminuaient successivement la quantité s'est joint naguère un préjugé qui écarte du Mississipi une partie de ce qui a échappé à la destruction. Les habitans du Canada et ceux des États-Unis sont parvenus à inspirer aux sauvages un éloignement invincible pour le nom espagnol. L'aversion de ces hommes crédules pour leur nouveau voisin est telle, qu'un grand nombre d'entre eux préfèrent de porter le produit de leurs chasses à cinq cents lieues que de s'en défaire à un meilleur prix aux frontières de leurs forêts. Inutilement, pour obtenir leur affection, la cour de Madrid leur fait-elle distribuer tous les ans deux cargaisons d'étoffes arrivées d'Angleterre ; ceux qui ont reçu ces présens n'en sont pas moins disposés à casser la tête aux sujets de leur bienfaiteur. Ils ont cependant conservé des liaisons avec leurs anciens amis les Français, et leur livrent encore quelques pelleteries.

L'accès à la Louisiane n'est pas plus permis aux habitans du nouvel hémisphère qu'à ceux de l'ancien. Tous les étrangers, tous les nationaux en sont également exclus. On n'y a même ouvert à la colonie que deux ports : celui de la Vera-Cruz et celui de la Havane.

Le tabac est une des productions de la Louisiane. Le roi l'y fait acheter à sept ou dix sous la livre, selon les préparations qu'il a reçues. Déposé à la Vera-Cruz, il se répand dans tout le Mexique, où il est vendu dix francs la livre, au

profit du fisc. Comme les bâtimens employés à cette navigation ne trouvaient pas sur les rives du Missisipi des matières propres à leur servir de lest, ils ont été autorisés à s'en aller faire un à Campêche avec le bois de teiphore, que le pays fournit. Cette permission leur a livré en fraude, pour quelques grossières quincailleries, une assez grande abondance de cuirs et d'écaille, seules ressources de cette région trop négligée.

La Havane est l'autre rade de l'Amérique espagnole où les navires de la Louisiane soient reçus. Ils y portent les planches nécessaires pour encaisser les trente-cinq ou quarante millions pesant de sucre brut que récolte Cuba. Ils y portent encore les bois et les mâtures qu'on emploie dans les vaisseaux de guerre qui sortent habituellement de ses ateliers. L'expérience a prouvé que le cyprès de la Louisiane était de beaucoup préférable au pin et au cèdre, qui autrefois y étaient mis en œuvre.

Les bâtimens, tous français, quoique portant pavillon espagnol, employés à cette double navigation, ne se renferment jamais dans le cercle qui leur a été tracé. Ils versent clandestinement dans les deux entrepôts un grand nombre d'objets de beaucoup de valeur et de peu de volume.

Chez toutes les nations bien administrées les douanes sont le vrai thermomètre du commerce extérieur. C'est par ces archives qu'on est sûrement instruit de l'étendue ou de l'importance de

leurs liaisons avec les autres puissances. Il n'en est pas ainsi de l'Amérique espagnole. L'infidélité de ceux qui sont chargés de la perception des droits que doivent à l'entrée et à la sortie les marchandises ne peut être révoquée en doute. Pour en être convaincu, il suffit de comparer leurs dépenses et leur fortune avec la modicité, la mesquinerie même des émolumens attachés à leurs places. L'usage qu'ils ont établi et perpétué de ne jamais délivrer quittance des sommes qu'il ont touchées donne à ces commis la facilité de ne porter sur leurs registres que la moindre partie de leur recette.

Ce désordre est peut-être plus grand sur les bords du Missisipi que dans aucun des établissemens soumis à la même couronne dans le Nouveau-Monde. Personne n'ignore que la colonie reçoit habituellement des ouvrages d'horlogerie et d'orfévrerie, des étoffes d'or et d'argent, des galons, des broderies, des dentelles, des soieries, pour des sommes très-considérables. Ceux de ces objets de luxe que la médiocrité de ses facultés ne lui permet pas d'acheter sont portés à la Vera-Cruz et à la Havane. Nul d'eux cependant n'a jamais inscrit sur les livres d'aucune des trois douanes.

Ceux qui voudraient juger du commerce actif et passif de la Louisiane par les droits d'entrée et de sortie qui y sont perçus se borneraient annuellement à six ou sept millions de livres. Les

gens instruits élèvent la contrebande à la moitié de cette somme; et c'est leur calcul qu'il faut adopter, si l'on veut approcher de la vérité. Comme la colonie achète beaucoup plus qu'elle ne vend, elle est habituellement obligée de livrer aux marchés étrangers une partie assez forte des trois millions qu'en 1784 le gouvernement fixa pour les dépenses de souveraineté, ou des piastres qu'elle reçoit en fraude de Cuba et du Mexique.

Les colonies que les nations européennes ont formées dans le Nouveau-Monde sont généralement très-endettées. Elles eurent originairement besoin de longs crédits pour mettre leurs terres en valeur; et l'on vit s'établir dans leurs tribunaux une jurisprudence commode qui en perpétua la durée. Cette politique ne fut pas celle de l'Espagne. Une main impartiale tint toujours dans ses possession de l'autre hémisphère une balance égale pour les créanciers et les débiteurs. Tous les engagemens, de quelque nature qu'ils soient, doivent être remplis à leur échéance, sous peine de saisie ou de prison. La Louisiane n'a pas été dispensée de la loi commune, et doit, ainsi que les autres provinces, payer comptant ou à court terme tout ce qui lui a été livré. Cette maxime n'est peut-être pas la meilleure à suivre, principalement dans les contrées qu'on commence à défricher; mais telle a toujours été la pratique du conseil des Indes.

Au premier janvier 1788, la Louisiane comp-

tait dix à onze mille blancs, quatre ou cinq cents hommes libres de couleur, et quatorze mille esclaves.

Tel était l'état de la colonie lorsque le 21 mars 1788 le feu se déclara vers le milieu du jour au centre de la Nouvelle-Orléans. Un vent du sud qui soufflait alors avec violence emporta bientôt les flammes dans tous les quartiers de la ville. Aux ravages qu'elles faisaient se joignirent, quelques instans après, ceux qu'occasionna l'explosion de la poudre à canon, malheureusement déposée dans le domicile de beaucoup de citoyens. La multitude, atterrée par tant de dangers, perdit l'espérance ou le jugement; et la voix du petit nombre de magistrats qui avaient conservé un peu de sang-froid fut impuissante pour redonner du ressort au vulgaire, ou pour en diriger utilement les mouvemens. En moins de cinq heures, huit cent cinquante-six maisons furent réduites en cendres, avec tous les effets qu'elles renfermaient. Selon l'estimation la plus modérée, le dommage s'éleva à quinze millions de livres. La perte aurait été vraisemblablement moins considérable, si l'incendie ne fût pas arrivé le vendredi saint. Les prêtres refusèrent opiniâtrément de laisser sonner le tocsin, *parce que ce jour là les cloches devaient être muettes.*

Soit honneur, soit humanité, soit politique, la cour de Madrid n'a rien négligé pour le rétablissement du marché, qui seul imprimait quelque

mouvement à sa colonie. Cependant la Louisiane se ressent encore et se ressentira long-temps de l'embrasement de sa capitale. On peut douter si la métropole trouvera un dédommagement dans l'acquisition de la Floride.

X. La Floride devient une possession espagnole.

Sous ce nom, l'ambition espagnole comprenait anciennement toutes les terres de l'Amérique qui s'étendaient depuis le golfe du Mexique jusqu'aux régions les plus septentrionales. Mais la fortune, qui se joue de l'orgueil national, a resserré depuis long-temps cette dénomination illimitée dans la péninsule que la mer a formée entre la Géorgie et la Louisiane.

Ce fut Luc Velasquès, dont la mémoire soit à jamais dévouée à l'exécration dans ce monde, et pour le châtiment duquel je serais tenté de regretter des feux éternels dans l'autre : ce fut ce monstre, à qui je répugne de donner le nom d'homme, qui débarqua le premier sur cette plage, avec le projet d'en tirer des esclaves par la ruse ou par la violence. La nouveauté du spectacle attira les sauvages voisins. On les invita à monter sur les vaisseaux ; on les enivra ; on les mit aux fers ; on leva l'ancre, et l'on tira le canon sur tout ce qui restait d'Indiens au rivage. Plusieurs de ces malheureux, si cruellement arrachés à leur patrie, refusèrent la nourriture qui leur était offerte, et périrent d'inanition ; d'autres moururent de chagrin. Ceux qui survécurent à leur désespoir furent enterrés dans les mines du Mexique.

Ces gouffres insatiables appelaient de nouvelles victimes. Le perfide Velasquès alla les chercher encore dans la même contrée. On l'y reconnut. La moitié de ses infâmes compagnons fut massacrée à leur arrivée. Ceux qui fuyaient la fureur d'un ennemi justement implacable devinrent la proie des tempêtes. Lui-même il n'échappa aux flots en courroux que pour couler des jours détestés dans l'opprobre, dans les remords et dans la misère. Justice en fut faite sur la terre ; que justice en soit faite aux enfers !

On avait oublié en Espagne cette partie du Nouveau-Monde, lorsqu'un établissement qu'y formèrent les Français en rappela le souvenir. La cour de Madrid jugea qu'il lui convenait d'éloigner de ses riches possessions une nation si active, et elle ordonna la destruction de la colonie naissante. Ce commandement fut exécuté en 1565 ; et le vainqueur occupa la place que ses cruautés venaient de rendre absolument déserte. Il était menacé d'une mort lente et douloureuse, lorsque le sassafras vint à son secours.

Cet arbre toujours vert, particulier à l'Amérique, et meilleur à la Floride que dans le reste de cet hémisphère, croît également sur les bords de la mer et sur les montagnes ; mais toujours dans un terrain qui n'est ni trop sec, ni trop humide. Ses racines sont à fleur de terre. Son tronc, fort droit, nu, peu élevé, se couvre d'une écorce épaisse, fangeuse, de couleur cendrée, et pousse au som-

met quelques branches qui s'étendent sur les côtes. Les feuilles sont disposées alternativement, vertes au-dessus, blanchâtres en dessous, et distinguées en trois lobes : quelquefois il s'en trouve d'entières, surtout dans les jeunes individus. Des bouquets de petites fleurs jaunes terminent les rameaux. Elles offrent les mêmes caractères que celles du laurier ou du cannellier. Les fruits qui succèdent sont des petites baies bleues, pendantes, attachées à un pédicule rouge et à un calice de même couleur.

Sa fleur se prend en infusion, comme le bouillon blanc et le thé. La décoction de sa racine est employée avec succès dans les fièvres intermittentes. L'écorce du tronc a un goût âcre, aromatique, une odeur qui approche de celle du fenouil et de l'anis. Le bois est blanchâtre et moins odorant. La médecine emploie l'un et l'autre pour exciter la transpiration, résoudre les humeurs épaisses et visqueuses, lever les obstructions, guérir la goutte, la paralysie. Le sassafras était autrefois d'un grand usage dans les maladies vénériennes.

Les premiers Espagnols auraient peut-être péri de cette dernière infirmité : ils auraient succombé du moins aux fièvres dangereuses, dont ils furent presque tous attaqués à leur arrivée dans la Floride, soit que ce fût un effet de la nourriture du pays, ou de la mauvaise qualité des eaux. Mais les sauvages leur apprirent qu'en buvant à jeun, et

dans leurs repas, de l'eau où l'on aurait fait bouillir de la racine de sassafras, ils pouvaient être assurés d'une prompte guérison. L'expérience fut tentée, et réussit.

Pourquoi donc ce médicament et tant d'autres qui produisent des cures merveilleuses dans ces contrées éloignées semblent-ils avoir perdu presque toute leur efficacité, transportés dans les nôtres ? La cause en est vraisemblablement dans le climat plus favorable à la transpiration ; dans la nature de la plante qui dégénère et perd de sa force dans une longue traversée, surtout dans le caractère du mal qui se combine avec notre intempérance, et dont l'opiniâtreté s'accroît par les vices sans nombre de nos constitutions.

Les Espagnols établirent des petits postes à San-Matheo, à Saint-Marc et à Saint-Joseph ; mais ce ne fut qu'à Saint-Augustin et à Pensacole qu'ils formèrent proprement des établissemens : l'un à leur arrivée dans le pays, et l'autre en 1696.

Le dernier fut attaqué et pris par les Français durant les courtes divisions qui, en 1718, brouillèrent les deux branches de la maison de Bourbon. On ne tarda pas à le restituer.

En 1740 les Anglais assiégèrent vainement le premier. Les montagnards écossais chargés de couvrir la retraite furent battus et massacrés. Un de leurs sergens fut seul épargné par les sauvages indiens, qui, combattant avec les Espagnols, le réservèrent pour les supplices qu'ils destinent à

leurs prisonniers. Cet homme, à la vue de la torture cruelle qu'on lui préparait, harangua, dit-on, la troupe sanguinaire en ces termes :

« Héros et patriarches du monde occidental, « vous n'étiez pas les ennemis que je cherchais ; « mais enfin vous avez vaincu. Le sort de la guerre « m'a mis dans vos mains. Usez à votre gré du droit « de la victoire, je ne vous le dispute pas; mais, « puisque c'est un usage de mon pays d'offrir une « rançon pour sa vie, écoutez une proposition « qui n'est pas à rejeter.

« Sachez donc, braves Américains, que dans « le pays où je suis né certains hommes ont des « connaissances surnaturelles. Un de ces sages « qui m'était allié par le sang me donna, quand « je me fis soldat, un charme qui devait me rendre « invulnérable. Vous avez vu comme j'ai échappé « à tous vos traits : sans cet enchantement aurais-« je pu survivre à tous les coups mortels dont vous « m'avez assailli? car, j'en appelle à votre valeur, « la mienne n'a ni cherché le repos ni fui le « danger. C'est moins la vie que je vous demande « aujourd'hui que la gloire de vous révéler un « secret important à votre conservation, et de « rendre invincible la plus vaillante nation du « monde. Laissez-moi seulement une main libre « pour les cérémonies de l'enchantement dont je « veux faire l'épreuve sur moi-même en votre « présence. »

Les Indiens saisirent avec avidité ce discours,

qui flattait en même temps et leur caractère belliqueux et leur penchant pour les merveilles. Après une courte délibération ils délièrent un bras au prisonnier. L'Ecossais pria qu'on remît son sabre au plus adroit, au plus vigoureux de l'assemblée ; et, dépouillant son cou après l'avoir frotté en balbutiant quelques paroles avec des signes magiques, il cria d'une voix haute et d'un air gai : « Voyez maintenant, sages Indiens, une preuve « incontestable de ma bonne foi. Vous, guerrier, « qui tenez mon arme tranchante, frappez de toute « votre force : loin de séparer ma tête de mon « corps, vous n'entamerez pas seulement la peau « de mon cou. »

A peine eut-il prononcé ces mots, que l'Indien, déchargeant le coup le plus terrible, fit sauter à vingt pas la tête du sergent. Les sauvages, étonnés, restèrent immobiles, regardant le corps sanglant de l'étranger, puis tournèrent leurs regards sur eux-mêmes, comme pour se reprocher les uns aux autres leur stupide crédulité. Cependant, admirant la ruse qu'avait employée le prisonnier pour se dérober aux tourmens en abrégeant sa mort, ils accordèrent à son cadavre les honneurs funèbres de leur pays. Si ce fait n'a pas toute la vérité que semble lui assurer sa date, trop récente pour donner du poids à une fiction, ce ne sera qu'un mensonge de plus dans les relations des voyageurs.

XI. La Floride est cédée par

Le traité de paix de 1763 fit passer au pouvoir des Anglais la Floride, qui, vingt-trois ans au-

paravant, avait résisté à la force de leurs armes. Il n'y avait alors que six cents habitans. C'est par la vente de leurs cuirs, c'est avec les denrées qu'ils fournissaient à leur garnison, qu'ils devaient pourvoir à leur vêtement et à un petit nombre d'autres besoins excessivement bornés. Ces misérables passèrent tous à Cuba, quoique convaincus qu'ils y seraient réduits au pain de l'aumône, si un monarque touché de tant d'attachemont ne fournissait à leur subsistance.

la cour de Madrid à la Grande-Bretagne.

Quel fut le motif qui put déterminer ces Espagnols à préférer un gouvernement oppresseur à un gouvernement libre? Serait-ce la superstition, qui ne peut souffrir les autels de l'hérétique à côté des siens? Serait-ce le préjugé, qui rend suspectes les mœurs et la probité de celui qui professe une autre religion que la nôtre? Serait-ce la crainte de la séduction pour eux-mêmes, et plus encore pour leurs enfans? Accoutumés à une longue oisiveté, s'imaginèrent-ils qu'on les forcerait à travailler? Ou l'homme a-t-il si mauvaise opinion de l'homme, qu'il aime mieux disposer lui-même de son sort que de l'abandonner à la merci de son semblable? Quoi qu'il en soit, il ne resta à l'acquéreur qu'un désert : mais n'était-ce pas un gain que de voir s'éloigner des habitans rebelles à la fatigue, et qui n'auraient jamais été bien affectionnés?

La Grande-Bretagne se félicita d'avoir acquis la propriété d'une province immense, dont les

limites étaient encore reculées jusqu'au Mississipi par la cession d'une partie de la Louisiane. Depuis long-temps, cette puissance brûlait de s'établir sur un territoire qui devait lui ouvrir une communication facile avec les plus riches colonies de l'Espagne. L'espoir d'un grand commerce interlope ne la quitta pas ; mais elle sentit que cette utilité précaire et momentanée ne suffisait pas pour rendre ses conquêtes florissantes. C'est vers la culture que ses soins et ses espérances se tournèrent principalement.

XII. Ce que l'Angleterre avait fait, ce qu'elle pouvait espérer de faire de la Floride.

La nouvelle acquisition fut partagée en deux gouvernemens. On pensa que c'était un moyen puissant pour pousser avec plus d'ardeur, pour mieux diriger les défrichemens. Le ministère put être aussi décidé à cette division par l'espoir de trouver dans tous les temps plus de soumission dans deux provinces que dans une seule.

Saint-Augustin devint le chef-lieu de la Floride orientale, et Pensacole de la Floride occidentale. Ces capitales, qui étaient en même temps d'assez bons ports, ne réunissaient pas sans doute toutes les commodités dont elles étaient susceptibles ; mais c'était toujours un grand bonheur d'avoir trouvé ce qu'elles en possédaient. Les autres colonies ne jouirent pas, à leur origine, de cet avantage.

Ces contrées eurent pour premiers colons des officiers réformés et des soldats congédiés. Tous ceux d'entre eux qui avaient servi en Amérique,

et qui y étaient établis, obtinrent gratuitement un terrain proportionné à leur grade. Cette faveur ne s'étendit pas à tous les gens de guerre qui avaient combattu dans le Nouveau-Monde. On aurait craint que les militaires des trois royaumes qui étaient dans la même situation n'eussent été tentés de quitter la mère-patrie, déjà trop épuisée par les dernières hostilités.

La nouvelle colonie reçut aussi des cultivateurs des établissemens voisins. Elle en reçut de la métropole et de divers états protestans. Il lui en arriva même qui furent un sujet d'étonnement pour les deux hémisphères.

Les Grecs gémissent sous la tyrannie ottomane. Ils doivent être disposés à secouer ce joug détesté. Ainsi le pensait le docteur Turnbull, lorsqu'en 1767 il alla offrir à ceux du Péloponèse un asile dans l'Amérique anglaise. Beaucoup se rendirent à ses sollicitations; et pour une centaine de louis il obtint du gouvernement local la liberté de les embarquer à Modon. Il aborda en Corse; il aborda à Minorque; et il persuada encore à quelques habitans de ces deux îles de le suivre.

Les émigrans, au nombre de mille, arrivèrent avec leur sage guide à la Floride orientale, où il leur fut accordé soixante mille acres de terre. C'eût été une très-vaste possession, quand même le climat n'en eût dévoré aucun. Malheureusement ils avaient été si opiniâtrément contrariés par les vents, qu'ils ne purent débarquer que du-

rant l'été, saison dangereuse qui en fit périr le quart. Ce furent principalement les vieillards qui succombèrent. Ils étaient nombreux, parce que le judicieux Turnbull n'avait voulu amener avec lui que des familles tout entières.

Ce qui était échappé au désastre ne tarda pas à recouvrer une santé que quelques fièvres avaient un peu altérée. La constitution des hommes se fortifia. Les femmes dont le changement de climat avaient retardé la fécondité accouchèrent à leur ordinaire. On put espérer que les enfans auraient une taille plus élevée que dans le lieu de leur origine.

La petite peuplade reçut de son fondateur des institutions qu'elle-même approuva, et qui s'observèrent. Dix ans après, c'était encore une famille. Au 1er janvier 1776, elle avait déjà défriché deux mille trois cents acres d'un sol assez fertile. Elle avait assez d'animaux pour sa nourriture et pour ses travaux. Ses récoltes suffisaient à sa consommation; et elle vendait pour 67,500 livres d'indigo. L'industrie et l'activité qui la distinguaient faisaient beaucoup espérer du temps et de l'expérience.

Il n'était pas impossible qu'Athènes ressuscitât un jour dans l'Amérique septentrionale, et que la ville de Turnbull ne devînt dans quelques siècles le séjour de la politesse, des arts et de l'éloquence. La nouvelle colonie était moins éloignée de cet état florissant que les barbares Pélasges ne l'é-

taient des concitoyens de Péricles. Quelle différence entre un établissement conçu et fondé par un homme sage et pacifique, et les conquêtes d'une longue suite d'hommes avares, insensés et sanguinaires ; entre l'état actuel de l'Amérique méridionale, et ce qu'elle serait devenue, si ceux qui la découvrirent, qui s'en emparèrent et qui la dévastèrent, eussent été animés de l'esprit du bon Turnbull? Son exemple n'apprendra-t-il pas aux nations que la fondation d'une colonie demande plus de sagesse que de dépenses? L'univers s'est peuplé avec un homme et une femme.

Les Florides, qui en 1769 n'exportèrent que pour 673,209 livres 18 sous 9 deniers de denrées, ont un avantage marqué sur le reste de ce grand continent. Située en grande partie entre deux mers, elles n'ont rien à craindre de ces vents glacés, de ces variations imprévues dans la température de l'air qui, en toute saison, causent à leur voisinage des dégâts si fréquens et si funestes. Aussi espérait-on que la vigne, que l'olivier, que le coton, que d'autres plantes délicates y prospéreraient plutôt et mieux que dans les provinces limitrophes. En 1774, la société formée à Londres pour l'encouragement des arts, des manufactures et du commerce, donna à M. Strachey une médaille d'or pour avoir récolté d'aussi bel indigo que celui de Guatimala. Si, dans un premier mouvement d'enthousiasme, on ne s'exagérait que médiocrement les qualités de cette production,

elle devait devenir une source de richesses pour la colonie.

Cependant le terrain beaucoup trop sablonneux de la Floride orientale en écartait opiniâtrément tout ce qui était avide de fortune. Il n'y avait guère qu'un événement extraordinaire qui pût la peupler. Les troubles qui agitèrent l'Amérique septentrionale poussèrent sur ce sol, communément ingrat, quelques citoyens paisibles qui avaient un éloignement décidé pour les dissensions, et un plus grand nombre d'hommes qui, par ambition, par habitude, ou par préjugé, étaient dévoués aux intérêts de la métropole.

Les mêmes motifs donnèrent des colons à l'autre Floride, beaucoup plus féconde, principalement sur les bords rians du Mississipi. Cette province eut l'avantage de fournir à la Jamaïque et à plusieurs îles britanniques des Indes occidentales des bois et des objets variés qu'antérieurement elles recevaient des diverses contrées de la Nouvelle-Angleterre. Ce mouvement aurait été plus rapide, si les côtes de Pensacole eussent été plus accessibles, et si son port eût été moins infesté de vers.

XIII. La Floride redevient possession espagnole.

Telles étaient les Florides lorsque la paix de 1782 les redonna à l'Espagne. L'émigration des blancs et des noirs, que des encouragemens de tous les genres y avaient attirés, devait être et fut entière. Cette solitude restera toujours une solitude. La cour de Madrid a un trop grand nombre d'excellens domaines à mettre en valeur dans le

Nouveau-Monde pour donner des soins inutiles à un amas de sables. Peut-être même pensera-t-elle qu'un vaste désert sera la meilleure fortification qu'il lui soit possible d'opposer à des voisins entreprenans qui pourraient bien être un jour tentés de s'approcher du Mexique. On peut conjecturer que tout, de sa part, se bornera à la conservation de Saint-Augustin et de Pensacole, à moins que, par une politique peut-être mieux raisonnée, elle ne prenne le parti extrême de combler les ports et de détruire les fortifications des deux postes.

FIN DU HUITIÈME VOLUME.

TABLE DES INDICATIONS.

LIVRE QUINZIÈME.

Colonies anglaises fondées dans le Canada, dans la baie d'Hudson, à Terre-Neuve, dans l'île Saint-Jean et dans la Nouvelle-Écosse.

LIVRE SEIZIÈME.

Colonies espagnoles fondées dans la Louisiane et dans la Floride.

FIN DE LA TABLE.

